La libération de Paris

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15420 – 7 F

JEUDI 25 AOÛT 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Tensions gréco-albanaises

LES crises balkaniques sont souvent dangereuses, et lourdes de menaces. Ainsi, depuis des années, le sort de la minorité grecque qui vit dans le sud de l'Albanie _ l'« Epire du Nord » pour les Grecs – empoisonne-t-elle les relations entre Athènes et Tirana. L'hostilité latente entre les deux pays ne s'est pas éteinte, bien au contraire, avec la chute du régime communiste albanais, au risque de déstabiliser encore plus une région déjà éprouvée par le conflit bosniaque.

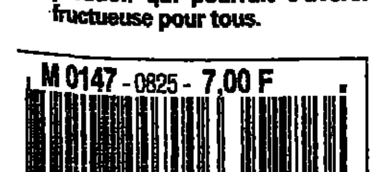
Selon la Grèce, les Epirotes sont environ 400 000 tandis que l'Albanie n'en dénombre que 60 000. Le 10 avril dernier, deux soldats albanais avaient été tués lors de l'attaque d'une caserne, à Peshkepai, par des militants du mouvement Omonia, défenseur des droits de la minorité. Depuis, l'invective est de mise, et le procès, qui se déroule actuellement à Tirana, de cinq membres du commando, accusés de « visées expansionnistes et annexionnistes », a ravivé, en Grèce, les rodomontades des courants nationalistes – prélats de l'Eglise orthodoxe en tête – qui s'étaient déjà mobilisés antérieurement pour bloquer la reconnaissance internationale de la Macédoine.

IL est regrettable de voir les dirigeants politiques d'Athènes encourager ces passions au lieu de jouer un rôle apaisant. Constantin Caramanlis, le président de la République, estime par exemple que l'Albanie se conduit de manière « irréfléchie » et qu'elle « le regrettera bientôt ». Andréas Papandréou, le chef du gouvernement, tient le même langage tandis que d'autres réclament « les tanks en Albanie » !

Mardi 23 août, Tirana a décidé de répliquer à ces propos par le rappel de son ambassadeur à Athènes.

Pris dans l'engrenage des échanges de menaces dont ils sont eux-mêmes en grande partie responsables, les deux pays prennent maintenant à témoin la communauté internationale pour faire valoir leurs droits. La Grèce reproche à ses partenaires de l'Union européenne de se croiser les bras dans une affaire liée à ses yeux au respect des droits de l'homme. L'Albanie réclame des pressions diplomatiques des Etats-Unis et de l'OTAN pour faire cesser « les provocations » du voisin.

DANS cette nouvelle chamaillerie, le président albanais, Sali Berisha, avait observé jusqu'ici une attitude modérée, mais lui aussi, devant une nouvelle dégradation de la situation, pourrait bien être débordé par des vagues nationalistes incontrôlables. La Grèce n'a sans doute pas tous les torts – et il est pratiquement établi que les militants d'Omonia ont été brutalisés durant leur détention – mais son erreur majeure est peut-être de traiter avec arrogance des voisins pauvres, comme la Macédoine et l'Albanie, qui ne la menacent en aucun cas militairement, au lieu de jouer, en tant que seule force économique régionale riche, membre de l'Union européenne et de l'OTAN, la carte d'une coopération qui pourrait s'avérer fructueuse pour tous.


M 0147 - 0825 - 7,00 F

Face au flux croissant des « boat people»

Washington demande à des pays voisins d'accueillir les réfugiés cubains

L'afflux de « boat people » cubains vers les côtes des Etats-Unis a pris mardi 23 août les dimensions d'une marée humaine. Constatant que, pour l'heure, les mesures prises pour dissuader ces candidats à l'exil sont inefficaces, Washington a demandé à plusieurs pays latino-américains d'en accueillir un certain nombre, d'autant que la base navale américaine de Guantanamo, où ils sont transférés, est en voie de saturation. A Miami cependant, le président de la principale organisation de l'exil cubain, Jorge Mas Canosa, prône un durcissement de la politique des Etats-Unis, alors que des voix s'élèvent pour réclamer le dialogue avec Fidel Castro.

Les exilés de Miami divisés

MIAMI

de notre envoyé spécial

« Bill Clinton commet une grave erreur face à la crise cubaine. Pour des raisons de politique locale, il s'est allié à l'extrême droite de l'exil et se laisse entraîner dans un jeu risqué. » Eloy Gutierrez Menoyo ne cache pas son dépit.

Le leader de Cambio Cubano, *« la seule organisation de l'exil qui a appuyé la candidature de Clinton à la présidence »*, se sent floué. Il se dit marginalisé au profit de Jorge Mas Canosa. Président de l'omniprésente et conservatrice Fondation nationale cubano-américaine, Jorge Mas Canosa est l'unique représentant de l'exil qui a été consulté par la Maison Blanche avant le changement de politique annoncé à la fin de la semaine dernière par le président Clinton pour tenter d'empêcher « un nouveau Mariel », c'est-à-dire une nouvelle avalanche sur le sol américain de boat-people en provenance de l'île caraïbe. Accueillis sans tracasseries depuis 1966, les réfugiés cubains sont, depuis quelques jours, renvoyés vers la base navale américaine de Guantanamo.

« On ne peut mettre en péril la vie de onze millions de Cubains pour gagner les élections de novembre en Floride, où le Parti démocrate ne veut pas perdre son poste de gouverneur de l'Etat. Clinton doit comprendre que la guerre froide est terminée et qu'il est temps de chercher une solution pacifique par la négociation », ajoute Gutierrez Menoyo, qui fut l'un des fondateurs du groupe paramilitaire anti-castriste Alpha 66. Capturé en 1965 après avoir tenté d'organiser une guérilla anti-communiste, il passa vingt-deux ans dans les prisons cubaines.

JEAN-MICHEL CAROIT

Lire la suite et nos informations page 3

L'empire nucléaire éclaté

Les trafics de plutonium confirment le désordre du complexe militaro-industriel de l'ex-URSS

Mauvais James Bond ou menace réelle pour la planète ? La révélation, ces derniers mois, de l'existence d'un véritable trafic de matières radioactives a mis en émoi l'opinion publique internationale. A en juger cette semaine par la couverture de *Time* et *Newsweek*, le cauchemar nucléaire serait pour demain, inéluctable.

Qui croire ? Les autorités russes et allemandes, qui, dans un communiqué commun publié lundi 22 août, annoncent leur intention d'*« approfondir leur coopération »* pour lutter contre les trafics de substances radioactives (*le Monde* du 24 août) ? Ou les mêmes autorités russes, qui, la veille encore, niaient en bloc toutes les accusations allemandes selon lesquelles ces mêmes trafics trouveraient leur origine dans leurs installations nucléaires ? Pour les observateurs, l'analyse de la situation est d'autant moins aisée que la transparence n'a jamais vraiment été l'une des vertus premières du complexe nucléaire *militaro-industriel* de l'ex-URSS. Ce sont pourtant bien les transformations et les soubresauts de ce véritable Etat dans l'Etat qui constituent la trame de cette histoire à rebondissements.

Le programme nucléaire soviétique fut à l'origine, à la fin des années 40, conçu avant tout comme un gigantesque effort destiné à doter le pays d'une force de frappe. Ce fut aussi le cas aux Etats-Unis ou en France, à cette différence que, dans les démocraties occidentales, l'atome civil s'émancipa assez vite du secteur *militaire dont il était* issu, ne serait-ce que pour des raisons purement économiques.

Pour un régime totalitaire coupé de l'économie de marché, une telle transformation ne s'imposait pas. Un contrôle de l'armée sur l'ensemble des activités nucléaires ne pouvait, au contraire, que présenter des avantages sur le plan de la sécurité. Le résultat en est aujourd'hui un vaste empire industriel dans lequel le mélange des genres est de rigueur. Certes, Arzamas-16 – la « ville secrète » mythique où Andreï Sakharov et ses compagnons ont conçu la première bombe soviétique – est restée essentiellement un centre de recherche militaire. D'autres centres comme Zlatooust-36, Penza-19 ou Sverdlovsk-44 et 45 (ex-Ekaterinenbourg, ville natale de Boris Eltsine), travaillent ou ont travaillé presque uniquement pour l'armée. Mais ils représentent des exceptions, la situation la plus courante étant celle qui prévaut dans d'autres ex-« villes secrètes » devenues célèbres comme Tcheliabinsk, Krasnoïarsk ou Tomsk-7.

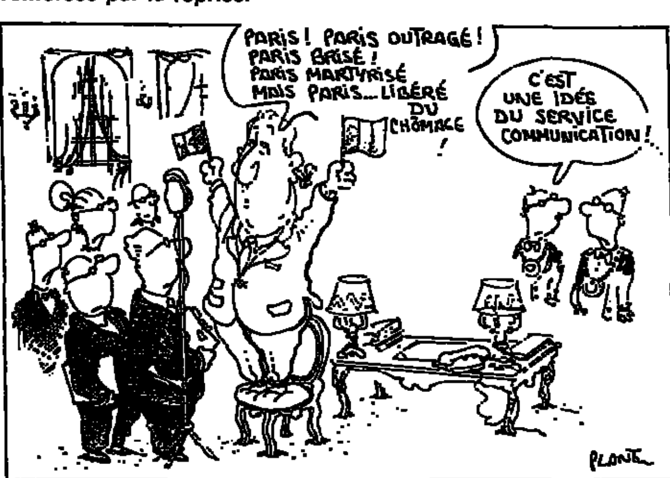
JEAN-PAUL DUFOUR

Lire la suite page 9 et nos informations pages 8 et 9

S'il décide de privatiser la Régie

L'Etat gardera au moins 51 % du capital de Renault

Estimant que les recettes de privatisations sont suffisantes cette année, Édouard Balladur considère que la privatisation de Renault n'est pas urgente. En tout état de cause, il a décidé que l'Etat conserverait au moins 51 % du capital du constructeur automobile. Cette prudence du premier ministre s'inscrit dans le contexte d'une rentrée sociale où la combativité syndicale est renforcée par la reprise.



Lire nos informations page 17

M. Juppé : le RPR devra « choisir » son candidat

Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et secrétaire général du RPR, interrogé sur RMC, mercredi 24 août, au sujet de la rivalité tacite entre Jacques Chirac et Edouard Balladur, a déclaré que, *« le moment venu »*, le RPR devra *« choisir »* son candidat à l'élection présidentielle et que la concurrence pour cette candidature doit être *« dédramatisée »*.

page 22

Fleury-Mérogis : la peur de l'amiante

De l'amiante à Fleury-Mérogis : les personnels pénitentiaires s'inquiètent et réclament, au plus vite, le traitement des quelque 30 000 m² de plafonds encore recouverts de fibres toxiques. Alors que plus de 300 000 détenus et personnels y ont été exposés depuis plus de vingt ans, officiellement aucun suivi sanitaire spécifique n'a été mis en place.

page 8

POINT DE VUE

Paris-symbole

par Jacques Chirac

« Parmi les points de la Terre que le Destin a choisis pour y rendre ses arrêts, dira le général de Gaulle dans ses *Mémoires de guerre, Paris fut en tout temps particulièrement symbolique. Il l'était surtout dans ces moments de l'Histoire où, sur le sol de la France, se décidait le sort de l'Europe et, par là même, celui du monde. »* Ainsi, dans l'été 1944, son rôle allait revêtir une importance extrême.

Au prix de durs combats, les armées françaises et alliées s'étaient ouvert un chemin en Normandie et en Provence : les forces de l'intérieur harcelaient l'occupant et l'empêchaient de se regrouper pour faire front à la menace qui s'était retournée contre lui. A l'Est, les soldats soviétiques fixaient les troupes allemandes. Qu'allait faire Paris ?

Quatre années d'oppression n'avaient pu réduire la capitale : elle avait répondu par l'héroïsme des résistants. Mais elle ne recevait plus de ravitaillement et elle n'avait pas d'armes. Beaucoup pourtant attendaient une action d'éclat. Ce fut sa libération, « entreprise », comme devait le souligner le général de Gaulle, « de ses propres mains, achevée avec l'appui d'une grande unité française et consacrée par l'immense enthousiasme d'un peuple unanime ».

Il n'était pas prévu que les événements se déroulent ainsi. La logique militaire alliée voulait qu'on évitât Paris, et la prudence qu'on attendît avant de braver l'occupant et d'exposer la ville et sa population à d'imprévisibles réactions. Mais à ces journées d'août 1944 des forces irrésistibles imprimèrent finalement un cours bien différent.

Pourquoi ? Parce que Paris se préparait en silence, avec le Comité parisien de la libération, Rol-Tanguy et tous les résistants. Et quelques jours allaient suffire pour faire de cette ville et de ses barricades le symbole même de l'insurrection.

Mais l'occupant était encore tout-puissant et les harcelements l'avaient rendu furieux. La répression qu'il exerçait était féroce. Les convois de déportés partaient toujours vers l'est, en direction des camps ; dans la nuit du 16 au 17 août, quarante-deux jeunes gens furent massacrés à la cascade du bois de Boulogne et devant le siège de la Gestapo, rue Leroux ; vingt-six patriotes furent fusillés le même jour dans les fossés de Vincennes. La cruauté sauvage de ces exemples – il y en eut d'autres encore – faisait craindre le pire pour les Parisiens, auxquels des affiches allemandes placardées sur les murs de la ville promettaient de *« maintenir l'ordre par les mesures les plus sévères, les plus brutales »*.

▶ Jacques Chirac est maire (RPR) de Paris.

Lire la suite page 7 et notre supplément spécial pages I à XII

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS, Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 3 $).



Le défilé du 14 juillet 1919. (Aquarelle de Galtier-Boissière. Coll. BDIC.)

33. *Versailles, antichambre de la prochaine catastrophe*

Après le premier conflit mondial, les négociateurs du traité de Versailles eurent l'ambition non seulement de sanctionner les vaincus, mais encore de garantir la paix pour le futur. La bonne volonté et les grandes idées n'y firent rien : Versailles n'esquissa pas le creuset d'un avenir meilleur, mais ouvrit la boîte de Pandore des nationalismes.

VINGT-CINQ mars 1919. Le « conseil des quatre » est réuni. On discute de la question hongroise.

Wilson : *« Nous sommes les amis des Hongrois. »*

Clemenceau : *« Les Hongrois ne sont pas nos amis, mais nos ennemis. »*

Dialogue bref et sans fioritures, mais significatif de ce que fut la Conférence de la paix, et du duel qui opposa les deux principales personnalités, le président du conseil français, Georges Clemenceau, et le président des États-Unis, Woodrow Wilson.

D'après John Keynes, le célèbre économiste, qui participa à la conférence dans la délégation britannique, d'un côté le *« Bismarck français »*, beaucoup plus intelligent que son partenaire américain, mais cynique, de l'autre un *« don Quichotte aveugle et sourd »*. Formules abruptes, trop abruptes. Clemenceau était capable d'idéalisme, même s'il faisait profession de se méfier de *« l'idéalisme »* de Wilson. Wilson était capable de réalisme et d'habileté. Deux intellectuels en fait, mais d'âge différent. Clemenceau a soixante-dix-huit ans quand Wilson n'en a que soixante-quatre. De formations différentes surtout. Entre le professeur de science politique, le croyant, engagé dans l'action depuis seulement 1910, qui croit à la paix universelle mais qui connaît très mal l'Europe, et le médecin, journaliste, l'anticlérical que près d'un demi-siècle de vie politique a conduit à ne croire ni dans les hommes ni dans les bons sentiments, le moins qu'on puisse dire est que le courant ne passe guère.

En principe, le président Wilson avait un avantage. Les « quatorze points », cette déclaration contenue dans le message qu'il avait adressé au Congrès des Etats-Unis le 8 janvier 1918, avaient été acceptés – non sans restrictions mentales – par ses associés européens. Les « quatorze points » avaient aussi été le fondement de la convention d'armistice.

Ce qu'avait souhaité Wilson, c'était en fait une paix de conciliation, une paix sans victoire. En outre, après la chute des Hohenzollern et des Habsbourg, après la désintégration de l'Empire austro-hongrois, les rapports avec les puissances centrales ne pouvaient plus, d'après lui, être les mêmes. Une Allemagne dirigée par les sociaux-démocrates n'était plus l'Allemagne impériale. L'occasion était donc particulièrement bonne pour établir une « société des nations » qui ferait régner la paix.

Clemenceau était tout à fait sceptique quant à l'efficacité d'une telle organisation. Il était surtout convaincu que l'Allemagne chercherait logiquement à prendre sa revanche et qu'il était indispensable que la France obtienne des garanties majeures contre ce risque.

L'opinion française se fait pourtant des illusions sur les positions de Clemenceau. « Tigre » dans la guerre, il allait être « Tigre » dans la paix. Il devait imposer une « paix française », tout en sachant bien que, sans le concours anglais et américain, la France aurait été battue. Il savait qu'il devait sauvegarder l'union des Alliés et pour cela accepter des compromis.

C'est bien parce que Wilson n'avait qu'une confiance limitée dans les engagements de ses associés européens qu'il prit une décision unique jusque-là dans l'histoire des Etats-Unis : quitter le sol américain durant sa présidence pour participer lui-même à la Conférence de la paix. Ce ne fut pas la seule raison d'une décision qui provoqua la stupéfaction quand elle fut annoncée (18 novembre). Lors des élections pour le renouvellement du Congrès, le 8 novembre 1918, les démocrates avaient été sévèrement battus, plus d'ailleurs en raison du mécontentement du Middle West quant au prix du blé que pour les questions internationales.

Pour la première fois, un président américain quitte son pays

L'idée du président d'une paix de conciliation n'en avait pas moins été vivement attaquée par les républicains. Wilson se trouvait maintenant en minorité au Sénat, de deux sièges seulement certes, mais les deux tiers des voix étaient nécessaires pour la ratification d'un traité international. En allant lui-même participer aux négociations et en imposant son point de vue, Wilson renforcerait son poids moral, ce qui lui permettrait d'imposer le traité au Sénat américain ; du moins le croyait-il... Débarqué à Brest en décembre 1918, Wilson fut admirablement reçu. *« On ne peut imaginer popularité plus étendue et plus intense que celle de Wilson lorsqu'il arriva en France* (1). » Une popularité qui, par la suite, ne cessa de décliner. Il ne pouvait en être autrement. Trop « wilsonien » pour une partie de l'opinion, pas assez pour une autre partie, le président américain ne pouvait que décevoir.

Les Alliés s'étaient mis d'accord sur le déroulement des négociations. Elles ne prévoyaient pas de discussions directes, dans un premier temps au moins, entre vainqueurs et vaincus. Lors des récentes discussions de Brest-Litovsk, négociateurs germano-autrichiens et bolcheviks avaient discuté directement pendant des semaines. C'était déjà une grave entorse aux principes wilsoniens, mais comment introduire les Allemands dans des discussions où les Alliés risquaient de montrer de fortes divergences entre eux ? André Tardieu, le principal collaborateur de Clemenceau, l'a résumé en une phrase : *« Admettre ces derniers* [les vaincus] *à la discussion préparatoire ? Nul ne l'a proposé* (2). »

La Conférence de la paix, ouverte le 18 janvier 1919 par Raymond Poincaré, devait « préparer » les projets de traités qui seraient soumis aux Allemands, mais des discussions auxquelles participeraient tous les délégués risquaient fort de la faire ressembler à une foire. Les vainqueurs étaient au nombre de vingt-sept ! Même si un certain nombre d'entre eux n'avaient pas joué le moindre rôle...

Il fut donc décidé que la négociation véritable se ferait dans le « conseil des dix », composé de deux représentants de chacun des cinq principaux Etats vainqueurs : les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, l'Italie et le Japon. Le conseil devait être éclairé dans son travail par des commissions ; il y en eut cinquante-deux.

Chaque délégué officiel était évidemment lui-même entouré d'experts, de secrétaires, de traducteurs. En dehors des Etats officiellement représentés, chaque nationalité, en particulier celles des Balkans ou du Moyen-Orient, avait envoyé à Paris une délégation, souvent plusieurs, concurrentes entre elles et qui avaient l'attache ou le parrainage de telle personnalité, française ou autre. En outre, les chefs de gouvernement ne pouvaient se désintéresser des affaires intérieures de leur pays. Parti pour un séjour de quelques jours aux Etats-Unis, le président américain fut absent pendant un mois... Dans ces conditions, les choses n'avançaient guère.

A la fin du mois de mars 1919 le « conseil des dix » fut remplacé par le « conseil des quatre », Clemenceau, Wilson, le premier ministre britannique Lloyd George, et le président du conseil italien Vittorio Orlando. Lloyd George était le plus brillant, l'orateur le plus chaleureux, mais ses opinions ne cessaient de varier. Orlando était le plus aimable, mais il n'avait guère d'idées en dehors de celles que lui soufflait son ministre des affaires étrangères, un demi-Anglais, le baron Sidney Sonnino, qui ne pensait qu'à acquérir l'Istrie et la Dalmatie. Les convulsions internes de l'Italie ne renforçaient guère son autorité.

De ce capharnaüm, des conditions de paix sortirent tout de même. Il est juste de le dire : beaucoup de participants travaillèrent avec activité et conscience. Le 7 mai 1919 à 15 heures, dans un salon de l'Hôtel Trianon-Palace de Versailles (où figure encore une plaque commémorant l'événement), le président de la conférence, Clemenceau, les communiqua à une délégation allemande conduite par le ministre des affaires étrangères, le comte Ulrich von Brockdorff-Rantzau.

Les Allemands étaient venus pour en discuter conformément à la tradition diplomatique. Clemenceau prononça une courte allocution où il indiquait clairement qu'il n'en était pas question. Le gouvernement allemand disposait de quinze jours pour faire connaître ses observations *« par écrit »*.

Lorsque ces conditions furent connues, ce fut, en Allemagne, dans tous les milieux, une tempête de protestations : le président du conseil, le socialiste Philipp Scheidemann, affirmait que c'était *« un document de haine et d'aveuglement »*. Pour tous les courants politiques en Allemagne et pour l'ensemble de l'opinion publique, le traité était inacceptable.

Les conditions de paix sortent d'un capharnaüm

Ayant obtenu quelques jours de délai, le gouvernement allemand ne remet que le 29 mai une note présentant ses observations. Il est persuadé que maintenant de véritables négociations orales vont avoir lieu. Il n'en est toujours pas question. Pendant les premiers jours de juin, les vainqueurs discutent entre eux. Lloyd George et ses collaborateurs sont terrorisés à l'idée que l'Allemagne refuse de signer, et ils souhaitent vivement que d'importantes concessions soient faites.

Dans le tohu-bohu assourdissant de la Conférence de la paix, il y avait un silence encore plus frappant : celui qui entourait la question russe. Personne n'en parlait, mais tout le monde y pensait. Lloyd George rompit l'interdit : si on maintenait ce traité, qu'il jugeait maintenant *« désastreux »*... après l'avoir accepté, l'Allemagne irait au chaos et le bolchevisme en sortirait victorieux.

Clemenceau estime avoir fait déjà beaucoup de concessions, il n'est prêt à en ajouter aucune autre. Quant au président Wilson, il considère qu'il a été trop pénible d'établir ce traité, pour recommencer à discuter, sauf sur quelques points mineurs. En définitive, la réponse adressée le 16 juin au gouvernement allemand ne concède que quelques rectifications d'importance assez faible. Les Allemands ont cinq jours pour accepter. Le maréchal Foch est invité à expliquer comment il envisage la marche sur Berlin en cas de refus allemand. L'ordre lui en est donné pour le 23 juin à 19 heures.

Les discussions sont dramatiques parmi les dirigeants politiques et militaires de l'Allemagne. L'opinion est certes hostile à la signature, mais chez les responsables la tendance passe progressivement du refus catégorique à la résignation : le refus créerait des conditions encore pires. Le chef du gouvernement, Scheidemann, refuse jusqu'au bout d'endosser la responsabilité de ce traité. Il démissionne. Un autre socialiste, Gustav Bauer, le remplace. Le 22 juin, il obtient l'autorisation de signer avec réserves. Les Alliés rejettent les réserves et le gouvernement allemand se résigne, malgré tout, à signer.

Pour effacer le souvenir de la proclamation de l'Empire allemand dans la galerie des Glaces du château de Versailles, le 18 janvier 1871, il fut décidé que la cérémonie de la signature du traité se déroulerait en ce même lieu, le 28 juin 1919. Une foule immense se pressait dans les jardins. La cérémonie elle-même était médiocrement organisée. Ce fut *« bref, sec et mesquin »*, d'après un témoin. Pour l'Allemagne, le nouveau ministre des affaires étrangères, Herman Müller, un socialiste aussi, signa.

Le soir même, le président Wilson prenait le train pour Brest, où il devait immédiatement embarquer pour les Etats-Unis. Clemenceau l'accompagnait, et les larmes aux yeux il lui dit : *« J'ai la même impression que si j'étais en train de perdre un des meilleurs amis que j'ai jamais eus. » « Clemenceau pensait certainement ce qu'il disait »*, estime Jean-Baptiste Duroselle (3).

Les conditions imposées à l'Allemagne étaient écrasantes : l'article 231 faisait de l'Allemagne et de ses alliés les responsables de la guerre. L'Allemagne devait évidemment rendre l'Alsace-Lorraine ; son territoire était amputé sur sa frontière orientale ; elle était coupée en deux par le couloir de Dantzig ; elle perdait ses colonies ; son armée était réduite à 100 000 hommes ; elle était condamnée à payer d'énormes réparations ; la rive gauche du Rhin était occupée...

L'Autriche-Hongrie, elle, disparaissait purement et simplement, laissant la place à une série d'Etats aussi fragiles que mal constitués.

Les hommes de Versailles étaient des hommes de bonne volonté. La Société des nations était une grande idée. Mais, en établissant comme principe – mal respecté d'ailleurs pour les vaincus – que tous les peuples pouvaient disposer d'eux-mêmes, ils avaient ouvert la boîte de Pandore d'où tous les nationalismes allaient s'échapper.

Il était largement temps de construire les monuments qui honoreraient les morts de la guerre, en attendant la suivante...

Jean-Jacques Becker
Historial de la Grande Guerre

(1) Jean-Baptiste Duroselle, *La France et les Etats-Unis des origines à nos jours*. Seuil, 1976, p. 115.

(2) André Tardieu, *La Paix*. Payot, 1921, p. 109.

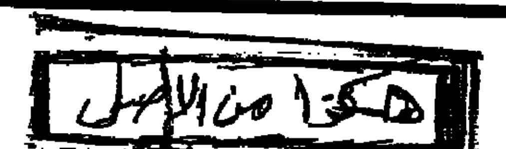
(3) Jean-Baptiste Duroselle, *Clemenceau*. Fayard, 1988, p. 768.

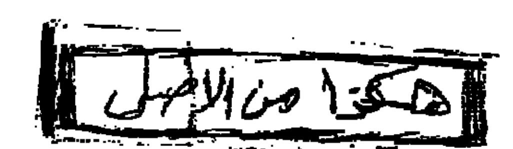
LIRE

- André Tardieu, *La Paix*, Payot, 1921
- Pierre Renouvin, *Le Traité de Versailles*, Flammarion, 1969
- Pierre Miquel, *La Paix de Versailles et l'Opinion publique française*, Flammarion, 1972
- Jean-Baptiste Duroselle, *Clemenceau*, Fayard, 1988
- Jean-Claude Allain, « Le nouvel ordre international et l'Europe de Versailles » dans *la Première Guerre mondiale* (sous la direction de Paul-Marie de la Gorce), Flammarion, 1991
- Arno Mayer, *Politics and Diplomacy of Peacemaking (1918-1919)*, New York, Knopf, 1967

PROCHAIN ÉPISODE : LA PASSION DE COMMÉMORER







L'exode des cubains vers les Etats-Unis

■ MARÉE HUMAINE : Les mesures privant les boat-people cubains du statut de réfugiés aux Etats-Unis n'ont pas contribué à dissuader les candidats à l'exil : 2 259 réfugiés ont été recueillis en mer lundi 22 et mardi 23 par la garde-côtière américaine, dont plus de 500 en l'espace de trois heures. Tandis que s'échouent, nombreux, des cadavres rejetés par la mer sur les plages proches de La Havane, Fidel Castro a adopté des mesures visant à assouplir les lois sur l'émigration

■ PAYS D'ACCUEIL RECHERCHÉS : Devant cette afflux, Washington recherche, sans grand succès jusqu'à présent, des pays d'accueil pour ces réfugiés transférés *« temporairement »* sur la base américaine de Guantanamo, dans le sud-est de Cuba

■ L'EXIL DIVISE : La politique adoptée par le président Clinton vis-à-vis de La Havane divise l'importante communauté cubano-américaine de Miami : certains souhaitent qu'un dialogue s'instaure avec M. Castro, d'autres prônent un blocus naval.

Washington cherche des pays d'accueil pour les réfugiés

L'afflux croissant de boat-people cubains vers la Floride a suscité mardi 23 août l'*« inquiétude »* de Washington, qui recherche des pays d'accueil pour ces réfugiés transférés *« temporairement »* vers la base américaine de Guantanamo, dans le sud-est de Cuba. D'après la garde-cotière américaine, 2 259 boat-people cubains ont été recueillis en mer entre lundi 22 à minuit et mardi 23 en fin d'après-midi. En trois heures, plus de 500 Cubains ont été interceptés au large de la Floride.

Et cet afflux ne donnait aucun signe de tarissement. En tout, 7 289 *balseros* ont été recueillis depuis vendredi 19 août, jour de l'entrée en vigueur de la nouvelle politique américaine à l'égard des réfugiés cubains, désormais conduits vers la base de Guantanamo ou placés en détention s'ils parviennent jusqu'aux côtes américaines.

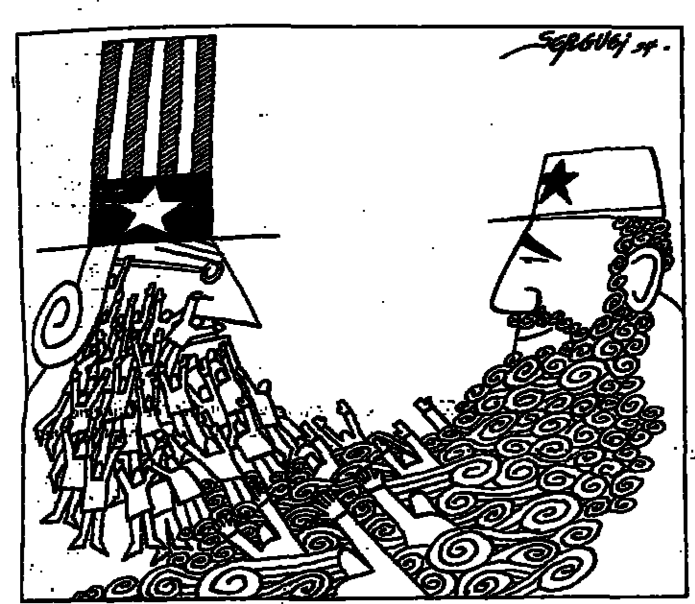
« C'est clair, nous sommes inquiets du niveau de l'immigration », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Dee Dee Myers, soulignant qu'il était toutefois *« trop tôt »* pour tirer des conclusions sur l'efficacité des nouvelles mesures. S'ils continuent à fuir Cuba au rythme actuel, les *balseros* vont bientôt saturer les capacités d'accueil de Guantanamo, qui pourra abriter 10 000 Cubains en fin de semaine, s'ajoutant aux 14 000 Haïtiens déjà sur place.

La conclusion avec des pays-tiers où les Cubains pourraient demeurer pour une *« période indéterminée »* est *« très proche »*, a indiqué Mme Myers, sans préciser quels étaient ces pays. Le Nicaragua a refusé la proposition et le Panama l'examine.

Les Etats-Unis *« font tout ce qui est en leur pouvoir »* pour dissiper toute *« confusion »* dans l'esprit des Cubains sur les intentions américaines, a encore dit Mme Myers. *« Les gens gardent à tort l'espoir de parvenir finalement aux Etats-Unis s'ils vont à Guantanamo »*, a dit Mme Myers. L'administration américaine veut convaincre les Cubains d'utiliser les voies d'émigration légales depuis La Havane. La Maison Blanche avait espéré dissuader les réfugiés cubains, grâce à des mesures qui s'étaient révélées efficaces avec les boat-people haïtiens.

De son côté, La Havane a annoncé l'assouplissement de ses lois réglementant l'émigration, créant notamment un « permis de résidence à l'étranger », qui permettra aux membres de la diaspora de visiter l'île sans encombre. Outre ce permis, les nouvelles dispositions prévoient notamment l'abaissement à 18 ans de l'âge minimum requis pour voyager à l'étranger et la possibilité d'un retour définitif des Cubains émigrés, à condition qu'ils puissent faire état de moyens de subsistance. *(AFP, Reuter)*

Les exilés de Miami divisés



Suite de la première page

Avec des moyens modestes, dans son petit bureau du sud-ouest de Miami à la moquette élimée, Gutierrez Menoyo se bat aujourd'hui pour une transition pacifique par la voie du dialogue.

Alfredo Duran, avocat d'origine cubaine et ancien président du Parti démocrate en Floride, n'est pas moins critique à l'égard de la politique de M. Clinton. *« Le gouvernement cubain est en train d'atteindre ses objectifs : il transfère la charge des réfugiés sur le gouvernement américain et divise l'exil. Quant aux mesures de rétorsion annoncées* [l'interdiction des transferts d'argent vers Cuba et l'interruption des vols charters vers l'île], *je doute qu'elles soient très efficaces »*. M. Duran, un ancien de l'expédition de la « Baie des Cochons » (1961) qui a constitué en 1991 le Comité cubain pour la démocratie avec des modérés de l'exil, se prononce pour la négociation *« d'un nouvel accord migratoire en échange de concessions de Castro sur la démocratisation »*. Il ajoute : *« Jusqu'à quand peut-on laisser les réfugiés s'entasser sur la base de Guantanamo ? Les Etats-Unis ne sont pas prêts à envahir Cuba et ils n'obtiendront pas l'appui des Nations unies pour un blocus du type de celui qui frappe Haïti. La seule issue logique, c'est la négociation »*.

Les stations de radio de la diaspora de Miami encouragent au contraire Bill Clinton à durcir le ton face à Fidel Castro. Dimanche, quatre heures durant, Mas Canosa a répondu en direct aux questions des auditeurs de l'une d'entre elles, racontant son entretien à la Maison Blanche, *« un jour historique dans la lutte pour le renversement de Castro »*. Le leader de la Fondation a affirmé : *« Nous avons évoqué tous les sujets avec le président, et il s'est montré disposé à prendre des mesures additionnelles qui pourraient contribuer à la libération de Cuba... Jamais je n'ai vu un président exercer son leadership avec une telle fermeté »*, a-t-il ajouté, avant de comparer M. Clinton à Ronald Reagan, un président avec lequel il a entretenu d'étroites relations.

Compte tenu des hésitations de l'administration Clinton face au général Cedras, commandant de l'armée haïtienne, quelque 7 000 militaires mal entraînés, beaucoup de Cubano-Américains doutent de la détermination de Washington face à un acteur autrement coriace. *« La majorité des Cubano-Américains est favorable à une politique dure à l'égard de Castro. Reste à savoir si Clinton est prêt à en assumer les conséquences »*, ajoute Davila Miguel, un journaliste du *Nuevo Herald* qui a quitté Cuba il y a douze ans.

Jusqu'à présent, quoi qu'il en soit, les mesures arrêtées par M. Clinton n'ont pas eu les effets escomptés. Rien ne semble pouvoir arrêter l'exode de milliers de Cubains qui se jettent à la mer en direction des côtes de Floride. Débordés, les garde-côtes annoncent chaque jour de nouveaux records. Lundi, alors que le secrétaire américain à la défense William Perry, en visite d'inspection à Key West, au sud de la Floride, et sur la base de Guantanamo, appelait les Cubains à ne pas quitter l'île, les garde-côtes ont repêché 2 548 *balseros*.

« Ils s'embarquent sur des chambres à air, des morceaux de bois, certains partent même à la nage, c'est incroyable », raconte le lieutenant Andy Blomme, qui participe aux secours dans le détroit de Floride. Les Frères sauveteurs, une association de pilotes latino-américains qui survolent le détroit de Floride pour signaler la position des *balseros* aux gardes-côtes (*le Monde* daté 22-23 mai), redoublent d'efforts. De leurs petits avions, ils jettent des gourdes d'eau potable et des gilets de sauvetage aux réfugiés en détresse.

A Key West, Arturo Cobo, directeur du « foyer de transit des réfugiés cubains », qui accueillait autrefois les « boat-people » tout juste arrivés, ne sait plus où donner de la tête. Depuis samedi, sa modeste maison est transformée en musée de l'odyssée des *balseros*. Dans la cour s'amoncellent des débris de radeaux. Son bureau est tapissé de messages. *« C'est le mur des lamentations de l'holocauste cubain »*, dit M. Cobo. Avec les volontaires d'autres organisations caritatives, il s'efforce de répondre aux familles angoissées qui ignorent si leurs proches ont été transférés à Guantanamo.

L'annonce, mardi 23 août, par la responsable des services américains d'immigration, Doris Meissner, que les *balseros* conduits à Guantanamo ne pourraient pas obtenir ultérieurement le statut de réfugiés politiques a provoqué de vives réactions à Miami. Plusieurs centaines de personnes se sont réunies sur la « calle Ocho », principale artère de la « Petite Havane », le quartier cubain de Miami. Brandissant des pancartes, elles réclamaient l'admission des réfugiés aux Etats-Unis et l'imposition d'un blocus total contre Cuba.

Le sort des *balseros*, tout comme la politique à l'égard de Cuba, divisent la communauté. Sans le dire trop fort, certains Cubano-Américains ne sont pas mécontents que les portes de Floride soient désormais fermées aux « boat-people ». *« Ce pays a été trop patient. Les réfugiés cubains étaient mieux traités que les citoyens américains ! »*, s'exclame Perfecto Sanchez. Cet ancien barbier, qui a quitté Cuba trois mois après l'arrivée de Fidel Castro au pouvoir, a refait sa vie à Key West, où il a ouvert un petit restaurant *« sans jamais demander un centime au gouvernement »*. *« Les jeunes qui sont nés et ont grandi sous le régime communiste n'ont pas la même mentalité. Ils ne croient plus en rien, pas même en la famille »*, affirme-t-il.

De fait, beaucoup de jeunes Cubano-Américains de deuxième génération, surtout parmi ceux qui ont réussi, réagissent plus en citoyens américains qu'en exilés cubains. Ce n'est certes pas le cas de ceux qui ont de la famille proche à Cuba.

L'effet des nouvelles sanctions contre Cuba risque d'être limité. *« De nouveaux circuits vont se créer, par le Mexique ou Saint-Domingue. Ca coûtera plus cher, ça prendra plus de temps, et, paradoxalement, ça fera gagner de l'argent au gouvernement cubain, dont la compagnie aérienne couvre ces destinations »*, estime Francisco Aruca, qui dirige Marazul Charters, l'une des agences assurant les liaisons avec l'île.

« La principale, pour ne pas dire la seule aspiration de 95 % des Cubains, ce n'est pas de faire la révolution mais de venir aux Etats-Unis. Je vois mal ce que peut faire le gouvernement américain pour changer cette réalité », explique Arturo Villar, un consultant cubano-américain qui se rend régulièrement dans l'île. *« Tout le problème pour Clinton est de déterminer ce qu'il veut obtenir : renverser Castro ou chercher une solution pacifique à la crise cubaine »*.

JEAN-MICHEL CAROIT

La « solidarité » de l'Espagne ne s'est jamais démentie

MADRID
de notre correspondante

Cuba n'est pas vue ici comme une simple île caraïbe où l'on parle espagnol. C'est un peu de son âme. Et, depuis deux semaines, nombreux sont les habitants de la Péninsule qui suivent avec émotion l'évolution de la situation à La Havane. L'Espagne a vécu sa dernière guerre coloniale à Cuba, contre les Etats-Unis, qui décidèrent en 1898, après un incident maritime, de « libérer » l'île si proche de leur côtes.

« Notre coopération avec le peuple de Cuba continue », a déclaré, lundi 22 août, le vice-président du gouvernement espagnol, Narcis Serra, depuis Palma de Majorque, où il venait de s'entretenir avec le roi Juan Carlos. *« Nous avons toujours estimé qu'un isolement, un embargo ou un blocus n'aiderait pas à une transition pacifique »*, a-t-il ajouté. Roberto Robaina, ministre cubain des affaires étrangères, est attendu à Madrid les 7 et 8 septembre où il devrait rencontrer le premier ministre Felipe Gonzalez.

Au-delà des liens créés par cinq cents années de présence hispanique à Cuba, par-delà l'importance d'une forte communauté d'émigrés espagnols dans l'île, parmi lesquels les Galiciens sont les plus nombreux, l'Espagne a toujours eu des relations d'un type particulier avec Fidel Castro. Même lorsque le Lider maximo cherchait à exporter sa révolution, sur le continent latino-américain en particulier, le général Franco – galicien comme les ancêtres de Fidel Castro – avait maintenu son refus d'un embargo contre Cuba.

En instituant en 1991 les sommets de la communauté ibéro-américaine, le gouvernement de M. Gonzalez avait espéré, comme le roi Juan Carlos, convaincre le président cubain de démocratiser son régime. Chaque fois que le Lider maximo a invoqué l'embargo américain contre son île, en vigueur depuis 1960, pour réclamer une aide financière, les dirigeants espagnols lui ont expliqué que le développement économique de l'île était indissociable du respect des droits de l'homme et d'un processus de libéralisation sur tous les fronts.

En août 1993, l'ancien ministre espagnol de l'économie et des finances, Carlos Solchaga, s'est rendu à La Havane pour exposer à Fidel Castro les grandes lignes d'une réforme économique. Ces propositions ont fait l'objet d'un rapport, publié au printemps, qui préconisait l'abandon, à grande vitesse, du système d'économie planifiée.

Les experts de Madrid sont aujourd'hui déçus. Mais l'Espagne reste l'un des principaux partenaires de Cuba. Elle a importé l'an dernier des produits d'une valeur de 400 millions de francs. Ses exportations vers La Havane se sont élevées à environ 10 milliards de francs. Les entreprises espagnoles continuent d'y investir dans le tourisme. L'Espagne est également engagée dans la reconstruction du centre historique de La Havane, déclaré *« patrimoine de l'humanité »* par l'UNESCO. Enfin, comme la France, Madrid accorde une importante aide humanitaire. *(Interim.)*

Les rives de l'enfer

Des cadavres gonflés et bleuis s'échouent sur les plages de l'est de La Havane

LA HAVANE
du correspondant d'El Pais à Cuba

La côte autour de La Havane commence à ressembler à l'enfer. De nouveaux cadavres gonflés et bleuis s'échouent sur les plages et les récifs de Cojimar, Alamar, Tarara et autres localités, tandis que monte encore la « fièvre des *balsas* » (radeaux). Désormais, par milliers, les Cubains se lancent à la mer, chaque jour, en quête d'une vie nouvelle. Ou de l'horreur. L'hystérie et le désespoir règnent. L'angoisse et la douleur aussi.

Le cadavre d'un noyé est une vision que l'on n'efface pas facilement de son esprit. S'il a passé beaucoup de temps à la mer, sa peau est marquée de taches bleuâtres, comme sur le corps de ce jeune homme qui s'est échoué mardi près de la « plage des Russes », dans le quartier ouvrier d'Alamar. Entre lundi 22 et mardi 23 août, une dizaine d'autres noyés se sont échoués sur la côte à l'est de La Havane. Au village de pêcheurs de Cojimar, des riverains se souviennent avec horreur avoir retrouvé le corps d'une enfant d'un an.

Alberto Casal Lobaina, soixante-cinq ans, dit avoir vu des poissons s'attaquer à des cadavres (...) *« Ceux-là ont eu de la chance : le requin ne s'intéresse pas aux noyés (...),* [il] *dévore les mourants et ceux qui sont en vie »*. Alberto vit dans le quartier de La Vibora, à 20 kilomètres de Cojimar. Tous les jours, depuis une semaine, il se rend au parc Hemingway ou sur la jetée du village. *« Je partirai en barque, mais pas sur un radeau, parce que c'est une folie. Sur ces engins, il y a 99 % de chances pour que l'on arrive jamais »*.

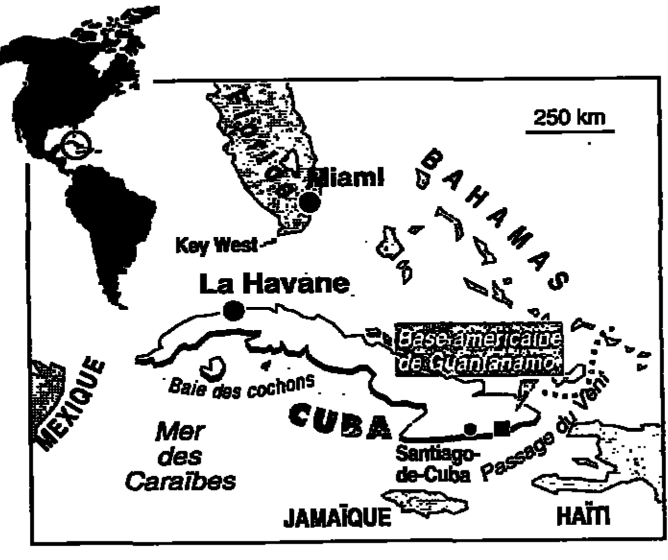
Alberto a été à deux doigts de réussir à s'enfuir lorsqu'un bateau, en provenance de Miami, est venu à Cojimar pour prendre une famille qui attendait sur le rivage. Il a demandé au patron du yacht de l'embarquer et lui a dit qu'il avait toute sa famille en Floride. Mais le propriétaire lui a répondu qu'il le prendrait seulement s'il pouvait montrer l'adresse de ses parents. Alberto ne l'avait pas sur lui. Impuissant, il a vu un homme de vingt-cinq ans abandonner sa moto, sortir une adresse et monter à bord. Alors, il a pris la moto pour essayer d'en *« tirer quelque chose. Mais quelqu'un de plus costaud me l'a volée »*... Depuis, Alberto porte toujours sur lui l'adresse de ses frères à Miami. Peu lui importe que les Américains l'enferment dans un camp de réfugiés à la base de Guantanamo, il affirme que là-bas, il ne manquera de rien. *« Ce que je veux, c'est vivre tranquillement ma vieillesse. C'est difficile de se lever le matin sans un peu de café et de pain pour déjeuner. Je sais que, là-bas, je ne manquerai ni de nourriture, ni de vêtements, ni de chaussures. »* Les gens qui sont revenus, pendant les dernières journées de gros temps, racontent, comme Gabriel Limonta, des histoires hallucinantes. Son embarcation a failli sombrer, une chambre à air avait crevé. Il a eu la chance d'être ramené par le courant jusqu'à la jetée de La Havane (...) Comme la plupart de ceux qui ont échoué, il essaiera à nouveau de s'enfuir, mais cette fois, il partira *« sur une barque avec des armes. Oui, je partirai armé, avec des couteaux et des bâtons, parce qu'ici les gens sont désespérés et ils sont capables de vous aborder, de vous jeter à la mer et de vous abandonner là pour prendre votre radeau si le leur est en mauvais état. »*.

MAURICIO VICENT

A nos lecteurs

Le Monde publie désormais des articles traduits des trois journaux européens *(El Pais, La Repubblica, The Independent)* auxquels il est associé dans la société ENA (European Newspaper Associated). De même, ces trois quotidiens font paraître régulièrement des articles publiés par *le Monde* selon le principe d'échanges mutuels.

Guantanamo concession « perpétuelle » aux Américains



Guantanamo, où sont désormais envoyés les réfugiés cubains, a été et demeure la seule base navale américaine en territoire communiste. Elle a été cédee aux Etats-Unis par un traité de 1903. Cinq ans plus tôt, suite au bombardement d'un de leurs vaisseaux dans le port de La Havane, les Etats-Unis avaient déclaré la guerre à l'Espagne, puissance tutélaire de Cuba, et avaient envahi l'île. Cuba a formellement obtenu son indépendance en 1902, mais est restée un protectorat américain jusqu'en 1934. Un nouveau traité a alors octroyé à Washington une concession perpétuelle sur la base. Elle ne peut être annulée que par consentement mutuel ou par le retrait unilatéral des Américains.

Le régime castriste a réclamé maintes fois que les Etats-Unis abandonnent Guantanamo, considérée comme un vestige de l'« impérialisme yankee » sur le sol national. Ses troupes n'ont cependant jamais tenté d'action de force, se bornant à exercer des pressions à ses abords en se rapprochant, par exemple, de son périmètre.

Située à l'extrémité sud-est de l'île, elle occupe un terrain de quelque 100 kilomètres carrés et abrite environ 2 500 militaires. L'enclave vit en circuit fermé. Elle possède une usine de dessalement de l'eau et son ravitaillement est assuré par des barges arrivant de Jacksonville (Floride). La base constituait jusqu'à présent le principal centre d'accueil des réfugiés haïtiens interceptés en mer par les garde-côtes. Quelque 14 700 d'entre eux se trouvent à présent à Guantanamo.

AMÉRIQUES

ARGENTINE

La nouvelle Constitution permet au président Menem de briguer un nouveau mandat

Le président argentin Carlos Menem est autorisé par la nouvelle Constitution à briguer un second mandat. L'entrée en vigueur, mercredi 24 août, de la nouvelle Charte a suscité une vive réaction de la Grande-Bretagne, du fait qu'elle réaffirme la souveraineté argentine sur les Malouines.

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

La nouvelle Constitution argentine a été adoptée, lundi 22 août, à l'unanimité des 230 membres de l'Assemblée constituante réunis dans la ville de Santa-Fé, après trois mois de sessions houleuses. La précédente Charte remontait à 1853. Les deux grands ennemis, le Parti justicialiste (péroniste) de Carlos Menem et l'Union civique radicale (UCR) de Raul Alfonsin, avaient préparé le terrain en signant, en novembre, un accord, le « pacte d'Olivos », par lequel ils s'accordaient sur des concessions réciproques.

La disposition de la nouvelle Charte, dont l'effet sera le plus lourd de conséquences politiques à court terme, est celle qui permet au chef de l'Etat d'être élu pour un second mandat : Carlos Menem, en fonctions depuis 1989, ne devrait pas manquer d'en faire usage. Mais la durée du mandat présidentiel sera réduite de six à quatre ans. De surcroît, le chef de l'Etat sera désormais élu au suffrage universel direct et non plus par un collège. Le scrutin sera à deux tours. Pour qu'un candidat soit élu au premier tour, il lui faudra réunir plus de 45 % des voix, ou au moins 40 % avec 10 % d'avance au minimum sur son concurrent le plus proche ; faute de quoi, il sera indispensable de recourir à un second tour.

Si le président Menem a ainsi gagné de pouvoir briguer un second mandat, M. Alfonsin – et avec lui l'opposition – a réussi à obtenir une atténuation du caractère présidentialiste du système. C'est ainsi qu'un poste de « chef de cabinet », une sorte de premier ministre, a été créé par la Charte.

Par ailleurs, les juges, souvent tenus pour corrompus, seront désignés par un conseil supérieur de la magistrature. Les candidatures des membres de la Cour suprême devront être approuvées par la majorité des sénateurs. Le maire de Buenos-Aires, ville qui abrite près du tiers de la population du pays, sera élu, et non plus désigné par le chef de l'Etat.

Les citoyens ont acquis des droits, avec l'introduction dans le texte fondamental de neuf traités internationaux garantissant les droits de l'homme, et de clauses visant à protéger l'environnement. Pour la première fois aussi, les minorités indigènes ont vu leurs droits reconnus et garantis.

Le dossier qui a provoqué les débats les plus passionnés a été celui de l'avortement. Malgré l'insistance du président Menem et les pressions de la très puissante Eglise catholique, la Constituante a refusé d'inclure une clause condamnant l'avortement, ce qui a conduit des ecclésiastiques à déclarer que *« Dieu est absent »* de la nouvelle Constitution argentine.

Au nombre des articles figure, enfin, la réaffirmation de la souveraineté argentine sur les Malouines, sujet brûlant s'il en est puiqu'il avait provoqué en 1982 une guerre avec la Grande-Bretagne. Londres a réagi en décidant de porter à 200 milles (370 km) la zone de pêche exclusive au large des îles.

CHRISTINE LEGRAND

PROCHE-ORIENT

Avec la publication d'une pétition de membres du Conseil national palestinien

Controverse au sein de l'OLP sur l'amendement de la Charte

Alors que Palestiniens et Israéliens s'apprêtaient à conclure, mercredi 24 août au Caire, un accord sur le transfert des pouvoirs civils en Cisjordanie à l'Autorité palestinienne, une vive controverse s'est engagée au sein de l'OLP de même qu'entre cette dernière et Israël à propos de l'amendement prévu de la Charte de la centrale palestinienne, pour y supprimer les négations de l'existence de l'Etat juif.

Mardi, dans une pétition rendue publique à Amman, 171 des 500 membres du Conseil national palestinien (CNP-Parlement en exil) – selon Reuter (82 selon l'AFP) – ont annoncé qu'ils refusaient par avance une réunion du CNP *« sous la protection de l'occupant israélien »*. Les signataires, dont les chefs des Fronts populaire et démocratique pour la libération de la Palestine, Georges Habache et Nayef Hawatmeh, ainsi que deux membres du comité central du Fatah, Hani El Hassan et Abbas Zaki, considèrent comme *« nuls et illégaux »* les accords conclus entre l'OLP et Israël.

Le CNP est la seule instance de l'OLP habilitée à se prononcer sur la Charte, dont les articles 15 et 22 réclament *« l'élimination de la présence sioniste et impérialiste »* en Palestine et dont l'article 19 dispose que le partage de la Palestine en 1947 par l'ONU est *« illégal »*. Toute modification exige une majorité des deux-tiers de tous les membres du CNP.

Dans une lettre au premier ministre israélien Itzhak Rabin, le 9 septembre 1993 – c'est-à-dire quatre jours avant la signature à Washington de la Déclaration de principes israélo-palestinienne –, le chef de l'OLP, Yasser Arafat, s'était engagé à soumettre au CNP *« pour approbation, les changements nécessaires dans la Charte palestinienne »* afin que ne soit plus dénié à Israël le droit à l'existence. Cette promesse a été réitérée le 4 mai dernier, lors de la signature au Caire de l'accord sur l'entrée en vigueur de l'autonomie palestinienne, puis renouvelée une troisième fois, dans une déclaration commune palestino-israélienne, à l'occasion d'une rencontre le 7 juillet à Paris de MM. Rabin et Arafat *(le Monde* du 9 juillet*)*.

Dimanche dernier, lors de sa première visite dans le territoire autonome palestinien de Gaza, le chef de la diplomatie israélienne Shimon Pérès, avait déclaré que l'Etat juif – qui garde la haute main sur le droit d'entrée des Palestiniens dans les territoires autonomes – autoriserait la venue à Gaza de tous les membres du CNP pour amender la Charte *(le Monde* daté 21-22 août*)*.

Cela avait provoqué une réaction négative d'un membre du comité central du Fatah, Abou Nizar, qui avait affirmé à Tunis qu'il fallait qu'Israël reconnaisse *« un Etat palestinien »* avant que la Charte soit amendée. Ces propos furent aussitôt démentis par Fayçal Husseini, principal représentant du Fatah en Cisjordanie, et Nabil Chaath, chef des négociateurs palestiniens.

M. Husseini a néanmoins lié mardi l'amendement de la Charte à la libération de tous les prisonniers palestiniens détenus en Israël, qui sont près de 6 000 aujourd'hui après que l'Etat juif en eut relaxé 4 000. Dans la mesure où *« un tiers des membres du CNP »* s'y opposent, l'amendement de la Charte ne pourra se faire qu'après les élections en Cisjordanie et à Gaza – en principe prévues pour décembre –, a ajouté M. Husseini. Ce scrutin devrait en effet entraîner l'entrée au CNP de *« 180 délégués qui feront pencher la balance »* en faveur d'un changement, a-t-il expliqué.

L'engagement pris par M. Arafat auprès d'Israël pour la modification de la Charte ne prévoyait, il est vrai, aucun délai précis. Israël veut que cela se fasse le plus rapidement possible.

M. Na

Quatre officiers palestiniens accusés de torture. – Quatre officiers palestiniens ont été accusés d'être impliqués dans la mort sous la torture d'un prisonnier, a affirmé, mardi 23 août, le procureur général de l'Autorité palestinienne dans la bande de Gaza. Les quatre hommes, qui sont accusés d'avoir provoqué la mort, début juillet, de Farid Hachem Jarbou, vingt-huit ans, encourent une peine de prison à perpétuité. Ils comparaîtront début septembre devant un tribunal civil. – *(AFP.)*

ÉGYPTE

Les islamistes tentent de s'opposer à la tenue de la conférence de l'ONU sur la population

LE CAIRE

de notre correspondant

Un groupe d'avocats islamistes a intenté, mardi 23 août, un procès devant la cour administrative égyptienne pour obtenir l'annulation de la conférence de l'ONU sur le développement et la population, prévue au Caire du 5 au 13 septembre.

Les avocats estiment que le texte préparatoire de la conférence est contraire à la charia (loi islamique) car il préconise notamment *« la libéralisation de l'avortement et le libertinage »*. Ce procès est le dernier épisode de l'épreuve de force à laquelle se livrent islamistes et gouvernement, depuis l'arrêt de la vague d'attentats extrémistes musulmans, il y a près de quatre mois. Dès le 19 juillet, Moustafa Machhour, éminence grise de la confrérie des Frères musulmans, dénonçait l'organisation de cette conférence et invitait l'université El Azhar, la plus haute institution islamique d'Egypte, à s'élever contre ce que certains islamistes surnomment *« la conférence de Satan »*. Il y a une dizaine de jours, le centre de recherches islamiques d'El Azhar a publié un communiqué, appelant à une révision du document préparatoire. Il réclamait notamment la suppression de tout ce qui est contraire à la charia.

Dans la foulée, la presse islamiste dénonçait ce qu'elle qualifiait de *« tentatives européennes et américaines pour exterminer les musulmans par le contrôle des naissances »*. *« Outre le libertinage et l'avortement, l'objectif est d'exterminer les peuples opprimés, dont les musulmans, mais sans verser de sang »*, écrivait notamment le journaliste Adel Hussein dans le bihebdomadaire islamiste *El Chaab*.

Cette levée de boucliers a forcé le gouvernement égyptien, président Moubarak en tête, à se placer sur la défensive, en affirmant que les recommandations de la conférence n'avaient aucun caractère obligatoire. Cette attitude a été décriée par les intellectuels, qui estiment que l'Etat ne doit pas se laisser dominer par les institutions religieuses. Certains sont même allés jusqu'à accuser l'université El Azhar d'être devenu l'alliée des Frères musulmans, voire de prendre ses ordres de la confrérie.

Discrètement soutenus par les autorités, qui leur ont ouvert les pages des journaux officieux, les musulmans modernistes ont appelé à la rescousse le grand mufti, Cheikh Mohammad Sayed Tantaoui, connu pour son libéralisme. Ce dernier a donné sa bénédiction à la conférence, dans un article publié lundi par le quotidien El Ahram. Contrairement à l'Azhar, le grand mufti s'était déjà prononcé par le passé pour l'avortement en cas de viol ou de malformation du fœtus.

Quoi qu'il en soit, le procès intenté par les islamistes ne risque pas d'empêcher la tenue de la conférence. Même si le tribunal leur donne raison, le gouvernement pourra toujours faire appel et, d'ici là, la conférence se sera terminée. Le gouvernement compte sur cette conférence, qui rassemblera plusieurs milliers de personnes et recevra une large couverture médiatique, pour relancer le tourisme dans la vallée du Nil.

ALEXANDRE BUCCIANTI

SYRIE : élections législatives. – Plus de sept millions de Syriens étaient appelés à se rendre aux urnes, mercredi 24 et jeudi 25 août, afin d'élire un nouveau Conseil du peuple (Parlement). Dans la chambre sortante, une écrasante majorité était acquise au parti Baas, au pouvoir depuis quarante et un ans. En principe, 7 266 candidats se disputent les 250 sièges du Parlement, mais des retraits de dernière minute étaient attendus. – *(AFP.)*

EUROPE

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Nouvelles pressions en faveur du contrôle de la frontière serbo-bosniaque

La France et l'Allemagne ont appelé, mardi 23 août, le président serbe, Slobodan Milosevic, à *« mettre ses actes en conformité avec ses engagements en acceptant un contrôle international effectif aux frontières avec la Bosnie-Herzégovine »*. Cet appel, lancé au cours d'une rencontre entre les ministres des affaires étrangères français, Alain Juppé, et allemand, Klaus Kinkel, qui s'est tenue à Bordeaux, demande également aux Serbes de Bosnie de *« ne pas prendre la lourde responsabilité de relancer la guerre en rejetant le plan de paix »*. Le leader serbe bosniaque, Radovan Karadzic, a toutefois estimé, mardi, que le référendum des 27 et 28 août, se traduirait par un rejet massif du plan de paix international pour la Bosnie.

De plus, les Etats-Unis ont déclaré, mardi, espérer que le chef de la diplomatie russe, Andreï Kozyrev, qui devrait se rendre en fin de semaine à Belgrade, réussisse à convaincre M. Milosevic d'accepter le déploiement d'observateurs internationaux à la frontière avec la Bosnie. Moscou, qui fait campagne depuis longtemps pour une levée des sanctions contre Belgrade, estime que la communauté internationale doit répondre par *« un soutien actif et pratique »* à l'*« attitude positive »* de la direction serbe qui prétend avoir rompu avec les Serbes de Bosnie. Toutefois, le blocus imposé depuis le 4 août dernier par Belgrade aux Serbes bosniaques ne semble guère efficace. Selon des journalistes sur place, de nombreuses marchandises et notamment l'essence parviennent toujours à franchir la frontière.

Enfin, un convoi de 250 « casques bleus » français, bloqué depuis lundi soir en territoire croate sous contrôle des indépendantistes serbes par des réfugiés de l'enclave musulmane de Bihac (nord-ouest de la Bosnie), était toujours paralysé, mardi soir. Les réfugiés qui refusent de regagner leurs foyers après la victoire de l'armée gouvernementale bosniaque sur les forces du rebelle Fikret Abdic exigent de pouvoir transiter par la Croatie, qui leur interdit l'accès à son territoire. – *(AFP, Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE

Les mésaventures téléphoniques de Diana

LONDRES

correspondance

« Se retirer de toute vie publique », c'était le souhait de la princesse de Galles : elle l'avait annoncé en décembre 1993, à la suite de sa séparation, un an auparavant, d'avec le prince Charles et du harcèlement médiatique dont elle était l'objet. Ce vœu n'a été qu'en partie exaucé. Il y eut d'abord l'affaire des photos publiées par le *Daily Mirror*, prises à son insu, et la montrant en train de faire du body-building. Ensuite, vinrent les révélations à la télévision du prince Charles sur ses aventures extraconjugales. Et voici qu'aujourd'hui, Lady Di est accusée d'être l'auteur de coups de téléphone anonymes adressés à Oliver Hoare, un ami de son mari. *« Diana craquerait-elle nerveusement ? »* s'interroge la presse.

Il est véritablement charmant, gentil, discret et bel homme... A tous ces mérites, Oliver Hoare, quarante-huit ans, négociant en art de l'islam, marié à une belle et riche aristocrate d'origine française, père de deux enfants, ajoute une éducation au collège d'Eton – un établissement prestigieux – et une amitié de longue date avec le prince Charles. Mais, inquiété par une série de coups de téléphone qu'il recevait à son domicile depuis septembre 1992, et particulièrement lors de l'été 1993, M. Hoare a déposé plainte auprès de la police en octobre 1993. Scotland Yard, qui a pris l'affaire au sérieux en raison des liens commerciaux entre le marchant d'art et la famille royale saoudienne, a chargé British Telecom de mener une enquête.

« On essaie de me détruire »

A la suite d'une fuite, l'hebdomadaire à sensations *News of the World* a publié les conclusions de la traque dans son édition du 21 août : ces coups de fil provenaient bien des appartements privés du palais de Kensington, où réside Diana, de son téléphone cellulaire, de cabines téléphoniques voisines et du domicile de sa sœur Sarah. Selon la rumeur, un membre du gouvernement, proche de la famille royale, serait alors intervenu en coulisses pour convaincre Oliver Hoare de retirer sa plainte. Il s'agirait de Nicolas Soames, secrétaire d'Etat à la défense et ex-écuyer du prince Charles. Prévenue de la publication imminente des conclusions de l'enquête de British Telecom par la presse, Diana, prise de panique, est sortie de sa semi-retraite pour rencontrer un journaliste du *Daily Mail « qu'elle connaissait de longue date »*. *« Qu'ai-je fait pour mériter un tel traitement ? On essaie de me détruire. Cette histoire a été inventée de toutes pièces »*, a-t-elle déclaré, démentant non seulement les faits qui lui sont reprochés, mais aussi avoir eu une liaison avec Oliver Hoare.

Ces récentes révélations sur la manière dont Lady Di a usé de la presse ne manqueront pas d'affaiblir les partisans de la mise au pas des médias qui souhaitent protéger tout un chacun de leurs excès. Le 23 août, un porte-parole du ministère du patrimoine national a fait savoir que le prochain discours du trône, prononcé à l'automne par la reine, ne comportera pas de projet de législation sur le respect de la vie privée. Comme on le voit, la « saga Diana », qui fait le miel et le profit des journaux populaires, va pouvoir continuer comme si de rien n'était.

MARC ROCHE

REPÈRES

ALLEMAGNE

Le ministre de l'intérieur s'inquiète du glissement vers « l'extrémisme » des Républicains

Le ministre allemand de l'intérieur, Manfred Kanther, a dénoncé, mardi 23 août, *« un nouveau glissement »* vers l'extrémisme du parti des Républicains, qui a amorcé lundi un rapprochement avec l'Union du peuple allemand (DVU), considéré officiellement comme nettement plus à droite. M. Kanther a demandé aux renseignements généraux *« d'observer scrupuleusement l'éventuelle alliance politique des deux partis, afin de déterminer s'il convient de classer les républicains* [mouvement animé par l'ancien Waffen SS Franz Schönhuber] *dans la catégorie des extrémistes »*. – *(AFP.)*

JORDANIE

Assouplissement de l'inspection des navires se rendant à Akaba

La marine américaine va suspendre pour un mois l'inspection en mer des navires se dirigeant vers le port d'Akaba (sur la mer Rouge) ou en venant, a annoncé, mardi 23 août, le département de la défense à Washington.

La Jordanie avait demandé que les inspections se fassent à quai, à Akaba, afin de faciliter la navigation et d'alléger les pertes subies par la Jordanie du fait de ces inspections. Les alliés de la guerre du Golfe soupçonnaient le port de servir de débouché à l'Irak. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Angola : insouciance en état de siège

Encerclée par les rebelles de l'UNITA, Saurimo, ville du diamant, semble ignorer la guerre et l'afflux de milliers de réfugiés

SAURIMO

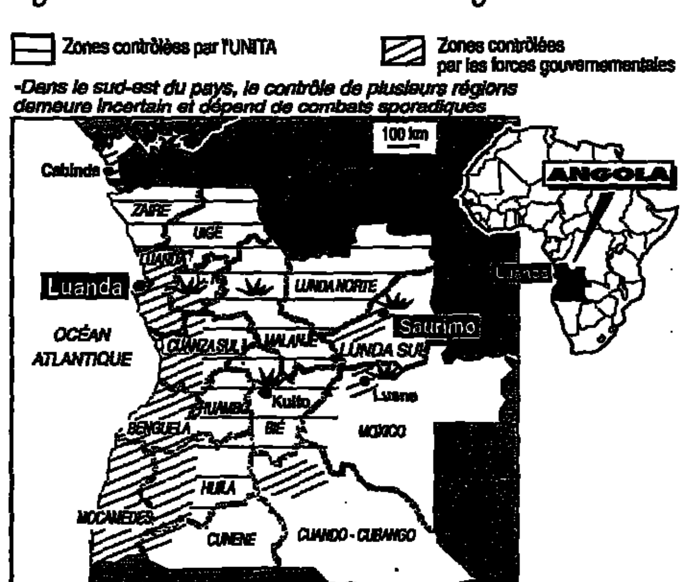
de notre envoyé spécial

Du temps de sa splendeur sous l'occupation portugaise, Saurimo, capitale de la province de Lunda-Sul, était surnommée *« la princesse de l'Est »*. Aujourd'hui, la princesse est fanée. La ville n'est plus qu'une cité sale et délabrée, submergée par des dizaines de milliers de paysans réfugiés, où seuls surnagent des trafiquants de toutes nationalités. Chef-lieu d'une sorte de Far-West africain où la fièvre du diamant, principale richesse de la région, aurait remplacé celle de l'or.

Comme plusieurs autres villes angolaises, Saurimo est assiégée depuis plusieurs mois par les troupes rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) de Jonas Savimbi. Un siège mené de loin, avec des assaillants déployés à plus de 50 kilomètres, ce qui permet aux gouvernementaux de garder le contrôle de l'aéroport par où arrivent vivres et combattants.

Saurimo est apparemment en paix mais porte douloureusement la trace des combats environnants qui ont poussé les paysans, chassés par la bataille, à envahir la ville. Au fil des mois, la cité, qui compte en temps normal trente-cinq mille habitants, a vu sa population exploser. Les premiers arrivants ont trouvé refuge dans leur famille ; les suivants ont occupé les maisons désertées par ceux qui ont préféré fuir à Luanda ; la dernière vague, enfin, n'a eu d'autre choix que de dresser des campements précaires, maisons d'argile rouge et de paille grise recouvertes de tôle ondulée où l'on s'entasse à dix dans un espace guère plus vaste qu'une cellule de prison.

Cent mille ? Cent cinquante mille ? Personne ne sait combien ils sont, et surtout pas les autorités dont les plus hauts représentants affrontent les difficultés en se consacrant aux affaires. Lorsqu'il y a six mois les troupes de l'UNITA ont avancé, Itala Samuimba, comme tous les habitants de son village, Mnakibundu, a fui à Saurimo, persuadé qu'il y allait de sa vie. Le campement poussiéreux où il a échoué, espérant Dieu sait quel miracle, est adossé à un cimetière de voitures.



Entouré de ses six enfants quasi nus, il passe le temps, squelettique et harassé, à construire d'autres cahutes et à faire un peu de charbon de bois. Comme tous ses compagnons d'infortune, il ne mange que grâce à l'aide du Programme alimentaire mondial (PAM), une agence des Nations unies qui tente de pallier les carences de l'administration.

Autre camp, même paysage, mêmes raisons de fuir, même sentiment d'être tombé dans un trou dont on ne ressort plus. Les réfugiés sont ici de Mukonda, à 45 kilomètres de Saurimo. Un cadre politique, formé à l'ancienne, parle en leur nom. Il y a vingt ans, il a fait un bref séjour de formation en Bulgarie. Lorsqu'il apprend que ce pays a changé de régime politique, il sourit, gêné, comme s'il venait d'entendre une obscénité.

Les affaires continuent

Des milliers de ses compagnons sont entassés dans tous les campements des alentours ; des milliers d'autres occupent tout ce qui, en ville, peut servir d'abri, y compris les immeubles jamais terminés de *« l'aide internationaliste »*. Là on dort à même le ciment, dans l'odeur mêlée des ordures ménagères et de l'urine, en attendant la distribution de nourriture du PAM.

Pourtant, la vie à Saurimo peut aussi être moins rude, comme en témoignent les bars et boîtes de nuit qui longent la principale artère de la ville. Dans une cité où rien n'a été construit depuis des années, un nouveau supermarché vient d'ouvrir ses portes, bâti en un temps record. Parvenu à Saurimo par de mystérieuses voies, tout, ici, est à portée de la main – café et confiture du Brésil, bière et conserves d'Afrique du Sud, ustensiles électriques du Chili –, à des prix astronomiques que n'osent imaginer les enfants qui, yeux écarquillés et ventres ballonnés, écrasent leur visage sur la vitrine du magasin. Jamais, sans doute, ils n'ont vu pareilles richesses. Nonchalants, des gardes de sécurité en uniforme interdisent l'entrée du temple aux importuns, ne laissant le passage qu'aux représentants de la haute administration, aux officiers de l'armée, aux mercenaires sud-africains qui combattent aux côtés des forces gouvernementales ou aux trafiquants de diamant qui pullulent dans la région.

Car, malgré la guerre, les affaires continuent. Il y a encore quelques années, le gouvernement de Luanda avait la haute main sur la production et la commercialisation des pierres précieuses, interdisant à tout étranger l'approche du juteux négoce. Mais depuis l'UNITA a conquis la majorité des zones diamantifères et Luanda est bien en peine d'imposer sa volonté dans celles qui demeurent sous son contrôle. Accourus de toute l'Afrique, les trafiquants profitent amplement de son impuissance, achetant et revendant à leur avantage les pierres qu'extraient péniblement les *garimpeiros*, ces forçats du diamant bien incapables de dominer les règles d'un marché obscur.

Venu du Sénégal, Amadou Dia est arrivé à Saurimo il y a environ neuf mois. Sentimental à l'égard du Français de passage, il exhibe fièrement un permis de séjour acquis dans des conditions douteuses et, à peine plus discrètement, sort de ses poches les billets de 100 dollars nécessaires à son commerce. Son « bureau » est dans une arrière-cour ombragée, étroit appentis où sont entassés boîtes de conserves, outils et matériels divers, y compris une balance de précision pour peser les pierres. Bientôt, un homme vient lui proposer une affaire. Gestes rapides pour examiner les diamants bruts rassemblés dans une petite pochette de papier, comme on le ferait à Anvers ou à New-York. Le marché ne se fera pas. *« Trop cher,* argumente Amadou, *personne ne les lui achètera à ce prix. Il reviendra. »*

Comme tous ses « collègues » diamantaires, Amadou se soucie comme d'une guigne de la guerre qui continue, des paysans qui affluent chaque jour plus nombreux dans la ville, des enfants qui errent à la recherche d'un peu de nourriture, du canon qui, parfois, tonne au loin. Le pays sombre dans l'anarchie et, à Saurimo, les avions déversent sur le tarmac des soldats de plus en plus nombreux. Pour la énième offensive.

GEORGES MARION

Les pourparlers de paix de nouveau au point mort

Butant maintenant sur la définition du mandat de la mission des Nations unies de vérification et de surveillance (UNAVEM II), les négociations de paix piétinent une nouvelle fois à Lusaka. Depuis une semaine, les responsables du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), au pouvoir, et de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), en rébellion armée, n'ont fait, en effet, que rédiger et échanger des notes sur la nature de ce mandat et n'ont pas encore abordé l'essentiel de leurs discussions : le partage du pouvoir.

Les combats se poursuivent. Selon l'UNITA, l'armée gouvernementale aurait ainsi lancé une offensive contre les positions rebelles dans l'enclave de Cabinda, faisant une centaine de morts. – *(AFP, Reuter.)*

RWANDA

Stabilisation de la situation à la frontière zaïroise

Le porte-parole du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Kris Janowski, a déclaré, mardi 23 août, que la vague de réfugiés rwandais venant de la « zone humanitaire sûre », créée début juillet par les troupes françaises, arrive à son terme. Il n'a toutefois pas été en mesure de préciser le nombre exact de Rwandais attendant encore de pénétrer au Zaïre. *« Entre 5 000 et 25 000 »*, s'est-il contenté de répondre. Plus de cent mille réfugiés sont d'ores et déjà installés au Zaïre, dans les camps de la région frontalière, près de Bukavu, alors que 80 000 se trouvent encore dans la ville même. Celle-ci, au bord de l'asphyxie, est jonchée d'immondices, ce qui fait craindre aux responsables des organisations humanitaires sur place la propagation de nouvelles maladies. – *(AFP.)*

Un pays « ruiné », une Eglise « effondrée »

Mgr Joseph Duval, archevêque de Rouen et président de la conférence des évêques de France, et Mgr Jacques David, évêque de La Rochelle et président du Conseil national de solidarité, sont rentrés, mardi 23 août, d'une visite de six jours au Rwanda.

Dans la chapelle des Pères Pallotins de Kigali, Mgr Duval et Mgr David ont vu, mêlés aux calices et aux ciboires, des ossements calcinés, séquelles d'un massacre de réfugiés tutsis par des miliciens hutus en avril dernier. *« Nous avons pensé à la prophétie d'Ezéchiel sur les ossements desséchés,* dit Mgr Duval : *« Je vais faire entrer en vous l'Esprit et vous vivrez »* (ch. 37). A la cathédrale de Nyundo, à l'ouest de la capitale rwandaise, où 400 personnes ont été fusillées, ils ont vu d'autres images d'une *« sauvagerie désespérante. » « L'armée et les milices savaient très bien que les Tutsis allaient se réfugier dans les églises »*, disent les deux évêques français. De lieux d'asile, les églises sont devenues des lieux d'« abattage ».

Ainsi, à Butaré, Kigali, Kabgaï, Gikongoro, dans les camps de réfugiés de Goma et Bukavu, les deux évêques français ont-ils tenté de mesurer l'ampleur de la tragédie du Rwanda, de soutenir les efforts du clergé, des instituts missionnaires, des organismes caritatifs. Un pays *« entièrement ruiné »*, une population qui se sent *« abandonnée »*, disent-ils, faisant la liste des besoins en eau, en électricité, en téléphone, en abris, en soins, surtout en informations « objectives ». *« Car la peur, fondée sur la rumeur, domine tout. La question cruciale aujourd'hui est bien de vaincre cette peur »*, estime le président des évêques de France.

La réinstallation des réfugiés au Rwanda est encore largement un vœu pieux. *« Dans les camps,* disent Mgr Duval et Mgr David, *les gens attendent des garanties. Le courant en faveur du retour n'est pas encore passé »*. S'ils se réjouissent de la mission remplie par l'armée française dans la zone « Turquoise » (ils ont rencontré le général Lafourcade avant son départ), ils s'inquiètent de la persistance des racines du conflit : le problème ethnique.

La responsabilité du clergé

Car c'est lui aussi qui a brouillé les cartes au sein d'une Église qui a sa part de responsabilités dans les origines du drame.

On a souvent présenté le Rwanda comme le pays le plus catholique d'Afrique et la tragédie actuelle comme un échec de l'évangélisation dans cette région. *« En fait, on a exagéré la réalité du catholicisme au Rwanda,* rectifie Mgr Duval. *On ne comptait pas plus d'un prêtre pour 20 000 habitants et la pratique de la messe du dimanche ne dépassait sans doute pas 15 %. » Il ne nie pas pour autant les liens privilégiés de la hiérarchie catholique rwandaise avec l'ancien pouvoir hutu, ni le militantisme de l'archevêque de Kigali (assassiné le 3 juin) dans l'ancien parti unique. Mais plus profondément, explique Mgr Duval, c'est l'incapacité de ces évêques et prêtres rwandais, au moins pour partie, à se définir autrement que par l'« allégeance »* à leur ethnie d'origine qui explique leur attitude passée et leur incapacité à prévenir le drame.

Cette Église du Rwanda a payé le prix fort : trois évêques sur neuf ont été assassinés, ainsi qu'une centaine de prêtres sur un total d'environ 700, et une centaine de religieux et de religieuses. Des missions ont été dévastées, pillées. Cette Église *« effondrée »*, encore divisée, est à reconstruire et le retour sur place des missionnaires étrangers est souhaité par les évêques français. En attendant, ce sont les secours d'urgence qu'il faut continuer d'acheminer et la délégation épiscopale, qui était conduite par le Secours catholique (1), a renouvelé son appel à la solidarité *« matérielle et spirituelle »* la plus large des Français.

H. T.

(1) Le Secours catholique (106, rue du Bac à Paris) représente en France la Caritas-Rwanda, qui, à la demande de l'UNICEF et du Haut Commissariat aux réfugiés, crée en particulier des camps destinés aux enfants abandonnés.

ALGÉRIE

Le FIS refuse de négocier « à l'intérieur de la prison »

Le Front islamique du salut (FIS) a répondu aux récentes ouvertures du président Liamine Zéroual en réclamant une nouvelle fois la libération de ses dirigeants emprisonnés comme préalable à tout dialogue.

« Le FIS n'a pas l'intention d'entamer des négociations de l'intérieur de la prison », a déclaré, mardi 23 août, à Bonn une source proche du mouvement. Selon cette source, le FIS demande que ses chefs soient libérés pour pouvoir se réunir librement avec tous les cadres du mouvement, *« ceux qui sont dans la clandestinité, ceux qui sont en exil, ceux de la branche politique et de la branche armée »*.

Appel du président Zéroual

Dimanche, le président Zéroual avait encouragé les dirigeants de cinq partis politiques favorables à une participation du FIS au dialogue avec le pouvoir à *« aller rencontrer les dirigeants de la formation dissoute en prison »* (*le Monde* du 24 août).

Cet appel du pied des autorités algériennes a reçu un accueil plutôt mitigé de la part des formations politiques de l'opposition. *« Il n'y a aucun intérêt à aller rencontrer les dirigeants du FIS en prison »*, estime le secrétaire général du FLN, Abdelhamid Mehri, dans un article publié mercredi par l'organe central de son parti, *El Moudjahid-Hebdo*. *« Nous avons l'impression que la nouvelle manche du dialogue ressemble, hélas, à celles qui l'ont précédée, et qu'elle conduira aux mêmes résultats si elle se poursuit dans la même direction »*, souligne M. Mehri. Le Front des forces socialistes (FFS) d'Aït Ahmed a maintenu lui aussi son refus de participer à la quatrième phase du dialogue. *« Nous sommes conscients qu'un accord hâtif et sans garanties sérieuses avec le pouvoir lui laisserait les mains libres pour négocier sur le dos des démocrates »*, a déclaré le secrétaire général par intérim du FFS, Saïd Khelil. Estimant qu'il est *« vain d'espérer un arrêt de l'activité des groupes armés* (islamistes) *sans satisfaction de leurs revendications »*, M. Khelil a souligné, lors d'une conférence de presse mardi à Alger, que pour son parti, *« participer au dialogue dans ces conditions est inacceptable »*.

Alors qu'une nouvelle rencontre devait réunir mercredi le pouvoir et les partis d'opposition, un professeur de sociologie a été assassiné, mardi, à son domicile, à Tizi-Ouzou, en Kabylie. Rabah Stambouli était connu pour ses positions et ses écrits en faveur d'un islam tolérant. Il avait été membre de l'ancien Conseil consultatif national (CCN) – sorte de mini-Parlement de soixante membres cooptés – et militait au sein du Mouvement pour la République (MPR), dirigé par Saïd Sadi. – *(AFP, Reuter.)*

La France réduit son « dispositif ». –Alain Juppé a déclaré, mercredi 24 août, que la France était *« en train de réduire »* son *« dispositif »* en Algérie, et que, par exemple, le lycée français d'Alger ne rouvrira pas au mois de septembre. Rappelant que *« c'est à l'Algérie de régler son problème »*, le ministre des affaires étrangères a assuré que la France n'a *« aucune responsabilité directe »* dans ce pays et n'a *« aucune volonté d'en prendre »*.

ASIE

PAKISTAN

Un ex-premier ministre déclare qu'Islamabad possède l'arme nucléaire

Le gouvernement pakistanais a catégoriquement démenti, mercredi 24 août, une déclaration de l'ex-premier ministre Nawaz Sharif selon qui le Pakistan possède la bombe atomique, indique l'AFP. Un porte-parole des affaires étrangères a réaffirmé la position d'Islamabad : le Pakistan a acquis une *« capacité nucléaire »*, mais il n'entend l'utiliser qu'à des *« fins pacifiques »*. *« Nous n'avons pas de bombes et nous n'avons pas l'intention d'en fabriquer »*, a dit le ministre des affaires étrangères, dans un entretien au quotidien *The Muslim*. Ahmed Assef Ali a ajouté que M. Sharif avait *« manqué de sens patriotique »* et se comportait comme *« un agent indien »*.

Premier ministre de 1990 à 1993, Nawaz Sharif avait déclaré mardi 24 que le Pakistan possède l'arme atomique et qu'une attaque de l'Inde pourrait entraîner *« un holocauste »*. *« Je confirme que nous possédons l'arme nucléaire »*, avait-il lancé lors d'un meeting à Neela Butt, au Cachemire pakistanais.

Soupçonné de longue date de nourrir des ambitions nucléaires – les Etats-Unis ont suspendu pour cela leur assistance militaire à Islamabad en 1990 –, le Pakistan est coutumier de ce genre de déclarations contradictoires. En 1993, l'ancien président Ghulam Ishaq Khan et l'ex-chef d'état-major Aslam Beg ont confirmé que leur pays avait acquis l'arme nucléaire dès 1987. Alors que le Pakistan a été récemment cité parmi les pays pouvant être impliqués dans un *« marché noir du nucléaire »* (*le Monde* du 20 août), les propos de M. Sharif ne contribuent pas à dissiper les soupçons qui pèsent sur Islamabad.

SOMALIE

La mort de « casques bleus » indiens remet en question l'avenir de l'ONUSOM

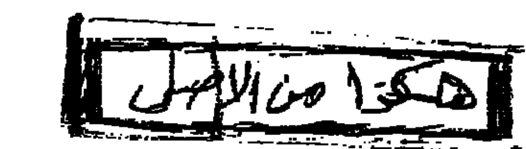
La mort de sept « casques bleus » indiens, tués lundi 22 août dans une embuscade tendue par des Somaliens (*le Monde* du 24 août), a relancé le débat sur le maintien de troupes étrangères dans un pays où aucune solution politique ne semble en vue. Si l'opposition indienne a immédiatement demandé le retrait des quelque 5 000 soldats indiens de la force de l'ONUSOM II, qui compte près de 19 000 hommes, le gouvernement de New-Delhi a, quant à lui, exprimé sa *« vive préoccupation »*.

La semaine dernière, le secrétaire général de l'ONU, Bouthros Bouthros-Ghali, s'était inquiété de l'insécurité et de l'absence de progrès dans le processus de réconciliation nationale, qui a peu de chances d'aboutir d'ici au mois de mars, date prévue pour mettre fin à la mission des Nations unies.

Les contingents indien et pakistanais sont les plus importants de l'ONUSOM II, force presque entièrement asiatique et africaine depuis que les pays occidentaux se sont retirés de Somalie, dans la foulée des Américains, en mars dernier.

Arrivés en Somalie en décembre 1992 pour venir en aide aux victimes d'une terrible famine aggravée par la guerre civile, les Américains sont partis détestés, et amers, après avoir combattu les Somaliens et perdu une vingtaine d'hommes.

Le dialogue entre factions somaliennes avait apparemment été remis sur les rails en mars, lorsque le général Aïdid et son principal rival, Ali Mahdi Mohamed, avaient signé à Nairobi un « accord de réconciliation nationale ». Mais de reports en annulations, le processus est en panne et rien ne semble avoir atténué les rivalités pour la conquête du pouvoir, laissé vacant par la chute du dictateur Syaad Barre, en janvier 1991. – *(AFP.)*



RWANDA

tuation à la frontière zaïr

ASIE

négocier la prison

LE 50e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE LA CAPITALE

POINT DE VUE

Libération ou suicide

Archevêque de Paris, le cardinal Lustiger présidera, jeudi 25 août à 11 heures, une célébration à la cathédrale Notre-Dame marquant le cinquantième anniversaire de la libération de Paris.

par le cardinal Jean-Marie Lustiger

UNE immense vague de liberté déferlait sur Paris, au rythme des cloches de toutes les églises. Elle recouvrait sur son passage toutes les épreuves subies, car l'honneur était rendu à notre nation et à nos âmes avec l'entrée dans Paris de la 2e DB. Aujourd'hui encore, nous éprouvons cette indicible joie, nous entendons ce cri de délivrance qui a jailli des pierres mêmes de la ville. Oui, c'était la Libération.

Ce mot était chargé de toutes nos espérances. Il y a cinquante ans, nous n'avons fait qu'en pressentir le sens et la portée. La liberté nous submergeait. La servitude était finie. Plutôt que de nous attarder à comprendre ce qui nous était arrivé, nous nous tournions vers l'avenir.

Cet avenir –, le voici maintenant derrière nous. Il n'est pas encore trop tard pour découvrir quelle libération nous avions espérée il y a cinquante ans. Il est juste temps, en ce 25 août 1994, de prendre la mesure de notre siècle, de voir notre tâche d'aujourd'hui et notre mission pour demain.

Nous avions perçu la première guerre mondiale comme une guerre traditionnelle européenne, et ce fut la Grande Guerre, la première des guerres industrielles. Nous avions compris la deuxième guerre mondiale comme une guerre des impérialismes nationaux, et ce fut la montée en puissance des guerres idéologiques, des partis armés nés dans le giron de la première guerre. Nous avions pensé que la libération de Paris et la paix de 1945 marquaient la fin de la seconde guerre mondiale, alors que la cessation des hostilités ne mettait pas fin aux guerres idéologiques. Nous avions pu imaginer, en 1989, que l'écroulement d'un grand système totalitaire signifiait la victoire de la démocratie et du droit des gens, et que la guerre était cette fois réellement finie.

La guerre des hommes contre les hommes

Nous n'avions pas encore reconnu le visage de notre « guerre de cent ans ». Comment déchiffrer, dans l'obscurité présente, les conflits qui sont devant nous ? Revenons à ce moment de vérité que fut ce 25 août 1944. Surgit à la mémoire le Magnificat clamé sous les voûtes de Notre-Dame qui saluait notre libération. Et c'est notre question : quelle libération ? En cet instant, nous avons vu comme en un éclair ce qui devait être notre tâche. Il fallait changer le cours de notre civilisation, en faire *« une civilisation de l'amour »*, comme elle sera désignée quelques années plus tard sous la plume des papes. Pour notre génération, aussi bien *« pour ceux qui croyaient au ciel »* que *« pour ceux qui n'y croyaient pas »*, l'espérance que le Magnificat exprimait devenait un projet. Il n'est pas déplacé d'inscrire en sa logique la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'Organisation des Nations unies, la reconnaissance d'un ordre juridique universel qui sanctionne les crimes contre l'humanité... En quelque sorte, nous espérions un renouvellement d'alliance, après l'anéantissement du déluge, l'arc-en-ciel de la paix véritable. Cependant, lorsqu'en août 1945 explosa la bombe d'Hiroshima, certains se sont demandé si notre libération ne tournait pas au suicide.

C'était encore et toujours la guerre, une guerre civile à la mesure de l'humanité entière. L'humanité a franchi en l'espace de ce siècle un seuil dans son développement physique, social, scientifique. Mais elle le paie d'un prix élevé. Jamais l'espérance des hommes de résoudre des problèmes, jusque-là insolubles, n'avait été aussi grande. Jamais la possibilité de s'entendre n'avait disposé d'autant de moyens de communication. Jamais les idéaux les plus généreux n'avaient été aussi répandus. Jamais les barrières n'avaient été aussi aisément surmontées, celles des langues, celles des cultures, celles des convictions. Jamais les brassages n'avaient été aussi puissants et aussi incessants.

Notre espoir de libération n'était donc pas une illusion. Mais il faut le dire aussitôt, jamais non plus les assises mêmes de la condition humaine n'ont été aussi fortement ébranlées par les hommes. En vérité, c'est encore et toujours la guerre, une guerre des hommes contre les hommes, la guerre des hommes contre eux-mêmes. Un déchirement de l'humanité.

Une « civilisation de l'amour»

Mettre fin à cette guerre commencée il y a un siècle dépasse les forces et l'intelligence de chacun et de tous. Il ne suffit plus de vaincre la force adverse pour la subordonner au droit. La force avoue son impuissance et sa faiblesse, comme nous l'avons vu et le voyons dans les conflits aux rebonds interminables : en Asie, dans les Balkans, en Afrique.

C'est une lutte de l'humanité contre l'humanité. Elle doit devenir une lutte de l'humanité pour l'humanité. Non plus suicide, mais libération. Il nous faut en découvrir les armes véritables. Même s'il n'est personne qui puisse prétendre énoncer la solution, il est nécessaire de désigner les moyens par lesquels les hommes pourront continuer d'espérer en l'humanité, de faire confiance aux autres hommes, leurs semblables. Quels sont ces moyens dignes de l'humanité ? Rompre l'enchaînement infernal du malheur et du meurtre qui ouvre l'histoire des hommes perdus, le meurtre d'Abel par Caïn, que nous rapporte l'Ecriture. Ecouter enfin la question posée par la voix de Dieu : *« Qu'as tu fait de ton frère ? »*.

Depuis le début de cette guerre mondiale de la civilisation contre elle-même, cette fin de millénaire offre, pour la première fois, à tous les hommes solidairement liés, dépendants les uns des *autres, un moment favorable où* les choix sont encore possibles. Seul le projet d'une civilisation de l'amour peut répondre au désir de paix de l'humanité entière.

Le temps est venu pour l'humanité d'une espérance à la mesure de l'humanité. Ce que nous avons entrevu il y a cinquante ans quand Paris se libérait n'est pas un rêve, l'avenir des hommes n'est pas un cauchemar. N'est-ce pas l'ambition héritée des siècles passés que d'éveiller le courage des hommes pour qu'ils découvrent dans leurs contradictions la libération et la paix qu'ils espèrent ? Personne ne peut esquiver cette question. Il nous faut pour y répondre *« marcher dans la vérité »*, puisque, nous dit l'Evangile, *« la Vérité vous rendra libres »*.

▶ Le cardinal Jean-Marie Lustiger est archevêque de Paris.

Paris-symbole

Suite de la première page

L'arrivée à marches forcées de la 2e DB, commandée par le général Leclerc, dont les hommes depuis quatre ans *« avaient représenté la France sur les champs de bataille »*, allait assurer la libération et éviter ainsi les *risques de représailles pour la* population et de destruction pour la ville. La victoire coûterait la vie à plus de 1 600 résistants et soldats de la France libre.

Cette semaine du 19 au 25 août 1944 a une importance essentielle dans l'histoire de Paris et dans celle de notre pays. Cette importance ne tient pas seulement à l'issue heureuse des combats qui se sont succédé dans la capitale. Ces événements, qui mettent un terme à la plus longue occupation étrangère subie en France depuis la guerre de Cent Ans, restent bien sûr un moment marquant de l'histoire de la Résistance. Mais, plus encore, ils sont un symbole.

Avec la libération de la capitale, c'était un pays qui renaissait ; c'était une nation qui reprenait conscience d'elle-même ; c'était la République qui se relevait ; c'était un peuple qui renouait avec la liberté.

Le général de Gaulle avait voulu, pour le peuple de Paris soulevé, l'appui de la 2e division blindée du général Leclerc. Charles de Gaulle savait l'importance de cette bataille : Paris libéré, et libéré par des forces françaises, ce serait la France qui, demain, pourrait reprendre son rang dans le concert des nations.

La victoire était une victoire militaire. Plus encore, elle était une victoire politique : elle signifiait au monde que la France avait retrouvé son indépendance. La promesse que le général de Gaulle avait faite le 18 juin 1940 et qu'il avait renouvelée à Bayeux, quatre ans plus tard, en retrouvant le sol français, s'était réalisée : la France combattait avec les Alliés, comme un allié et participait à la victoire au même titre que nos Alliés. La visite du général Eisenhower au général de Gaulle et le défilé des troupes américaines sur les Champs-Elysées, le 28 août, souligneraient cette évidence. La présence du général de Lattre à Berlin, à la signature de la capitulation nazie, en mai 1945, consacrerait la place de la France parmi les puissances victorieuses.

Une France rassemblée

Cette victoire avait également une signification politique sur le plan intérieur. Lorsque les premiers chars de Leclerc avec, à leur tête le capitaine Dronne, vinrent s'immobiliser devant l'Hôtel de Ville tenu par la Résistance, selon les mots mêmes du général Leclerc, *« la France de de Gaulle, celle qui a refusé de cesser le feu, retrouvait la France de l'intérieur, celle qui a refusé de courber le front »*.

La victoire avait été obtenue par les efforts conjugués de la Résistance, de l'armée et du peuple. Elle était la victoire de la France sur ses propres déchirements, sur ses divisions, ses luttes intestines, ses trahisons. C'était la victoire de la France sur elle-même, d'une France rassemblée qui avait dépassé ses clivages pour unir fraternellement tous les hommes de bonne volonté autour d'une ambition commune représentée par un homme que le peuple français acclamait comme son libérateur et reconnaissait comme le chef légitime de la République. Cette cohésion nationale si longtemps rêvée permettait à la France de recouvrer ses terres, sa place, son honneur ; elle ouvrait la voie à la reconstruction de notre pays et au rétablissement des institutions de la République.

« Derrière le nuage si lourd de notre sang et de nos larmes, voici que reparaît le soleil de notre grandeur », pouvait enfin dire le général de Gaulle. Winston Churchill parlait, lui, de *« résurrection »*. C'est bien cela qu'éprouvèrent les déportés quand la nouvelle se repandit dans les camps comme une trainée de poudre, tandis que le monde entier exprimait son émotion : Paris debout, le monde reconnaissait le symbole de la liberté.

Avec l'instinct qui l'anime aux heures les plus graves, avec l'audace et l'insouciance qui lui font braver les dangers les plus grands, Paris s'était soulevé. Il s'était retrouvé, laissant jaillir ce patriotisme qu'il berce dans son ventre depuis des siècles et qui s'alarme pour défendre la liberté.

Elle triomphait enfin, et, avec elle, c'était l'homme, dans sa dignité, qui se trouvait à nouveau reconnu. C'était la défaite d'une idéologie, le nazisme, qui avait prétendu nier ce qui est inhérent à la nature humaine. C'était la *réaffirmation des droits que*, depuis deux siècles, la France avait essaimés dans le monde entier.

Ces résistants et ces soldats de la France libre qui ont combattu ensemble pour la liberté et l'honneur de la France, ont servi l'homme aussi. Avec leur courage, leur générosité et leur foi en l'avenir, ils se sont engagés pour une autre cause, celle qui exige que soient reconnus la valeur unique, le caractère sacré, attachés à chaque individu.

Ils ont fait plus encore. Ils nous ont laissé un message : l'Histoire ignore la fatalité, nous disent-ils, et une volonté en apparence toute-puissante peut se briser contre la volonté des hommes, pourvu qu'ils soient unis, rassemblés et déterminés.

Cette unité nationale, elle est toujours aussi nécessaire. Hier, pour faire face aux dangers extérieurs. Aujourd'hui, pour maîtriser le mal qui ronge notre société minée par l'exclusion et le chômage.

Le fondement de notre culture

La jeunesse de notre pays n'a pas vécu la Libération. Mais les enfants et les petits-enfants de ces combattants de la liberté doivent savoir qu'ils ont reçu d'eux en héritage un trésor inestimable. Les événements tragiques qui se déroulent en plusieurs points de la terre nous font mesurer cette évidence. Nous font mesurer aussi combien il est indispensable de sauvegarder cet héritage qui est le fondement de notre culture et de notre civilisation.

C'est un devoir qui exige une grande vigilance, du courage, de la lucidité et de la générosité. Et de tous les sentiments que nous éprouvons aujourd'hui où nous célébrons le cinquantenaire de la libération de Paris, et où nous rendons hommage à ses héros et à ses martyrs, je forme le vœu, en m'adressant tout spécialement à la jeunesse, qu'il en soit un qui domine tous les autres, celui de la fidélité : fidélité à l'exemple d'unité qu'ils nous ont donné, fidélité à l'idéal de liberté, d'égalité et de fraternité pour lequel ils se sont sacrifiés, comme se sont sacrifiés, dans ce terrible combat engagé contre le nazisme, les enfants des nations et des peuples alliés. Fidélité à l'exemple de solidarité qu'ils nous ont laissé, et qui retrouve toute son actualité pour affronter ensemble les défis d'aujourd'hui.

Ainsi recueillerons-nous le feu qu'ils nous ont confié pour le transmettre à notre tour aux générations de l'avenir.

JACQUES CHIRAC

Un livre préfacé par Charles Pasqua

D'Antony à Neuilly

Avant d'entrer dans Paris, dans la nuit du 24 au 25 août 1944, la 2e DB du général Leclerc a traversé de nombreuses communes de l'actuel département des Hauts-de-Seine, rattachées auparavant à la Seine et à la Seine-et-Oise. De durs combats se sont produits à Antony, puis à Neuilly, juste avant la capitulation du général von Choltitz.

Le conseil général des Hauts-de-Seine publie un ouvrage, illustré de photos pour la plupart inédites, sur les épisodes plus ou moins dramatiques qui ont marqué la libération des vingt-neuf communes du département. Dans la préface, Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine, écrit : *« Pour ceux de ma génération qui ont connu ces événements et en ont été les acteurs, ces souvenirs représentent les heures les plus exaltantes de leur vie... »*

▶ ***La Libération dans les Hauts-de-Seine*, de Jacques Perrier, Cyrnéa Editions, 177 pages, 290 francs.**

Une exposition à l'Hôtel de Ville

Parisiennes, Parisiens, debout !

Deux mille personnes par jour. L'Hôtel de Ville est pris d'assaut par les personnes âgées, venues se souvenir, et par les jeunes, venus apprendre. Ils se bousculent dans le parcours fléché qui vise à faire revivre les journées folles de la libération de Paris, depuis le 18 août 1944 (appel à l'insurrection par le colonel Rol-Tanguy) jusqu'au 26 août (défilé du général de Gaulle, de l'Arc de triomphe à Notre-Dame).

Quelle semaine ! Comme pour traduire le tumulte des événements, l'exposition est un inventaire à la Prévert, où l'on ne sait plus où donner de la tête, dans ce Paris reconstitué : palissades, murs de brique ou de pierre, barricades, panneaux de signalisation, plaques de rues, lampadaires, gouttières, bancs publics, fontaines, affiches, tracts, unes de journaux, etc. Il y a aussi des *extraits de films diffusés dans un* coin, des lettres et des clichés anonymes disposés en vrac dans des vitrines, et puis le son – la voix du général de Gaulle notamment – qui monte dans la salle. Tout cela est un peu bricolé, un rien toc, mais permet de faire oublier un espace municipal peu adapté à des expositions d'envergure, même s'il symbolise au mieux la libération de la capitale.

Les visiteurs, d'ailleurs, se soucient peu du cadre, tant ils sont absorbés par ce qu'ils voient, ce qu'ils lisent. Beaucoup réagissent, commentent, expliquent. Les souvenirs reviennent : *« On a connu tous ces trucs-là »*, affirme une dame âgée à un jeune homme ; *« Vous en savez des choses, maintenant ! »* lance un vieux monsieur à une touriste américaine. Il y a ce visage stupéfait devant un tract signé de l'Union des femmes françaises : *« Un seul but : tuer les boches ! »* D'autres ne cachent pas leur émotion devant les appels à l'insurrection : *« Debout, Paris, aux armes pour le combat supprême ! »* Ailleurs, on sourit à la lecture d'un tract qui conseille de *« respecter, en tout état de cause, les positions conquises »*.

Une centaine de photographies

L'essentiel de l'exposition est constitué d'une centaine de photographies qui retracent les différentes étapes de la Libération : l'insurrection, les barricades, l'arrivée des soldats de Leclerc, l'accueil des troupes, l'ennemi vaincu, la joie de la délivrance. On a rarement connu un public aussi studieux devant des photos, qu'il décrypte patiemment, l'une après l'autre, s'arrêtant sur chaque détail, une rue, une arme, une enseigne, un visage... Il y a le grand-père qui explique à son petit-fils : *« Tu vois, les Allemands étaient retranchés là, dans cet immeuble de la place de la République. »* Et le gamin de demander : *« Et toi, tu étais où pépé ? »*

Les figures de la Résistance (Rol-Tanguy, Kriegel-Valrimont, le général Leclerc) côtoient des Parisiens anonymes. Le Grand Palais est en ruine, quelques immeubles sont en flammes, on retrouve les images célèbres de la foule en panique, surprise par des tirs isolés place de la Concorde (défilé du 26 août), mais on voit en fait peu de combats, hormis ceux de la rue de Bourgogne, dont le mouvement est remarquablement saisi par Robert Capa. Sinon, il y a beaucoup de scènes d'attente, l'arme au poing, sur des barricades de fortune, beaucoup de photos prises depuis les fenêtres. Ailleurs, les FFI, en casquette et bras de chemises arrivent à six dans une traction avant ; les jeunes filles montent sur les chars embrasser leurs libérateurs, un gamin croque *« le premier pain blanc »* de la Libération, le prisonnier allemand présente un visage défait et, bien sûr, le general de Gaulle, descend les Champs-Elysées le 26 août.

Parmi les photographes, quelques grandes signatures : Robert Capa (dont l'inévitable photo du débarquement en Normandie), Cartier-Bresson, Doisneau, Lartigue, mais aussi quelques bons représentants de la photographie française : Jean et Albert Séeberger, René Zuber, Pierre Jahan, Pierre Vals (son fameux prisonnier allemand, le visage accablé, s'appuyant sur une voiture), André Zucca. La bonne surprise vient de Serge de Sazo, qui intègre parfaitement la ville aux événements, et dont on sent qu'il était immergé « dans » l'insurrection.

L'ivresse de la victoire

En fait, peu importe la qualité des photos, leur composition, les auteurs. La photo ne vaut, n'est reçue ici que comme un document auquel on ne peut que croire, tant il s'inscrit dans un ensemble historique : panneaux chronologiques, mise en scène pédagogique, classement narratif des photos. Jusqu'aux moments-clés que l'on retrouve en images : le général von Choltiz signe la reddition de Paris ; le général de Gaulle et le général Leclerc se retrouvent à la gare Montparnasse, etc.

Or la photographie peut mentir. Rien n'est plus facile par exemple, de faire croire au public – clichés à l'appui – au mythe d'une capitale qui se serait totalement prise en charge pour se libérer seule de l'oppresseur. C'est pourtant la signification de toutes ces images de barricades – symbole, puis cliché, du Paris révolutionnaire depuis 1830 jusqu'à... mai 1968. Les barricades n'ont en fait pratiquement servi à rien pendant l'insurrection de 1944, si ce n'est à prendre de bonnes images, qui s'accumulent dans les journaux depuis quelques semaines, comme ce superbe portrait d'homme immense, pistolet au poing avec pour légende : *« Le boulanger, le garçon de courses, l'électricien, l'étudiant, l'employé, aujourd'hui confondus dans le coude à coude fraternel des barricades, soldats sans uniforme, attendent l'arrivée de l'armée française pour livrer à ses côtés, l'assaut final. »*

Nombre d'images de barricades ont le goût douteux de la mise en scène, voire de la reconstitution. Comme cette *« combattante »*, sourire aux lèvres, ongles bien faits, cheveux impeccablement tirés, visant un ennemi hypothétique sur fond de badauds insouciants... On leur préfèrera une photo bouleversante, peu mise en valeur dans l'exposition : les retrouvailles de deux frères après cinquante mois de séparation : l'un était FFI, l'autre combattant dans l'armée Leclerc. Sur cette image signée des frères Séeberger, les deux hommes réunis *« s'embrassent dans l'ivresse de la victoire »*, sur une place de Paris.

MICHEL GUERRIN

▶ Images de la libération de Paris », au salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli, 75004, Paris. Jusqu'au 1er octobre. Catalogue de Marie de Thézy et Thomas Michael Gunther, 162 pages, 180 francs.

SOCIÉTÉ

Les trafics de substances radioactives et l'avenir

Que faire du plutonium ?

Développé dans l'ex-URSS, en marge de l'économie de marché, par un Etat totalitaire soucieux avant tout de se fabriquer un gigantesque arsenal atomique, le système nucléaire militaro-industriel de l'ancien bloc de l'Est est aujourd'hui en plein désarroi. Une situation propice à toutes les dérives.

■ COOPÉRATION. La plupart des experts sont cependant moins pessimistes que les autorités allemandes, après les saisies de substances radioactives de ces dernières semaines. A l'appui de leur thèse : la coopération entamée par l'ex-URSS avec les pays nucléaires occidentaux depuis deux ans pour se doter d'un système efficace de contrôle des matières fissiles.

■ ÉLIMINATION. Parce qu'il est au cœur des bombes atomiques et qu'il est, de plus, violemment et durablement radiotoxique, le plutonium fait peur. Alors que les stocks de ce produit augmentent dans le monde entier, aucune solution n'est en vue pour son élimination en toute sécurité.

■ VOLEURS D'URANIUM. Deux hommes ont été arrêtés par les services de sécurité russes alors qu'ils tentaient de dérober 9,5 kilos d'uranium 238 (uranium appauvri, non fissile) dans le complexe nucléaire d'Arzames-16 dans l'Oural, rapporte, mercredi 24 août, l'agence Itar-Tass. L'arrestation, qui s'est produite le 20 août, s'est effectuée lors d'une opération menée conjointement par le ministère de l'intérieur et les services de contre-espionnage.

D'où vient l'énergie nucléaire ? Comme son nom l'indique, du noyau des atomes qui composent toute la matière qui nous environne. Si l'atome est minuscule – de l'ordre du dix-millionième de millimètre –, le noyau est encore dix mille fois plus petit. Pourtant, en dépit de cette petitesse, il concentre presque toute la masse de la matière. A tel point que si l'on arrivait à rassembler des noyaux d'atome les uns contre les autres, une cuillère à café de cet aggloméat pèserait environ 100 millions de tonnes ! Cette masse considérable, on le sait grâce aux travaux d'Einstein, c'est en réalité l'énergie qui doit être libérée si l'on veut produire de l'énergie nucléaire.

Dans les centrales électriques ou dans les bombes atomiques, le principe des réactions nucléaires est le même : la fission. Parfois spontanée, elle peut être provoquée. Ainsi, quand un neutron frappe le noyau d'un isotope fissile (c'est-à-dire un atome susceptible d'être fissionné), comme l'uranium-235 ou le plutonium-239, celui-ci va se scinder en deux atomes radioactifs plus petits et libérer beaucoup d'énergie : la fission d'un gramme de plutonium dégage autant d'énergie que la combustion d'une tonne de pétrole ! De plus, la fission libère deux ou trois neutrons qui vont à leur tour frapper d'autres noyaux fissiles et libérer de l'énergie ; c'est la réaction en chaîne.

Au cours de celle-ci, de nombreux noyaux d'uranium-238 se transforment en plutonium-239 (1), dont une partie seulement est à son tour fissionnée par les neutrons. Ainsi, par exemple quand le tiers du combustible est remplacé chaque année dans le cœur des réacteurs à eau pressurisée (REP), comme ceux d'EDF, par exemple), le combustible irradié contient environ 1 % de plutonium. Globalement, chaque tranche de 900 mégawatts produit environ 240 kilos de plutonium par an. Et les 240 réacteurs de ce type en service dans le monde produisent donc un minimum de 55 tonnes de plutonium chaque année. Tous types confondus, le parc mondial compte 430 unités.

130 tonnes

Mais ce plutonium est intimement mêlé au combustible irradié et aux produits de fission radioactifs. Si on veut l'isoler, il faut pour cela retraiter chimiquement le combustible irradié. C'est ce que fait, par exemple, l'usine de la Hague (Manche), pour tout le combustible utilisé en France. En outre, elle traite des combustibles provenant d'Allemagne, du Japon, des Pays-Bas, de Belgique et de Suisse. La Russie, le Japon, le Royaume-Uni et l'Inde ont leurs propres usines de retraitement. A l'inverse, d'autres pays, comme les Etats-Unis, préfèrent éviter le coût politique et économique d'une telle installation et se contentent de stocker le combustible irradié, sans le traiter. On peut estimer que près de 130 tonnes de plutonium ont été extraites à ce jour dans les usines civiles de retraitement du combustible nucléaire.

Lors de l'essor de l'industrie nucléaire, les scientifiques avaient imaginé une machine économiquement miraculeuse : le surgénérateur. Utilisant des neutrons rapides, il présente l'intéressante particularité de produire de la chaleur – utilisable pour fabriquer de l'électricité – en même temps qu'il transforme des quantités significatives d'uranium non fissile en plutonium fissile. Jusqu'aux années 80, le surgénérateur semblait pouvoir offrir à la France l'indépendance énergétique qui l'obsédait... Aujourd'hui, les prévisions des besoins énergétiques ont été sérieusement revues à la baisse, et la technologie a montré sa fragilité : Superphénix, le surgénérateur français, vient de redémarrer pour une utilisation expérimentale après deux ans d'arrêt. Seule la Russie exploite aujourd'hui de manière industrielle ce type de réacteur. En Europe ou au Japon, les recherches sur ce type d'équipement visent à présent à en faire des consommateurs de plutonium et de certains déchets radioactifs, mais les volumes concernés sont encore très limités.

A cela il convient d'ajouter le plutonium très pur (sa teneur en plutonium- 240, non fissile, est inférieure à 10 %) extrait par les militaires pour fabriquer des bombes atomiques. Certains experts estiment que 200 à 250 tonnes de plutonium de ce type ont été extraites à cette fin dans le monde. Avec les milliers de fusées nucléaires démantelées dans le cadre des accords de désarmement américano-soviétiques, on se trouve confronté à un véritable problème de surabondance du stock d'uranium hautement enrichi et de plutonium.

Qu'en faire ? Cet or nucléaire est aussi, parce que le plutonium est dangereux, un poison. Cinq à 6 kilos de plutonium-239 très pur sont nécessaires pour obtenir la « masse critique » à partir de laquelle la réaction en chaîne peut démarrer. Mais cette quantité peut être réduite à moins d'un kilo pour la fabrication d'une bombe atomique, à condition de maîtriser une technologie très complexe à mettre en œuvre.

Le plutonium est très radioactif et le reste pendant plusieurs milliers d'années. Les radiations dites « alpha » qu'il émet sont arrêtées par une simple feuille de papier ou une faible épaisseur d'air, et des expériences ont montré que le plutonium est peu transférable à la chaîne alimentaire par les plantes ou les animaux.

Aucun décès humain

Le risque principal pour l'homme est une contamination interne par inhalation ou dépôt sur une blessure (et, dans une moindre mesure, par ingestion). Les particules qui se fixent alors dans les poumons ou qui passent dans le sang peuvent provoquer localement un cancer, en irradiant les cellules voisines. A ce jour, aucun décès humain n'a pu être avec certitude imputé au plutonium. Par extrapolation à partir des études de toxicité menées sur des animaux, les scientifiques estiment cependant qu'une inhalation de 80 microgrammes de plutonium-239 pur à 94 % provoquerait (à terme) une mort certaine par cancer du poumon.

On comprend mieux l'enjeu d'un contrôle strict des stocks de plutonium. Et ce d'autant plus que les solutions permettant de s'en débarrasser ne sont pas légion. Il y a bien cette proposition d'envoyer le plutonium dans une fusée-suicide vers le Soleil, qui le digérerait sans sourciller, mais que se passerait-il si, par malheur, le tir échouait ? Plus réaliste, le MOX est une solution séduisante. Imaginé dans les années 60, le MOX est un combustible qui associe des oxydes mixtes d'uranium et de plutonium. Pouvant remplacer le combustible classique des centrales nucléaires à eau pressurisée, il a l'avantage de pouvoir utiliser de l'uranium, qu'il soit naturel, appauvri en isotope 235 fissile après séparation, ou issu de combustible irradié, et mélangé à 6 % ou 7 % de plutonium provenant des usines de retraitement ou même des ogives militaires. Aujourd'hui, 7 des 54 réacteurs REP exploités par EDF fonctionnent avec 30 % de MOX dans leur combustible. A l'avenir, on pourrait disposer de réacteurs fonctionnant avec 100 % de MOX, et envisager que celui-ci contienne jusqu'à 45 % de plutonium.

Tout le problème est de savoir si le prix économique et écologique généré par tout cela n'est pas trop élevé. Il faut en effet des usines de retraitement, comme à la Hague, et de fabrication du combustible MOX, comme l'usine Melox de Marcoule (Gard) dont les ministères de l'environnement et de l'industrie ont autorisé la mise en service le 22 août. De plus, seule une partie du plutonium pourra être consommée de la sorte, car il s'en crée également lors de l'irradiation du combustible MOX...

Alors que faire ? L'académie des sciences des Etats-Unis a peut-être trouvé la solution. Elle suggère de mélanger le plutonium et d'autres déchets radioactifs à du verre en fusion, et d'enfouir profondément ces briques de 2 tonnes ainsi fabriquées. Cette solution rendrait difficile aux trafiquants de tous ordres l'accès à cet or nucléaire empoisonné.

BENOIT GARRIGUES

(1) Le noyau d'uranium-238 qui capture un neutron devient de l'uranium-239, puis deux désintégrations radioactives successives le transforment en plutonium-239. La même opération répétée produit du plutonium-240, très instable. On a retrouvé des traces infimes de plutonium dans la nature, certains atomes d'uranium s'étant transformés, frappés par les neutrons du rayonnement cosmique.

ENVIRONNEMENT

A la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne)

Des personnels pénitentiaires s'inquiètent de la présence d'amiante

Après la série de décès intervenus parmi des enseignants d'un lycée professionnel de Gérardmer (Vosges), dont l'origine pourrait être liée à la présence d'amiante dans un atelier de l'établissement (*le Monde* du 24 août), des personnels pénitentiaires de Fleury-Mérogis (Essonne) s'inquiètent de la lenteur du « désamiantage » de la maison d'arrêt.

« Dans le privé, les locaux auraient été fermés depuis longtemps par l'inspection du travail. » Pour Antoine Lazarus, professeur de santé publique à Paris XIII, ancien interne des hôpitaux à la prison de Fleury-Mérogis de 1970 à 1976 et animateur du Groupe multiprofessionnel des prisons (GMP), il n'y a pas de doute : les personnels et les détenus de Fleury-Mérogis respirent des poussières d'amiante, depuis plus de vingt ans. Cependant, estime-t-il, en raison de la mobilité des personnels, du manque de statistiques médicales fiables, et du temps de latence avant l'apparition des maladies, il y a peu de chances pour que l'on puisse établir un lien entre les cancers et autres pathologies qui pourraient se déclarer et la présence d'amiante dans l'environnement de la prison.

Construit en 1969, le centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis comportait à l'origine 40 000 mètres carrés d'un revêtement d'amiante, projeté sur les plafonds par la technique dite du « flocage ». Un décret de 1957 désignait pourtant l'amiante comme un matériau suspect. Ce type d'isolant, dont la nocivité est reconnue, est interdit dans tous les types de bâtiments depuis 1978 (*le Monde* du 24 août). Or l'administration pénitentiaire a attendu la fin des années 80 pour entreprendre la réhabilitation des zones concernées. *« Plus de 30 000 mètres carrés restent à traiter, notamment dans les ateliers de la maison d'arrêt « hommes » et le centre des jeunes détenus, mais aussi dans les parloirs et des bâtiments administratifs »*, indique Jean-Paul Roman, délégué régional FO à Fleury-Mérogis.

L'attention de ce surveillant a été attirée sur la question en 1990. Employé comme opérateur de radiographie, il découvre qu'une série de clichés pulmonaires de personnels de la maison d'arrêt des femmes, datant de 1989, n'a pas été interprétée par le médecin-chef de Fleury. Force Ouvrière croit voir alors un lien entre la présence d'amiante dans les locaux et cette *« négligence »* et réclame, en novembre 1990, des examens médicaux immédiats de tous les personnels.

Poussières et confiseries

Alerté en décembre 1990, le ministère de la justice répond que *« l'administration est informée des problèmes posés par la présence d'amiante dans les revêtements isolants »* de locaux de Fleury-Mérogis. Dans un courrier en date du 8 février 1991 adressé au permanent régional de Force Ouvrière, le conseiller technique du garde des sceaux, Henri Nallet prévoit *« l'achèvement du traitement de toutes les surfaces concernées à l'horizon 1995 »*.

Trois ans plus tard, moins d'un quart du programme a été réalisé. La dernière tranche de travaux remonte à 1993, et la prochaine – 2 000 mètres carrés – commencera début 1995. *« Dans certains locaux, l'amiante tombe par plaques entières »*, indique Jean-Paul Moran. Dans les ateliers de conditionnement de confiseries, aucune précaution n'est prise pour protéger les produits des poussières d'amiante.

Les dernières analyses du taux d'amiante dans l'air remontent à 1991. *« Elles avaient révélé des concentrations faibles, largement en dessous des normes »*, indique Marie-Christine Tardieu, médecin de prévention à Fleury-Mérogis, qui n'a jamais détecté de maladie professionnelle rapportée à l'amiante. Bien que des études américaines aient montré que le tabac, conjugué à l'absorption de poussières d'amiante, multiplie les risques de cancer du poumon (1), aucune politique concertée de prévention du tabagisme n'a été mise sur pied. Mme Tardieu, qui estime qu'il n'y a pas lieu de *« paniquer le personnel »*, reconnaît cependant qu'il est souhaitable que les locaux soient « défloqués » *« au plus vite »*.

Si les travaux ont pris du retard, c'est sans doute, pour partie en tout cas, en raison de leur coût : entre 1 et 2 millions de francs par tranche de 1 000 mètres carrés. Inconvénient supplémentaire, ces opérations très délicates paralysent longuement des ateliers dans lesquels des détenus sont employés par des sociétés concessionnaires de main-d'œuvre carcérale (*le Monde* du 7 juin 1994). Tout comme Antoine Lazarus, Jean-Paul Roman estime que ces obstacles sont accessoires, au regard des risques encourus par les personnels. Pour l'heure, il n'y a pas de preuve que l'amiante a tué à Fleury-Mérogis, mais, conclut-il, *« il ne faut pas attendre d'en avoir pour agir »*.

HERVÉ MORIN

(1) D'après les résultats de deux études américaines, le risque de cancer broncho-pulmonaire causé par l'exposition à des poussières d'amiante est dix fois plus élevé pour un fumeur que pour un non fumeur. Pour une forte exposition à l'amiante, ce risque est trois fois plus élevé pour un gros fumeur que pour un non-fumeur (Source : comité permanent amiante, 1994).

Selon la commission Schléret

Aucun inventaire n'a été effectué dans les écoles

Essentiellement consacré aux risques d'incendie, le rapport de la commission d'évaluation pour la sécurité des établissements scolaires, rendu public le 19 avril dernier (*le Monde* du 20 avril), n'a que *« très indirectement »* évoqué les dangers encourus par la présence d'amiante dans les bâtiments actuels. *« Au même titre que la peinture au plomb »*, précise Jean-Marie Schléret, son président. Selon lui, le recensement exhaustif des informations sur l'ensemble des risques devrait être une des premières missions du futur Observatoire de la sécurité des établissements scolaires, dont la création sera soumise au Parlement à l'automne. En l'état actuel, il semble, en effet, qu'aucun inventaire précis des installations comportant des plaques d'amiante n'ait été effectué. Dès 1978, alors qu'une interdiction d'utilisation de ce matériau était prononcée pour toute nouvelle construction, le ministère de l'éducation nationale avait fait procéder à une série d'analyses sur la teneur de fibres d'amiante dans l'air. *« A l'époque,* se souvient Annick Dessagnes, ingénieur chargée de la sécurité des établissements au ministère, *les indices relevés étaient inférieurs aux normes dont le seuil a été abaissé depuis. »*

A cette période également, le ministère avait édité un manuel de prévention et de précautions à prendre lors des opérations de déflocage de plaques pouvant provoquer des affections respiratoires parmi le personnel. Dans une nouvelle édition de ce guide de la sécurité à paraître en septembre, les mêmes conseils sont de nouveau prodigués.

Mais, depuis l'adoption, en 1986, de la loi de décentralisation confiant aux collectivités locales l'entretien de son patrimoine, le ministère de l'éducation nationale s'est affranchi de cette épineuse préoccupation en laissant aux élus le soin de mettre en œuvre les solutions techniques et financières appropriées.

M. D.

REPÈRES

IMMIGRATION

Des opposants irakiens risquent d'être reconduits en Jordanie

Après s'être vu refusé l'accès au territoire français par le ministère de l'intérieur, cinq ressortissants irakiens devaient s'envoler vers la Jordanie, mercredi 24 août. Arrivés d'Irak le 14 août, *via* la Jordanie, ce groupe de chrétiens catholiques, assyro-chaldéens, composé d'un couple accompagné d'un enfant de trois mois, d'une femme et d'un déserteur de l'armée irakienne qui se dit recherché pour espionnage, comptait demander l'asile politique en France, où des membres de leur entourage sont déjà réfugiés. Le ministère de l'intérieur a jugé que leur demande d'accès était *« manifestement infondée »*, au motif qu'ils avaient séjourné quinze jours en Jordanie avant de gagner la France. Leur avocat, Me Dominique Minier, craint que les autorités jordaniennes les expulsent vers leur pays d'origine, où l'un d'eux dit avoir été torturé en raison de son opposition au régime irakien. Mardi 23 août, ils avaient refusé d'embarquer pour Ammam.

RELIGIONS

Mgr Panafieu nommé archevêque coadjuteur de Marseille

Le pape a nommé, mercredi 24 août, Mgr Bernard Panafieu comme archevêque coadjuteur de Marseille. Archevêque d'Aix-en-Provence depuis seize ans, Mgr Panafieu est ainsi appelé à succéder à Mgr Robert Coffy, âgé de soixante-quatorze ans, archevêque de Marseille depuis 1985 et créé cardinal par Jean-Paul II en 1991.

[Né le 26 janvier 1931 à Châtellerault (Vienne), Mgr Bernard Panafieu a fait ses études à Castres, aux grands séminaires d'Albi (Tarn) et d'Issy-les-Moulineaux, à l'Institut catholique de Paris. Ordonné prêtre en 1956, il a été aumônier de lycéens à Albi et d'étudiants à Toulouse (1967-1970), curé de Brassac dans le Tarn (1971-1974), responsable du conseil presbytéral d'Albi. En 1974, Bernard Panafieu a été nommé évêque auxiliaire de Mgr Sauvage à Annecy, puis, quatre ans plus tard, archevêque d'Aix-en-Provence. Membre du conseil permanent de l'épiscopat français de 1980 à 1986, Mgr Panafieu a été ensuite, jusqu'en 1992, président de la commission épiscopale du monde scolaire et universitaire, chargé de suivre les problèmes de l'enseignement catholique.]

EXPULSIONS

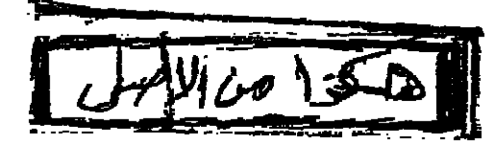
L'imam de Remiremont fait appel d'un arrêté de reconduite à la frontière

Sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière, l'imam de Remiremont (Vosges), Mohamed Baroudi, quarante et un ans, en situation irrégulière depuis 1993 et placé depuis le mois de juin en rétention administrative, a introduit un recours auprès du tribunal administratif de Nancy, qui devait statuer, mercredi 24 août. En cas de rejet de ce recours, la reconduite à la frontière serait immédiatement exécutoire.

FOLEMBRAY

Un des assignés hospitalisé en raison d'une grève de la faim

Saïd Magri, l'un des vingt-six assignés à résidence à la caserne de Folembray (Aisne), a été hospitalisé, mardi 23 août, au centre hospitalier de Chauny, près de Laon, à la suite d'une grève de la faim commencée 13 août. Barman à Lille, ce ressortissant algérien âgé de vingt-huit ans arrivé à Folembray le 10 août nie tout lien avec le Front islamique du salut (FIS). Par ailleurs, Mgr Gaillot, évêque d'Evreux, a apporté son *« entier soutien et sa sympathie »* à Larbi Kechat, imam de la mosquée Ad'dawa à Paris, également assigné à résidence à Folembray (Nord), où il devait se rendre, mercredi 24 août, en signe de *« solidarité »*. En outre, le ministère de l'intérieur a été assigné en référé pour « voie de fait » à l'encontre d'un autre assigné, Mohamed Benkaled, par son avocat Me Falah Djemaï, qui a saisi, lundi 22 août, le juge des référés du tribunal de grande instance de Laon, estimant que son client fait l'objet d'une privation arbitraire de liberté. L'audience est prévue le 8 septembre.



du complexe nucléaire militaro-industriel de l'ex-URSS

L'empire éclaté

Suite de la première page

C'est ainsi que Tcheliabinsk (divisée en 3 centres portant les matricules 40, 65 et 70) produit du plutonium (1) et du tritium pour des armes nucléaires dont certaines sont fabriquées sur place. Mais on y retraite aussi le combustible irradié des centrales électriques VVER-440 et on en fabrique pour d'autres réacteurs civils (les RBMK). On y produit enfin des sources radio-actives à destination de l'industrie ou de la médecine, en coopération avec la firme britannique Amersham International. Krasnoïarsk-26 combine la production de plutonium militaire avec la fourniture d'électricité aux villes voisines et le stockage (et, bientôt, le retraitement) du combustible usagé des réacteurs civils VVER-1000. A Tomsk-7, l'enrichissement de l'uranium pour le compte de compagnies occidentales (dont la Cogema, EDF et des exploitants de centrales belges, espagnols et américains) voisine avec la production de plutonium, la fabrication et le stockage de têtes nucléaires.

Bien adapté au régime communiste, un tel mode de fonctionnement devient un énorme handicap aujourd'hui, alors que cet empire très éclaté n'a plus, comme dans les années 80, de direction unique. Sur place, il est parfois difficile de déterminer qui fait quoi. Le ministère de l'énergie atomique (dit Minatom) a perdu la responsabilité des réacteurs militaires et des unités de recherche. L'Académie des sciences n'a plus sa toute-puissance d'antan, et les chercheurs se sentent bien seuls, même si l'Etat semble se décider enfin à procurer un financement plus décent aux laboratoires les plus importants comme l'Institut Kourtchatov, de Moscou.

Au sein des grands centres miniers et industriels du cycle de l'uranium, organisés – comme toute l'industrie de l'ex-URSS – en grandes concentrations autarciques baptisées « kombinats », les appétits s'aiguisent. *« La chrysalide éclate »*, dit un habitué des lieux. Conscients de la force économique potentielle qu'ils représentent, les responsables locaux ont des velléités d'indépendance. Les luttes d'influence font rage, et les hommes d'affaires occidentaux intéressés par une coopération éventuelle ont souvent beaucoup de mal à identifier l'interlocuteur adéquat.

Une telle atmosphère, on s'en doute, est propice à tous les trafics, à toutes les dérives. Petits gangsters et membres de la « mafia » prospèrent sous l'œil d'ingénieurs et de chercheurs contraints de survivre avec des salaires de misère. Le programme nucléaire militaire de l'ex-URSS employait à lui seul 100 000 personnes dont 10 à 15 000 experts disposant d'informations classées « secrètes ». Ces derniers sont toujours surveillés, affirment les autorités russes. Mais ils sont aussi, pour bon nombre d'entre eux, oisifs depuis que s'est enclenché le processus de désarmement conjoint avec les Etats-Unis. Et le programme de recherches à financement international, imaginé pour aider à leur reconversion dans leur pays, semble difficile à mettre en place. Ces derniers mois, la grogne des experts était telle que Boris Eltsine dû leur rendre visite, sur place, à Arzamas-16, Krasnoïarsk et Tomsk-7.

Peut-on affirmer pour autant que « les digues ont sauté » et que les substances nucléaires vont envahir le marché noir des armes à destination des terroristes ou des pays qui les soutiennent ? C'est ce que semblent penser les autorités allemandes. Plus nuancés, la plupart des experts semblent moins pessimistes. Ils estiment que même si le plutonium fissile saisi depuis mai en Allemagne est issu d'installations nucléaires, il s'agit apparemment d'échantillons de laboratoire ou de combustible de réacteur surgénérateur (lire encadré).

Le trafic pourrait-il porter sur les armes elles-mêmes ou les centaines de tonnes d'uranium hautement enrichi et de plutonium issues de leur démantèlement ? Rien ne permet de l'affirmer pour l'instant, mais c'est évidemment le sujet d'inquiétude général. Un tel détournement exigerait des complicités à un haut niveau dans l'armée ou au gouvernement, estime un expert du nucléaire militaire. *« Certes, la corruption existe dans les plus hautes sphères de l'Etat. Mais les factions concurrentes dans la lutte pour le pouvoir s'y surveillent trop pour que cela puisse passer inaperçu. Et, pas plus que l'Occident, les pays de l'ex-URSS n'ont intérêt à favoriser la dissémination. »*

Arrière-pensées occidentales

Quant au personnel des anciennes « villes secrètes », il est souvent très compétent et reste fier de son travail en dépit des difficultés, affirme M. Rougeot, de la Cogéma, qui le connaît bien pour le fréquenter à Tomsk-7. *« Ce n'est pas un système à la dérive, et des gens sérieux sont toujours en poste. »*

Reste que les saisies réalisées en Allemagne ont prouvé sans équivoque que ce système avait des failles. Et même si ces fuites ne sont, peut-être, exploitées pour l'instant que par de petits trafiquants indépendants dont les « clients » ont toujours été des policiers ou des douaniers allemands, il convient de les colmater au plus vite.

Les Russes et leurs voisins de l'ex-URSS y semblent déterminés. A l'exception de la Russie, tous les pays nucléarisés de la CEI ont signé le Traité de non prolifération nucléaire (TNP), ou annoncé leur intention de le faire, rappelle Svein Thorstensen, responsable de cette région à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à Vienne. *« Mais depuis deux ans maintenant, avant même leur signature, nous nous sommes rendus sur place à leur demande, afin de les aider à mettre sur pieds une règlementation et un système de contrôle des matières nucléaires. »* Pour l'instant, il ne s'agit que de missions d'expertises ou de formation financées par l'AIEA, reconnaît M. Thorstensen. Mais de nombreux membres de l'Agence – dont les Etats-Unis, le Japon, les pays scandinaves, le Canada et l'Australie – seraient prêts à financer des actions plus concrètes.

La Russie a préféré se tourner vers l'Europe et la France. *« Nous avons noué une coopération étroite avec eux depuis deux ans »*, affirme Whilhelm Gmelin, responsable de la sécurité des matières nucléaires à Euratom. A l'issue d'une période consacrée à l'évaluation des besoins, une *« deuxième phase »* vient de démarrer. Plusieurs séminaires de formation ont eu lieu en Russie ou à Luxembourg (siège d'Euratom), et des Russes vont suivre les inspecteurs d'Euratom dans leurs tournées en Europe.

La France, qui participe activement à ces actions, a noué par ailleurs des relations bilatérales plus étroites avec Moscou. Cette coopération, qui a débuté en juin dernier, vise à familiariser les Russes avec le système de comptabilité centralisé des matières nucléaires sensibles et la règlementation française dans ce domaine, explique Denis Flory, adjoint au chef du département « sécurité des matières radioactives » à l'Institut français de protection et de sûreté nucléaire (IPSN). Dans un deuxième temps, l'effort pourrait porter sur les instruments de mesure : inventaire des besoins, et joint-ventures éventuelles avec des sociétés françaises pour la mise au point d'appareils fiables et industrialisés.

« Notre système de contrôle, qui s'applique à une industrie nucléaire civile très centralisée – comme la leur – doublée d'un complexe militaire, semble intéresser particulièrement les Russes », affirme M. Flory. Ces derniers n'entendent pas, pour autant, mettre tous leurs œufs dans le même panier. Ils ont noué d'autres contacts bilatéraux avec les Américains (qui étudient la construction et la protection physique d'un centre de stockage des têtes de missiles démantelés), les Britanniques (pour un système de suivi des matières à l'entreprise Mayak de Tchéliabinsk), les Allemands (pour la protection physique des sites sensibles), les Suédois et les Japonais.

« Tout le monde a intérêt à voir les pays de l'ex-URSS se doter d'une industrie nucléaire fiable placée sous le contrôle d'une autorité de sûreté indépendante et d'un dispositif solide de contrôle des matières fissiles », affirme un expert. *Les Occidentaux, bien sûr, mais aussi les pays de l'ancien bloc soviétique. C'est la seule manière, pour eux, de parvenir à s'implanter solidement sur le marché mondial du nucléaire »*. Les prix de dumping (jusqu'à 50 %) que pratiquent les pays de la région producteurs de minerai d'uranium prouvent, s'il en était besoin, qu'ils en ont la ferme intention.

Mais il leur reste un long chemin semé d'embûches à parcourir avant d'y parvenir. La première étape consistera à séparer nettement le civil du militaire, qui devra être cantonné dans deux centres ou trois centres. La rupture risque d'être douloureuse, et nécessitera probablement de sérieux remaniements d'un coût social élevé au sein de nombreux combinats. La seconde étape sera plus difficile encore : une véritable révolution culturelle qui amènera tous les acteurs du nucléaire à considérer comme normal et souhaitable un contrôle extérieur indépendant, susceptible de rendre impossible (ou au moins très difficile) toute négligence pouvant conduire à un détournement de matière sensible ou... à un nouveau Tchernobyl. Leurs homologues occidentaux ont mis près de deux décennies à y arriver, sous la pression des évènements !

On en est loin. Le Gosatomnadzor, l'organisme qui, en Russie, cumule les fonctions de sûreté nucléaire (état des installations) et de surveillance des matières sensibles, est dépourvu de tout. Sans pouvoir réel, mal accepté dans les centrales et les installations nucléaires, il se trouve, de surcroît confronté à un « Minatom » surpuissant, sorte de monstre qui, en France, rassemblerait à la fois le CEA, la Cogéma et EDF ! *« La dernière fois que je les ai rencontré, les hommes du Gosatomnadzor m'ont dit : aidez-nous, sinon, dans six mois nous aurons disparu*, affirme un expert international. *Nous touchons, là, aux limites de notre action. Il nous est toujours possible, pas exemple, de demander à voir les gens du Gosatomnadzor ou de l'Institut Kourtchatov si nous sommes invités par le Minatom. Mais nous ne pouvons aller plus loin sans être accusés, à juste titre, d'ingérence. »*

Dans ces conditions, le battage médiatique organisé par l'Allemagne et – dans une moindre mesure – les Etats-Unis autour de saisies de ces dernières semaines permettra peut-être d'accélérer le mouvement, estiment certains observateurs. Boris Eltsine pourrait y trouver quelques arguments pour faire plier le trop puissant lobby nucléaire militaro-industriel.

Tout cela risque, au contraire, de braquer les Russes, touchés dans leur fierté nationale, rétorquent d'autres experts du milieu nucléaire. Ces derniers n'hésitent pas à évoquer une opération à usage interne des partis politiques allemands soucieux, à l'approche des élections, de séduire une opinion foncièrement anti-nucléaire et inquiète de la criminalité venue de l'est. Ils soulignent, à l'appui de leur thèse, la remarquable discrétion observée par toutes les autres capitales européennes.

Certains responsables français du nucléaire vont plus loin encore, et prêtent aux Etats-Unis et à l'Allemagne des arrières pensées particulièrement machiavéliques. Ils parlent de *« manipulation »* destinée à *« diaboliser »* définitivement le plutonium devant l'opinion mondiale, et d'empêcher ainsi la Russie, mais aussi le Japon et la France de poursuivre le développement de leurs surgénérateurs plutonivores...

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) La Russie a cependant annoncé en mars dernier son intention d'arrêter les trois derniers réacteurs « plutonigènes » encore en fonctionnement dans le pays (sur 14 au plus fort de l'effort d'armement).



Cette carte se limite aux installations du « cycle du combustible » (des mines aux centres de retraitement), et ne prend pas en compte les quarante-six réacteurs du parc électronucléaire.

Trois saisies

Trois saisies de plutonium ont été réalisées depuis mai dernier par les autorités allemandes. Leur origine est désormais établie à peu près clairement, même si elle n'a pas toujours été confirmée officiellement.

– Mai, Bade-Wurtenberg : 6 grammes de plutonium 239 pur à 99,8 %. Un tel taux, très coûteux à obtenir, est inutilement élevé pour des armes. Il s'agit probablement d'un échantillon utilisé en laboratoire pour des étalonnages d'instrument, et fabriqué, selon Euratom, à Arzamas-16, Tchéliabinsk ou Sverdlovsk.

– 10 août à l'aéroport de Munich : 500 grammes d'un mélange d'oxydes comprenant 150 grammes d'uranium appauvri et 350 de plutonium 239 pur à 87,8 %. Il s'agirait d'un combustible expérimental destiné au surgénérateur de Béloiarsk (qui utilisait jusqu'à présent de l'uranium). Mais il a été détourné dans un laboratoire ou un centre de fabrication de combustible, avant son conditionnement en pastilles.

– 12 août à Brême : 0,05 milligramme de plutonium 239 mêlés à 2 grammes d'américium. Le mélange correspond à ce que contiennent les détecteurs de fumées.

Alors que le bâtonnier de Paris met en garde contre les « dérapages » polémiques

Le juge Jean-Louis Bruguière fixe au 5 septembre la prochaine audition de Carlos

Le juge Jean-Louis Bruguière, chargé de l'information judiciaire sur l'attentat de la rue Marbeuf, perpétré à Paris en 1982, a convoqué Carlos pour le 5 septembre prochain. Détenu à la prison de la Santé depuis le 15 août, le terroriste vénézuelien sera ainsi interrogé pour la première fois sur le fond de ce dossier : présenté au magistrat le 16 août, Carlos avait refusé de s'expliquer sur les circonstances de l'attentat et son éventuelle implication, se contentant à ce stade de désigner ses deux défenseurs, Mes Mourad Oussedik et Jacques Vergès (*le Monde* du 17 août).

Cette première étape de la procédure menée à l'encontre du chef terroriste, estime-t-on dans les milieux judiciaires, devrait avoir le mérite de reléguer au second plan la polémique sur le rôle joué par Me Vergès dans la mouvance de Carlos, au début des années80. Ainsi le bâtonnier de l'ordre des avocats parisiens, Me Jean-René Farthouat, a-t-il regretté, mardi 23 août, les *« dérapages »* de ce dossier, qui ont abouti, dit-il, à une *« vraie pantalonnade »*. Dans un souci évident d'apaisement, le bâtonnier de Paris a par ailleurs précisé qu'il n'avait pas été saisi *« d'une difficulté quelconque ni par le juge Bruguière, ni par le parquet, ni par le parquet général, ni par Me Vergès »*. A toutes fins utiles, ce dernier a néanmoins sollicité le concours de deux avocats, Mes Francois Gibault et Alex Ursulet, qui pourraient être chargés par lui d'engager des poursuites en diffamation.

Mis en cause dans certains documents de la Stasi, l'ancienne police secrète est-allemande (*le Monde* des 18, 19 et 20 août), l'avocat a répliqué en multipliant les accusations : Me Vergès a notamment affirmé que le gouvernement en place en 1982 avait à l'époque *« arrangé »* le procès de Magdalena Kopp et Bruno Bréguet – deux proches de Carlos dont il assurait la défense. Le même gouvernement socialiste, a-t-il ajouté, aurait ordonné de le faire assassiner. Ces assertions se sont heurtées, depuis, à de très nombreux démentis.

Des rencontres avec Me Vergès ?

Mardi soir 23 août, France 2 a diffusé, pour sa part, un reportage s'appuyant sur des documents et des témoignages des services secrets hongrois, selon lesquels Me Vergès aurait, par deux fois, rencontré Carlos à Budapest en 1982, avant et après le procès Kopp-Bréguet. Le reportage, qui présentait certaines images extraites des archives hongroises – dont aucune cependant ne montrait l'avocat –, affirme que les deux hommes se retrouvaient à l'Hôtel Thermal, puis se promenaient à l'extérieur, et que leurs conversations n'avaient pu être enregistrées *« pour des raisons techniques »*.

La chaîne publique a, dans le même document, diffusé le témoignage du journaliste-écrivain hongrois Laszlo, Liszkai, auteur, en 1992, d'un livre intitulé *Carlos, à l'abri du rideau de fer* (Editions du Seuil). *« Trois officiers de la sécurité d'Etat de l'époque m'ont confirmé* [...] *que Jacques Vergès est venu à Budapest »*, assure ce journaliste, précisant que les services secrets hongrois estimaient que ces rencontres avaient pour objet une transaction entre Carlos et le gouvernement français dans laquelle Me Vergès servait d'intermédiaire.

Ces rencontres étaient d'ailleurs déjà évoquées dans l'ouvrage de Laszlo Liszkai (page 172) qui situait la première rencontre entre l'avocat et le terroriste au mois de mars 1982 et citait les noms de deux responsables des services de sécurité hongrois chargés de surveiller Carlos _ le colonel Kovâcs et le général Rédey. Ces derniers jours, durant la polémique sur son rôle auprès du terroriste, Me Vergès a toujours affirmé qu'il n'avait jamais rencontré Carlos jusqu'à sa première visite à la prison de la Santé après l'incarcération en France de ce dernier.

Enfin, l'hebdomadaire *Paris-Match* daté 24 août affirme que le terroriste aurait été interpellé au Soudan grâce au concours d'un faux journaliste égyptien, prénommé « Toufik », œuvrant en réalité pour les services secrets de son pays et infiltré dans l'entourage de Carlos à Khartoum. L'hebdomadaire ajoute que c'est avec l'aide des services de renseignement américains et syriens que les Egyptiens ont pu identifier Carlos sur les images vidéo tournées par « Toufik » au cours de soirées amicales, auxquelles participait également la compagne de Carlos, de nationalité jordanienne.

H. G.

Les victimes d'attentats et la prescription

Le principe de la prescription des actions terroristes est discuté, à l'occasion du dossier Carlos, par l'association SOS-Attentats. *« Ces crimes devraient être imprescriptibles »,* estime ainsi Françoise Rudetzki, présidente de cette association qui regroupe des victimes d'attentats et leurs proches. Mme Rudetzki déplore en particulier que le dossier de l'explosion d'une bombe à l'intérieur du drugstore Saint-Germain, le 5 septembre 1974 à Paris (deux morts et une trentaine de blessés), soit aujourd'hui considéré comme prescrit. La présidente de SOS-Attentats, qui doit être reçue par le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, jeudi 25 août, a maintes fois réaffirmé sa volonté de *« rouvrir le débat juridique »* sur cette question.

La prescription de certains des faits criminels imputables à Carlos paraît néanmoins aujourd'hui acquise. Une ordonnance de non-lieu a été rendue à Paris, en février 1983, pour « insuffisance de charges » dans l'affaire du drugstore Saint-Germain. L'attentat avait été revendiqué par Carlos en 1979. Or, en matière criminelle, y compris s'agissant de crimes liés au terrorisme, le code de procédure pénale dispose que *« l'action publique se prescrit par dix années révolues à compter du jour où le crime a été commis si, dans cet intervalle, il n'a été fait aucun acte d'instruction ou de poursuite »*. La justice ne devrait donc pas être en mesure de rouvrir ce dossier, même si des éléments nouveaux devaient mettre en évidence le rôle de Carlos dans cet attentat. La seule exception reconnue en matière de prescription par la loi pénale concerne les crimes contre l'humanité : leur imprescriptibilité est reconnue depuis la loi du 26 décembre 1964.

Selon un hebdomadaire proche du pouvoir de Khartoum

Le terroriste a été envoyé au Soudan par la Jordanie

Les services de sécurité jordaniens, conformément à une demande des services de renseignement américains, sont responsables de la venue de Carlos au Soudan, a affirmé mardi 23 août l'hebdomadaire soudanais *El Massira*, considéré comme proche du régime.

L'hebdomadaire est le premier média soudanais à désigner nommément le mystérieux *« pays arabe »* (jusqu'à présent non identifié) que les dirigeants soudanais avaient accusé d'avoir conduit Carlos au Soudan, à la fin de 1993, pour mieux accuser ensuite ce pays de soutenir le terrorisme.

Les Jordaniens auraient voulu se débarrasser de Carlos pour qu'il ne représente pas un obstacle dans leurs négociations de paix avec Israël. Ils auraient répondu favorablement à une demande américaine de l'envoyer au Soudan, de crainte que sa présence ne puisse être utilisée pour exercer des pressions sur eux, écrit *El Massira*. Selon l'hebdomadaire, les services français qui pistaient Carlos l'ont photographié à l'aéroport d'Amman. Sur le cliché, on verrait, toujours selon l'hebdomadaire, des membres de la sécurité jordanienne saluer le terroriste, avant son embarquement à bord d'un avion de la compagnie Sudan Airways.

En Syrie, le ministre de l'information, Mohamad Salmane, a démenti tout lien de son pays avec la capture de Carlos. Selon lui, Damas *« ne savait pas où se trouvait Carlos et nul ne lui a demandé de participer à sa capture »*. M. Salmane a également affirmé que les séjours de Carlos en Syrie *« étaient plus courts que ceux passés dans des pays voisins de la Syrie »*. Le ministre n'a cependant pas identifié ces pays. – *(AFP.)*

Au conseil des ministres

Un projet de loi étend la notion de blanchiment à tous les capitaux illicites

Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, devait présenter, mercredi 24 août au conseil des ministres, son projet de loi « portant adaptation de la législation française aux dispositions de la convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et tendant à améliorer la lutte contre le trafic de stupéfiants ». Ce projet élargit le champ de la notion de blanchiment de capitaux à toutes les infractions, y compris la fraude fiscale. Il prévoit aussi de nouveaux délits afin de s'attaquer à l'« économie souterraine » liée au trafic de stupéfiants.

La France va se mettre à l'heure du Conseil de l'Europe, quatre ans après la convention relative au blanchiment et aux produits du crime faite à Strasbourg le 8 novembre 1990. Cette convention invitait les Etats à appliquer la notion de blanchiment à l'ensemble des capitaux illicites, et non plus seulement aux produit du trafic de stupéfiants. Le projet de loi de M. Méhaignerie a opté pour l'approche la plus large : tous les capitaux illicites, qu'ils proviennent du trafic d'armes ou de stupéfiants, du proxénétisme ou des vols à main armée, ou encore de la fraude fiscale, sont concernés.

Un délit général de blanchiment de l'argent sale sera ainsi consacré en droit pénal français. Le code pénal définira en ces termes, dans un chapitre intitulé « Du blanchiment », la nouvelle infraction : *« Le blanchiment est le fait de faciliter, par tout moyen, la justification mensongère de l'origine des biens ou des revenus de l'auteur d'un crime ou d'un délit ayant procuré à celui-ci un profit direct ou indirect*, prévoit le projet de M. Méhaignerie. *Constitue également un blanchiment le fait d'apporter un concours à une opération de placement, de dissimulation ou de conversion du produit direct ou indirect d'un crime ou d'un délit. »* Quelle que soit l'infraction dont proviennent les fonds en cause, toute justification mensongère de ceux-ci ainsi que tout concours apporté à leur placement ou dissimulation constitueront une infraction punie de cinq ans d'emprisonnement et de 2,5 millions de francs d'amende.

De nouvelles infractions

A l'échelle du Conseil de l'Europe, le projet veut renforcer la coopération entre les Etats qui adhèrent à la convention pour ce qui concerne le dépistage, la saisie et la confiscation des produits du crime dans des pays autres que ceux dont les juridictions auront prononcé une condamnation à l'encontre d'une personne. En clair, un Allemand (ou un Français) condamné en Allemagne pourra se voir confisquer en France les produits ou les biens qu'il aura acquis dans l'Hexagone grâce au fruit de ses infractions.

Dans l'Hexagone, les juridictions spécialisées en matière économique et financière – instituées par la loi du 1er février 1994 auprès de chaque cour d'appel – auront compétence afin de poursuivre, instruire et juger les affaires de blanchiment. La coordination de ces juridictions spécialisées sera assurée avec la création, au sein de la direction des affaires criminelles du ministère de la justice, d'une sous-direction *« des affaires économiques et de la lutte contre le crime organisé »*. Cette sous-direction aura *« une vocation opérationnelle »*, précise la chancellerie, et devra coordonner l'action de l'ensemble des parquets et des diverses administrations (douanes, concurrence, Trésor, impôts, police, etc.) concernées.

Outre l'application de la convention du Conseil de l'Europe, le texte de loi propose la création de deux nouvelles infractions liées au trafic de stupéfiants. La première prévoit une peine de cinq ans d'emprisonnement pour une personne qui, ayant des relations habituelles avec des trafiquants ou des usagers de stupéfiants, ne pourra pas justifier de ses ressources et de son train de vie. La seconde infraction, punie de sept années d'emprisonnement, est liée à l'utilisation des services d'un mineur pour transporter, détenir, offrir ou céder des stupéfiants. Enfin, toute association de lutte contre la toxicomanie, à condition qu'elle soit déclarée depuis au moins cinq ans, pourra exercer les droits de la partie civile en matière de trafic de stupéfiants, lorsque l'action publique aura été mise en mouvement par le ministère public ou la partie lésée.

E. In.

COMMENTAIRE

Le tabou fiscal

La corruption et la puissance financière des organisations criminelles sont, depuis peu, prises au sérieux par les gouvernants. Le signal d'alarme avait été tiré en 1989, à Paris, lors du sommet des sept pays les plus industrialisés consacré à la lutte contre le blanchiment. Plus récemment, le 15 juin à Malte, les ministres de la justice des trente-deux pays membres du Conseil de l'Europe ont prévu de coordonner les actions contre ce fléau qui *« menace gravement la démocratie »*.

Mais la lutte contre le blanchiment de l'« argent sale » continue à se heurter en France, en attendant le vote du présent projet de loi, au tabou de l'évasion fiscale. Les établissements financiers et bancaires français ont souvent fermé les yeux sur les pratiques de leurs clients adeptes de la fraude fiscale. Comme s'il était vital, face à une concurrence internationale supposée prête à tout, de faire mine d'ignorer que l'évasion fiscale est un délit.

Chacun sait pourtant que l'argent du crime et celui de la fraude fiscale empruntent généralement les mêmes circuits financiers. Les gouvernants ont, de leur côté, longtemps cantonné le blanchiment aux seules activités criminelles. Voulue par le premier ministre Pierre Bérégovoy, la loi de février 1993 sur la prévention de la corruption visait ainsi les infractions graves liées au trafic de stupéfiants et aux activités des organisations criminelles. Contrairement à la situation des Etats-Unis, où la lutte antiblanchiment englobe, de longue date, les infractions fiscales.

Le texte de loi présenté par M. Méhaignerie résonne donc comme une invitation à la prudence adressée à des responsables de banques ou d'établissements financiers qui, à l'avenir, pourront être poursuivis du chef de blanchiment. Son efficacité suppose toutefois le bon fonctionnement du dispositif répressif mis en place ces dernières années. Pour l'essentiel, il repose sur la cellule Tracfin qui, au ministère de l'économie et des finances, est chargée de détecter les « opérations douteuses » sur la base des soupçons déclarés par les banques et les établissements financiers.

Cela supposerait que le ministère de l'économie et des finances change d'attitude. Ne lisait-on pas, en juin 1993, dans les *Notes bleues de Bercy*, ces propos rassurants pour le secteur privé : *« Le ministère de l'économie et des finances a pris l'engagement formel que les informations communiquées à Tracfin ne seraient en aucune manière utilisées à des fins fiscales »*...

ERICH INCIYAN

SPORTS

Ne renouvelant pas son contrat avec Ligier

Renault fournira des moteurs de formule 1 à Benetton

Moins de deux semaines après avoir renouvelé son contrat avec Williams, le constructeur français Renault a annoncé, mardi 23 août, qu'il fournira également des moteurs à l'écurie Benetton lors des trois prochaines saisons de formule 1. Cet accord obligera Ligier à trouver un nouveau motoriste à la fin de l'année.

« Notre présence en formule 1 ne se justifie que par la victoire. » En vertu de ce principe, énoncé mardi 23 août par Patrick Faure, directeur général adjoint de Renault et président de Renault-Sport, le constructeur français a choisi de multiplier par deux ses chances de succès dans les trois prochains championnats du monde, en collaborant avec les deux meilleures écuries actuelles de la compétition. L'annonce de la signature d'un contrat de partenariat de trois ans avec Benetton, dans les mêmes termes que celui qui avait été renouvelé avec Williams il y a moins de quinze jours, devrait refermer la parenthèse noire de la saison en cours, marquée par la mort du pilote brésilien Ayrton Senna et la perte probable des titres de champion du monde des constructeurs et des pilotes, conquis avec Nigel Mansell, puis Alain Prost.

Un nom aura pesé lourd dans la décision de Renault de se lier avec Benetton, équipé depuis 1987 par le motoriste américain Ford : Michael Schumacher. Avec lui, l'écurie italienne dispose en effet de l'étoile montante de la formule 1, en passe de s'imposer dans le championnat du monde dès cette année et seul capable de combler le vide créé par la disparition de Senna. La nationalité allemande de Schumacher ne gâche rien. Sa popularité outre-Rhin devrait permettre à Renault de s'ouvrir davantage les portes du marché allemand, qui est déjà la première destination des exportations du constructeur français. La firme Benetton, connue dans le monde entier, pourra également offrir à Renault une caisse de résonance supplémentaire.

Ces raisons commerciales auront suffi à balayer les derniers arguments qui pouvaient s'opposer à cette union. D'abord le fait que Benetton, soupçonné par la Fédération internationale de *« tricherie »* dans l'équipement électronique de ses voitures, est sous le coup de sanctions qui pourraient ternir son image. *« Nous-mêmes, l'an passé, des démêlés avec le pouvoir sportif »*, a rétorqué Patrick Faure. Ensuite, les réticences de Frank Williams, à partager le meilleur moteur du circuit avec ses rivaux. *« S'il n'était pas très enthousiaste quand nous lui avons parlé d'un accord possible, il a très bien compris nos arguments »*,a précisé le président de Renault-Sport.

Enfin, le fait que l'écurie française Ligier, qui dispose d'un contrat-client avec Renault jusqu'à la fin de la saison, devra chercher un nouveau moteur. Les techniciens de Renault ont toujours fait savoir qu'il leur était impossible de fournir plus de deux écuries à la fois. Entre Ligier, dont il est devenu propriétaire au mois de mai, et Benetton, dont il est manager, Flavio Briatore n'aura guère hésité. *« J'ai un programme pour Ligier,* indiquait mardi l'Italien. *Je dirai dans dix jours ce que deviendra l'écurie. »*

La séparation Ligier-Renault semble d'ores et déjà annuler l'éventualité d'une implication d'Alain Prost dans l'écurie, ce dernierayant toujours déclaré que la collaboration avec Renault était une condition *sine qua non* à sa participation.

J. Fe.

Les championnats du monde de cyclisme

Victoire norvégienne et polémique française dans l'épreuve féminine sur route

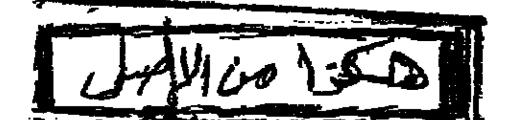
Monica Valvik, une Norvégienne de vingt-trois ans, s'est imposée au sprint dans l'épreuve féminine des championnats du monde de cyclisme sur route, devant la Belge Patsy Maegerman et l'Américaine Jeanne Golay, mardi 23 août sur le circuit de Capo-d'Orlando en Sicile, au terme d'une course de 86 kilomètres marquée par les déchirements de l'équipe de France.

A cinq kilomètres de l'arrivée, les Françaises Catherine Marsal et Cécile Odin semblaient en effet idéalement placées pour s'imposer, au sein d'une échappée à quatre. C'est le moment qu'a choisi leur équipière Jeannie Longo pour tenter de les rattraper, entraînant une réaction du peloton et une série de courses-poursuites. Dans le désordre des derniers kilomètres, Marsal et Odin ont perdu leurs dernières ambitions en chutant. *« On ne ramène pas un peloton alors que deux filles de l'équipe de France sont aussi bien placées*, a tempêté la championne du monde 1990, Catherine Marsal. *On ne demandait pas à Longo de se sacrifier mais de jouer la course d'équipe. Surtout à trente-cinq ans et avec quatre titres de championne du monde. »*

Habituée aux polémiques avec la fédération et les autres équipières françaises, Jeannie Longo avait hérité d'un statut de compromis cette année. Elle portait les couleurs de l'équipe de France, mais logeait de son côté, avec son mari et entraîneur Patrice Ciprelli. Il semble pourtant qu'elle ait une nouvelle fois pris le départ d'une course pour régler de vieux comptes personnels. Sa neuvième place à l'arrivée n'aura fait que confirmer qu'elle a perdu une partie de son talent passé, mais qu'elle a gardé intactes ses capacités de diviseuse.

AMATEURS : victoire du Danois Alex Pedersen, médaille de bronze pour le Français Christophe Mengin. – Le Danois Alex Pedersen, un ancien coureur professionnel, est devenu champion du monde amateurs de cyclisme, mardi 23 août à Capo-d'Orlando en Sicile, en devançant au sprint ses quatre compagnons d'échappée. Le Slovaque Milan Dvorscik s'est classé deuxième. Le Français Christophe Mengin, un Lorrain âgé de vingt-six ans, a pris la troisième place. – *(AFP.)*





COMMUNICATION

Création de journaux et de télévisions en Polynésie française

Le lancement du « Soir de Tahiti » met fin au monopole du groupe Hersant sur la presse quotidienne

PAPEETE
de notre correspondant

Jusqu'à ces derniers temps, Tahiti ne possédait que deux quotidiens, tous deux contrôlés par le groupe Hersant, *la Dépêche de Tahiti* et *les Nouvelles de Tahiti*. Le monopole qu'exerçait ce groupe sur la presse quotidienne de l'île a vécu : *le Soir de Tahiti*, premier quotidien du soir à paraître dans l'île, est né la semaine dernière. Tiré à 3 000 exemplaires, il est de format identique à celui d'*InfoMatin*.

Son principal promoteur, Dominique Monti, a d'abord été journaliste aux *Nouvelles de Tahiti*, avant de se séparer du groupe pour lancer avec un de ses anciens collègues, Louis Bresson, *la Tribune polynésienne*, un hebdomadaire paraissant le jeudi.

M. Monti a ensuite créé *l'Echo de Tahiti Nui*, un hebdomadaire du mercredi comprenant des rubriques bilingues, en français et en langue tahitienne, contrôlé par l'opposition.

En attendant « Tahiti Matin »

Son dernier-né, *le Soir de Tahiti*, se positionne d'emblée comme un concurrent redoutable sur le plan de l'information, sa parution en début d'après-midi lui permettant de rafraîchir l'information, souvent périmée, de ses deux concurrents. Sauf imprévu, Tahiti devrait prochainement s'enrichir d'un nouveau quotidien, *Tahiti Matin, annoncé pour début septembre, qui prendra le relais de la Tribune polynésienne.*

Les journaux du groupe Hersant ne sont pas en reste, face au développement de la presse dans l'île. Depuis le début du mois d'août, la Dépêche de Tahiti; qui vient de célébrer ses trente ans, a étendu ses activités au dimanche sous la forme d'un magazine, tiré à 16 000 exemplaires, comme le quotidien. Ce supplément remplace les pages de reportages et sportives du samedi. Cette *Dépêche* dominicale représente aussi une innovation au sein du marché de la presse écrite locale, où n'existait pas d'« édition du septième jour ». Elle ouvre un nouveau créneau publicitaire aux annonceurs désireux de motiver des lecteurs, dont le repos de fin de semaine est habituellement consacré à la prière rituelle ou à la détente. Il reste à démontrer la rentabilité de l'opération, notamment en ce qui concerne la distribution de ce supplément : le dimanche, la plupart des points de vente de l'île ferment à 9 heures du matin. A l'approche d'une campagne pour les élections présidentielles et municipales qui s'annonce très médiatique, le nouveau titre servira aussi de renfort à *la Dépêche* et aux *Nouvelles de Tahiti*, qui soutiennent le pouvoir exécutif local, et notamment Gaston Flosse, député RPR et président de l'exécutif local de Polynésie.

Le paysage audiovisuel polynésien s'attend également à d'importants changements. Des Tahitiens alliés à des Américains projettent de créer une télévision privée, appelée à ravir une part conséquente d'un marché occupé exclusivement encore par Radio-France-Outremer (RFO). La démarche du promoteur local de Télé Fenua (« Télé du pays »), Loïc Brigatto, a fait avancer le projet, en dépit de montagnes d'embûches administratives. Les premières émissions des quelque onze chaînes thématiques prévues devraient avoir lieu à la fin de l'année, avant celles de la future antenne polynésienne de Canal Plus.

MICHEL YIENG-KOW.

En privilégiant l'information, l'interactivité et l'humour

France-Inter veut conquérir les jeunes auditeurs

La grille de rentrée des programmes de France-Inter présentera quelques modifications, mais pas de grands changements. En revanche, comme l'a précisé, mardi 23 août, le PDG de Radio-France, Jean Maheu, cette grille défend certains principes forts : *« la densification de la tranche d'information matinale, l'interactivité et la proximité »*.

L'information sera à l'honneur dès 5 heures du matin, avec des rubriques nouvelles (« Inter-santé », « Inter-sciences » et « 1901 » consacrée à la vie associative) et un rendez-vous, après le journal de 7 h 30, baptisé « La question du jour », où Stéphane Paoli, transfuge d'Europe 1, analysera le fait marquant de la journée. La volonté de France-Inter d'être *« plus près des auditeurs »* s'illustrera surtout par l'arrivée de la nouvelle émission « Radiocom, c'est vous » qui succède à la formule d'entretiens avec des professionnels de la communication, créée il a cinq ans. Ce seront désormais les auditeurs qui interrogeront la rédaction de France-Inter sur le traitement de l'actualité par les médias. *« Le public pourra poser à chaud ses questions, oser dire ce que les journalistes n'osent plus dire »*, a précisé Yvan Levaï, directeur de l'information. Le rire restera à l'antenne avec « Rien à cirer », qui bénéficiera, en semaine, d'une heure supplémentaire d'antenne. Le dimanche, l'émission de Laurent Ruquier, rebaptisée « Tout Bons », diffusera son « best of » de la semaine.

En confiant une campagne publicitaire de 15 millions de francs à Publicis, France-Inter réaffirme sa volonté de fidéliser ceux qui l'écoutent déjà et de conquérir un auditoire plus jeune – les 18-34 ans – grâce, notamment, à l'humour.

V. Ca.

Selon un sondage CSA-*la Vie*

75 % des Français estiment que le gouvernement fait pression sur la télévision

Selon un sondage de l'institut CSA, réalisé pour l'hebdomadaire *la Vie*, les 11 et 12 juillet, sur un échantillon représentatif de 1 002 personnes âgées de dix-huit ans et plus, à paraître jeudi 24 août, 75 % des Français ont la conviction que *« le gouvernement »* fait pression sur les médias. Outre le gouvernement, les partis politiques (60 %), les annonceurs (64 %) et les sondages sur les goûts du public (63 %) sont aussi considérés par les Français comme des sources d'influence importante.

Pourtant, près de trois Français sur quatre (74 %), selon ce même sondage, s'estiment bien informés par la télévision. Ce chiffre est toutefois en recul de 4 % par rapport à la dernière étude de 1989. En baisse également, le rôle de distraction dévolu au petit écran, qui ne satisfait plus que 67 % des téléspectateurs (74 % en 1989). En revanche, le sondage CSA-*la Vie* montre une stabilité de l'appréciation de la fonction culturelle de la télévision qui comble toujours 49 % des Français, contre 49 % de mécontents. Le lancement de la Cinquième prévu à la mi-décembre (*le Monde* du 19 août), pourrait faire remonter cet indice de satisfaction. Ainsi, 45 % des sondés indiquent qu'ils attendent de la chaîne éducative qu'elle complète la formation dispensée à l'école et à l'université en leur apportant notamment les *« outils »* nécessaires à la compréhension de l'information.

DANS LA PRESSE

La préparation du budget

Le Figaro (Xavier Marchetti) : « Après des mois de récession, la mise en forme d'un budget n'est jamais chose aisée. Le projet actuel aura au moins le mérite de la cohérence. Du fait même de la priorité accordée à la maîtrise des déficits dont le creusement continu nous faisait côtoyer la catastrophe. »

La Tribune Desfossés (Didier Pourquery) : « La politique étant devenue une gestion des signes, en période de bouclage du budget, il est toujours tentant pour un gouvernement de lancer à l'opinion des messages sous forme de mesures fiscales. Ce qui est en train d'être débattu du côté de Bercy s'apparente à cette stratégie. Il s'agirait d'un signe en direction des épargnants : une baisse de certains avantages accordés à l'épargne. Toucher à la prime d'État liée au PEP [plan d'épargne populaire] aurait le double avantage de limiter les dépenses – donc de contenir le déficit budgétaire – et de faire savoir aux fanatiques du bas de laine que l'époque a changé. »

Le Parisien (Jean-Marc Plantade) : « Le premier ministre est conscient que la préoccupation dominante est le chômage. Alors que les baisses d'impôts de l'an dernier n'ont pas eu un impact psychologique notable tant sur le moral que sur la consommation des ménages, une nouvelle baisse moitié moins importante pourrait passer totalement inaperçue. Autant dépenser l'argent autrement. »

France-Soir (Jacques Malmassari) : « La plus belle loi de finances ne peut donner que ce qu'elle a et celle de l'an prochain n'a pas grand-chose à distribuer (...) Si le gouvernement s'autorise un seul acte téméraire, ce sera celui d'aller un peu au-delà de ses possibilités pour limiter les effets désastreux de l'exclusion sociale. »

InfoMatin (Philippe Cohen) : « Les mesures projetées seront forcément limitées par la faible marge de manœuvre budgétaire du gouvernement. Elles risquent ainsi de faire apparaître le plan du gouvernement contre l'exclusion comme l'habillage politique d'une rentrée placée sous le signe de la compétition présidentielle toute proche. »

L'Humanité (Gérard Le Puill) : « Confronté aux interrogations et au mécontentement croissants provoqués par sa politique, le premier ministre se voit contraint d'en appeler à la relance de la consommation. Mais le probable abandon de la baisse des impôts après l'absence de coup de pouce au SMIC, le blocage des allocations familiales et des retraites en juillet dernier sont autant d'actes qui contredisent les propos d'Édouard Balladur. »

RTL (Janine Perrimond) : « Il y a une raison très forte qui pousse le gouvernement à ne pas pratiquer une baisse d'impôt. C'est que de l'argent pour des cadeaux, il n'en a pas. (...) Il est de la première importance pour le gouvernement de rassurer [les opérateurs financiers], en leur montrant que les cordons de la bourse sont solidement tenus. S'il ne le fait pas, cela risque de nous coûter beaucoup plus cher par la suite. »

CINÉMA

SPEED de Jan De Bont

J'ai vu arriver l'accident

Dans les dix premières minutes de *Speed* (« vitesse », en français), un terroriste prend en otage une cabine d'ascenseur coincée dans les hauteurs d'un gratte-ciel de Los Angeles. Il menace de faire sauter les freins qui retiennent l'ascenseur, mais deux courageux agents du Los Angeles Police Department font échouer ses plans.

Dans les cent dernières minutes de *Speed*, un terroriste (mécontent d'avoir échoué dans sa tentative de détournement d'ascenseur) prend en otage un autobus de la ligne Santa-Monica-Downtown-Los Angeles. Il a placé une bombe dont le détonateur a été armé lorsque le bus a passé les 50 miles (81,6 kilomètres) à l'heure. La bombe explosera si le bus descend en dessous de la vitesse fatidique – soit, aussi, la loi d'airain de ce type de film : interdiction de ralentir. Heureusement, un courageux agent du Los Angeles Police Department monte à bord du véhicule fou.

C'est une nouvelle version de ces problèmes de mathématique qui assombrirent tant de journées d'école. Sachant qu'il faut dix minutes pour libérer douze otages coincés au trentième étage, quels facteurs faut-il introduire pour mettre dix fois plus de temps à libérer douze personnes bloquées dans un bus lancé à 81,4 kilomètres-heure ?

Manifestement, Jan De Bont, chef opérateur hollandais arrivé à Hollywood à la suite de Paul Verhoeven, n'était pas le candidat idéal pour résoudre l'équation. Il filme avec de grands mouvements de caméra qui font un peu mal au cœur. Il applique à ses acteurs une version littérale de la doctrine Hitchcock (*« les acteurs sont du bétail »*) : il les fait monter dans un véhicule inconfortable pour leur faire parcourir des distances considérables dans des conditions hygiéniques lamentables. Keanu Reeves est bien mignon, comme à son habitude, il incarne (le mot est inexact, plutôt que la notion de chair, il faudrait trouver un terme évoquant le silicone) Jack Traven, l'héroïque agent du LAPD.

La finesse d'un jeu vidéo

A ses côtés une chic fille qui prend la place du chauffeur (Sandra Bullocks), un chic chef noir (Joe Morton) et un chic copain (Jeff Daniels) qui les soutiennent par téléphone cellulaire dans son épreuve. En face, un psychopathe (Dennis Hopper, que l'on trouve dans les pages jaunes de l'annuaire de Los Angeles, à la rubrique « psychopathes ») fait tout pour rendre la vie de Jack Traven impossible, et surtout pour atteindre les cent minutes fatidiques.

Le scénariste a meublé le temps réglementaire en accumulant les obstacles avec toute la finesse d'un jeu vidéo. Le chauffeur du bus est gravement blessé, la route est coupée par un grand trou, le réservoir d'essence est percé. A chaque fois, il faut bien de l'ingéniosité et de l'audace à Jack Traven. Finalement, *Speed* restera dans les mémoires pour le nombre incalculable de véhicule en tout genres (car on n'a pas encore évoqué la fausse fin sur les pistes de l'aéroport et le vrai épilogue dans le métro) qui donnèrent leur carosserie pour son achèvement.

THOMAS SOTINEL

SUTURE de David Siegel et Scott McGehee

Produit par Steven Soderbergh (*Sexe, mensonges et vidéo*), le premier film de David Siegel et Scott McGehee s'inspire ouvertement de la tradition du film noir américain, dont il reproduit l'esthétique, notamment ses images en noir et blanc, et dont il reprend quelques-uns des thèmes favoris. L'échange de personnalités, la gémellité et l'amnésie sont au centre de cette histoire : un homme riche et déplaisant, qui a peut-être déjà assassiné son père, monte une machination dont est victime son propre frère, dans l'intention de faire croire à sa mort. Le frère survit à ses blessures, mais perd la mémoire.

Pour pimenter cette variation sur des thèmes archiconnus, Siegel et McGehee ont eu une idée-gadget : le premier frère est blanc, le second est noir. Autant dire qu'ils ne se ressemblent en rien..., ce dont le spectateur est le seul à s'apercevoir. Pour les auteurs, en effet, les deux hommes sont interchangeables, et interchangés. On comprend que les deux cinéastes, qui écrivent et réalisent ensemble, aient été séduits par le procédé. Malheureusement, ce procédé n'a d'intérêt que théorique : tout récit, cinématographique notamment, repose sur la relation de confiance minimale qu'établit l'auteur avec le spectateur. L'absence de cette nécessaire connivence condamne *Suture* à l'abstraction : le film ne dépasse jamais le cadre qui lui est imposé, celui d'un jeu intellectuel conduit avec humour et même un certain brio, mais dont les enjeux paraissent d'autant plus vains qu'ils sont inutilement soulignés.

P. M.

Lyon grand écran. – « L'été en CinémaScope » propose encore deux soirées, gratuites et en plein-air, avec uniquement des films en format Scope. Le mardi 30 à 22 heures : *l'Homme qui voulut être roi* de John Huston, et le mardi 6 septembre à 20 h 30 : *Meurtre à Hollywood* de Blake Edwards et *Planète interdite* de Fred M. Wilcox. Les projections ont lieu place Ambroise-Courtois (Lyon-8e) ; renseignements à l'Institut Lumière ; tél. : 78-78-18-95.

LA FILLE DE D'ARTAGNAN de Bertrand Tavernier

Le flambeau et les flèches

A toute allure dès la première séquence, Bertrand Tavernier impose les règles du jeu auquel il se propose de jouer, et de faire jouer. Une poursuite éperdue dans les bois aux trousses d'un Noir en fuite, et c'est le cinéma d'aventure américain qu'il invoque d'emblée. Mais les poursuivants sont des nobles et des soudards français du XVIIe siècle, voici l'Histoire de France. Bientôt il y aura des éléments de polar et des pointes de burlesque, le réalisateur, amateur réputé des cinémas de genre, s'amuse à tisser sa tapisserie. La chaîne est de détails d'époque véridiques et peu connus, la trame d'événements imaginaires propres à alimenter à profusion un film d'aventure.

Au centre du motif figure, donc, l'accorte Eloïse, demoiselle d'Artagnan. Ainsi le Gascon avait une fille, élevée au couvent, mais garçon manqué (quant au comportement, quant à l'apparence, avec Sophie Marceau, aucun doute n'est permis sur sa féminité). Aussi bouillante que son géniteur, elle s'en va tirer celui-ci, supposé avoir pris les traits et la corpulence de Philippe Noiret, de son impécunieuse retraite, pour mettre fin aux agissements de malfaisants trafiquants de « bois d'ébène » qui ont outrepassé non seulement la future déclaration des droits de l'homme, mais la sanctuarisation de son couvent. Papa, ronchon à souhait, se pliera à une autre figure imposée du cinéma d'aventure, la reconstitution du bon vieux *team*. Revoici Porthos, Aramis, Planchet piquant des deux – après une visite sur la tombe d'Athos.

Ce film, ce jeu avec les règles et variantes du cinéma de cape et d'épée, est un film de Bertrand Tavernier. Il en a conçu le projet, et en assumait la production. Mais il en avait confié la réalisation au vétéran du genre Riccardo Freda, grand spécialiste du cinéma d'action des années 40 aux années 70. Pour une histoire d'anciens reprenant du service, c'était assez approprié : Tavernier faisait rempiler Freda comme Eloïse rappelle aux armes d'Artagnan. Toujours est-il que le projet tourna court une semaine avant le début du tournage, et que le réalisateur de *Que la fête commence* prit au débotté les commandes de la mise en scène.

Outre son goût pour le cinéma de genre, on voit l'enjeu qui mobilise un Bertrand Tavernier, grand bretteur au service du cinéma français menacé par l'hégémonie hollywoodienne comme par le phagocytage télévisuel : affirmer la possibilité d'un cinéma d'action, distrayant et spectaculaire, conçu sur d'autres rivages que ceux de la Californie. Pour cet estimable projet, le cinéaste mise sur deux tableaux. D'une part retrouver le souffle épique et sans prétention du cinéma de cape et d'épée, d'autre part jouer la carte de la parodie contemporaine, ironique, distanciée envers les règles de ce genre. C'est ici que le cheval boîte.

Un genre mort

La parodie est un exercice difficile, parce que « second ». Elle ne fonctionne qu'en proportion de la vigueur du terrain sur lequel elle pousse. Or, il semble, et rien dans *la Fille de d'Artagnan* ne vient le démentir, que le cinéma de cape et d'épée soit un genre mort, un terrain stérile. Les dialogues de Michel Léviant et Jean Cosmos peuvent faire feu des quatre fers, et les comédiens prendre un manifeste plaisir aux scènes de comédie. Noiret s'en donne à cœur joie, et Sophie Marceau paie de sa personne dans les séquences de dialogues. Comme souvent en pareil cas, les scènes les plus gratifiantes reviennent aux « méchants » – Claude Rich papelard et rigolard, Charlotte Kady vive et séduisante –, et aux seconds rôles, notamment Luigi Proietti en Mazarin.

Mais le « tronc » d'aventures sur lequel devrait s'appuyer plaisanteries et émotion paraît, lui, bien vermoulu. Le spectacle de ces braves gens s'administrant force coups de rapière dans un grand bruit de ferraille, ou tressautant sur des canassons, laisse perplexe. Du fond de son fauteuil, le spectateur tente de se souvenir pourquoi, jadis, il a aimé voir Jean Marais, Errol Flynn ou le jeune Vittorio Gassman dans le *Chevalier mystérieux* de Freda, se livrer à semblables facéties.

Le piège dans lequel s'enferre Tavernier est celui-là même qui se referma naguère sur Polanski à l'époque de *Pirates*, et qui broie la plupart des parodies de westerns dont nous gratifie en ce moment Hollywood. Il est aggravé par la personnalité même de cet auteur, qui reste fidèle à ses thèmes de prédilection même lorsqu'il veut se couler dans le film de genre et ne paraître viser que la pure distraction. Bertrand Tavernier, quels que soient l'époque et le style, fort variables, de ses films, est un cinéaste de la nostalgie. Depuis *l'Horloger de Saint-Paul*, il raconte un monde qui s'en va, regardé du point de vue de ceux qui en faisaient partie. Pareille démarche est à l'opposé du dynamisme ingénu qui devrait porter un film comme *la Fille de d'Artagnan*.

Aussi, s'il décoche avec adresse ses flèches humoristiques, ne peut-il reprendre le flambeau d'un genre obsolète, lui qui ne filme jamais qu'à la lumière des lueurs qui s'éteignent.

JEAN-MICHEL FRODON

Les entrées à Paris

Sale été pour les salles

Les résultats de la fréquentation cinématographique durant la période estivale ont été plus que médiocres.

La sortie simultanée de *la Fille de d'Artagnan* et de *Speed*, le 24 août, est supposée mettre un terme à la « période estivale », traditionnelle époque de vaches maigres pour les salles de cinéma. Les « vaches » auront été, cette année, squelettiques. En tout cas, à Paris, seule zone pour laquelle on dispose de chiffres complets (malgré des variations locales, il n'est pas d'exemple que les tendances dans la capitale soient contredites à l'échelle nationale).

La saison avait mal commencé, avec un mois de juin en retrait de 20 % par rapport à celui de 1993. Au mois de juillet, la chute s'est encore accrue, pour atteindre 31 % en juillet avant une remontée de 15 % durant la première quinzaine d'août. Encore cette inversion de la courbe ne traduit-elle qu'une très relative amélioration, dans la mesure où cette hausse est entièrement imputable à deux films hollywoodiens, *Maverick* et *le Flic de Beverly Hills 3*. Les Américains auront d'ailleurs effectué une véritable razzia sur la maigre récolte estivale, grâce à une occupation massive des écrans : 31 titres sortis entre le 6 juillet et le 23 août, pour six films français, et deux productions de Hongkong.

Le sort des films français se partage entre la catastrophe et la médiocrité, avec une seule bonne surprise : les 185 000 spectateurs de *Priez pour nous* en six semaines traduisent la possibilité d'imposer une comédie durant cette période. Mais le destin de *Pourquoi maman est dans mon lit ?*, retiré de l'affiche au bout de trois semaines avec seulement 9 000 entrées, marque la limite de cette hypothèse. Le cinéma d'auteur n'a pas non plus réussi à profiter du manque de concurrence, si on en croit les 23 000 entrées seulement du si beau *l'Eau froide* d'Olivier Assayas. Quant à *Marie*, qui visait le même public, il n'aura pour ainsi dire pas existé (3 500 entrées en trois semaines).

Le cas le plus étrange reste cependant celui de *l'Ours en peluche*, sorti à la sauvette. On sait que Delon, même servi par Jacques Deray, ne fait plus courir les foules comme autrefois. Etait-ce une raison pour une distribution qui ne ressemble même pas à un enterrement de première classe, plutôt à une mise à la fosse commune (8 200 entrées en quinze jours) ? Quant à Claude Miller, anticipant courageusement la rentrée en montrant son *Sourire* dès le 17 août, il n'en aura guère tiré bénéfice, avec un nombre d'entrées peu satisfaisant de 34 000 dans 26 salles.

Les décevantes performances des films de Cannes

Ces mauvais résultats estivaux ne sont pas imputables aux seuls films sortis durant la période. Une succession de facteurs se sont ligués pour « pourrir l'été ». D'abord, l'absence de grands succès du début de l'année, capables de tenir la distance, à la notable exception de *4 Mariages et 1 enterrement*, qui, avec 1,239 million d'entrées dans la capitale, est jusqu'à présent l'unique champion de l'année. Ensuite, les décevantes performances des films de Cannes, et notamment des trois titres français de la compétition : *la Reine Margot* visait plus haut que ses 475 000 entrées en quinze semaines, *Grosse Fatigue* fait un gros effort pour atteindre les 535 000 en quatorze semaines, alors que *les Patriotes* ont dû mettre leur drapeau dans leur poche à seulement 135 000 en douze semaines.

Il faut enfin prendre en considération la frilosité des distributeurs en juin, effrayés par la Coupe du monde de football. Seul nouveau film susceptible de réunir une large audience à être sorti durant cette période, *Casque bleu* ne s'est que très partiellement acquitté de sa mission, à 252 000 entrées en dix semaines. Un bon coup de canicule a fait le reste – mais quand il pleut, on dit que c'est la faute de la pluie... Aux sempiternelles, et judicieuses, récriminations contre l'abandon des écrans durant l'été, il faut donc ajouter le souhait d'une stratégie en amont, capable de lancer la saison et de profiter de la vitesse acquise. A condition d'avoir les films correspondants.

JEAN-MICHEL FRODON

▶ Chiffres : « Le Film français »

MUSIQUES

Yves Bigot nommé directeur général de Phonogram-France

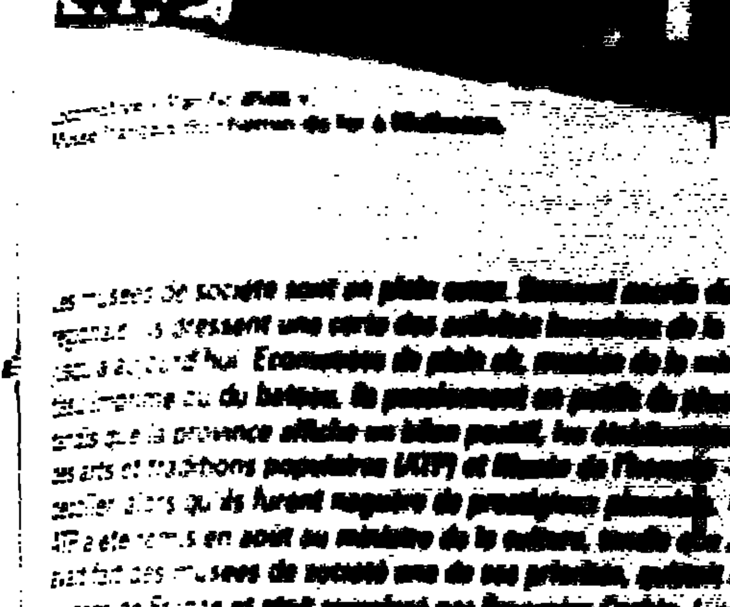
Yves Bigot, trente-neuf ans, a été nommé directeur général de Phonogram-France, label du groupe PolyGram. Journaliste chroniqueur musical à Europe 1 de 1973 à 1990, directeur de la programmation musicale de France-Inter de 1990 à 1992, Yves Bigot a ensuite occupé le poste de directeur général adjoint de FNAC-Music jusqu'en juillet dernier. Spécialiste de la musique populaire, rock et pop notamment, collaborateur régulier depuis plusieurs années du quotidien *Libération*, Yves Bigot a également été rédacteur en chef de l'émission de télévision « Rapido » de 1988 à 1992 sur .

Phonogram, inscrit à son catalogue de grands noms de la chanson française (Barbara, Birkin, Hallyday, Nougaro...), et du rock anglo-saxons (Dire Straits, Elton John, INXS, Metallica, Texas...).

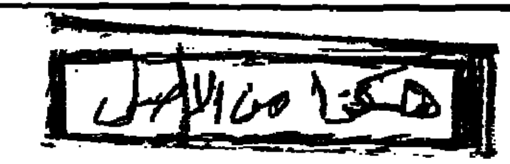
La nomination d'Yves Bigot à un poste vacant depuis plusieurs mois s'inscrit dans un contexte de réaménagement général de la multinationale néerlandaise, qui occupe la première place mondiale sur le marché du disque, et vient de se lancer dans la bataille du cinéma et des loisirs.

En juillet dernier, Alfredo Gangotena, quarante ans, avait quitté ses fonctions de vice-président chargé du marketing à Euro Disney, qu'il avait assumées après quatorze ans passés au sein du géant américain Procter & Gamble. Il avait été nommé PDG de PolyGram-France en remplacement de Gilles Paire. Alfredo Gangotena doit prendre ses fonctions en septembre prochain. Phonogram et son nouveau directeur général restent placés sous la responsabilité de Pascal Nègre, directeur général de Barclay et d'Island, autres labels du groupe.

ARTS



En hausse

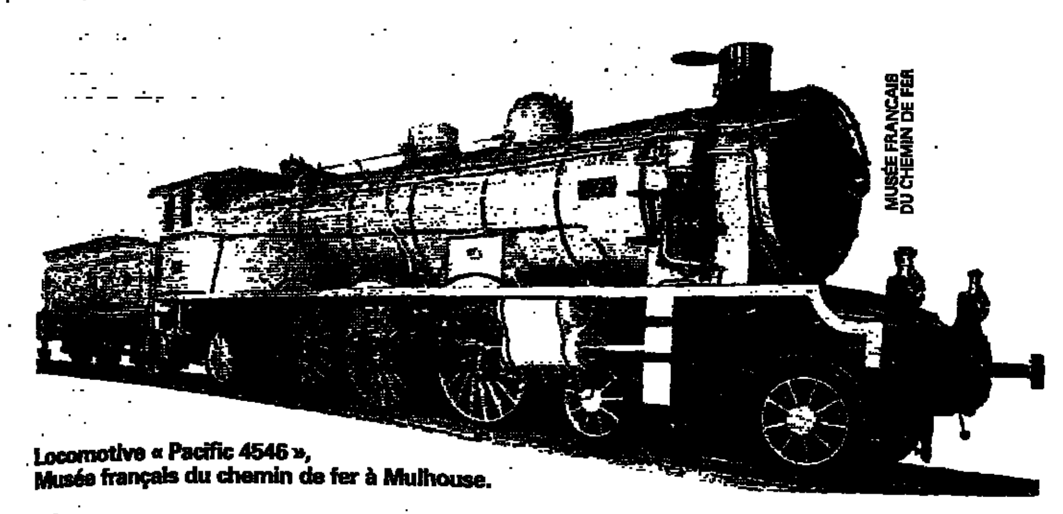


Le Monde

ARTS & SPECTACLES

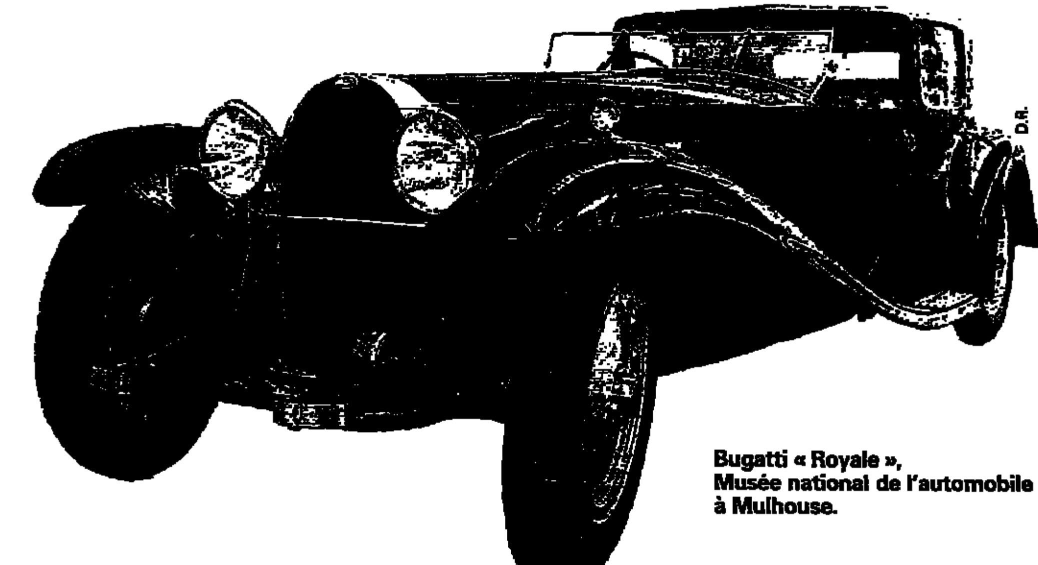
Les musées de société

Langueurs parisiennes énergies régionales



MUSÉE FRANÇAIS DU CHEMIN DE FER

Locomotive « Pacific 4546 », Musée français du chemin de fer à Mulhouse.



D.R.

Bugatti « Royale », Musée national de l'automobile à Mulhouse.

Les musées de société sont en plein essor. Souvent ancrés dans l'histoire régionale, ils dressent une carte des activités humaines de la fin du siècle dernier jusqu'à aujourd'hui. Ecomusées de plein air, musées de la mine ou du temps, du tissu imprimé ou du bateau, ils passionnent un public de plus en plus large. Mais, tandis que la province affiche un bilan positif, les établissements parisiens – Musée des arts et traditions populaires (ATP) et Musée de l'homme – n'arrivent pas à décoller, alors qu'ils furent naguère de prestigieux pionniers. Un rapport sur les ATP a été remis en août au ministre de la culture, tandis que Jacques Sallois, qui avait fait des musées de société une de ses priorités, quittait la direction des musées de France et était remplacé par Françoise Cachin. L'ex-responsable du Musée d'Orsay devra s'attaquer au problème des ATP dans les mois à venir, et poursuivre la lente organisation d'un domaine qui souffre encore de son

PLANTÉ à l'orée du bois de Boulogne, le Musée national des arts et traditions populaires (ATP) échappe aux rumeurs de la ville. Panorama sans rides, bâtisse des années 60 à l'austérité un rien rébarbative : les ATP furent inaugurés ici en 1972, aux portes du Jardin d'acclimatation, qui lui tourne le dos. Ce grand hall endormi, ces larges couloirs déserts sont-ils encore habités ? Il y a là des conservateurs qui se posent des questions, des chercheurs qui travaillent dans leur coin et même des visiteurs un peu égarés. Une petite centaine de milliers chaque année. Y compris les enfants des écoles. C'est peu, mais c'est mieux. Depuis deux ans, le musée, alors sinistré, a lancé des bouées de sauvetage sous forme d'expositions temporaires. Certaines d'entre elles, comme « Les artisans de l'élégance », consacré aux métiers de la mode et de l'habillement, lui ont apporté de l'oxygène.

Pas suffisamment. Le bâtiment est toujours aussi renfrogné, les galeries d'exposition permanente sont autant de tunnels sombres où des gardiens traînent les pieds en attendant l'heure de la fermeture. Dans les vitrines s'accumulent des objets parfois beaux, souvent uniques : meubles, cuillères en bois, bateaux, marteaux, fours à pain, pipes, cannes de berger, râpes à tabac, moules à gâteau. Ils viennent d'Alsace, de Bretagne, de Picardie ou de Provence. Le visiteur est immergé dans la galerie culturelle du musée, en apnée dans un XIXe siècle – avec ramifications jusqu'au Moyen Age – qu'il comprend peu, privé des explications susceptibles de servir de fil conducteur dans cette plongée aveugle au cœur d'une société rurale et préindustrielle. Les seuls fils tolérés sont de Nylon. Ils servent à maintenir les séries d'objets en apesanteur.

Et on ne doit pas y toucher. Parce qu'on ne touche pas à l'œuvre de Georges-Henri Rivière, le père fondateur, décédé en 1986, dont la puissante personnalité semble paralyser toute velléité rénovatrice. *« C'était un grand scientifique mais aussi un personnage de la vie mondaine, bouillonnant, à rapprocher d'un Michel Leiris*, explique Marie-Claude Grohens, qui vient d'achever une mission d'étude sur les ATP pour le compte du ministère de la culture. *Mais il a disparu et les gardiens du temple ont pris le relais ».*

L'institution idéale que Rivière avait fondée en quittant le vieux Trocadéro matérialisait la coupure entre ethnologie française et ethnologie étrangère. Une discipline tournée quasi exclusivement vers la France rurale : celle qui était en train de disparaître sous ses yeux et dont il voulait sauver la mémoire. Pour étudier cette société moribonde, un laboratoire – le Centre d'ethnologie française, subordonné au CNRS – était étroitement associé au musée. L'accouchement des ATP fut long. Médités dès 1937, en pleine vogue folkloriste et régionaliste, ils furent ouverts au public en 1974. Après quelques années d'euphorie, le succès l'abandonna. La synergie entre les chercheurs et les conservateurs fit long feu. Les scientifiques secouèrent la tutelle du musée, jusqu'à oublier son existence. Le public suivit la même voie. *« Au début des années 70, les ATP étaient révolutionnaires »*, explique Jean Guibal, conservateur en chef du Musée dauphinois, mandaté en 1991 et 1992 par le ministère de la culture pour réfléchir à l'avenir des ATP, le seul musée de société à posséder le statut de musée national. *Mais, depuis rien n'a bougé. Or les nouvelles générations n'ont plus le même regard sur le patrimoine ».*

Pour Georges-Henri Rivière, il s'agit de cerner l'homme. Les ATP seront donc un musée de synthèse privilégiant la forme et l'utilisation des objets, selon les canons du structuralisme ambiant, sans souci exagéré de leur dimension historique. Mais le parti pris de son fondateur – se borner à la dimension rurale et artisanale de la société française – est aujourd'hui jugé insuffisant. *« Un musée situé dans une grande ville peut-il se cantonner à la tradition rurale et ignorer le développement urbain, la société industrielle ? »*, se demande Françoise Cachin, directrice des musées de France depuis juillet dernier. Les ATP doivent-ils combler ses lacunes ? Comment ? En acquérant de nouvelles séries d'objets ?

Les ATP en possèdent 100 000, dont pas plus de 10 % sont susceptibles d'être montrés. *« 60 % d'entre eux ne sont jamais exposés et sont mal conservés*, note Marie-Claude Grohens. *D'une façon générale, les réserves des ATP sont quasi inaccessibles. Et l'inventaire informatisé, mis au point par un chercheur du laboratoire d'ethnologie, est trop complexe pour être utilisé par le commun des mortels. »* L'acquisition de vieux matériels électroménagers ou le stockage de boîtes de conserve périmées sont-elles vraiment indispensables ? Se lancer dans un travail de « rattrapage » semble d'autant plus vain que le budget des ATP est plus que médiocre : 4,2 millions de francs pour 1994. *« Les projets pharaoniques sont inutiles*, indique Martine Jaoul, ancienne collaboratrice de Georges-Henri Rivière, conservateur en chef des ATP depuis 1992. *Bornons-nous dans un premier temps à réaménager les salles. Nous avons commandé des études sur le public, et un projet de transformation des espaces publics a été déposé à la direction des musées de France ».*

Martine Jaoul promet que dans les années à venir, les ATP redeviendront le *« musée de référence »*, et la tête de pont parisienne des musées de société de province. Tête de pont ou wagon de queue ? *« Les nouveaux musées de société ont pris leur essor dans les régions »*, indiquait Jacques Sallois, ancien directeur des musées de France. Plus pragmatiques, moins conceptuels, les musées de société se sont effectivement multipliés en région depuis dix ans, *« souvent dans des petites villes qui n'avaient pas les moyens d'en assumer les charges »*, explique Denis-Michel Boell, qui fut, avant de rejoindre l'inspection générale des musées, conservateur du Port-Musée de Douarnenez, un établissement largement porté à ses débuts par les associations régionales. *« Soit ces musées peuvent s'autofinancer parce qu'ils ont rapidement du succès, comme à Douarnenez – mais on leur reproche leur dérive touristique – soit ils se tournent vers des collectivités financièrement plus solides, tels les conseils généraux ou régionaux, comme c'est le cas pour le musée de la mine de Lewarde. »*.



D.R.

Chaloupe sardinière « Telenn mor », Musée du bateau à Douarnenez.

Ces musées de société, aux statuts disparates, ont conquis un large public. Ils ont été portés par la vague écologique, la nostalgie d'un passé mythifié, l'engouement pour les vieilles choses et le nécessaire travail de deuil après l'éclatement du tissu social et industriel. Entre-temps, il leur a fallu gagner en rigueur scientifique et réfléchir sur les concepts susceptibles d'unifier leurs domaines, aussi vastes que l'activité humaine. Comment trouver des points communs au Port-Musée de Douarnenez, au Musée dauphinois, aux musées de la chaussure à Romans, de la dentelle au Puy, du chemin de fer à Mulhouse, de la Grande Guerre à Péronne, de la mine à Lewarde, du temps à Besançon ? *« Ces musées à fort ancrage régionaliste, mais dont l'ouverture au monde ne fait aucun doute, s'appuient tous sur l'Histoire*, ajoute Françoise Cachin. *L'objet en soi n'est pas suffisant, encore faut-il en raconter l'évolution, les usages, les transformations. »*

Les ATP pourront-ils être un jour la locomotive, le modèle, le point d'ancrage national des musées de société dont rêvent ses dirigeants actuels ? Les ATP sont bien seuls. *« Il est vrai qu'il n'y a pas eu assez de grands chantiers dans ce domaine »*, constatait Jacques Sallois, avant de quitter la DMF en juillet dernier. *En dépit de la bonne volonté de son équipe actuelle, les ATP se sont révélés, à ce jour, incapables d'être le moteur d'une intervention forte et novatrice de l'Etat dans ce domaine. »* Lui qui avait pourtant fait des musées de société une priorité regrettait le *« sous-développement »* des ces établissement, en France : *« En dépit de quelques belles réalisations, notre pays affiche un étonnant retard au regard de la plupart des pays développés d'Europe dans le domaine des musées d'ethnographie rurale, industrielle et urbaine, d'histoire ou de sciences et techniques en général. »*

Où se situe l'échec ? Emilia Vaillant, chargée de mission à l'inspection générale des musées, insiste sur les efforts qui ont porté ces dernières années, sur le fonctionnement en réseau des musées régionaux *(lire pages suivantes)* afin d'éviter l'éparpillement, et sur la nécessaire refonte des filières de formation des conservateurs et du personnel *« pour gagner en rigueur scientifique »*. Jean Guibal s'indigne, quant à lui, du *« frein induit par les conservateurs de quelques grands musées de beaux-arts, qui pèsent trop lourd dans les budgets d'acquisition et dans les décisions politiques »*. Sans doute, dans le petit monde des conservateurs « purs et durs », ironise-t-on encore sur les établissements voués aux collections *« de brouettes et de sabots »*. A la DMF, on fait remarquer que le prestige des beaux-arts n'est pas sans influence non plus sur les municipalités. Or le poids des collectivités territoriales est maintenant déterminant : *« Avec la décentralisation, il a été impossible de procéder pour les musées comme dans le domaine du théâtre, par exemple, où l'on a pu implanter ici ou là des centres dramatiques, selon un plan établi au ministère »*, indiquait Jacques Sallois.

La difficulté est d'autant plus grande que ces établissements (sauf les ATP) ne relèvent pas de la Rue de Valois. Le cas le plus connu, le casse-tête le plus chinois, est sans doute celui du Musée de l'homme. Comme les ATP, c'est un héritier du vieux musée d'ethnographie du Trocadéro. Sa conception remonte au Front populaire, il a été porté sur les fonts baptismaux en 1937 par Paul Rivet. Il associe, lui aussi muséographie et laboratoire. Mais ici, ce sont les chercheurs qui détiennent le pouvoir.

VÉRONIQUE MORTAIGNE ET EMMANUEL DE ROUX

Lire la suite page 14

En hausse

Depuis cinq ans, le taux de fréquentation annuelle des musées de société a suivi une courbe ascendante. Ainsi, le nombre d'entrées au Musée de la mine de Leward, à une dizaine de kilomètres de Douai, est passé de 100 000 à 180 000 visiteurs en trois ans. Le port-musée de Douarnenez a accueilli cette année 220 000 visiteurs. L'Écomusée de la région Fourmies-Trélon en est à 110 000, les musées des cultures comtoises (quinze musées en Franche-Comté) à 180 000, tandis que l'Écomusée d'Alsace de Ungersheim, qui vient de fêter ses dix ans, atteint les 400 000 entrées. L'Écomusée d'Ouessant, à deux heures de bateau de la côte, enregistre quant à *lui* 25 000 visiteurs annuels. Ces scores concurrencent largement, en province, ceux des musées des beaux-arts.

LES MUSÉES DE SOCIÉTÉ

Langueurs parisiennes énergies régionales

Suite de la page 13

Pas de chef d'établissement mais trois professeurs, chacun à la tête d'une chaire – ethnologie, préhistoire, paléontologie – avec des collections attenantes. La lutte pour le pouvoir qui a longtemps ravagé la maison est aujourd'hui atténuée. Mais le Musée de l'homme n'a aucune autonomie. Ce n'est qu'une annexe, sur la rive droite, du vénérable Muséum d'histoire naturelle. A ce titre, il relève de l'éducation nationale, qui a d'autres préoccupations que de gérer convenablement un musée. Aussi est-il encore moins bien loti que les ATP, avec qui, en principe, il devrait étroitement travailler.

S'il est riche d'un million d'objets, il n'a pas droit de regard sur son budget, et est sans véritable pouvoir sur l'organisation de ses expositions. *« Nous manquons de personnel, nous sommes le seul musée d'Etat à ne toucher aucune subvention pour nos activités muséographiques. Nous ne pouvons compter que sur les recettes de nos entrées. Avec 260 000 entrées l'an passé, nous avons réuni 5 millions de francs »*, explique Bernard Dupaigne, responsable du département d'ethnologie, qui en est réduit à faire travailler son équipe pour d'autres. L'exposition « l'Or des Incas » a été ainsi montée à Metz, dit-il, sans bénéfice pour le Musée de l'homme.

La mission des grands travaux avait débloqué, en 1991, plus de 200 millions de francs pour la rénovation de l'établissement. Jamais versés. Faute de projets prétend le ministère. *« Nous en avons présentés qui n'ont jamais reçu de réponse »*, s'indigne Bernard Dupaigne. Le statut du musée et sa double tutelle Muséum-éducation nationale est sans doute responsable du blocage. Jack Lang, qui fut brièvement à la tête des deux ministères, aurait été en mesure d'imposer le déverrouillage de l'établissement : autonomisation ou rattachement à la Rue de Valois – une solution refusée avec la dernière énergie par les responsables du musée. L'extraordinaire lourdeur du système, la timidité des intervenants, la complexité du dossier ont fait échouer l'opération caressée par le ministre et le directeur de la DMF. L'occasion ne se représentera pas de sitôt.

« Aux ATP, comme au Musée de l'homme, à chaque fois qu'il y a eu un problème, on a nommé un scientifique plus fort que le précédent », analyse Jean Guibal, qui proposait des solutions radicales : réunion au Trocadéro des ATP et du Musée de l'homme, où aurait été créé le *« grand musée des cultures et des civilisations qui fait défaut à Paris. »* Jacques Hainard, le conservateur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, parle de *« malaise aux ATP, et de scandale au Musée de l'homme »*. *« J'ai soutenu le projet de Guibal*, ajoute-t-il, *car c'était la seule voie possible de changement, mais il y a eu une absence totale de volonté politique. Sans doute aurait-il fallu sonner à l'Elysée »*. Trop ambitieux, trop cher, trop compliqué (il prévoyait la délocalisation du Musée de la marine sur la côte atlantique), le projet Guibal a été enterré. Et son auteur a préféré regagner ses hauteurs grenobloises.

« Le projet de Jean Guibal mettait en lice trois hypothèses exclusives les unes des autres, estime Marie-Claude Grohens, qui vient de remettre à Jacques Toubon son rapport sur les musées de société. *Soit on créait un grand musée des civilisations à Chaillot en amalgamant ATP et Musée de l'homme, soit on laissait les ATP en l'état en les replâtrant, soit on délocalisait les ATP en les scindant thématiquement. Or les trois solutions sont possibles simultanément. Un dixième des collections des ATP pourrait réintégrer le Musée de l'homme pour y constituer le premier musée d'ethnographie européenne. Un Musée national de la France industrielle et urbaine pourrait être créé en province, et les ATP pourraient continuer à Paris leur mission généraliste de conservation du patrimoine préindustriel. »* Il faut se garder, dit encore Marie-Claude Grohens, des effets de mode. Aujourd'hui, *« le discours de la diffusion l'a emporté, et les collections servent de magasin d'accessoires. Peut-être faudra-t-il bientôt réinverser la pyramide, repartir de la démarche scientifique pour en arriver au culturel ? »*.

Pour régler le problème de l'« héritage Rivière », François Cachin envisage *« de créer, à l'intérieur des ATP, une salle consacrée à Georges-Henri Rivière, à ses conceptions muséographiques – histoire de préserver sa mémoire et ses travaux –, puis de bousculer tout le reste. Les collections sont remarquables : il faut les montrer, en donnant les clés de leur compréhension au public et en évitant qu'elles ne soient considérées que comme une matière première servant à nourrir des expositions à l'extérieur »*.

VÉRONIQUE MORTAIGNE et EMMANUEL DE ROUX



Ci-contre : trousseau de clefs trouvé au fond du lac Paladru, Musée dauphinois. Ci-dessous : costume auvergnois, Musée des ATP. Ci-contre à droite : marotte de la Mer Folle, Musée de la Vie Folle Bourguignonne.

D.R. — A. PELLETIATP

NEUCHÂTEL

L'humour au bord du lac

PETITE ville de la Suisse romande, Neuchâtel est réputée pour la qualité de son Musée d'ethnographie et l'originalité de ses expositions. Celles-ci portent des noms incongrus *(le Trou, Si..., Marx 2000)*, traitent de sujets inhabituels dans de tels lieux (la société marchande, la pensée ordinaire, la passion du collectionneur), et défendent avec élégance des positions iconoclastes.

La dernière-née, *Marx 2000*, organise la rencontre du philosophe allemand et de l'idéologie mercantile, d'une société paysanne vacillante et d'une industrie florissante dominée par le spectacle et la mise en scène. Du dix-neuvième siècle à nos jours, les deux civilisations sont mises en opposition. Des objets du monde paysan voisinent avec une pelle-jouet en plastique fluorescent ; la statue africaine regarde la sculpture contemporaine. Des « boutiques » aux noms provoquant – Charles Darwin Engeneering ou Nicolo Machiavel Consulting – font le point sur les lois de l'évolution ou décortiquent les usages du pouvoir. *Marx 2000* est un passionnant jeu de miroirs, entre l'art, l'ethnologie, la politique et la poésie.

Conservateur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel depuis 1981, Jacques Hainard voit dans les musées *« un formidable instrument de manipulation. Il faut oser, aller plus loin, établir une continuité entre hier, aujourd'hui et demain »*. Il y a cinq ans, Jacques Hainard avait emprunté à François Mitterrand son chapeau et sa canne, afin d'assurer la présence symbolique du président de la République française dans une exposition consacrée aux ancêtres. Ces morts qui ont réussi et qui parlent au présent. L'équipe de Neuchâtel manie l'humour pour poser des questions qui touchent à l'évolution de nos sociétés.

« Sur le fond, je suis un classique, explique Jacques Hainard. *J'utilise avec beaucoup de rigueur les collections du musée, en particulier les importants fonds angolais et touaregs. Là, nous inventorions, étiquetons, informatisons, achetons. Le problème se situe en aval : je ne supporte plus qu'on colle une étiquette « pot » sous un pot. »* Il s'interroge sur notre rapport aux objets – ces *« résistances matérielles qui appellent le regard »* – dont les conservateurs ont été longtemps les esclaves. *« Et là encore, je redeviens classique dans ma définition du musée. Nous avons dépassé le stade de la scénographie proliférante, de l'audiovisuel omniprésent qui gommait l'existence du musée. Pour les expositions thématiques, nous cherchons d'abord à bâtir un scénario en quelques phrases. Car l'essentiel est dans le récit. »*

L'établissement, né au dix-neuvième siècle du cabinet de curiosités du général Charles-Daniel de Meuron, peut-il servir de modèle ? La modestie de la ville (32 000 habitants) libère le musée des lourdeurs administratives qui paralysent tant d'institutions françaises comparables. Doté d'un budget (municipal) de 1,5 million de francs suisses (environ 6 millions de nos francs), il abrite l'Institut d'ethnographie (240 étudiants) qui dépend de l'université cantonale, sans que la collaboration des chercheurs et des conservateurs n'ait jamais dégénéré en bataille rangée. Le musée peut recevoir ses 20 000 visiteurs annuels, paisiblement, sans inquiétude pour son avenir.

V. Mo.

D.R.

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LA FILLE DE D'ARTAGNAN. Film français de Bertrand Tavernier, Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; U.G.C. Maillot, handicapés, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

HARRY NOUS A QUITTÉS !. Film franco-bulgare de Rangel Valchanov, VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

SPEED. Film américain de Jan De Bont, VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (36-68-51-25) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 : 36-65-71-44).

SUTURE. Film américain de Scott McGehee, David Seigel, VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Balzac, 8e (45-61-10-60).

THÉ NOIR AU CITRON. Film portugais d'Antonio de Macedo, VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

SELECTION

Les Amoureux. de Catherine Corsini, avec Nathalie Richard, Pascal Cervo, Olaf Lubazenko, Loïc Maquin, Xavier Beauvois. Français (1 h 28).
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23).

Le Ballon d'or. de Cheik Doukoure, avec Aboubacar Sidiki Soumah, Salif Keita, Habib Hammoud, Mariam Kaba, Agnès Soral. Français (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09). VF : Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

L'Eau froide. de Olivier Assayas, avec Virginie Ledoyen, Cyprien Fouquet, Laszlo Szabo, Jean-Pierre Darroussin, Dominique Faysse, Smaïl Mekki. Français (1 h 32).
Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

L'Enfant lion. de Patrick Grandperret, avec Mathurin Zinze, Sophie-Véronique Toue Tagbe, Souleyman Koly, Were Were Liking, Salif Keita, Jean-René de Fleurieu. Français (1 h 26).
Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

J'ai pas sommeil. de Claire Denis, avec Katerina Golubeva, Richard Courcet, Line Renaud, Alex Descas, Béatrice Dalle. Français (1 h 50). Interdit-12 ans.
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Jeanne la Pucelle, les Batailles et les Prisons. de Jacques Rivette, avec Sandrine Bonnaire. Français (2 h 40 et 2 h 51).
Reflet République, 11e (48-05-51-33).

Journal intime. de Nanni Moretti, avec Nanni Moretti, Renato Carpentieri, Antonio Neiwiller, Claudia Della Seta, Lorenzo Alessandri, Raffaella Lebboroni. Italien (1 h 40).
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; U.G.C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

Maverick. de Richard Donner, avec Mel Gibson, Jodie Foster, James Garner, Graham Greene, James Coburn, Alfred Molina. Américain (2 h 07).
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; U.G.C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; U.G.C. Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34). VF : Rex, 2e (36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; U.G.C. Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

La Reine Margot. de Patrice Chéreau, avec Isabelle Adjani, Daniel Auteuil, Jean-Hugues Anglade, Vincent Perez, Virna Lisi, Dominique Blanc. Français (2 h 43).
Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-67) ; 14 Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; U.G.C. Triomphe, handicapés, dolby, 8e (36-68-45-47) ; U.G.C. Opera, 9e (36-68-21-24) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10).

Les Roseaux sauvages. de André Téchiné, avec Elodie Bouchez, Gaël Morel, Stéphane Rideau, Frédéric Gorny, Michèle Moretti, Jacques Nolot. Français (1 h 50).
Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; U.G.C. Odéon, 6e (36-68-37-62) ; U.G.C. Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

The Crow. de Alex Proyas, avec Brandon Lee, Ernie Hudson, Michael Wincott, David Patrick Kelly, Angel David, Rochelle Davis. Américain (1 h 41). Interdit-12 ans.
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C.Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60). VF : Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C-.Convention, 15e (36-68-29-31).

Trop de bonheur. de Cédric Kahn, avec Estelle Perron, Caroline Trousselard, Malek Bechar, Didier Borga. Français (1 h 25).
Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

REPRISES

Radio Days. de Woodie Allen, avec Mia Farrow, Seth Green, Julie Kavner, Josh Mostel, Michael Tucker, Dianne Wiest. Américain, 1987 (1 h 28).
VO : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

Sept Ans de réflexion. de Billy Wilder, avec Marilyn Monroe, Tom Ewell, Evelyn Keyes, Sony Tufts. Américain, 1956 (1 h 45).
VO : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

FESTIVAL

Gindou (Lot). Pour leur dixième édition, les Rencontres Cinéma de Gindou célèbrent l'Europe et sa diversité culturelle, et projettent gratuitement cinquante courts et longs-métrages peu connus en France. La soirée d'ouverture sera présidée par Olivier Assayas, avec *l'Eau froide*. Dans le cadre du Cinéma itinérant, dix films seront projetés dans les localités avoisinantes. Outre des matinées vidéo et une soirée consacrées au cinéma expérimental berlinois, une table ronde est organisée sur la création cinématographique européenne. La Cinémathèque de Toulouse proposera des films de Jean Renoir et de Wim Wenders. En clôture, le palmarès d'un concours de scénarii de courts-métrages, suivi par une longue nuit avec quatre films inédits.
Du 28 août au 3 septembre à Gindou (Lot). Tel. : (16)-65-22-89-99.

MUSIQUE CLASSIQUE

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre (Paris). Beethoven : *Sonate « A Kreutzer »*. Mozart : *Sonate pour violon et piano KV 296*, par Jérôme Akoka (violon) et Elena Garlitzky (piano).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 79, rue Galande (5e), 18 h 30, les 25, 26 et 27. Tél. : 42-60-26-87. Location FNAC, Virgin. 90 F et 120 F.

Eglise Saint-Séverin (Paris). Haydn : *Symphonie nº 44 « Funèbre »*. Mozart : *Airs de concert ; Idoménée, ouverture et ballet ; Symphonie KV 201*, par Cyndia Sieden (soprano) et l'Orchestre du XVIIIe siècle, Gustav Leonhardt (direction).
Eglise Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin (5e), 21 heures, le 26. Tél. : 42-77-65-65. Location FNAC, Virgin. 120 F et 150 F (concert donné le 27, au Festival de La Chaise-Dieu).

Eglise Saint-Jacques-du-Haut-Pas (Paris). Œuvres de Ravel, Mozart, Beethoven, Elgar et Debussy, par l'Orchestre symphonique des étudiants du Lancashire, Malcolm Doley (direction).
Eglise Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252 bis rue Saint-Jacques (5e), 20 h 30, le 27. Entrée libre.

Festival de l'Orangerie de Sceaux (Hauts-de-Seine). Brahms : *Sonates pour violon et piano op. 100 et 108*. Fauré : *Sonate pour violon et piano nº 1*, par Tedi Papavrami (violon) et Muza Rubackyte (piano). 17 h 30, le 27. Haydn : *Sonate pour piano*. Schubert : *Sonate pour piano D 845*. Mozart : *Variations pour piano KV 613*. Beethoven : *Sonate «Appassionata »*, par Paul Badura-Skoda (piano). 17 h 30, le 28.
Tél. : 46-60-07-79. 90 F et 125 F.

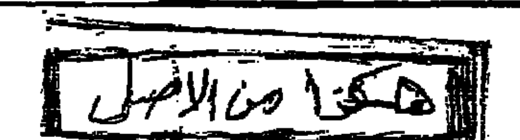
Festival de Pierrefonds (Oise). Chopin, Liszt, Brahms et Rossini-Czerny, par Adrienne Krausz, Alexandre Tharaud et François Chaplin (piano).
Château, 21 h 30, le 27. Tél. : 44-42-80-00. 90 F et 130 F.

Saison musicale de Vichy (Allier). Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre nº 3*. Dutilleux : *Tout un monde lointain, pour violoncelle et orchestre*. Ravel : *Boléro*, par François-René Duchable (piano), Truls Mork (violoncelle) et l'Orchestre français des jeunes, Marek Janowski (direction).
Théâtre-Opéra, 20 h 30, le 26. 60 F et 130 F. Tél. : 70-59-90-50.

La Chaise-Dieu (Haute-Loire). Lully : *Te Deum, Plaude Lactare Gallia, O Lacrymae, Dies Irae*, par Véronique Gens, Marie-Louise Duthoit, Brigitte Vinson, Richard Dugay, Stephan Van Deyck et Peter Harver (chant), le Concert spirituel, Hervé Niquet (direction), abbatiale, 21 heures, le 25, de 60 F à 420 F. Œuvre de Monteverdi, Rossi, Fontana, par des solistes et l'Ensemble vocal de la chapelle musicale de San Petronio de Bologne, Sergio Vartolo (direction), salle Cziffra, minuit, le 26, 260 F. Victoria : *Requiem*, par le Gabrieli Consort Choir and Players, Paul McCreesh (direction), Abbatiale, minuit, le 27, 250 F et 270 F. Haydn : *Symphonie «Funèbre »*. Mozart : *Idoménée, ouverture, airs de concert, Symphonie KV 201*, par Cyndia Sieden (soprano), l'Orchestre du XVIIIe siècle, Gustav Leonhardt (direction), abbatiale, 21 heures, le 27, de 60 F à 420 F (concert donné à Paris, le 26). Jadin : *Sonate op. 3 nº 2*. Montgeroult : *Sonate nº 1*. Boëly : *Trois caprices op. 2, Sonate*. Adam : *Sonate op. 8*, par Cyril Huvé (piano-forte), Salle Cziffra, 16 heures, le 28, 240 F. Haendel : *Saül*, par Deborah York, Julia Gooding (soprano), Jonathan Kenny (alto), Marc Le Brocq (ténor), Christopher Purves (basse), Gabrieli Consort Choir and Players, Paul McCreesh (direction), abbatiale, 21 heures, le 28, de 60 F à 420 F. Berlioz : *Harold en Italie, Messe*, par Christa Pfeiler (mezzo-soprano), François Soulet (ténor), Frans Huyts (baryton), Gérard Caussé (alto), le Chœur et l'Orchestre de la Philharmonie de Cracovie, Jean-Paul Penin (direction), abbatiale, 21 heures, le 29, de 60 F à 420 F.
Tél. : 71-00-01-16.

CHANSON MUSIQUES DU MONDE

Tutti Lombardi (Paris). Rock sur paroles franco-italiennes pour fêter la rentrée de la petite salle du Sentier.
Du 30 août au 3 septembre, à 21 heures. Sentier des Halles. Tél. : 45-08-96-91.





FRANÇOIS PERRODIN

Enseigne de sabotier, Musée de la vie bourguignonne à Dijon.

GRENOBLE

Recette dauphinoise

AVEC 92 000 visiteurs par an, dont 30 % de scolaires, le Musée dauphinois de Grenoble est souvent cité comme un exemple de réussite. Créé en 1906, sa vocation fut d'abord régionaliste, à une époque où le Musée d'Arles de Frédéric Mistral servait de modèle. L'établissement, d'abord municipal, installé dans la chapelle de Sainte-Marie-d'en-Bas, végète jusqu'à ce que la perspective des Jeux olympiques d'hiver de 1968 pousse l'État et la municipalité à repenser la région. Georges-Henri Rivière est chargé de la refonte du musée. Il l'installe dans l'ancien couvent de Sainte-Marie-d'en-Haut, superbe bâtiment du XVII[e] siècle, et le dote de 3 000 m² de salles d'exposition. Depuis 1992, le Musée, contrôlé par la DMF, est un service des affaires culturelles du conseil général de l'Isère. Il a été regroupé aux côtés du Centre d'archéologie historique des Musées de Grenoble et de l'Isère (CAHMGI) et du préinventaire de l'Isère pour former le service du patrimoine du département.

Les collections du Musée dauphinois se composent aujourd'hui de 50 000 objets environ, de 60 000 documents iconographiques (peintures, dessins, gravures, photographies), d'une phonothèque (près de 1 000 phonogrammes), d'une bibliothèque de travail contenant 10 000 publications. Il publie une revue, et certains volumes des *Documents d'ethnologie régionale* sont de véritables perles, tels les deux gros tomes du « Millien », recueil ethnomusicologique de *Chansons populaires du Nivernais et du Morvan* établi par Achille Millien au début du siècle et complété par Serge Delarue.

En 1973, un nouveau conservateur, Jean-Pierre Laurent, double la démarche scientifique d'un souci pédagogique. Il privilégie scénographie, éclairages, et moyens audiovisuels. *« Il fut un formidable novateur. Puis, petit à petit, cela nous a conduit à une dérive qui a culminé avec* l'Homme des Alpes, *une exposition inspirée de Cité-Ciné*, explique Jean Guibal, conservateur du Musée dauphinois depuis 1987. *« Le scénographe s'était mis à parler à la place du conservateur, le contenu perdait de son sens et la communauté scientifique se sentait exclue. »*

Jean Guibal fait partie de cette génération de conservateurs pour qui les compétences muséographiques et scientifiques doivent primer. A Grenoble, le travail en équipe est désormais la règle : chercheurs, conservateurs, graphistes, designers tentent d'ordonner ensemble un domaine où *« la surcharge, la redondance, la cacophonie sont des dangers. Pour être forte, une exposition doit d'abord s'appuyer sur l'originalité des objets, la rigueur scientifique des documents »*. A l'exposition permanente des collections, Jean Guibal préfère la rotation : cinq expositions tournent chaque année, parfois simultanément à Sainte-Marie-d'en-Haut. De l'histoire du cinéma (*Cent ans de cinéma en Isère*) aux *Chevaliers paysans de l'an mil*, composée à partir des fouilles archéologiques du lac de Paladru, le menu est varié. Jean Guibal tient à ce que son musée ne soit pas *« le porte-drapeau du Dauphinois. S'il est historiquement ancré dans la tradition régionale, il convient de lui donner un maximum d'ouverture, de marquer une rupture avec les idéologies régionalistes des années 70 »*. Et le sort de la communauté grecque de Grenoble (*les Grecs*) l'intéresse autant que le bouddhisme tibétain (*Tibet en exil*).

Autre originalité du Musée dauphinois, son fonctionnement en réseau : douze musées régionaux, chacun ancré dans une spécialité, lui ont été rattachés (1). *« Nous parvenons ainsi à avoir une vision plus globale de la gestion et des besoins de chacun,* affirme Jean Guibal. *Le Musée grenoblois rend des services de proximité, joue le rôle de conseil et d'experts. Ce fonctionnement nous permet d'échapper à la logique rigide des découpages administratifs, puisque nous sommes amenés à traiter directement avec les collectivités locales. »*

Aussi le Musée dauphinois ne se contente plus de gérer et d'approvisionner ses collections : il veille sur la conservation du patrimoine, et exécute une sorte de *« préinventaire, souvent dans l'urgence, car les services de l'Etat qui assument cette tâche de façon exhaustive avancent en général au rythme d'un canton tous les cinq ans, ce qui est un laps de temps suffisant pour que bon nombre d'éléments du patrimoine disparaissent »*.

V. Mo.

(1) Le Musée gallo-romain d'Aoste, le Musée du lac de Paladru (à Charavines), la Maison du patrimoine de Hyères-sur-Amby (archéologie protohistorique et historique), le Musée Matheysin de la Mure (ethnologie régionale), et le Musée de site (préhistorique) de Vassieux-en-Vercors.



ANDRÉ PELLE

Guignol lyonnais, Musée des ATP.

MULHOUSE

De l'industrie à la culture

UN patrimoine industriel en déclin, une tradition ouvrière basée sur le textile et l'automobile : Mulhouse veut rester elle-même. Riche d'une dizaine de musées, tous ancrés dans le tissu productif régional, la ville alsacienne, à défaut de pouvoir maintenir toutes ses activités économiques, entend devenir aussi un pôle muséographique et culturel.

La Filature, sorte d'immense maison de la culture construite sur un modèle d'architecture industrielle, a ouvert ses portes l'an passé. Créée fin 1993, l'association Musées sans frontière (MSF) regroupe six établissements dont le Musée historique de Mulhouse (municipal) et cinq établissements associatifs, nés de l'activité industrielle locale (1). *« L'association a vu le jour sous la double impulsion du ministère de la culture et de la municipalité. D'abord, pour grouper les demandes de subventions des uns et des autres, et ensuite pour réinsérer ces musées dans le tissu culturel régional »*, explique sa directrice, Arianne Salmet. Dotée d'un budget de fonctionnement de 380 000 francs (subventions publiques) et d'un budget d'intervention de 800 000 francs (issu des cotisations des musées membres, calculées au prorata de leurs entrées), Musées sans frontière devra, dans les mois qui viennent, répartir l'enveloppe budgétaire de 80 millions de francs inscrite au contrat de plan.

Pourtant, derrière la façade associative règne une grande disparité. Quoi de commun entre le Musée français du chemin de fer, intimement lié à la SNCF, et le charmant petit Musée du papier peint installé à Rixheim, en périphérie, dans l'ancienne manufacture Zuber ? Ou entre l'immense hangar qui abrite les véhicules du Musée national de l'automobile et Electropolis, établissement qui hésite entre la démonstration scientifique et le cours scolaire sur les bienfaits de l'électricité ?

Comment sont-ils nés ? Au XIX[e] siècle, des industriels attachés à la mémoire de leur métier, mais également désireux d'échanger leur savoir-faire avec la profession, créent des musées thématiques sur le modèle des Expositions universelles. Au fil du temps, leurs fonctions muséographiques se sont effilochées alors qu'ailleurs, en France, on planchait sur l'élaboration de nouveaux concepts de musées de société. Les retards se sont d'autant plus accumulés qu'entre les industriels, soucieux de leurs deniers, et les conservateurs d'Etat, qui doivent mener des missions de protection, d'inventaire et d'acquisition, les incompréhensions se sont multipliées. Ainsi le Musée d'impression sur étoffe, unique en Europe pour ses collections de dessins et d'échantillons, est-il fermé pour travaux, sans qu'une décision définitive ait été prise sur son contenu et sur les axes de sa future présentation après rénovation. Le Musée avait présenté aux pouvoirs publics (aux collectivités locales et à l'Etat) une demande de subvention de 54 millions de francs, soit les trois quarts de l'enveloppe totale destinée à Mulhouse. Avec MSF, il s'est désormais engagé dans un processus de réflexion et de concertation, où les problèmes muséographiques entrent en ligne de compte.

« Plus personne ne s'y retrouvait, explique Ariane Salmet. *Il fallait créer une synergie pour redynamiser les musées. »* En effet, si 560 000 visiteurs ont fréquenté les six musées adhérents à MSF, environ 320 000 sont allés au seul Musée de l'automobile. Encore ce dernier recevait-il, il y a quelques années, près de 500 000 personnes. Quant au Musée des chemins de fer, il a perdu plus de 130 000 visiteurs. Si les musées de Mulhouse font le plein pendant l'été, Ariane Salmet insiste sur la nécessité d'insertion de ces établissements dans le tissu culturel régional, au-delà des frontières, de Bâle à Fribourg. Une des premières missions de MSF consiste donc à préciser *« le discours culturel de chacun des musées, de les amener à se penser en tant que lieu d'exposition. »*

MSF a pourtant revu ses ambitions à la baisse. En 1991, Marc Grodwohl, directeur de l'Ecomusée d'Alsace, à Ungersheim – le plus grand musée de plein air français, situé à une vingtaine de kilomètres de Mulhouse, – avait été chargé d'étudier la réalisation d'un pôle européen de musées industriels, à Mulhouse, placé sous l'égide d'un conservateur unique et ayant son pendant rural et minier dans l'Ecomusée d'Alsace. Des rivalités politiques (une mairie socialiste, un département à droite) et la réduction des crédits d'Etat allant aux grands travaux, où était inscrit le projet de Mulhouse, eurent raison des ambitions de Marc Grodwohl, toujours directeur de l'Ecomusée d'Ungersheim.

V. Mo.

(1) Les cinq établissements regroupés par MSF : le Musée national de l'automobile, le Musée français du chemin de fer, le Musée de l'énergie électrique, le Musée de l'impression sur étoffes et le Musée du papier peint de Rischeim.

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

Du Vian dans mon crâne (Paris). En trio, les chansons de Boris Vian restituées avec un humour facétieux.
Théâtre de la Mainate, jusqu'au 12 septembre à 20 h 30, sauf mardi et mercredi, matinée 17 heures le dimanche. Tél. : 42-08-83-33.

Percussions à la Cité de la musique (Paris). Un stage réservé aux adolescents, organisé dans le cadre de l'opération « Prévention été » débutera le 29 août (jusqu'au 3 septembre). Il sera animé par Youval Missen Macher.
Cité de la musique, 221, av. Jean-Jaurès. Métro Porte-de-Pantin. Tél. : 44-84-45-00.

Festival de Douarnenez (Bretagne). L'édition 1994 de ce festival de cinéma courageux est consacrée aux peuples berbères. En clôture, le groupe Tayfa donne un concert convivial.
Le 28 à 21 heures. Tél. : (16) 98-92-09-21.

La Bâtie-Festival de Genève (Suisse). Une programmation foisonnante répartie sur une douzaine de lieux, qui sera précisée début août. On prévoit déjà une grande nuit salsa, un concert de *bhangra* (la *dance* des Pakistanais de Londres), du fado portugais et du flamenco andalou (le 27 août avec Carlos do Carmo et Carmen Linares), des chants et danses bobongo du Zaïre (le 31 août), des polyphonies féminines de Corse et de Russie (le 5 septembre). Du jazz et du rock également, avec à noter une initiative originale : l'adaptation de textes de l'écrivain et poète William S. Burroughs.
Du 26 août au 11 septembre. Vente des cartes et des programmes : (41-22) 738 55 77. Locations : (41-22) 738 40 32.

JAZZ

Duc des Lombards (Paris). Jean-Michel Pilc Trio les 28 et 29. Le pianiste Jean-Michel Pilc à la tête d'un trio nerveux et ludique. Rythmique bousculée des frères Moutin (Louis, contrebasse, et François, batterie).
A partir de 22 heures. 78 F. Tél. : 42-33-22-88.

New Morning (Paris). Archie Shepp, du 29 août au 1[er] septembre. Chez Archie Shepp, passe la mémoire du saxophone (de Coleman Hawkins à John Coltrane). Héros du free, en quête des racines gospel et blues du jazz, il inaugure avec son quartette régulier (Horace Palan, Wayne Dockery, Steve McCraven) la rentrée au New Morning – qui l'adore depuis une bonne décennie.
A partir de 20 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Petit Journal Montparnasse (Paris). Luther Allison, les 24 et 25. Présence assez inhabituelle en club du guitariste Luther Allison. Son blues électrique a souvent de fulgurantes envies de rock ou de funk.
A partir de 21 heures. Tél. : 43-21-56-70.

Jazz à Mulhouse (Alsace). Au cœur de l'Europe du jazz, le plus beau programme de la fin de l'été, avec des projets intelligents, des choix précis, de supposés risques revendiqués. Jazz à Mulhouse grandit et va parcourir cette année les communes environnantes (halle au coton de Wittenheim, abbaye des dominicains à Guebwiller, commanderie des chevaliers teutoniques à Rixheim, brasserie à Lutterbach...). Avec, entre autres, Michel Marre Brass Band, Louis Sclavis en trio, puis en duo d'un soir avec Willem Breuker, la chanteuse mongole Sainkho Namtchylak en ouverture contrastée de Dee Dee Bridgewater, le nouveau quartette de Daniel Humair, le duo suisse du saxophoniste Urs Leimgruber et du batteur Fritz Hauser, les Italiens Sebi Tramontana, Giorgio Gaslini, Il Trillo, Nexus et la Banda de Clusone, la fanfare macédonienne Kocani Orchestra, Anatoly Vapirov et Harry Tavitian (Russie et Roumanie), Henri Texier Azur Quartet, un quartette de saxophonistes américains mené par Ray Anderson, le Minotaure de Jean-Marc Padovani, le contrebassiste britannique Barry Guy, un duo final avec David Murray et Aki Takase...
Jusqu'au 3 septembre. Nombreux concerts gratuits, de 70 F à 100 F (sauf Dee Dee Bridgewater 200 F), abonnements 580 F. Tél. : 89-46-10-46.

ARTS

PARIS

Joseph Beuys. Première rétrospective en France de Joseph Beuys (1921-1986). Environs quatre-vingts œuvres rendant compte de l'élargissement du champ de l'art qu'a voulu l'artiste, ainsi que les quatre cent cinquante-six dessins de 1945 à 1976 réunis sous le titre *Secret Block*. *Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5[e] étage, place Georges-Pompidou, Paris 4[e]. Tél. : 44-78-12-33. Jusqu'au 3 octobre.*

Erik Dietman. Sculptures coulées en bronze (dont sept tout spécialement pour l'exposition) « énaurmes » et rabelaisiennes à souhait. *Centre Georges-Pompidou, la galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4[e]. Tél. : 44-78-12-33. Jusqu'au 29 août.*

Robert Irwin. L'exposition montre tous les aspects de l'œuvre de ce californien peu connu en Europe : depuis la fin des années 50 jusqu'à aujourd'hui : des tableaux, des installations adaptées au musée parisien, des photos, des dessins de projets réalisés ou non. *Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16[e]. Tél. : 40-70-11-10. Jusqu'au 16 octobre.*

Joan Mitchell. A Paris ses ultimes travaux, à Nantes leur genèse. Les deux valent le déplacement pour comprendre comment, par-delà les modes et la frénésie des avant-gardes, un peintre peut encore construire une œuvre aujourd'hui. *Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris-1[er]. Tél. : 42-60-69-69. Jusqu'au 11 septembre. Musée des beaux-arts de Nantes, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000 Nantes. Tél. : (16) 40-41-65-65. Jusqu'au 26 septembre.*

Félix Nadar. Nadar (1820-1910) est un des photographes les plus connus au monde, l'inventeur – précoce – du portrait moderne. Cette rétrospective de haut vol est l'événement photographique de l'été. *Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7[e]. Tél. : 45-49-11-11. Jusqu'au 11 septembre.*

RÉGIONS

Alès : Jeanne Coppel. D'origine roumaine, fixée à Paris, découverte dans les années 50 au Salon des réalités nouvelles, puis quelque peu oubliée, Jeanne Coppel (1896-1971) a excellé dans le collage de papiers déchirés. Une rétrospective. *Musée Bibliothèque Pierre-André Benoit, 52, montée des Lauriers, Rochebelle 30100. Tél. : 66-86-98-69. Jusqu'au 9 octobre.*

Angers : Alfred Manessier. Un an après la disparition de l'artiste, une exposition qui montre, de la peinture aux vitraux en passant par l'œuvre tissé, toutes les facettes de son talent. *Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée, 49100. Tél. : 41-88-64-65. Abbaye du Ronceray, Place de la Laiterie, 49100. Musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine, 43, boulevard Arago, 49100. Jusqu'au 30 octobre.*

Antibes : Le regard d'Henriette. Hommage à une galeriste parisienne, Henriette Gomès, qui sut s'intéresser à Giacometti, Balthus, Hélion et à beaucoup d'autres, à une époque où ces artistes-là n'étaient guère connus et pas soutenus. *Château Grimaldi, place Mariéjol, 06600. Tél. : 93-34-91-91. Du 30 juin au 30 septembre.*

Avignon : Dubuffet paysagiste. Cet aspect de l'œuvre mal connu en une centaine de tableaux provenant de l'ancien fonds Pierre-Matisse, dont beaucoup sont inédits en Europe. *Palais des papes, 84000. Tél. : 90-27-50-74. Jusqu'au 2 octobre.*

Bernay et Vernon : Henri de Maistre. Henri de Maistre (1891-1953) est aujourd'hui bien oublié : ses chevaux, ses petites filles, ses voyages, paraîtront aux uns rétrogrades, aux autres comme un témoignage non dénué d'intérêt ni de talent de ce qui se peignait en marge des grands mouvements du siècle. *Musée, salle capitulaire, place Guillaume-de-Volpiano, 27300 Bernay. Tél. : 32-46-63-23. Musée A. G. Poulain, 12, rue du Pont, 27200 Vernon. Tél. : 32-21-28-09. Jusqu'au 4 septembre.*

Calais : Richard Wentworth. Un sculpteur britannique qui jongle avec les objets et dont l'art plein d'humour (anglais) mérite d'être découvert. *Musée des beaux-arts, rue Richelieu, 62100. Tél. : 21-46-63-17. Jusqu'au 9 octobre.*

Cannes : Picasso. Picasso vécut à la villa « la Californie » de 1955 à 1961, avant d'être chassé par les touristes et les promoteurs. Hommage de Cannes à son transfuge en une dizaine de tableaux, des lithographies, des dessins et des céramiques. *La Malmaison, 47, la Croisette, 06400. Tél. : 93-38-55-26. Jusqu'au 3 octobre.*

Goderville : le parc de Bailleul. Kim Moltzer, le châtelain, est un artiste. Il a eu l'idée d'inviter quelques confrères (Clareboudt, Paul-Armand Gette, François Méchain, Mosta-Heirt, Emmanuel Saulnier, Nils Udo) à déposer leurs œuvres sur ses pelouses. Le début d'une longue série, espère-t-on, puisque l'expérience devrait être renouvellé chaque année. *Château de Bailleul, Angerville-Bailleul, 76110 Goderville. Tél. : 35-27-77-87. Jusqu'au 30 septembre.*

Honfleur : Gérard Gasiorowski. Sa série « la Guerre », *via* les jouets qui entretiennent une curieuse fascination chez les enfants, dépasse de loin ces batailles dont on se souvient. Elle plaide aussi contre les oubliées, et les pires, celles qui sont encore à venir. *Musée Eugène-Boudin, rue de l'Homme-de-Bois, place Erik-Satie, 14 600 Honfleur. Tél. : 31-89-54-00. Jusqu'au 12 septembre.*

Lectoure (Gers) : L'été photographique. Bernard Plossu montre ses images réalisées avec les « appareils-jouets » : le Brownie-Flash de son enfance, les jetables, l'Instamatic, l'Agfamatic... *Centre photographique de Lectoure, 5, rue Sainte-Claire, 32700, Lectoure. Tél. : 62-68-83-72. Jusqu'au 30 septembre.*

Marseille : L'Estaque, naissance du paysage moderne, 1870-1910. Cézanne a peint quelque soixante paysages de l'Estaque. A sa mort, en 1906, Derain arrive sur les lieux, bientôt suivi de Braque, qui reviendra en compagnie de Friesz ou de Dufy. *Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Jusqu'au 25 septembre.*

Marseille : Poupées Kachina. Ernst, Breton, Duchamp collectionnaient les poupées sculptées par les indiens du nord de l'Arizona. En voici, parmi d'autres, venues de Santa-Fe ou d'Albuquerque, de Londres ou de Neuchâtel. *Centre de la Vieille-Charité, chapelle, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Jusqu'au 30 septembre.*

Meymac : Jörg Immendorff. Immendorff se pose en acteur-témoin de la société et peint avant tout la scène allemande, artistique et politique – qu'il voit bien sombre. *Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Jusqu'au 9 octobre.*

Mouans-Sartoux : Bernard Aubertin. Monochromes rouges et tableaux-feux d'un artiste sexagénaire et discret. Ses œuvres sont entourées de celles d'amis qui ont fait parti du groupe Zéro : Piene, Uecker, Klein, Manzoni, Schoonhoven par exemple. *Espace de l'art concret, château, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Sauf mardi, de 11 heures à 19 heures, à partir du 1[er] octobre jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 novembre.*

Nice : Jim Dine. Des dessins à l'encre, au pastel, au fusain, des collages, des peintures avec des objets suspendus, des sculptures, bref, une rétrospective en soixante-neuf œuvres (de 1973 à 1992) de cet artiste américain. *Musée d'art moderne et contemporain, promenade des Arts, 06300. Tél. : 93-62-61-62. Jusqu'au 25 septembre.*

Nîmes : Sigmar Polke. Une rétrospective de cet artiste allemand devenu, dans les années 80, une figure-clef, une référence. *Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30000. Tél. : 66-76-35-35. Jusqu'au 16 octobre.*

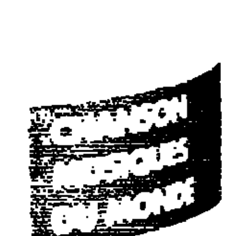
Quimper : Max Jacob et Picasso. Le poète est mort à Drancy, il y a cinquante ans. En 1901, il avait découvert Picasso chez Vollard. En trois cents œuvres, le compte rendu d'une amitié qui a fini par s'effilocher. *Musée des beaux-arts, 40, place Saint-Corentin, 29000 Quimper. Tél. : 98-95-45-20. Jusqu'au 4 septembre.*

Rouen : Les cathédrales de Monet. Vingt des trente toiles de cette « série » sont réunies pour marquer la réouverture du Musée des beaux-arts rénové. *Musée des beaux-arts, square Verdrel, 76000. Tél. : 35-52-00-62. Jusqu'au 14 novembre.*

Saint-Paul : Georges Braque. Pour le trentième anniversaire de la fondation Maeght, la première rétrospective de Braque en France depuis vingt ans. Cent vingt tableaux fauves, cubistes et post-cubistes. *Fondation Maeght 06570. Tél. : 93-32-81-63. Jusqu'au 15 octobre.*

Troyes : Henri Hayden. L'artiste eut sa première rétrospective au musée de Lyon, en 1960, à l'âge de soixante-dix-sept ans. C'est dire qu'on connaît mal ce bon peintre, cubiste heureux touché par le retour à l'ordre, mais qui sut se rattraper à la fin de sa vie avec des paysages bien résumés.
Musée d'art moderne, place Saint-Pierre, 10000. Tél. : 25-80-57-30. Jusqu'au 26 septembre.

Villeneuve-d'Ascq : Dennis Oppenheim. Un Américain qui, depuis la fin des années 60, a pratiqué le *body art* et le *land art*, avant de se consacrer à de grandes installations angoissantes. *Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Jusqu'au 25 septembre.*





DISQUES

Quelques enregistrements de musique médiévale

Voix de femmes, le retour

Le chant grégorien et la musique médiévale drainent aujourd'hui le public d'Enigma, du « Grand Bleu » et d'Arvo Pärt. Les ensembles vocaux féminins bénéficient de ce courant.

DEPUIS *le Grand Bleu* et les compositions synthétisées d'Eric Serra pour le film de Luc Besson, toute musique voulant signifier l'espace, le rêve, l'au-delà se doit d'être liquide et planante. Serra n'a pas inventé ce son-là, mais il l'incarne assez bien. Du planant au religieux, il n'y a qu'un pas. Le chant des voûtes a rapidement séduit les auditeurs du groupe Enigma (le plain-chant sur fond rythmique), bientôt ralliés au « vrai » grégorien des moines de Silos (promus pop stars par des chiffres de ventes stupéfiants : plus de trois millions de CD vendus par EMI dans le monde).

En deçà des labels et des modes (la fameuse world music, auberge espagnole devenue grand hôtel international du métissage musical), d'autres musiciens, plus hautement « transculturels », ont créé un lien entre musiques nouvelles et musique médiévale. L'Estonien Arvo Pärt est l'exemple parfait de ce courant : parfois ennuyeux lorsqu'il singe les modèles anciens (*Passion selon saint Jean* : 1 CD ECM 1370), il peut être fascinant lorsqu'il les dépasse (*Miserere* : 1 CD ECM 1430, *Berliner Messe* : 1 CD ECM 1505). Le mérite ne revient pas à ce seul compositeur, mais à son éditeur phonographique, ECM et à sa collection, « New Series ». Car il y a un « son ECM ». Des anciens, Pérotin (XIIIe siècle) et Walter Frye (XVe siècle), aux contemporains, Gavin Bryars et Terdje Rypdal, le son de ces disques allemands est identiquement enveloppant. ECM a été l'un des vecteurs de cette transhumance d'un public de jazz « éclairé » et de new musics (autre label indéfinissable qui ne satisfait que les bacs des disquaires) vers les musiques raffinées du passé. La rencontre du saxophoniste de jazz avec la polyphonie vocale de Cristobal de Morales en témoigne (1 CD ECM 1525 disponible mi-septembre).



GUY VIVIEN

L'Ensemble Discantus de Brigitte Lesne.

Sur un fond sonore granitique et souterrain, incarné par le Hilliard Ensemble (spécialiste des polyphonies de la Renaissance), le saxophoniste de jazz dévide une mélopée aux couleurs de soleil couchant, tendance *Concerto d'Aranjuez*. Ceux qui trouvaient Eric Serra et Enigma un peu trop « soupe » adoreront ce consommé synchronique légèrement décadent, très fin de siècle postmoderne.

Les procédés musicaux utilisés par la Libanaise Sœur Marie Keyrouz (mélopée sur *continuum* sonore) ne sont pas si éloignés de ceux de Garbarek et des Hilliard. Son visage pur frappe, et sa voix irradiante rallie les foules. Sœur Keyrouz chante de préférence dans les églises, où l'acoustique naturelle « porte » au mieux les mélismes savants des musiques de tradition chrétienne maronite, byzantine ou, tout récemment, melchite (1 CD Harmonia Mundi 901497). Dans son sillage, les disques des ensembles féminins gagnent le cœur de ceux qui ne juraient, il y a quelques années encore, que par les *trebles* (garçons sopranos), les contre-ténors (ces « voix des anges » qui remplissent aujourd'hui les caisses des labels à compilation) et les ensembles presque exclusivement masculins (Ensemble Organum, Ensemble Gilles Binchois, Hilliard Ensemble, etc.).

A l'écoute des magnifiques enregistrements de l'Ensemble Discantus de Brigitte Lesne (le récent *Campus Stellae* : 1 CD Opus 111 OPS 30-102) ou de ceux d'Anonymous IV, groupe américain de quatre chanteuses portées aux premières places des palmarès américains, on est frappé par le retour des gosiers féminins dans la musique religieuse, aux potentialités sonores infinies : météores sonores tournant sur eux-mêmes, mélopées presque arabisantes sur une teneur inflexible, monodies à voix seule (superbe efflorescence sonore du *Lilium floruit*, incarné par l'alto de Brigitte Le Baron, chez Discantus) ou à quatre voix à l'unisson (intonation parfaite d'Anonymous IV, ensemble apparemment imbattable sur ce terrain : 3 CD Harmonia Mundi 907 080, 907 080, dont le dernier, *Love's Illusion*, vient de paraître : 907 109). Déployé dans une acoustique raisonnablement réverbérante, leur chant fait acte de retour au réel. Il est dépouillé comme les lignes cisterciennes, sans éthers artificiels, sans fausse profondeur.

RENAUD MACHART

Les univers de la musique arabe

LA musique arabe, objet d'une curiosité croissante, a le vent en poupe. Festivals et concerts sont annoncés pour la rentrée (du Palais des congrès à la Cité de la musique). Les éditions discographiques se sont multipliées, et certains labels poursuivent un travail exhaustif et riche dans la kyrielle de styles qui la composent : l'arabo-andalou du Maroc, de Tunisie et d'Algérie (collections Inédits/Auvidis et Ocora/Harmonia Mundi), la musique égyptienne (les intégrales de Mohamed Abdel-wahab, de Oum Kalsoum et de superbes rééditions de musique classique arabe d'Egypte, d'Irak ou d'Algérie, au Club du disque arabe), syrienne (sur les labels Al Sur/Media 7 ou Longue Distance/FNAC), marocaine (IMA/Blue Silver), judéo-arabe (Blue Silver), etc. Pourtant, les clés manquent parfois à la compréhension.

L'ethnomusicologue Christian Poché tente, à travers les *Musiques du monde arabe*, un livre construit comme un cahier d'exercices pour amateur et accompagné d'un disque compact, de nous faire comprendre les nuances, par genre, par pays, par culture (y compris berbère) de la musique du Maghreb et du Moyen-Orient. Il nous éclaire sur les différences entre ces musiques et celles du monde occidental, tonales et soumises aux lois de l'harmonie. Essentiellement vocale, elle a pour but de faire passer un message poétique, grâce à une mise en valeur des paroles, d'amener vers une sorte de délivrance spirituelle et de contribuer à l'extase devant le beau et le divin.

Les *Musiques du monde arabe* sont un précieux guide d'écoute, divisé en vingt chapitres, de la géographie musicale à la forme. Les rapports entre l'oral et l'écrit, les modes et le rythme y sont analysés sous forme de questions-réponses, étayées par des commentaires et l'écoute d'extraits sonores contenus dans le CD. Exemple : *« Les chansons d'Oum Kalsoum qui duraient plusieurs heures suivaient-elles le principe de la nouba ? »*. Réponse en trois lignes. En outre, l'auteur dresse une classification des instruments utilisés ; la combinaison la plus fréquente est celle qui mêle les instruments à cordes (*oud* ou luth arabe à manche court, cithare, lyre, harpe) et les percussions (*darbukka* ou tambour à membrane en forme de calice, castagnettes). Musicien érudit, Christian Poché n'oublie pas la chanson, appelée *oughniya*, qui tient une place prépondérante dans la musique arabe, et le pop-raï, ce « rock arabe ». Un lexique, une bibliographie et une discographie sélective complètent l'ouvrage.

Le livre d'Ahmed et Mohamed Elhabib Hachlaf, *Anthologie de la musique arabe*, nous informe d'une toute autre façon. Moins technique que le précédent, cette anthologie dresse le catalogue des artistes ayant marqué l'histoire de la musique arabe entre 1906 et 1960. Soucieux de conserver le patrimoine culturel du monde arabe, les deux auteurs ont pensé ce livre comme une *« œuvre d'utilité publique »*.

Ahmed Hachlaf fut directeur du département arabe d'EMI-Pathé-Marconi pendant plus de vingt ans, quand le marché du disque était encore en expansion de l'Egypte à l'Algérie. Puis la multinationale anglaise se désintéressa du sujet. En 1972, elle offrait son congé à Ahmed Hachlaf et, en compensation, l'autorisait à emporter ses archives. L'ex-directeur fondait alors le Club du disque arabe. Son frère, Mohamed Elhabib Hachlaf, célèbre auteur de chansons en Algérie et producteur d'émissions à Radio Alger, s'est associé à lui pour construire cet ouvrage qui se présente sous forme d'un dictionnaire des interprètes et compositeurs, suivi d'une discographie complète par pays. On y trouve également des chapitres thématiques, consacrés à l'évolution de la musique algérienne, au raï, ou aux labels de disques arabes. Une mine d'or.

C. B.

★ *Musiques du Monde arabe*, de Christian Poché. Institut du monde arabe, 64 pages, 1 CD, 120 F.

★ *Anthologie de la musique arabe*, de Ahmed et Mohamed Elhabib Hachlaf. Editions Publisud, 352 pages, 590 F.

CLASSIQUE

Fauré

La Bonne Chanson – La Chanson d'Eve – Le Jardin clos – L'Horizon chimérique
Pierre Mollet (baryton), Renée Dona et Berthe Monmart (sopranos) Simone Gouat (piano)

Enregistrés en 1954, ces quatre cycles de mélodies de Fauré bénéficient d'interprétations exemplaires. On pardonne à l'éditeur de ne pas donner les textes des poèmes de Paul Verlaine, Charles Van Leberghe et Jean de La Ville de Mirmont, car la diction de Pierre Mollet, de Renée Doria et Berthe Monmart est parfaite. Trop souvent confiée à des chanteurs sans grands moyens techniques, ces mélodies trouvent ici des chanteurs de grand format qui savent plier leur voix aux exigences de la mélodie française. Aucun de ces trois artistes ne sur-interprète des textes qu'il ne susurre pas davantage. Ils disent le plus simplement possible les poèmes mis en musique par Fauré. Si ces trois interprètes sont remarquables, qu'il soit permis de distinguer Berthe Monmart dont l'intériorité et la grandeur sont quasi uniques dans ce répertoire. Elève de Marguerite Long, Simone Gouat joue avec un aplomb et une présence que son professeur n'avait pas toujours. Le texte de présentation de Guy Dumazert présente ce disque comme le premier volet d'une intégrale. – A. Lo.

1 CD Accord-Musidisc 204262.

Purcell

Intégrale des airs et chansons, volume 1
Barbara Bonney, Susan Gritton (sopranos), James Bowman (alto), Rogers Covey-Crump, Charles Daniels (ténors), Michael George (baryton), The King's Consort, Robert King (continuo et direction).

Le label britannique Hyperion est un dénicheur de répertoires rares. Au service de la musique anglaise, mais pas seulement (une vaste anthologie de la mélodie française est en cours : qui se lancerait dans cela en France ?), Hyperion fait logiquement paraître cette anthologie purcellienne après l'intégrale des *Anthems* et des *Odes* gravée par le même ensemble. Barbara Bonney, décidément aussi à l'aise dans l'idiome de *l'Orpheus britanicus* que dans les lieder de Zemlinsky (Deutsche Grammophon), chante avec un sens des colorations vocales, un abandon sensuel absolument fascinants. Les artistes qui l'entourent n'ont peut-être pas tous sa classe, mais, grâce à la variété des tessitures et des accompagnements, ce premier volume des airs de Purcell s'impose : chacune de ces pièces a la concentration d'un *haiku*. – R. Ma.

1 CD Hyperion CDA 66 710. Distribué par Disques Concord.

ROCK

Indigo Girls

Swamp Ophelia

Chaque disque des Indigo Girls apporte sa charge d'émotions. Il se trouve que celui-ci porte un titre – « Ophélie des marais » en français – qui évoque assez exactement le duo et sa musique. Ophélie pour l'exigence poétique des textes, pour ce flirt avec la folie et le désespoir, des marais, pour le mystère terrien, pour le contact direct avec le patrimoine musical américain.

Une fois ces remarques génériques faites, il est de plus en plus difficile de détailler un disque d'Amy Ray et Emily Saliers. Les façons de faire (qui ne ressemblent jamais à des méthodes) sont les mêmes, contraste entre la voix country de la première et la sensibilité plus angélique de la seconde, instrumentation raffinée et production limpide. Certains titres, généralement ceux que signe Emily Saliers sont plus immédiats, avec des mélodies plus simples. *Least Complicated*, avec son arrangement d'accordéons, *Fare Thee Well* et son extrême simplicité sont des portes d'entrée dans ce disque où il fait bon se perdre. – T. S.

1 CD Epic 01 475931 10.

RAP

Arrested Development

Zingalamaduni

Le succès commercial d'Arrested Development repose en partie sur l'intérêt que le public blanc a porté à ce groupe de rappeurs afro-américains, formé dans les environs d'Atlanta. Et cet intérêt lui-même procède de raisons pas toujours très avouables : le soulagement d'entendre du rap qui n'agresse pas, la joie de retrouver des musiciens noirs qui ne font pas l'aumône de l'accès à leur musique mais accueillent les autres à bras ouverts.

Avec ce second album, Arrested Development se tire brillamment de ce mauvais pas, proposant un disque résolument militant, brandissant fièrement son identité afro-américaine, sans se départir un moment de cette nonchalance qui fait le charme du son Arrested Development. Sans pousser très loin les frontières du rap (les échantillons sont toujours judicieux, puisés dans les classiques du rhythm'n'blues, du funk et de la soul, parfois du jazz, mais jamais révolutionnaires), le groupe occupe le territoire avec une aisance et une grâce remarquables. – T. S.

1 CD Chrysalis 829 274 2. Distribué par EMI.

MUSIQUES DU MONDE

E Zezi

Gruppo Operaio

Les iconoclastes de E Zezi, le groupe « ouvrier », étaient venus, l'an passé aux « Allumés » de Nantes, où ils avaient fait danser quelques milliers de jeunes dans les hangars du port. Ils sont des dilettantes, ouvriers-paysans des environs de Naples, des épicentres de l'ouvriérisme rouge, des passionnés de chansons et de rimes populaires. Accordéon, tambourins, tambours, violons, contrebasse, hochets, voix de têtes, rythmes implacables de cette Naples un peu aigre, posée au pied du volcan et au bord de toutes les civilisations, des misères, des maux du monde et des langueurs amoureuses. Ville de bons vivants, de gros mangeurs, torturée, vouée à la faillite organisée, Naples est aujourd'hui à la pointe de la chanson populaire italienne. Des groupes de rap, tels Posse 99 y cultivent la lutte ouverte dans les centres sociaux (souvent des squats) créés pour pallier les carences du système officiel. E Zezi a vingt ans. Le groupe est apparu dans la foulée de la Nuova Compagnia de Di Simeone, dont ils ont repris l'inspiration en la modernisant considérablement. Cet assemblage un peu bricolé de flûtes, de bombardes, de guitares, de récits chantés est irrésistible. – V. Mo.

1 CD Tide Records KTD0013. Distribué par Média 7.

univers
la musique arabe

AUJOURD'HUI



Les revendications syndicales et la rentrée sociale

La reprise relance le débat sur les salaires et l'emploi

Les syndicats divergent sur la politique salariale de rentrée. FO et la CGT veulent augmenter les salaires pour consolider la reprise par une relance de la consommation. La CFDT maintient une priorité à l'emploi.

■ CONSOMMATION. Le taux d'épargne des Français augmente. Une distribution supplémentaire de pouvoir d'achat par les salaires les incitera-t-elle à modifier cette tendance et à consommer ?

■ RENAULT. M. Balladur estimant les recettes de privatisations suffisantes pour 1994, n'est pas pressé de privatiser Renault. En tout état de cause, il a décidé que l'Etat conservera la majorité du capital.

Quel arbitrage entre salaire et emploi ? Ce débat qui, avant l'été, n'avait pas lieu d'être, a repris une soudaine acuité. Tout l'enjeu de cette rentrée sociale, que l'éclaircie de la conjoncture semble avoir particulièrement hâtée, est de savoir si, dans le contexte de retour annoncé de la croissance, l'emploi doit demeurer la priorité des priorités.

Les propos tenus ces derniers jours par les principaux dirigeants syndicaux se rejoignent sur un constat. Puisque les entreprises, dont l'activité s'améliore, se remettent à créer des emplois, les pouvoirs publics comme le patronat doivent prendre au sérieux leurs revendications. En période de redémarrage le risque est réel de voir se déclencher des conflits sociaux, certes isolés, mais qui auraient valeur d'exemple. Les entreprises et le CNPF veulent l'éviter, tout comme le gouvernement, soucieux de ne pas réveiller la combativité du secteur public. A l'approche de l'élection présidentielle, M. Balladur veut écarter toute menace sociale. C'est dans cet esprit qu'il a décidé que la privatisation de Renault n'a pas de caractère d'urgence et qu'en tout état de cause l'Etat conservera la majorité du capital.

L'utilisation de la marge de manœuvre offerte par la reprise reste pourtant sujet à divergences. La CFDT considère que seule une action volontariste permettra d'éviter que les exigences salariales, bien que légitimes, n'éclipsent la nécessité de créer des emplois. *A contrario*, FO privilégie les augmentations salariales et, comme la CGT, récuse l'idée selon laquelle emploi et pouvoir d'achat pourraient être concurrents. Entre le gouvernement et le patronat, le clivage est moins visible mais tout aussi réel. Le premier accorde des allégements de charges pour lutter contre le chômage. Mais le CNPF refuse de s'engager sur des objectifs de création d'emplois.

Malgré les discours officiels des uns et des autres, il ne fait pas de doute qu'en période de croissance la France a préféré distribuer du pouvoir d'achat plutôt que de privilégier l'emploi. De 1987 à 1990, période de forte expansion, 800 000 postes de travail nouveaux sont apparus, mais ce redressement, qui s'est amorcé avec un temps de retard par rapport aux salaires, n'a permis de réduire que de 160 000 le nombre de chômeurs (*le Monde* du 1er juin). En sens inverse, le ralentissement de la croissance s'est plus rapidement répercuté sur l'emploi que sur les rémunérations. Si le pouvoir d'achat de ceux qui disposaient d'un emploi a augmenté de moins en moins vite ces dernières années, il n'a toutefois jamais enregistré une évolution négative sur un an. Pour l'essentiel, le patronat a préféré – avec l'aval des syndicats – lâcher sur les rémunérations (le salaire mensuel de base a progressé de 2,3 % en 1993 après 3,5 % en 1992 et 3,8 % en 1991) en attribuant de discrètes augmentations individuelles sans modifier ses habitudes de gestion des effectifs.

Recrudescence des conflits en 1993

L'annonce par l'INSEE de la création de 63 700 emplois au deuxième trimestre cette année a constitué un élément d'autant plus inattendu que, parallèlement, les rémunérations n'ont guère donné de signe d'accélération. Contrairement au passé, c'est donc sur l'emploi que rejaillit en premier lieu le regain de croissance, même s'il s'agit en partie d'intérim, de temps partiel et de contrats à durée déterminée. Un autre élément doit être pris en compte. Une étude qui sera prochainement publiée par le ministère du travail fait en effet apparaître, pour la première fois depuis 1988, une recrudescence de 9 % des conflits du travail en 1993. Une hausse qui s'explique surtout par des grèves liées à l'emploi (celles-ci représentent 51 % du total contre 20 % en 1988) alors que les conflits liés aux rémunérations sont en forte baisse (25 % en 1993 contre 60 % cinq ans auparavant).

Evidemment, la multiplication des plans sociaux et la forte modération salariale expliquent en partie ce phénomène. Son ampleur, toutefois, est suffisante pour que certains y discernent *« un attachement plus fort des salariés à la défense de l'emploi »*. Ces dernières années, des accords conclus dans le secteur privé (AXA, ACCOR) comme dans le secteur public (à EDF-GDF mais aussi chez les fonctionnaires, où la modération salariale est explicitement liée à la création d'emplois) ont reflété la volonté de lutter contre le chômage, notamment en embauchant et en formant des jeunes. En outre, l'attitude des tribunaux, qui désormais n'hésitent plus à contraindre les employeurs à améliorer leurs plans sociaux, suggère également que quelque chose a changé.

Pourtant, la croissance retrouvée ne pourra pas ignorer les salaires. Les attentes seront particulièrement fortes. Une étude du ministère du travail publiée le 17 août (1) souligne qu'en 1993 24 % des entreprises n'ont pas accordé la moindre augmentation (collective ou individuelle). Parmi les entreprises de plus de 1 000 salariés, 17 % ont fait de même contre 1 % en 1992.

Même si l'impact rencontré par les appels à la mobilisation rituellement lancés par les syndicats ne doit pas être surestimé, surtout dans le secteur privé, le patronat pourrait être tenté de désamorcer d'éventuels mouvements sociaux « de fin de crise » en adoptant une attitude plus souple sur la question des rémunérations. Quitte à y consacrer les baisses de charges sociales accordées par le gouvernement afin d'encourager la création d'emplois. Par ailleurs, il est plus que probable que, fin 1995, il faudra s'attaquer sérieusement à l'énorme déficit cumulé de la Sécurité sociale en ponctionnant le pouvoir d'achat par un relèvement de la CSG ou de la TVA.

Malgré l'embellie du deuxième trimestre, il est encore trop tôt pour savoir dans quel sens penchera le fléau de la balance. Pour une simple raison : contrairement à la plupart de ses voisins, la France ne dispose pas d'un contre-pouvoir syndical capable de peser sur les décisions des entreprises. Impossible, dans ces conditions, d'aboutir à une répartition globale, négociée et un tant soit peu transparente de la croissance – comme c'est le cas en Allemagne – entre les entreprises et les salariés, entre ceux qui ont un emploi et ceux qui en sont privés. Tout indique pourtant que le chômage reste l'élément le plus déstabilisant de la société française. Oublier cette réalité serait tomber dans le piège de la reprise.

JEAN-MICHEL NORMAND

(1) DARES, Premières informations nº 422, 17 août 1994.

Est bon citoyen celui qui dépense...

Augmenter les salaires. FO et la CGT le réclament mais la recette suffirait-t-elle à relancer la consommation ? L'argent distribué ne fera-t-il que gonfler les bas de laine des Français ?

Quand on soulève la question de la consommation et de l'épargne en France, il est frappant de constater à quel point la vertu a changé de camp. M. Balladur invite les Français à consommer. Est bon citoyen *désormais* celui qui dépense... *et non* plus celui qui épargne. Il y a peu, c'était l'inverse. Mais la guerre du Golfe est passée par là, point de départ d'une crise de la consommation sans pareille dans l'Hexagone. Les Français avaient recommencé à épargner depuis 1988 (le point bas a été atteint en 1987 avec un taux d'épargne de 11 % des revenus). Les années suivantes ont accentué la tendance. Le taux d'épargne est monté à 14,5 % au premier semestre de 1993.

Simultanément, les chalands désertaient les magasins, se privaient du superflu pour n'acheter que le nécessaire... à tout petit prix. Rallumant sans le savoir la guerre industrie-commerce, incitant sans le vouloir les entreprises à délocaliser, alimentant finalement la crise et le chômage. Sans jamais devenir négatif, le taux de croissance de la consommation était freiné tombant de 2,7 % en 1990 à 1,3 % en 1992 et surtout 0,7 % en 1993.

Un nouveau désir de consommer

Dans un premier temps, ce sont les analystes – sociologues, économistes... – qui se sont étonnés du comportement nouveau d'un consommateur défiant les théorèmes économiques puisqu'il continuait après la crise du Golfe à gonfler son épargne lorsque son pouvoir d'achat ralentissait. Les interrogations ont fait place à l'inquiétude chez les distributeurs d'abord, les industriels ensuite et, finalement le premier ministre.

Tout en prenant un certain nombre de mesures pour rendre moins attractive l'épargne financière, le gouvernement a triplé il y a un an l'allocation rentrée scolaire. Contrairement à ce que certains ont dit, ces sommes (6 milliards de francs) ont bel et bien été consommées : une enquête du CREDOC en janvier montrait que 6 % seulement des familles l'ayant percue l'ont thésaurisée (partiellement, d'ailleurs). Autre mesure efficace, le coup de pouce donné à l'automobile en début d'année...

Reste à savoir si une augmentation plus générale des salaires ferait mouche, elle aussi. Au deuxième semestre 1993, le taux d'épargne a baissé (_0,8 point). L'INSEE, dans sa dernière note de conjonture du mois de juillet, s'attendait à ce qu'elle continue de le faire (de 0,3 point en moyenne par semestre en 1994). Plusieurs analystes, du CREDOC ou du CREP (1), percoivent chez les ménages un nouveau désir de consommer, bridé pourtant par une volonté persistante d'épargner face aux incertitudes de l'avenir (notamment l'emploi).

Mais, la dernière enquête de conjonture de l'INSEE auprès des ménages portant sur le mois de juillet – qui permet de mesurer leur moral – a tempéré tout optimisme, car elle faisait apparaître une remontée du nombre de ménages estimant opportum d'épargner, après deux mois de baisse. La timide embellie de la consommation, que certains ont vue depuis le début de l'année, est encore fragile face à la persistance des inquiétudes des Français.

FRANÇOISE VAYSSE

(1) CREDOC : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie. CREP : Centre de recherche sur l'épargne et le patrimoine.

M. Chirac estime que la « situation nationale et sociale » est « grave »

« N'avons-nous pas exagéré l'importance des problèmes économiques au point de mal distinguer la finalité sociale de l'action politique ? », s'interroge Jacques Chirac dans un entretien à paraître, jeudi 25 août, dans l'hebdomadaire *VSD*. *« Lorsqu'on observe, aujourd'hui, l'ampleur de l'exclusion et du chômage dans notre société,* continue le président du RPR, *il faut s'interroger sur ce que nous avons fait du contrat social, qui était au cœur de la pensée du général de Gaulle. Nous devons retrouver l'ambition humaine et sociale du gaullisme. »*

Selon M. Chirac, *« la France se trouve affaiblie et incertaine face à une situation nationale et sociale grave ». « Nous devons faire en sorte que l'Etat incarne à nouveau l'autorité, la justice et la vertu,* estime-t-il. *Nous devons restaurer un pouvoir politique affaibli. Nous devons renforcer la cohésion sociale, mise à mal par le développement de l'exclusion et du chômage. »* Le président du RPR ajoute qu'*« une politique juste et généreuse devra y pourvoir »*.

M. Balladur souhaite que l'Etat conserve 51 % du capital de Renault

L'Etat devrait conserver au moins 51 % du capital de Renault. Tel est le message désormais soigneusement distillé par Matignon, au moment où le gouvernement se remet au travail et après une polémique estivale alimentée par la perspective de la privatisation partielle du constructeur automobile français d'ici la fin de l'année (*le Monde* du 7 août). Si une opération devait intervenir avant le premier semestre 1995, fait-on savoir dans l'entourage du premier ministre, il s'agirait en fait « d'une simple respiration », l'Etat conservant le contrôle effectif (majoritaire) de l'ex-Régie. Bref, les pouvoirs publics qui avaient dans leurs cartons une autre option – celle d'une privatisation plus complète ne réservant à l'Etat que la minorité de blocage – semblent avoir revu à la baisse leurs ambitions. Tant par prudence politique que par souci de calmer le jeu.

Le gouvernement a en effet eu tout loisir, suite à la désignation de ses banques-conseil le 5 août, de prendre la mesure des réactions syndicales globalement hostiles et d'observer sur le terrain politique la montée au créneau du Parti communiste, puis du PS, également décidés à faire de ce dossier un cheval de bataille.

Le temps ne presse pas, explique-t-on dès lors à Matignon. Sur le plan budgétaire, les recettes de privatisation pour 1994 sont suffisantes, sans rendre nécessaire une opération d'urgence sur le capital du constructeur automobile. De plus, le premier ministre considère qu'il est « difficile » de privatiser Renault, sans procéder parallèlement à une alliance industrielle du type de celle longtemps envisagée avec Volvo. Matignon fait savoir aussi que la date du 30 novembre ne constitue pas une date butoir. Aux termes de l'accord de débouclage passé entre Renault et Volvo, après l'échec de leur fusion, le groupe suédois, qui détient 20 % de Renault, s'est engagé à accompagner une ouverture du capital du constructeur français décidée par Paris, si celle-ci intervient avant le 1er décembre. Dans ce cas de figure, le groupe suédois est en effet tenu d'apporter à l'opération au moins 12 % du capital. Après cette date, il faudra renégocier la nature de la contribution de Volvo.

Matignon, qui semble bien seul sur cette analyse, estime que de nouvelles discussions ne se noueraient pas forcément sur un terrain défavorable à Renault. Jusqu'à très récemment, tant chez Renault qu'au ministère de l'industrie qui assure la tutelle directe du constructeur, le diagnostic était rigoureusement inverse. Quoi qu'il en soit, les services du premier ministre sont visiblement décidés à reprendre la main sur un dossier dont le traitement a semblé quelque peu leur échapper cet été. Ces derniers jours, le chef du gouvernement a pris connaissance des vives réactions provoquées par le projet de privatisation partielle de Renault. Edouard Balladur sait l'affaire délicate. Le premier ministre qui a horreur d'agir dans la précipitation, veut se donner le temps de la réflexion. Renault mérite sans doute ce surcroît d'attentions.

CAROLINE MONNOT

Dernières nominations à la présidence des entreprises publiques

M. Gavois va succéder à M. Freyche à la tête de la BFCE

La dernière vague de nominations à la tête des entreprises publiques ou parapubliques prend forme. Déjà reconduit à la tête de la Compagnie générale maritime (CGM) et de la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM), Eric Guily devrait être prochainement renommé à la tête de leur holding commun, la Compagnie générale maritime et financière (CGMF), tout comme les présidents des Houillères des bassins de Lorraine et de Centre-Midi, Thierry Klinger et Jean Ducat. Deux départs notables sont, en revanche, d'ores et déjà programmés : celui de Rodolphe Greif, à la tête d'Entreprise minière et chimique (EMC) depuis 1982, et celui de Georges Bonin, gouverneur du Crédit foncier de France, atteint par la limite d'âge.

En outre, la promotion interne va de nouveau prévaloir dans le remplacement du président de la Banque française du commerce extérieur (BFCE), Michel Freyche, atteint par la limite d'âge. Francis Gavois, directeur général de l'établissement, devrait lui succéder. Il a été nommé par décret, publié mardi 23 août par le *Journal officiel*, administrateur de la banque. Conformément au statut légal spécial de la BFCE, dont le capital est détenu majoritairement par des établissements publics, le président de la banque est nommé par le gouvernement et doit être administrateur de l'établissement.

La nomination de M. Gavois en conseil des ministres devrait intervenir dans les derniers jours du mois d'août. En quittant la BFCE, M. Freyche va rester à la présidence de l'Association française des banques (AFB), un poste qu'il occupe depuis deux ans.

Le principal dossier de M. Gavois, en tant que nouveau président, devrait être celui de la recomposition du tour de table de la BFCE. Les deux principaux actionnaires de la banque, les AGF qui détiennent 43 % du capital et le Crédit lyonnais qui en possède 24 %, ne font pas mystère de leur volonté de céder leurs participations. Les AGF veulent se désenganger de leurs activités bancaires à l'approche de leur privatisation et le Crédit lyonnais est engagé dans un programme de désinvestissement.

Plusieurs noms de banques potentiellement candidates à la reprise de la BFCE sont avancés, avec en tête de liste le Crédit national dont le statut va être définitivement banalisé dans les prochaines semaines et qui détient déjà 10 % du capital de la BFCE. La Caisse nationale du Crédit agricole, le CCF et la Deutsche Bank seraient également intéressés.

E. L.

[Né en 1935, Francis Gavois est inspecteur des finances. Il a fréquenté plusieurs cabinets ministériels et a été notamment directeur adjoint du cabinet du premier ministre Raymond Barre de 1976 à 1981. En 1984, il a rejoint la BFCE où il était directeur général adjoint, avant d'être nommé en 1990 directeur général.]

De la marijuana chez Hewlett-Packard

A Santa-Rosa, en Californie du Nord, la société Hewlett-Packard était surtout connue, jusqu'à présent, pour la fabrication d'instruments de mesure électroniques et d'ordinateurs. Mardi 22 août, son service de presse a indiqué que « H-P » produisait aussi, sans le savoir... de la marijuana.

Le personnel de sécurité de l'entreprise a en effet découvert une véritable plantation de marijuana sur le terrain de son usine. Les éleveurs – inconnus – détournaient l'eau du système d'irrigation de l'entreprise pour arroser leur champ de Marie-Jeanne. C'est grâce à ce « joint » que la plantation a été trouvée. – *(Corresp.)*

ÉTRANGER

L'Irak survit d'espoir

II. – Le pétrole paiera

Après quatre ans d'embargo, l'Irak, menacé d'asphyxie lente, attend impatiemment la levée des sanctions (le *Monde* du 24 août). Les besoins sont énormes et le pétrole paiera. Pourtant les firmes étrangères restent prudentes.

BAGDAD
de notre envoyé spécial

Maintenu sous embargo par la communauté internationale depuis le 6 août 1990, l'Irak n'est officiellement plus rattaché au monde extérieur que par un interminable cordon d'asphalte de 700 kilomètres qui relie Amman, la capitale de la Jordanie, à Bagdad. Posé à mi-chemin, en plein désert, le poste frontière, avec ses tristes baraquements de béton, ses portraits de Saddam Hussein et du roi Hussein de Jordanie, ses fonctionnaires tatillons et corruptibles, est des plus banals. Pas la moindre trace des représentants des Nations unies chargés de faire respecter l'embargo...

Les contrôles ont lieu plus en amont, dans le détroit de Tiran, avant que les navires n'accostent au port jordanien d'Aqaba pour y être déchargés. A ce jour, plus de dix mille bâtiments ont été inspectés en mer. Système coûteux pour les importateurs jordaniens, contraints de réaménager en mer les cargaisons pour permettre la visite des cales et l'inspection des conteneurs. Il va être assoupli prochainement. Les contrôles se feront dans l'enceinte même du port d'Aqaba et seront confiés à une société spécialisée, le Lloyds Register.

L'efficacité du système en sera-t-elle accrue ? A voir le maigre trafic routier observé entre Amman et Bagdad, elle est déjà satisfaisante. L'Irak n'importe qu'au compte-gouttes. Et la contrebande avec la Jordanie, difficile à évaluer avec précision, semble contenue.

En 1989, dernière année avant l'imposition de l'embargo, les importations irakiennes s'élevaient à une dizaine de milliards de dollars (1) – dont un peu moins du tiers consacrés à l'achat de produits agroalimentaires. Quatre ans plus tard, elles ont été divisées par plus de dix. Elles n'auraient pas dépassé 700 à 800 millions de dollars en 1993, selon les estimations d'experts occidentaux en poste à Amman.

Un peu plus de la moitié (de 400 à 500 millions de dollars) des importations irakiennes s'effectuent sous contrôle des Nations unies. Elles portent pour l'essentiel sur des marchandises non soumises à l'embargo : denrées agroalimentaires (blé, riz, sucre, huile), produits phytosanitaires et médicaments. Les achats sont financés de deux façons. Bagdad, interdit d'exportation de pétrole, tirerait sur les comptes bancaires secrets dont le pays dispose à l'étranger. Ces derniers seraient alimentés par des participations industrielles et des placements financiers anciens. Enfin, certains pays – comme la Suisse récemment – ont accepté pour des raisons humanitaires de débloquer les avoirs irakiens gelés dans leurs banques.

Contrebande avec l'Iran

La Jordanie est un cas spécifique. Principal partenaire commercial de l'Irak, le royaume entretient avec son voisin des relations privilégiées. L'Irak, avec le feu vert de l'ONU, fournit en effet à Amman 3 millions de tonnes de pétrole brut par an et 1 million de tonnes de produits raffinés. Près de la moitié de ces livraisons – elles s'effectuent par camions-citernes – le sont à titre gratuit. Et le solde bénéficie d'un prix de faveur (2 dollars de moins que le cours officiel pour le brut). Au total, ces ventes procureraient à Bagdad 150 millions de dollars par an, utilisés à l'achat de produits jordaniens.

Reste la contrebande. Difficile à évaluer mais bien réelle. Elle ne touche pas la Syrie, avec qui Bagdad n'entretient plus de relations diplomatiques depuis l'été 1980, ni, bien entendu, l'Arabie saoudite et le Koweït (2). En revanche, la contrebande avec l'Iran ne fait guère de doute aux yeux des spécialistes. Elle porterait essentiellement sur du ciment, des produits raffinés et des engrais (dont pourtant l'Irak manque). *Idem* avec la Turquie même, si, selon un diplomate occidental, les militaires turcs, après avoir fermé les yeux sur un trafic lucratif auquel ils avaient su s'associer, s'efforcent désormais de l'assécher. Au total, les importations irakiennes clandestines représenteraient environ 300 millions de dollars.

Des besoins prévisibles immenses

L'étreinte économique va se desserrer. Tôt ou tard. La levée de l'embargo n'est plus qu'une question de mois, voire de semaines, espère-t-on à Bagdad. Le Conseil de sécurité de l'ONU ne va-t-il pas réexaminer la question à la mi-septembre, comme il le fait régulièrement ? Les hommes d'affaires qui, oubliant la chaleur estivale, hantent les couloirs des grands hôtels de la capitale irakienne veulent le croire. Et avec eux les officiels du régime chargés de vendre par anticipation « *l'après-embargo* ». Ils le font avec zèle. A en croire l'INA, l'agence de presse officielle irakienne, près d'un demi-millier d'accords ont été conclus depuis le début de l'année à la faveur de visites dans la capitale irakienne de firmes italiennes, turques, canadiennes, françaises. Dès la levée des sanctions, ils entreront en vigueur, assure l'INA.

C'est aller un peu vite en besogne. Seuls les Russes, semble-t-il, ont livré à crédit ou quasiment – et avec le feu vert de l'ONU – des équipements agricoles (tracteurs et moissonneuses-batteuses), et pris des engagements fermes, dont celui de réhabiliter l'usine de machinisme agricole d'Iskanderyah, non loin de Babylone. Les autres firmes étrangères préfèrent ne rien vendre et s'en tenir à de vagues promesses, sans valeur juridique.

Il est vrai que les besoins prévisibles de l'Irak sont immenses. Pilonné par les Occidentaux, l'outil industriel est en piteux état, de l'avis des experts. Il faut des années pour être raccordé au réseau téléphonique. La capacité portuaire est notoirement insuffisante. Le pays manque de locomotives, d'avions, d'oléoducs pour acheminer le brut... « *Il y a des places à prendre, notamment pour les entreprises françaises, avec qui nous avons toujours entretenu d'excellents rapports* », affirme le ministre des transports et des communications, le docteur Ahmed Murtatha Ahmed. Et cet ancien responsable du complexe militaro-industriel irakien d'ajouter : « *Nous discutons avec GEC-Alsthom pour du matériel ferroviaire et nous sommes sur le point de finaliser un accord avec CIT-Alcatel pour la réhabilitation et le développement de notre réseau téléphonique* ». Montant estimé de ce contrat négocié en son temps avec le britannique British Telecom : plus de 25 milliards de francs. Payables en pétrole !

Car, même une fois l'embargo levé, Bagdad disposera de peu d'argent frais. Le pays était lourdement endetté avant le conflit du Golfe (70 à 80 milliards de dollars si l'on inclut les créances de l'ex-URSS et des pays du Moyen-Orient), notamment vis-à-vis de la France. La guerre n'a fait qu'alourdir la facture puisque Bagdad va devoir indemniser ses victimes et rembourser les frais engagés par les Nations unies. La reconstruction du pays reposera donc sur les exportations de pétrole. Avec 10 % des réserves mondiales de brut, l'Irak est plus riche en or noir que l'ancienne Union soviétique et les Etats-Unis réunis. « *Nous avons un trésor colossal sous nos pieds* », a raison de dire le ministre des finances.

Ce trésor, les Irakiens entendent y puiser sans tarder. De 2 millions de barils/jour (3) en 1990, la production pétrolière du pays pourra être portée à 3,6 millions de barils/jour un an environ après la levée de l'embargo, estimait récemment le ministre du pétrole, Safa Hadi Jawad. Et à 6 millions de barils/jour d'ici à la fin du siècle. Avec un tel niveau de production, l'Irak estime que ses revenus pétroliers, même amputés des dommages de guerre à verser, seront proches de leur niveau d'avant le conflit.

Heureux donc les lendemains qui chantent. A condition que le Conseil de sécurité de l'ONU veuille bien donner le ton en levant les sanctions.

JEAN-PIERRE TUQUOI

(1) Un dollar égale 5,30 F.
(2) Certains officiels à Bagdad ne se privent pas d'accuser le Koweït de chercher à décimer le bétail irakien en offrant aux agriculteurs proches des régions frontalières d'acheter en devises fortes les troupeaux de génisses. Les Saoudiens feraient de même avec les voitures irakiennes.
(3) Un million de barils par jour égale 50 millions de tonnes par an.

FIN

Une Bourse ouverte deux fois par semaine

BAGDAD
de notre envoyé spécial

L'immeuble qui l'abrite ne paye pas de mine. Fatigué et terne, écrasé par l'orgueilleuse tour de télécommunications qui lui fait face, il est ignoré des passants. Pas de tous, cependant. Deux fois par semaine, le samedi et le mardi, de bon matin, quelques dizaines d'initiés en franchissent le seuil et se retrouvent dans une sobre pièce aux murs décorés de tableaux blancs : la salle des marchés de la Bourse de Bagdad.

Ici pas de cris déplacés, d'ordres secs, de signes mystérieux échangés entre courtiers. La cotation des soixante et onze sociétés inscrites au Bagdad Stock Exchange – essentiellement des entreprises industrielles – s'effectue paisiblement tout au long des deux heures que dure la séance. Les cours de clôture seront publiés sur une feuille volante vendue 25 dinars (autant de centimes) à l'entrée de la Bourse.

« Mieux vaut acheter une voiture »

Créée le 13 avril 1992, symbole de la libéralisation de l'économie amorcée cinq ans auparavant, la Bourse n'a pas vraiment percé. Elle ne passionne guère les Irakiens et les journaux l'ignorent. « *Entre 1992 et 1993, notre activité a été multipliée par six* », assure pourtant un de ses dirigeants. Depuis le début de l'année, le Bagdad Index a gagné 25 %. Certes, les banques irakiennes offrent des placements moins attractifs, mais la performance n'est pas brillante dans un pays où les prix grimpent jusqu'au ciel. « *Si l'on possède des économies, mieux vaut acheter une voiture que des actions* », confesse un responsable.

Avec un président nommé par le gouvernement, des salariés qui s'activent derrière des écrans d'ordinateurs, des commissaires aux comptes tenus de certifier les résultats des (rares) entreprises candidates à une introduction, ses vingt-huit *brokers* (courtiers) – dont une femme –, la Bourse de Bagdad ne se distingue guère, en apparence, de ses homologues étrangères. Mais, à l'image du pays, elle fonctionne en vase clos, recroquevillée sur elle-même. Les deux écrans de la salle des marchés sont là pour le décor. Et, dit un dirigeant du Bagdad Stock Exchange, « *il y a des années que je n'ai pas vu un exemplaire du* Financial Times *ou du* Wall Street Journal ». A la Bourse, la rumeur prétend qu'un exemplaire est disponible à la Banque centrale...

J.-P. T.

REPÈRES

CONJONCTURE

Stabilité des prix de détail en France en juillet

Les prix à la consommation en France sont restés stables en juillet par rapport à juin, selon les chiffres définitifs publiés, mardi 23 août, par l'INSEE. Sur un an (juillet 1993-juillet 1994), l'inflation s'élève à 1,7 % et à 1,1 % depuis le début de l'année. Les prix des produits alimentaires ont baissé, en juillet, de 0,2 % tout comme ceux de l'énergie. Les prix des produits manufacturés du secteur privé ont chuté de 0,4 %, alors que les services du secteur privé ont vu leur prix augmenter de 0,3 %. L'indice loyers-eau a progressé de 0,2 % et celui des services de santé de 1,1 %. La hausse des prix des tarifs publics hors énergie a été de 0,7 %.

PÉTROLE

Shell ferme son terminal de Forcados au Nigeria

Shell International a fermé « *en fin de semaine* » son terminal de Forcados au Nigeria, par lequel sont exportés habituellement 500 000 barils/jour de brut, a déclaré, mardi 23 août, Folarin Williams, un porte-parole de la compagnie. Des inconnus auraient occasionné des « *dégâts* » aux installations du terminal. Le groupe anglo-néerlandais produit normalement 900 000 barils/jour, soit la moitié de la production totale du pays. Début août, la compagnie avait dû suspendre « *jusqu'à nouvel ordre* » ses exportations de Bonny Medium (brut moyen), suite au sabotage d'une vanne d'un important oléoduc, dans « *le contexte de la grève* » des syndicats du secteur pétrolier, qui a débuté le 4 juillet.

TEXTILE

Naf Naf négocie la reprise de Chevignon

Naf Naf, le groupe textile des frères Pariente, négocie le rachat de Chevignon. Ce dernier, malgré sa forte notoriété, est en difficulté depuis plusieurs années, son chiffre d'affaires ayant chuté de 600 millions de francs en 1990 à 380 millions de francs en 1993. Naf Naf, en revanche, a particulièrement bien résisté à la crise, avec trente-six nouveaux magasins ouverts en 1993 et 121 millions de francs de bénéfice net sur l'exercice de quatorze mois clos en février. Le groupe compte aujourd'hui cent quarante-sept magasins en France et vingt-sept à l'étranger. Tout en qualifiant de « *prématuré* » l'annonce d'un éventuel rachat, Naf Naf estime que les deux marques présentent de fortes complémentarités.

UNION EUROPÉENNE

L'inflation annuelle s'est élevée à 3 % en juillet

L'inflation annuelle est tombée, en données provisoires, à 3 % en juillet dans l'Union européenne après s'être stabilisée à 3,2 % au cours des quatre mois précédents. La hausse des prix à la consommation a été de 1,7 % en France, 2 % au Danemark (estimation), 2,2 % au Luxembourg, 2,3 % en Grande-Bretagne, 2,7 % au Pays-Bas, 2,7 % en Belgique, 2,9 % en Allemagne de l'Ouest, 3,8 % en Italie (provisoire), 4,7 % en Espagne, 5,1 % au Portugal et 11,2 % en Grèce. En Irlande, l'inflation annuelle était de 2,7 % en mai.

PARIS, 23 août ▲ Rebond

Après trois séances consécutives de baisse et un recul de plus de 3 %, la Bourse de Paris s'est nettement reprise, mardi 23 août, à la veille de la liquidation mensuelle, dans un marché calme, préoccupé par l'évolution du dollar et des taux d'intérêt. En repli de 0,17 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en clôture une hausse de 1,42 % et repassait au-dessus du seuil des 2 000 points, à 2 000,63 points. Cette hausse a permis une réduction à 2 % du déficit des valeurs françaises pour les quatre semaines écoulées. Le marché a encore été très calme, le montant des échanges atteignant à peine 3 milliards de francs.

Le MATIF a fait du yo-yo : après une hausse initiale, il virait rapidement dans le rouge avant de se ressaisir et terminer sur un gain de 0,46 % à 113,34. Le Bund allemand progressait également en fin de journée, de 0,11 % selon les milieux boursiers. Aux Etats-Unis, mardi à l'ouverture des marchés, le taux des bons du Trésor à 30 ans revenait à 7,52 % contre 7,55 % la veille à la clôture. Wall Street montait de 0,5 %. Cette petite détente des taux à long terme a joué sur la reprise des marchés, indiquaient les gestionnaires mais aussi et avant tout la reprise du dollar. Cette reprise du billet vert intervenait notamment après des déclarations de responsables économiques japonais. Le ministre des finances, Masayoshi Takemura, a notamment dit qu'un accord était à portée de main entre son pays et les Etats-Unis dans les négociations sur le dossier de l'assurance.

Les milieux financiers sont également très attentifs à l'évolution de la conjoncture économique américaine. Le Conference Board, l'organisme privé d'études proche des milieux d'affaires américains, s'attend à une croissance de 4 % aux Etats-Unis jusqu'en 1995.

NEW-YORK, 23 août ▲ Reprise

Wall Street a terminé en hausse, mardi 23 août, à l'issue d'une journée active, soutenue par la fermeté du dollar et du marché obligataire. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 775,83, en hausse de 24,61 points (+ 0,66 %). Quelque 309 millions de titres ont été échangés. Les valeurs en hausse ont été presque deux fois plus nombreuses que celles en baisse : 1 339 contre 762, alors que 761 actions sont restées inchangées. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a terminé la journée à 7,54 % contre 7,55 % la veille au soir. Il avait reculé à 7,52 % dans la matinée.

Les titres boursiers ont également profité du raffermissement du dollar, qui a éloigné les craintes d'un prochain relèvement des taux d'intérêt de la Réserve fédérale (Fed). Un dollar faible renchérit en effet les importations, ce qui risque de relancer l'inflation et de pousser la Fed à resserrer le crédit.

VALEURS	Cours du 22 août	Cours du 23 août
Alcoa	77 1/4	77 3/8
Allied Signal Inc.	34 5/8	35 3/4
American Express	27 5/8	27 7/8
ATT	53	53 3/8
Bethlehem Steel	20 1/2	20 3/8
Boeing	44 1/8	44
Caterpillar Inc.	107 1/4	111 5/8
Chevron	42 1/2	42 1/4
Coca-Cola	46 1/2	46 3/8
Disney Corp.	42	42 5/8
Du Pont de Nemours	58 5/8	58 5/8
Eastman Kodak	48 1/4	48 1/2
Exxon	59 1/4	58 7/8
General Electric	47 3/4	48 5/8
General Motors	48 3/8	48 5/8
Goodyear Tire	33 1/4	33 5/8
IBM	67 3/4	67 3/4
International Paper	71	71 3/8
Morgan (J.P.)	63 3/4	63 7/8
McDonnell Douglas	112 5/8	114 1/2
Merck and Co.	33 3/4	33 1/2
Minnesota Mining	55	55
Philip Morris	56 1/4	58 1/2
Procter & Gamble	56 3/4	57 1/8
Sears Roeb. and Co.	46 3/4	48 1/4
Texaco	60 7/8	61 1/8
Union Carbide	32	31 1/4
United Tech.	60 3/4	61 1/4
Westinghouse El.	12 1/8	12 3/4
Woolworth	15 3/8	15 1/4

LONDRES, 23 août ▲ Sans relief

La Bourse de Londres a terminé juste au-dessus de son niveau de la veille, mardi 23 août, au terme d'une séance sans relief influencée par Wall Street et les marchés à terme et obligataires. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 3,8 points (0,1 %) à 3 175,1 après être redevenu positif dans l'après-midi grâce aux signaux favorables donnés par Wall Street à l'ouverture. L'activité est restée faible avec 562,6 millions d'actions échangées contre 495,8 millions lundi.

Thorn EMI, qui a annoncé une baisse de 18 % de son bénéfice imposable au premier trimestre à 33,1 millions de livres, a perdu 9 pence à 1 054 pence. Les opérateurs ont été déçus de constater que les récentes spéculations sur une réorganisation des activitées du groupe se soient révélées sans fondement.

VALEURS	Cours du 22 août	Cours du 23 août
Allied Lyons	6,01	6,07
BP	4,06	4,07
BTR	3,79	3,80
Cadbury	4,72	4,79
Glaxo	6,39	6,46
GUS	5,80	5,89
ICI	8,38	8,25
Reuters	5,04	5,07
RTZ	8,42	8,53
Shell	7,12	7,17
Unilever	11,27	11,22

TOKYO, 24 août ▲ Progression

La bourse de Tokyo a terminé la séance du mercredi 24 août en hausse à la suite d'une vague d'achats de dernière minute au terme d'une journée sans tendance déterminée. L'indice Nikkei a gagné en clôture 130,82 points (0,64 %) à 20 511,60 points. Le volume des échanges, en augmentation sur celui constaté mardi, est resté maigre avec 270 millions d'actions échangées.

Les achats des caisses publiques de retraite et d'assurance ont empêché la cote de baisser, mais le potentiel de hausses s'est également avéré limité compte tenu de la prudence des investisseurs, déstabilisés par les remous sur les changes. Yasuo Ueki (Nikko Securities) note que le marché semble soutenu par le gouvernement, qui ne souhaite pas que la cote faiblisse avant l'introduction en Bourse de Japan Tobacco.

VALEURS	Cours du 23 août	Cours du 24 août
Bridgestone	1 540	1 570
Canon	1 700	1 710
Fuji Bank	2 280	2 290
Honda Motors	1 680	1 690
Matsushita Electric	1 730	1 740
Mitsubishi Heavy	786	785
Sony Corp.	5 880	5 910
Toyota Motors	2 160	2 150

CHANGES

Dollar : 5,2665 ▲

Le dollar se redressait, mercredi matin à l'ouverture du marché des changes parisien, à 5,2665 francs, contre 5,2555 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark était également en hausse à 3,4291 francs, contre 3,4276 francs mardi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	23 août	24 août
Dollar (en DM)	1,5290	1,5414

TOKYO	23 août	24 août
Dollar (en yens)	98,13	98,52

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (24 août) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %

New-York (23 août) .... 4 5/8 %

BOURSES

PARIS

	22 août	23 août
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 972,63	2 000,63
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 367,29	1 379,92
Indice SBF 250	1 328,68	1 338,99

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	22 août	23 août
Industrielles	3 751,22	3 775,83

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	22 août	23 août
100 valeurs	3 171,30	3 175,10
30 valeurs	2 486,50	2 489,70

FRANCFORT

	22 août	23 août
Dax	2 123,79	2 107,87

TOKYO

	23 août	24 août
Nikkei Dow Jones	20 380,78	20 511,60
Indice général	1 631,79	1 638,70

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,2780	5,2800	5,2860	5,2895
Yen (100)	5,3480	5,3528	5,3915	5,3991
Ecu	6,5156	6,5208	6,5085	6,5167
Deutschemark	3,4254	3,4291	3,4299	3,4353
Franc suisse	4,0600	4,0647	4,0718	4,0783
Lire italienne (1000)	3,3585	3,3615	3,3317	3,3361
Livre sterling	8,1882	8,1967	8,1898	8,2023
Peseta (100)	4,1026	4,1074	4,0766	4,0833

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 11/16	4 13/16	4 7/8	5	5 3/16	5 5/16
Yen (100)	2 1/16	2 3/16	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 11/16	5 13/16	5 7/8	6	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	4 1/4	4 3/8	4 3/8	4 1/2
Lire italienne (1000)	8	8 1/4	8 9/16	8 13/16	9 3/8	9 5/8
Livre sterling	4 15/16	5 1/16	5 3/8	5 1/2	5 7/8	6
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 3/8
Franc français	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 24 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : –0,19 % (1996,73)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 23 août

(1) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15
(3) 3-6-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 23/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,2645	5,2555	5	5,60
Ecu	6,5160	6,5150	...	—
Allemagne (100 dm)	343,0800	342,7600	330	354
Belgique (100 F)	16,6350	16,6275	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,6000	305,3200	292	314
Italie (1000 lires)	3,3595	3,3605	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	86,6600	86,6400	82,20	90,50
Irlande (1 iep)	8,0510	8,0720	7,75	8,50
Gde-Bretagne (1 L)	8,1575	8,1680	7,80	8,65
Grèce (100 drachmes)	2,2605	2,2585	2,10	2,65
Suisse (100 f)	407	406,7700	395	419
Suède (100 krs)	69,6400	69,4100	65	72
Norvège (100 k)	77,9700	77,9400	73	82
Autriche (100 sch)	48,7540	48,7070	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,0935	4,1050	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3400	3,3450	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,8301	3,8139	3,60	4,20
Japon (100 yens)	5,3736	5,3426	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 23/08
Or fin (kilo en barre)	64750	64500
Or fin (en lingot)	64750	64700
Napoléon (20f)	373	372
Pièce Fr (10 f)	310	...
Pièce Suisse (20 f)	375	375
Pièce Latine (20 f)	375	374
Souverain	480	480
Pièce 20 dollars	2500	2505
Pièce 10 dollars	1310	1260
Pièce 5 dollars	682,50	...
Pièce 50 pesos	2420	2410
Pièce 10 florins	380	380

Matif (Marché à terme international de France)

23 août 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 199 922

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	111,40	113,34	112,46
Précédent	111,38	112,88	112

CAC 40 A TERME
Volume : 34 931

Cours	Août 94	Sept. 94	Oct. 94
Dernier	2016	2022	1993
Précédent	1978	1986	1995

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

– Véronique et David de Lattre,
Simone et Henri Micaux,
ont la joie d'annoncer
la naissance de leur fille et petite-fille,

Adèle,

le 3 août 1994.

Décès

– Annie Anquetin,
Bernard Anquetin,
ses enfants,
et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Félix ANQUETIN,

survenu le 22 août 1994 à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 25 août 1994 à 10 h 30 en l'église de Saint-Mathurin-sur-Loire (Maine-et-Loire).

– Marie-Christine
et Daniel Birolaud-Lebrun,
et leurs enfants,
Chantal Birolaud,
Mathilde et Philippe Birolaud et leurs enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Pierre BIROLAUD,

survenu le 20 août 1994, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 25 août, à 14 heures, en l'église Saint-Dominique, 20, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

76, rue Chaptal
92300 Levallois-Perret.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Israël (Illia) PACHT,
Dipl. Ing. DTHP,
comptable agréé,

survenu le 20 août 1994, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Les obsèques seront célébrées au crématorium du Père-Lachaise (entrée par la place Gambetta), où l'on se réunira, le 29 août, à 10 h 30.

De la part de toute la famille.

71, boulevard Arago,
75013 Paris.

– Claude Charreyron,
sa femme,
Anne et Yan Perchet,
Pierre et Meredith Charreyron,
Laurent et Véronique Charreyron,
Véronique Charreyron
et Alexandre Marchal,
ses enfants,
ses petits-enfants et tous ses amis proches,
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Lucien CHARREYRON,

le 22 août 1994.

La célébration religieuse aura lieu en l'église Saint-Romain-de-Cuire (Rhône) le 26 août, à 15 h 15.

L'inhumation aura lieu le 27 août, au cimetière de Dijon.

– Le président de la Société française de psychologie,
Le président du département des applications et interventions en psychologie,
La présidente de l'Association pour l'évaluation (LARPE)

ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 14 août 1994, de

Michel MOULIN,
psychologue du travail,
membre de la commission des tests.

Michel Moulin a fait carrière aux PTT où il fut responsable du service de psychologie du travail. Il était chargé de cours à l'université Paris-X – Nanterre.

Auteur de nombreux articles, son dernier ouvrage : *l'Examen psychologique en milieu professionnel*,
avait reçu le prix Psychologie 1993.

– M. Luis Velazquez,
son époux,
Vincent et Miguel,
ses enfants, et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès survenu brutalement, le 6 août 1994 de

Vincenette VELAZQUEZ,
née GORSSE,
sous-directeur de l'action sanitaire et sociale, à la préfecture de Paris de 1970 à 1977,
chef du bureau d'architecture du département de la Seine puis de Paris de 1953 à 1970.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière du Vaudoué (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciement pour les nombreuses preuves de soutien et d'affection reçues par la famille.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

– Martine Ronsac,
son épouse,
Laurent et Vincent Ronsac,
ses enfants,
Charles Ronsac,
son père,
Annie et Ernest Coppermann,
sa sœur et son beau-frère,
Claire Kargayan,
sa belle-mère,
Olivier et Nicolas Coppermann,
ses neveux,
Jacques et Nicole Marcouly,
Bernard et Hélène Beim,
Annie Crebessa,
ses cousins et cousines,
Toute sa famille et ses nombreux amis ont la douleur d'annoncer le décès de

Jean-Jacques RONSAC,
ingénieur civil des Mines,
chef du service des études et de la diffusion de l'INSEE – Ile-de-France,
membre du comité économique et social de la région Ile-de-France,

survenu brutalement à Toulouse le 23 août 1994, dans sa quarante-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 26 août, à 16 heures, à Saint-Pierre-Toirac (Lot).

– Madame André Rossi,
son épouse,
Mademoiselle Jacqueline Rossi,
sa sœur,
Jean et Claire Rossi,
Éric et Huguette Guérin,
ses enfants,
Guillaume, Lorraine et Thomas,
ses petits-enfants,
Les familles Dupin, Kunpan et Boutang,
Les familles Duprat et Savoye,
ont la grande tristesse
de faire part du décès de

M. André ROSSI,
député de l'Aisne,
ancien ministre,

survenu le 22 août 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 août 1994, à 10 h 30, en l'église Saint-Léon, 1, place du Cardinal-Amette, 75015 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.
(*Le Monde* du 24 août.)

– Catherine Noone,
sa nièce,
Sarah, Judith, Cécile
et Emilie Videcoq,
ses petites-nièces,
ainsi que tous ses amis,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 22 août 1994, de

Colomba VORONCA,

dans sa quatre-vingt-neuvième année, à la maison de retraite de Palaiseau.

Anniversaires

– Il y a cinquante ans, après quatre ans de résistance,

André CHENNEVIÈRE,
poète
et journaliste,

était assassiné par un nazi lors de la libération de Paris.

Il avait trente-six ans.

– Le 25 août 1955, en Kabylie

M. Marcel FRAPOLLI,
maire de Fort-National,
était assassiné, laissant une veuve et huit orphelins,
précédant dans la mort son ami

Mouloud Ferraoun,
écrivain et adjoint au maire.

Nous prions pour eux.

– Marie-Laure,
et Olivier Las Vergnas,
vous rappellent qu'il y a onze ans disparaissait leur mère,

Anne-Marie LAS VERGNAS,
de son nom de plume
Anne-Marie SOULAC.

A son souvenir ils associent celui de leur père,
Raymond Las Vergnas,
décédé le 25 mars 1994.

– Sarah et Simon Ribowski,
ses parents, disparus à Auschwitz,
Janette, Malka, David, Bella, Nicolas Ribowski,
ses frères et sœurs,
rappellent à votre souvenir

André RIBOWSKI,
FFI,

tué en combattant les Allemands, le 25 août 1944, pendant la libération de Paris.

Il avait vingt ans.

– Il y a cinquante ans aujourd'hui,

Jean SEEUWS,
ingénieur du génie maritime,
était assassiné par les Allemands à Toulon dans l'arsenal du Mourillon.

Son épouse, ses enfants,
ses petits-enfants,
et toute sa famille,
demandent à ceux qui l'ont connu et aimé de se joindre à eux dans le souvenir et la prière.

– Le 25 août 1944, notre frère et oncle,

Henri ZYGEL,
capitaine des FTP,
résistant juif,
communiste et patriote,

était blessé au combat près de Moussac, dans le Gard.

Capturé, il fut fusillé par les nazis.

Il avait vingt ans.

Son souvenir reste vivant dans nos cœurs.

Familles Zygel, Sterdyniak, Férignac.

Souvenirs

– Il y a cinquante ans,

Edgar BLUM,
ancien combattant des deux guerres, frère de Robert Blum, mort pour la France le 20 octobre 1914, a été arrêté à Lyon par la Gestapo.

Malgré nos nombreuses recherches, nous n'avons jamais obtenu la moindre information sur son sort.

Ses neveux, ses nièces, leurs enfants, petits-enfants et sa famille.

– 2 août 1944, midi :

Paul MOUTON,

sous-chef de gare de Châlons-sur-Marne, regagne son domicile. La Gestapo l'attend chez lui et l'arrête, sous les yeux de sa femme qui ne le reverra jamais.

Cheminot exemplaire, blessé en service en 1940 pendant un bombardement, résistant des premiers jours, muet sous la torture, sauvant ainsi son réseau, il est déporté par les nazis, le 19 août (dernier convoi), d'abord au camp du Struthof, en Alsace, puis à Dachau où il meurt, pour la France, le 2 mars 1945.

Châlons-sur-Marne, libérée le 29 août 1944, a dédié une rue à Paul Mouton.

Cinquante ans après, sa famille rappelle son courage.

– En ce jour anniversaire de la libération de Paris, une pensée est demandée pour

Anne PIC

et son époux

Jean KRÉHER,
avocat,
résistant de la première heure,
groupe Saint-Michel,
déporté à Buchenwald.

Micheline,
leur fille,
Karel Vasak,
leur gendre,
Christina, Anouchka, Karel, Stanislas, Vladimir et Jan,
leurs petits-enfants et leurs conjoints,
Ainsi que leurs huit arrière-petits-enfants.

Personne n'oubliera.

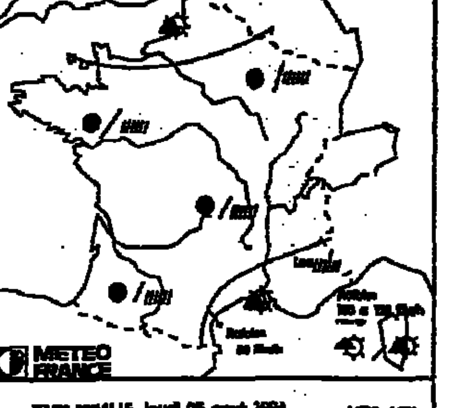
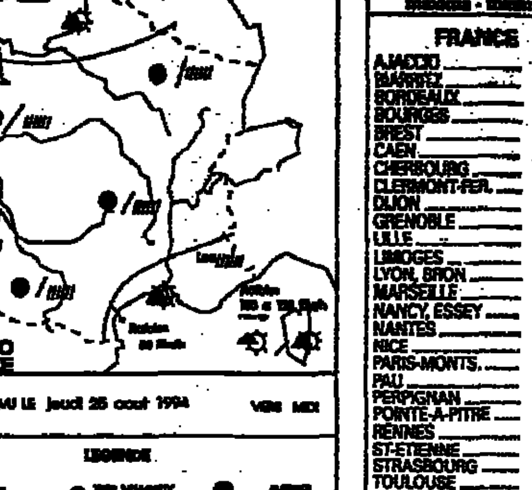
LETTRES

Mort de l'écrivain tchèque Ladislav Fuks

L'écrivain tchèque Ladislav Fuks, né à Prague le 24 septembre 1923, est mort dans sa ville natale, vendredi 19 août.

Après des études de philosophie et quelques années passées à la Galerie nationale de Prague, Ladislav Fuks avait fait ses débuts littéraires en 1963. Son premier roman, *Monsieur Théodore Mundstock* – mis en scène à Avignon en 1993 par Bruno Boeglin – l'avait notamment rendu célèbre dans son pays. Reprenant la tradition littéraire pragoise de l'absurde et de la tragédie, Fuks y mettait en scène, pendant la guerre, un vieux juif solitaire attendant sa convocation pour partir au camp. Parmi ses ouvrages, *Variations pour une corde sombre*, ou *les Souris de Nathalie Moshaber*, actuellement épuisés en français, expriment ainsi l'angoisse devant la dictature du nazisme ou celle du régime soviétique. Ladislav Fuks qui s'était également essayé au roman d'humour noir avec *les Trépassés au bal*, et au roman d'épouvante avec *l'Incinérateur*, avait récemment entrepris d'écrire ses mémoires.

MÉTÉOROLOGIE

TEMPS PRÉVU LE Jeudi 25 août 1994 VERS MIDI

LÉGENDE

TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	30/21
BIARRITZ	25/18
BORDEAUX	27/16
BOURGES	28/15
BREST	20/12
CAEN	23/11
CHERBOURG	19/13
CLERMONT-FER.	29/16
DIJON	29/18
GRENOBLE	28/16
LILLE	25/12
LIMOGES	24/11
LYON, BRON	31/19
MARSEILLE	33/22
NANCY, ESSEY	29/18
NANTES	24/12
NICE	29/22
PARIS-MONTS.	27/13
PAU	23/17
PERPIGNAN	33/22
POINTE-A-PITRE	33/28
RENNES	24/13
ST-ETIENNE	30/16
STRASBOURG	29/18
TOULOUSE	27/17
TOURS	25/12
ÉTRANGER	
ALGER	36/26
AMSTERDAM	22/16
ATHÈNES	36/24
BANGKOK	33/27
BARCELONE	29/22
BELGRADE	28/17
BERLIN	24/15
BRUXELLES	26/14
COPENHAGUE	24/15
DAKAR	30/25
DUBLIN	19/11
GENÈVE	32/18
ISTANBUL	32/22
JÉRUSALEM	30/18
LE CAIRE	36/23
LISBONNE	27/16
LONDRES	23/13
LOS ANGELES	25/19
LUXEMBOURG	27/15
MADRID	36/17
MARRAKECH	40/21
MEXICO	22/12
MILAN	30/18
MONTRÉAL	20/8
MOSCOU	15/10
NAIROBI	24/8
NEW-DELHI	30/25
NEW-YORK	23/14
PALMA-DE-MAJ.	33/25
PÉKIN	30/22
RIO-DE-JANEIRO	28/18
ROME	32/22
HONGKONG	32/27
SÉVILLE	37/21
SINGAPOUR	33/27
STOCKHOLM	19/10
SYDNEY	24/7
TOKYO	29/23
TUNIS	42/25
VARSOVIE	23/8
VENISE	30/21
VIENNE	28/16

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-08-1994 à 6 heures TUC et le 24-08-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Jeudi : nuages, pluies et vent. – Jeudi, le pays sera concerné par une perturbation qui apportera nuages et pluies sur pratiquement l'ensemble du territoire.

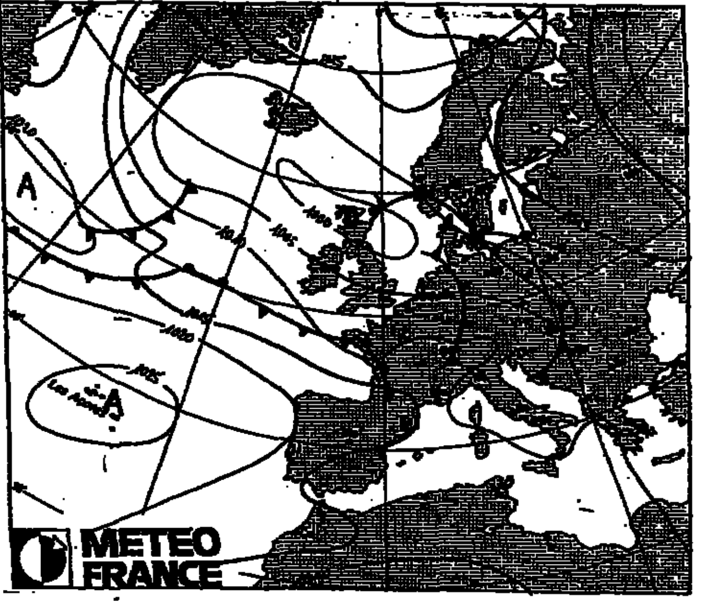
Près de la Méditerranée, les nuages seront moins abondants mais le vent d'ouest soufflera fort. On attend ainsi l'après-midi des rafales de 100 à 120 km/heure sur le nord de la Corse, 100 km/heure sur le littoral varois, 80 km/heure sur le Languedoc et à l'intérieur de la Provence. Le ciel voilé du matin sera plus chargé ensuite mais les pluies se limiteront à quelques ondées sur le relief. Partout ailleurs, les nuages seront abondants toute la journée. On peut tout juste espérer quelques éclaircies timides près des côtes, du Pas-de-Calais au Cotentin, gagnant ensuite jusqu'à Nord-Picardie puis aux Ardennes.

Les pluies quant à elles seront le plus souvent faibles, sauf sur le relief, en particulier sur les versants nord du Massif Central, sur l'ouest du Jura et sur les Préalpes où elles seront modérées. Un passage de pluies plus marquées, accompagné de rafales de vent de l'ordre de 50 km/heure, sera également observé dans la nuit et le matin au nord de la Seine, puis sur les Ardennes et la Lorraine.

Les températures minimales seront comprises entre 11 et 13 degrés dans le Nord-Est, entre 18 et 21 degrés près de la Méditerranée et 13 à 17 degrés ailleurs. Dans l'après-midi, le mercure sera à la baisse. Il fera de 17 à 21 degrés de la Bretagne à la Normandie et au Nord, de 19 à 21 degrés de l'Ile-de-France au nord-est, 20 à 24 degrés du sud de la Loire aux Alpes et enfin de 24 à 28 degrés près de la Méditerranée.

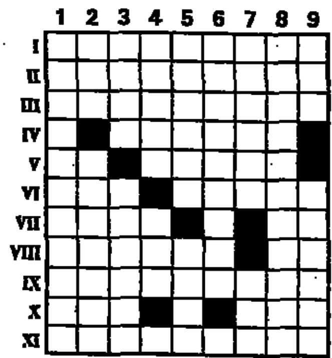
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 25 AOÛT 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6373



HORIZONTALEMENT

I. S'il n'y en a pas, c'est vraiment simple. – II. Pour le vulgaire, c'est une mise en page. – III. Un homme prêt à tout quitter. – IV. Comté pour Baudouin. – V. En France. Un précurseur de l'art moderne. – VI. On y voit parfois du sang. Peut être dans le sac. – VII. Baudroie quand elle est de mer. Vaut bien cela. – VIII. Planté dans le Midi. Symbole. – IX. Donnait de l'élan. – X. Crie comme une bête. Fleur. – XI. Qui ont donc reçu un savon.

VERTICALEMENT

1. Qui nous fait vraiment suer. – 2. Roi d'Israël. Difficiles à cacher. – 3. Cérémonial. S'il n'y a pas le feu, il n'y a pas lieu de les brûler. – 4. Cabinet. Qui a compati. – 5. Le petit cheval. Ville de Belgique. – 6. Peuvent être reprochées au pécheur. – 7. Sa tunique fut un cadeau empoisonné. Cri de celui qui s'est fait pincer. – 8. Qui permet un dialogue. – 9. D'un auxiliaire. Comme des poissons mâles.

Solution du problème n° 6371

Horizontalement

I. Gringalet. – II. Oiseuses. – III. Messie. Ca. – IV. Mua. Trous. – V. Es. Na Uri. – VI. Enurésie. – VII. Edicta. – VIII. Révisa. Là. – IX. Astre. – X. If. Tétras. – XI. Dames. Gué.

Verticalement

1. Gomme. Froid. – 2. Rieuse. Fa. – 3. Issa. Néva. – 4. Nés. Nudiste. – 5. Guitaristes. – 6. Aser. Ecart. – 7. Lé. Oust ! Erg. – 8. Escurial. Au. – 9. Asie. Aise.

GUY BROUTY

A la suite d'erreurs récentes, bien regrettables, nous avons modifié la numérotation des problèmes : le numéro 6372 a été purement et simplement supprimé.

Que nos lecteurs veuillent bien, une fois de plus, nous excuser.

MERCREDI 24 AOÛT

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.15 Série : Extrême limite.
16.50 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.25 Série : Hélène et les garçons.
18.55 Série : K 2000.
19.50 Alain Decaux raconte. La Libération.
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 ▶ Téléfilm : Abus de confiance. De Bernard Villiot, avec Elizabeth Bourgine, Michel Duchaussoy.
22.15 Documentaire : Prostitution. De Mireille Dumas. La maman du trottoir (rediff.).
23.15 Documentaire : Embarquement porte n° 1. Genève.
23.45 Documentaire : Histoires naturelles (et à 1.55, 5.05). Maquereaux et requins ; Québec, l'appel de la forêt ; Insolites.
0.40 Journal et Météo.
0.50 Série : Peter Strôhm.

FRANCE 2

13.50 Série : Haute tension.
15.20 Série : Riptide.
16.15 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Les meilleurs moments de l'émission sur les rois du bal.
17.00 Série : Animalement vôtre. Zoo business.
17.30 Série : Quoi de neuf docteur ?
17.55 Série : La Fête à la maison.
18.25 Série : Kung-fu, la légende continue.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.55 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Libération de Paris, 50e anniversaire.
20.55 Téléfilm : Août 44, ici Cognacq Jay. De Laurent Heynemann, avec Mathieu Carrière, Roland Blanche.
22.30 Magazine : De quoi j'ai l'air ? Présenté par Gérard Holtz et Sonia Dubois. Exhibitionniste ou voyeur ? Invités : Macha Béranger, Laurent Fignon, Jean-Claude Dreyfus.
23.40 Journal et Météo.
0.00 Téléfilm : Docteur Jekyll et Mister Hyde.

FRANCE 3

13.30 Série : Fruits et légumes.
14.00 Auditions de la commission de réflexion sur la drogue et la toxicomanie. Retransmission en différé des auditions publiques, sous la présidence du professeur Roben Henrion.
14.50 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Magazine : 40e à l'ombre. Présenté par Vincent Perrot, en direct de Nice. Invités : Carlos, SOS, Michèle Bernier, Pauline Daumale.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Tout le sport.
20.50 ▶ Documentaire : Anges et démons de la cité. De Frédéric Laffont.
22.25 Journal et Météo.
22.45 Téléfilm : Terreur mortelle. De William Wiard, avec Suzanne Pleshette, Barry Newman.
0.20 Série : Capitaine Furillo.

CANAL +

13.30 Téléfilm : « Kamarades » de baseball. De Tommy Lee Wallace, avec Joe Mantega, Natalya Megoda.
15.15 Moyen métrage : Le Palais du rire. De V. Perazzo Barbosa.
15.40 Téléfilm : Pour leur propre bien. D'Ed Kaplan, avec Elisabeth Perkins, Laura San Giacomo.
17.15 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 18. Géants sur mesure.
17.40 Canaille peluche. Orson et Olivia ; X-Men.

En clair jusqu'à 20.00

18.30 Court métrage : Zoo Cup.
18.33 Animaniacs.
18.59 La Coccinelle de Gotlib.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Meilleurs moments.
19.50 Flash d'informations.
19.55 Sport : Football. FC Vac (Hongrie)-PSG. Match retour du tour préliminaire de la Ligue des champions, en direct ; à 20.00 coup d'envoi.
22.00 Série : Le Juge de la nuit. De Jeff Freilich, avec Bruce Abbott.
22.45 Flash d'informations.
22.50 Cinéma : Un, deux, trois, soleil. ■ ■ ■ Film français de Bertrand Blier (1993). Avec Anouk Grinberg, Marcello Mastroianni, Myriam Boyer.
0.35 Cinéma : Coyote. □ Film franco-canadien de Richard Ciupka (1992). Avec Mitsou, Patrick Labbé, Thierry Magnier.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Série : Belphégor. De Claude Barma, avec Juliette Gréco (rediff.).
17.30 Magazine : Transit (rediff.).
18.35 Chronique : Le Dessous des cartes. L'héritage somalien (rediff.).
18.40 Documentaire : Tramways du monde. Lisbonne, ligne 28. De Rüdiger Hertzog (rediff.).
19.00 Cinéma d'animation : Il était une fois... Moïse le pompier, d'Everett Peck et Walter Becker.
19.25 Documentaire : Artisan-art. Le forgeron. De Philippe Labrune.
19.35 Magazine : Mégamix. Paleo Festival de Nyon 1993 (2e partie). Out of Control ; The Levellers ; Iggy Pop ; Marc Zermatti.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Le Nouveau Salzbourg. De Felix Schmidt.
21.20 Documentaire : Karl-Ernst et Ursel Herrmann, un portrait.
22.20 Musique : Variété. Concert-spectacle pour artistes de cirque. Musique et dir. Mauricio Kagel, mise en scène Werner Herzog, avec l'Ensemble Modern Francfort, Navas père et fils, Olivier Groszer, Bablu Mallick, les Bubb, les Mandragores, Jeff Sheridan, Kenya Black Scorpions, Verena Berios.
23.15 Cinéma : Violences à Park Row. ■ ■ Film américain de Samuel Fuller (1952). Avec Gene Evans, Mary Welch, Bela Kovacs (v.o., 83 min.).

M 6

13.25 Téléfilm : Bergerac, la croqueuse de diamants. De Martyn Friend, avec John Nettles, Cécile Paoli.
15.00 Musique : Plage des clips.
16.35 Magazine : Fax'O (et 0.50, 5.10). MC Solaar, Billy Ze Kick, Jean-Jacques Goldman, Manu Dibango.
17.05 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
18.55 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.15). Les cigognes.
20.45 Téléfilm : Le Flic de Moscou. De Stéphane Kurc, avec Gérard Klein, Margaret Mazzantini.
22.30 Téléfilm : Passeport pour la peur. De Lou Antonio, avec Lee Remick, Norma Aleandro.
0.10 Magazine : Sexy Zap.

FRANCE-CULTURE

19.40 Musique : Du jazz pour tout bagage. La malice. 3. Pince sans rire d'Outre-Manche.
19.55 Carnets de voyage en Amérique. Navajos : renaissance d'une nation indienne.
20.55 Fiction. Série noire. Métropolice, de Didier Daeninckx.
22.25 Lettres de Chine.
22.40 Musique : Nocturne. Musique, amour et amitié. Robert, Clara et Johannes (3).
0.05 Du jour au lendemain. L'été des philosophes. Avec Paul Ricœur (3, rediff.).
0.50 Coda. A Saint-Germain-des-Prés (3).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 France-Musique l'été. Concert (donné le 21 avril à Monaco) : Concerto pour cordes en mi mineur, Concerto pour violoncelle et cordes en ré mineur, Concerto pour violon et cordes en mi mineur, les Quatre Saisons, de Vivaldi, par l'Ensemble Europa Galante, dir. Fabio Biondi.
21.00 Concert (en direct du Festival de Pesaro) : L'Ingenno Felice, de Rossini, par l'Orchestre du Teatro Comunale de Bologne, dir. Carlo Rizzi.
0.05 Akousma. Par Christian Zanesi. Et nunc et semper, de Royon Le Mée ; Le Jardin de la reine, de Fort ; Feuilleton : la Divine Comédie ; Portrait d'un visiteur, de Calon.

IMAGES

Flagellation

LA mère Fouettard existe encore. France 2 l'a retrouvée. Elle a aujourd'hui soixante-dix-sept ans, se prénomme Suzanne et cache sa prospérité dans la Nièvre. C'est là qu'elle perpétue l'œuvre de ses ancêtres à l'abri des pressions des âmes trop sensibles. Tenue par sa main experte, sa fabrique de martinets n'a cure de la crise économique. La qualité de sa production est telle qu'elle a éliminé tous ses rivaux. Ses martinets sont désormais en position de monopole sur le marché national. Elle en a vendu 250 000 l'année dernière, contribuant ainsi au redressement de notre commerce extérieur.

Il n'est donc pas impossible que le gouvernement décerne bientôt à la mère Fouettard un brevet de performance. Elle le mérite, car elle a toujours su adapter son art aux aléas du marché. Sa capacité d'innovation semble sans limites. Elle sait concilier tradition et modernité. Elle avait d'ailleurs réservé à France 2 la primeur de la présentation d'un prototype conçu pour répondre aux besoins érotiques de la clientèle contemporaine, révélés par la prolifération des sex-shops. Il s'agit d'un fouet à longues queues du plus beau cuir noir.

Le temps n'a pas d'effets sur cette bougresse. Elle parle de ses martinets avec une affection de débutante. Et sous ses airs de tortionnaire se camoufle toujours un cœur d'or. Malheur à quiconque s'aviserait de faire de ses martinets un usage inconsidéré ! Elle a rappelé la règle d'honneur de sa corporation : le martinet est un outil de dissuasion, pas un instrument de torture. Il sert à persuader, à inculquer la peur de la fessée et par la même occasion celle du gendarme, mais, s'il faut agiter le fouet, il ne faut jamais s'en servir. La mère Fouettard l'a opportunément souligné : *« On ne doit pas taper les enfants ! »*.

Toutefois, ce qui vaut pour les enfants ne vaut pas forcément pour les adultes. Cette grande éducatrice l'a publiquement admis : *« Il vaudrait mieux taper les messieurs... »* Elle n'en a pas dit davantage. Mais il est clair qu'elle venait d'assister au spectacle affligeant donné quelques heures auparavant sur France 3 par certains des petits messieurs invités en direct sur le plateau du magazine estival «40e à l'ombre » dont la mission ludique est en principe de donner l'illusion des vacances aux téléspectateurs qui n'ont pas le loisir de goûter à leur réalité.

On ne saurait mettre en cause le professionnalisme des animateurs de ce magazine ambulant. Ils déploient, au contraire, beaucoup d'humour. Il en fallait ce mardi après-midi pour passer sans transition de la présentation d'un club de mâles tatoués à celle d'une collection de serpents vivants. On n'en dira pas autant de leurs compagnons de jeux qui étaient censés former le jury d'un concours de mannequins féminins et qui crurent sans doute amuser la plage de Nice en évoquant grassement à ce sujet leurs *« bijoux de famille »* et plusieurs autres perles d'une rare délicatesse. La mère Fouettard a raison : il y a des coups de martinet qui se perdent.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 25 AOÛT

TF 1

6.00 Série : Passions.
6.30 Série : Mésaventures (et à 2.20).
6.58 Météo (et à 7.10, 8.23).
7.00 Journal.
7.15 Club mini été. Cococinel.
7.20 Disney Club été. Winnie l'ourson ; Tic et Tac ; Bricolage ; Reportage.
8.25 Télé-shopping.
8.55 Club Dorothée vacances. Les Quatre Filles du docteur March ; Ranma un demi ; Olive et Tom ; Dragon Ball Z ; Liveman ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.35 Jeu : Une famille en or.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.15 Série : Extrême limite.
16.50 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.25 Série : Hélène et les garçons.
18.55 Série : K 2000.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.50 Série : Navarro. Froid devant, de Nicolas Ribowski, avec Roger Hanin, Jacques Martial.
22.25 Magazine : 52 sur la Une. Présenté par Jean Bertolino. Japon, les diablesses du ring, de Guy Brousmich et Tony Comiti.
23.30 Série : Paire d'as. Quand le destin s'en mêle. Avec Nicholas Campbell, Peggy Smithart.
0.10 Journal et Météo.
0.20 Série : Peter Strôhm.
1.15 TF 1 nuit (et à 2.15, 2.45, 3.50, 4.25).
1.20 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.05). Tronçais : l'arbre et la forêt ; Afrique du Sud, liberté surveillée.
2.55 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie. La rivière enchantée.
3.55 Série : Côté cœur.
4.30 Musique.

FRANCE 2

6.00 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Série : Happy Days.
9.45 Dessin animé : Les Enfants du Mundial.
10.10 Hanna Barbera Dingue Dong. Les Jetsons ; Les Fous du volant ; Roquet Belles Oreilles ; Tom et Jerry Kids ; Droopy et Dripple.
11.10 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.45 Jeu : Pyramide (et à 4.20).
12.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 19.20, 3.25).
12.55 Météo (et à 13.35).
12.57 Loto, Journal et Bourse.
13.40 INC.
13.45 Série : Haute tension.
15.15 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.30 Série : Riptide.
16.20 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Les meilleurs moments de l'émission sur les rois du bal.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.
17.30 Libération de Paris, 50e anniversaire. Cérémonie place du 18-Juin-1940, devant la plaque commémorant la reddition des troupes allemandes de Paris ; résumé de la cérémonie à la porte d'Orléans.
18.30 Série : Kung-fu, la légende continue.
19.59 Journal, Météo et Point route.
20.30 Jeu : Les Trésors du monde. Animé par Patrick Chêne et Nathalie Simon. En Colombie, sur le site de Cartagène.
21.45 Spectacle : Commémoration de la libération de Paris. Présenté en direct par Claude Sérillon, en présence de François Mitterrand. Reconstitution de la prise d'armes sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville. Plusieurs tableaux de barricades de la Résistance seront présentés de la porte d'Orléans à l'Hôtel-de-Ville.
23.15 Journal et Météo.
23.40 Série : Pas de faire-part pour Max.
0.25 Jeu : Fort Boyard (rediff.).
1.55 Téléfilm : Duel en héritage.
3.55 Dessin animé.
4.00 24 heures d'info.
4.45 Documentaire : Crocodile Ballon.
5.00 Série : L'Amour en héritage.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Bonjour les petits loups. La Couronne magique ; Boumbo ; Les Aventures de Tintin : l'Affaire Tournesol.
7.50 Les Minikeums. Babar ; Casper ; Denver ; Tom Sawyer ; Jeu : Génies en herbe.
10.10 Magazine : Emplois du temps.
10.45 Continentales d'été. Présenté par Nicolas Don. Série : The Twilight Zone (La Quatrième Dimension, v.o.) ; A 11.10, Batman ; A 11.35, Les meilleurs moments des émissions en italien, espagnol et portugais de l'année.
11.40 La Cuisine des mousquetaires. Beignets d'escargots, d'huîtres et de moules ; Ragoût de praires et de clams.
11.58 Flash d'informations.
12.03 Magazine : Estivales. Alsace : la vallée de la Thur.
12.45 Journal.
13.00 Anniversaire de la libération de Paris. La Libération de Paris en images ; Portrait du maréchal Leclerc ; La vie quotidienne des Parisiens en 1944 ; Réactions et témoignages de Jacques Chirac, Maurice Schumann et du colonel Rol-Tanguy.
13.30 Série : Fruits et légumes.
14.00 Auditions de la commission de réflexion sur la drogue et la toxicomanie. Avec le docteur Francis Curtet, psychiatre ; Laurent Davenas, procureur à Evry.
15.05 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.55 Série : La croisière s'amuse.
16.45 Magazine : 40e à l'ombre. Présenté par Vincent Perrot, en direct de Nice. Invités : Richard Clayderman, Mario d'Alba.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.07 Keno.
20.15 Documentaire : Leclerc le libérateur. De Jean-Christophe Rosé avec Jean Lacouture, Georges Buis, Jean-Christophe Rosé.
21.55 Journal et Météo.
22.15 Théâtre : Marie Tudor. Pièce de Victor Hugo, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Jean-Damien Barbin, Bernard Yerles, Odile Cohen.
0.10 Série : Capitaine Furillo.
1.00 Musique : Cadran lunaire. *Sonate pour violoncelle et piano op. 38* (extrait), de Brahms, par Sonia Wieder Atherton, violoncelle, Catherine Collard, piano (20 min).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.24

6.59 Pin-up (et à 7.23, 12.29, 2.03).
7.00 CBS Evening News.
7.24 La Coccinelle de Gotlib.
7.25 Canaille peluche. Winjin Pom ; Albert, le cinquième mousquetaire ; Léa et Gaspard.
8.25 Animaniacs.
8.45 Surprises (et à 10.50, 15.30, 17.30).
9.00 Cinéma : Un crime. □ Film français de Jacques Deray (1992). Avec Alain Delon, Manuel Blanc, Sophie Broustal.
10.25 Documentaire : Les Grands Crimes du 20e siècle. L'Eventreur du Yorkshire.
11.00 Téléfilm : Rio Diablo. De Rod Hardy, avec Kenny Rogers, Travis Tritt.

En clair jusqu'à 13.30

12.30 Flash d'informations.
12.35 ▶ Documentaire : Saint-Jean, le mobile home de l'espoir. De Julie Shles.
13.30 Cinéma : Je m'appelle Victor. ■ Film français de Guy Jacques (1993). Avec Claudio Bucella, Jeanne Moreau, Micheline Presle.
15.10 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
15.45 Cinéma : Monsieur Destinée. □ Film américain de James Orr (1991). Avec James Belushi, Linda Hamilton, Michael Caine. *Un cocktail magique pour réaliser ses rêves.*
17.40 Canaille peluche. Orson et Olivia ; X-Men.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Court métrage : Zoo Cup.
18.33 Animaniacs.
18.59 La Coccinelle de Gotlib.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Meilleurs moments.
19.50 Flash d'informations.
20.00 Magazine : C'est pas le 20 heures. Présenté par Philippe Vandel.
20.35 Cinéma : Paradise. □ Film américain de Marie-Agnès Donoghue (1991). Avec Melanie Griffith, Don Johnson, Elijah Wood.
22.20 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : Star Trek 6, terre inconnue. □ Film américain de Nicholas Meyer (1991). Avec William Shatner, Leonard Nimoy, DeForest Kelley (v.o.). *Effets spéciaux, vieux schnoks et nostalgie.*
0.10 Cinéma : Listen up, the Lives of Quincy Jones. ■ ■ Film américain d'Ellen Weissbrod (1991). Avec Quincy Jones, Miles Davis, Michael Jackson (v.o.).
2.05 Cinéma : Abracadabra. □ Film franco-belge de Harry Cleven (1991). Avec Philippe Volter, Clémentine Célarié, Thierry Frémont.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : Alexandrie encore et toujours. ■ ■ Film franco-égyptien de Youssef Chahine (1990, v.o., rediff.).
18.45 Documentaire : Artisan-art. Le maroquinier. De Philippe Labrune.
19.00 Série : Assaulted Nuts.
19.30 ▶ Documentaire : Nuits blanches. De Leonore Paurat.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Les Ports de l'espoir. Emigrations d'hier et d'aujourd'hui. Soirée proposée par Gerhard Vogel.
20.41 Documentaire : On est toujours le barbare de quelqu'un. De Rainer Meissle et Sören Schumann.
21.05 Téléfilm : Mission à Evian. D'Erika Szanto, avec Klaus Abrahamovsky, Anna Rackevei.
22.40 Documentaire : De la misère du rationalisme. De Rainer Meissle et Sören Schumann.
23.05 Documentaire : Lisbonne, port de l'espoir. De Pavel Schnabel.
0.15 Documentaire : Le Repentir de l'homme blanc. De Rainer Meissle et Sören Schumann (20 min.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.45).
7.05 Les Matins de Marie (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 11.05, 1.10, 6.00).
11.20 Série : Lassie.
11.55 Série : Papa Schultz.
12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Une mère courageuse. De John Patterson, avec Alfred Woodard, A. J. Johnson.
15.00 Musique : Plage des clips.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
18.55 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : E = M 6 (et à 5.10). Course de sous-marins à pédale, suivi de Météo 6.
20.45 Cinéma : On se calme et on boit frais à Saint-Tropez. □ Film français de Max Pecas (1987). Avec Eric Reynaud-Fourton, Luc Hamet, Leila Frechet.
22.35 Série : Les Contes de la crypte. Concerto pour un loup-garou. A en perdre la tête, d'Andy Wolk. Séance, de Gary Fleder.
0.05 Six minutes première heure.
0.15 Magazine : Fréquenstar (et à 3.20). Patrick Timsit.
2.00 Rediffusions. Les Enquêtes de Capital ; Nature et civilisation (3) ; Sports et découverte (2) ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

19.40 Musique : Du jazz pour tout bagage. La malice. 4. Ray Nance, fait le malin.
19.55 25 août 1944 : La libération de Paris. Le 26 août 1944.
20.55 Fiction. Série noire. Pour venger Pépère, de A.D.G.
22.25 Lettres de Chine.
22.40 Musique: Nocturne. Musique, amour et amitie. Robert, Clara et Johannes (4).
0.05 Du jour au lendemain. L'été des philosophes. Avec Olivier Mongin (rediff.).
0.50 Coda. A Saint-Germain-des-Prés (2).(4)

FRANCE-MUSIQUE

19.30 France-Musique l'été. 50e anniversaire de la libération de Paris, par Georges Boyer. L'air du temps : les chants de la Libération.
20.00 Concert (donne le 26 septembre 1944) : Hymne a la justice, de Magnard ; Port's Point, de Walton ; Le Fils prodigue, de Prokofiev ; Suite provençale, de Milhaud ; Cadet Roussel, de Bax, Symphonie (finale), d'Eschen, par l'Orchestre national de la Radiodiffusion française, dir. Manuel Rosenthal. A 21.30, L'air du temps : les voix de Paris. A 22.00, Les musiques du souvenir : œuvres de Messiaen, Poulenc, Chostakovitch, Milhaud, Britten. A 23.30, L'air du temps : de Saint-Germain-des-Prés à l'Alhambra.
0.05 Tapage nocturne. Par Bruno Letort. Duo Cherubin-Soldat, Aria, de Yarek ; Elo Hi, de Bregovitch ; Musique d'accompagnement pour une musique de film, de Schoenberg ; Les Enfants du Paradis, de Kosma.

Le Monde

La préparation de l'élection présidentielle

M. Juppé estime que le RPR devra « choisir» entre M. Balladur et M. Chirac

Alain Juppé a affirmé, mercredi 24 août, sur RMC, qu'il faut « dédramatiser les choses » et ne pas considérer que son mouvement est « à la veille de déchirements épouvantables » en raison de la concurrence virtuelle entre Jacques Chirac et Edouard Balladur pour la candidature à l'élection présidentielle. « Tout le monde s'accorde à dire que le prochain président de la République a de très grandes chances d'être issu des rangs du RPR, a déclaré le secrétaire général du parti que préside M. Chirac. Le moment venu, nous choisirons. » M. Juppé a fait valoir que c'est la « richesse d'un parti que d'avoir beaucoup d'hommes de qualité».

« Le moment venu, nous choisirons. » En cinq mots, Alain Juppé, a officialisé la rivalité tacite entre Jacques Chirac et Edouard Balladur pour la candidature à la présidence de la République. Le ministre des affaires étrangères, interrogé sur RMC mercredi 24 août, s'est exprimé, alors, en tant que secrétaire général du RPR. Il a rappelé que son action depuis sept ans, à ce poste auquel il avait été nommé par M. Chirac, avait consisté à éviter *« l'éclatement »* de la formation gaulliste et qu'il y était parvenu en la rendant *« plus souple, plus diverse, plus ouverte, habituée au dialogue »*.

M. Juppé se référait ainsi, implicitement, à la contestation à laquelle M. Chirac avait dû faire face et dont le sommet avait été atteint aux assises de 1990, avec la motion signée alors par Charles Pasqua et Philippe Séguin. L'autorisation donnée à la constitution de courants, sur le modèle du PS, dans un parti traditionnellement unanimiste et soudé autour de son chef, avait permis au président et au secrétaire général d'amortir les conséquences de la défaite de 1988 et de surmonter le doute qui s'était installé, dans les rangs des élus et des militants, sur l'avenir de M. Chirac.

La formation *« plus souple »* dont M. Juppé a été le principal artisan _ l'offensive de MM. Pasqua et Séguin le visait lui-même davantage que M. Chirac _ avait pu surmonter, deux ans plus tard, la division provoquée en son sein par la ratification du traité de Maastricht, combattue, là encore, par les actuels ministre de l'intérieur et président de l'Assemblée nationale, alors que le président du RPR, son secrétaire général et son candidat au poste de premier ministre ne pouvaient que l'approuver, sauf à offrir à François Mitterrand le cadeau d'une rupture au sein de la droite six mois avant les élections législatives.

La situation à laquelle le RPR doit aujourd'hui faire face est encore plus délicate, puisqu'est directement en jeu ce qui ne l'était qu'indirectement dans les débats précédents : la présidence de la République. M. Juppé est dans son rôle et dans sa logique en invitant à *« dédramatiser »* la compétition entre MM. Chirac et Balladur et en indiquant que le RPR devra, le moment venu, faire son choix. Sa déclaration n'en marque pas moins une étape décisive sur la voie de l'élection présidentielle : c'est la première fois qu'au plus haut niveau de l'« appareil » du RPR, la perspective d'un débat autour de la candidature à l'Elysée est reconnue ; c'est la première fois qu'il est admis que la présidence du parti ne vaut pas nécessairement possession de la candidature à la présidence de la République.

M. Juppé avait mis en garde les responsables du RPR, en juillet dernier, contre la tentation de la *« guérilla antigouvernementale »*. Ce propos s'adressait au secrétaire général adjoint et porte-parole du mouvement, Jean-Louis Debré, qui venait de renouveler l'expression de ses critiques sur l'action du gouvernement de M. Balladur. Le ministre des affaires étrangères avait rappelé la consigne du premier ministre, selon laquelle le débat pré-présidentiel ne doit s'ouvrir qu'en janvier prochain. Il n'a pas changé de point de vue, mais, au moment où M. Chirac exprime ses alarmes au sujet de la *« situation nationale et sociale grave »* que connaît selon lui le pays *(voir page 17)*, il admet que le débat est, en fait, déjà en cours au sein du RPR et laisse entendre qu'il est prêt à l'organiser dans les formes *« le moment venu »*.

Jusqu'à présent, seuls des francs-tireurs gagnés au balladurisme, tel Jacques Baumel, ancien secrétaire général du mouvement gaulliste, revendiquaient pour celui-ci le droit de choisir entre plusieurs candidats, en affirmant que *« le RPR (...) n'est la propriété de personne »* (*le Monde* du 4 août). Ils ajoutaient que ce choix devrait s'imposer à tous et que son bénéficiaire devrait bien être le seul candidat du mouvement gaulliste, sinon de la majorité tout entière, à l'élection présidentielle. Aujourd'hui, alors que M. Chirac se réclame du général de Gaulle pour affirmer l'importance du rôle des partis politiques, le secrétaire général parle de la « diversité» et du « dialogue » qui doivent prévaloir au sein de la formation gaulliste.

Aucune conclusion ne peut en être tirée quant au choix personnel de M. Juppé entre les deux candidats potentiels, et l'on pourrait même avancer que la souplesse dont il fait sa loi sert tactiquement M. Chirac : celui-ci n'aurait rien à gagner à paraître se prévaloir d'un monopole de la vocation présidentielle. Il reste que la compétition est, désormais, officiellement admise _ et officieusement ouverte _, et cela au sein du RPR. En se déclarant candidat à la candidature, *« le moment venu »*, M. Balladur ne s'exclurait pas du RPR, mais exercerait un droit naturel en tant que l'une des personnalités de premier plan de ce parti : c'est le secrétaire général qui le dit.

PATRICK JARREAU

Michel Rocard abandonne la mairie de Conflans-Sainte-Honorine

Michel Rocard, ancien premier secrétaire du Parti socialiste, a décidé d'abandonner son mandat de maire de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) qu'il détenait depuis mars 1977 et qui, par deux fois, lui avait été renouvelé en 1983 et 1989. Ce départ devrait être confirmé officiellement lundi 5 septembre, date de la réunion de rentrée du conseil municipal de la commune. Le 12 septembre, Michel Rocard devrait être remplacé par l'un de ses plus proches collaborateurs, Jean-Paul Huchon, ancien directeur de son cabinet à Matignon et premier adjoint à la mairie de Conflans depuis mars 1977.

Confronté à une crise rédactionnelle et financière

« L'Evénement du jeudi » envisage un plan de redressement

Un comité d'entreprise devait avoir lieu mercredi 24 août à *l'Evénement du jeudi*. La direction devait annoncer aux représentants du personnel le refus du groupe Matra-Hachette d'éponger le passif cumulé de l'hebdomadaire – environ 20 millions de francs pour un chiffre d'affaires 1993 de 316,5 millions _, tout en restant prêt à devenir « l'actionnaire de référence » du titre créé en 1984 par Jean-François Kahn.

Le groupe de Jean-Luc Lagardère négocie depuis un an et demi l'augmentation de sa participation, en la faisant passer de 20 % à 30 %. A la direction du journal, on indiquait que *« les négociations avec Hachette n'étaient pas rompues et que les rumeurs de dépôt de bilan du titre étaient infondées »*.

La récente décision de Matra-Hachette a pris de court la direction de *l'Evénement*. Parmi d'autres solutions, celle-ci pourrait demander au tribunal de commerce de Paris la nomination d'un conciliateur, chargé de rééchelonner la dette. En contrepartie, un plan de redressement économique et financier de l'entreprise, ainsi qu'une relance du titre, devraient être proposés lors d'un autre comité d'entreprise, la semaine prochaine. Les difficultés financières de *l'Evénement du jeudi* s'ajoutent à une crise rédactionnelle. Le départ de la direction de Jean-François Kahn, en janvier, puis son retour (*le Monde* du 15 juin), ont aussi témoigné d'une « crise de leadership ».

« La crise de l'Evénement *est une crise individuelle qui s'inscrit dans la crise des news magazines,* explique un journaliste, qui juge que *« la rédaction* (qui regroupe 105 des 145 salariés) *est mobilisable »* et *« capable de se sortir de cette situation difficile »*.

Y.-M. L.

Ce numéro comporte un cahier « Paris libéré » folioté de I à XII

Le numéro du « Monde » daté mercredi 24 août 1994 a été tiré à 439 053 exemplaires

Incarcéré pour « tromperie » dans l'affaire du sang contaminé

Le docteur Garretta n'est plus sous mandat de dépôt dans l'instruction pour empoisonnement

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a levé, mardi 23 août, le mandat de dépôt délivré le 28 juillet à l'égard du docteur Michel Garretta à la suite de sa mise en examen par le juge Odile Bertella-Geffroy, qui instruit plusieurs plaintes pour empoisonnement déposées par des hémophiles contaminés par le virus du sida. Présidée par Elisabeth Ponroy, la cour a estimé que le maintien en détention du docteur Garretta n'apparaissait *« pas justifié »*, et a ordonné sa remise en liberté, *« s'il n'est détenu pour autre cause. »*

L'ancien directeur du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) est actuellement incarcéré à la prison de la Santé où il subit une peine de quatre ans d'emprisonnement, confirmée le 13 juillet 1993 par la cour d'appel de Paris, pour tromperie dans l'affaire du sang contaminé. Etant détenu depuis le 23 octobre 1992, le docteur Garretta aura bientôt purgé la moitié de sa peine et il pourrait alors bénéficier d'une mesure de mise en liberté conditionnelle. Il n'en restera pas moins poursuivi pour empoisonnement, comme le docteur Jean-Pierre Allain (1).

Contrairement au souhait des avocats du docteur Garretta, M[es] Xavier Charvet et François Morette, la chambre d'accusation de la cour d'appel ne s'est pas prononcée sur la validité des nouvelles poursuites engagées contre leur client alors que celui-ci a été définitivement condamné dans l'affaire du sang contaminé. *« La cour n'a pas répondu à l'exception d'incompétence de la chose jugée en considérant qu'elle n'avait pas à se prononcer »*, a déclaré M[e] Morette en qualifiant ce fait de *« regrettable »*. *« Elle a renvoyé à d'autres le soin de se prononcer »*, a ajouté l'avocat en indiquant qu'un pourvoi en cassation allait être formé contre l'arrêt rendu par la chambre d'accusation.

Une quarantaine de plaintes

En clair, le trouble provoqué par l'ambiguïté de l'arrêt rendu le 22 juin par la chambre criminelle de la Cour de cassation n'est pas près de cesser (*le Monde* du 30 juillet). En rejetant les pourvois formés contre la décision du 13 juillet 1993 par laquelle la cour d'appel avait jugé l'affaire du sang contaminé, cet arrêt écartait apparemment la thèse de l'empoisonnement soutenue par plusieurs des victimes, qui souhaitaient voir les prévenus sur un banc de cour d'assises plutôt que de correctionnelle. Le caractère définitif du jugement de la cour d'appel était cependant remis en cause au détour d'un paragraphe. L'arrêt indiquait en effet que seule une instruction nouvelle pourrait permettre de déterminer s'il y avait eu ou non empoisonnement.

Cette petite phrase qui a servi de fondement à l'instruction ouverte par Odile Bertella-Geffroy, saisie d'une quarantaine de plaintes pour empoisonnement, pourrait permettre la mise en examen d'un nombre considérable de médecins ou d'hommes politiques pour leur intervention ou plutôt leur non-intervention en temps utile dans l'affaire des hémophiles contaminés par du sang. Mais les deux premiers visés par cette instruction, les docteurs Garretta et Allain, peuvent-ils être rejugés dans la même affaire en l'absence de faits nouveaux ? C'est le débat qui divise les juristes et que les défenseurs du docteur Garretta entendent au besoin porter devant la Cour européenne des droits de l'homme.

A. G.

(1) Autre protagoniste de l'affaire des hémophiles contaminés par le virus du sida, le docteur Jean-Pierre Allain a également été mis en examen par M[me] Bertella-Geffroy pour empoisonnement, mais il a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire avec interdiction de sortir du territoire à partir du lundi 8 août (*le Monde* du 10 août). A cette date il a pu quitter la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis après avoir bénéficié le 3 août d'une mesure de libération conditionnelle, confirmée le 5 août, pour la peine de quatre ans de prison dont deux avec sursis à laquelle il avait été condamné le 13 juillet 1993 par la cour d'appel de Paris.

La grille de rentrée de France-Télévision

M. Elkabbach privilégie l'audience de France 2 sur l'harmonisation avec France 3

Le président de France-Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, devait présenter, mercredi 24 août, les programmes de rentrée des deux chaînes publiques, France 2 et France 3. Si les grilles restent plutôt fidèles à celles de l'« ère Bourges », la programmation offensive de France 2, notamment dans la tranche stratégique de « l'avant 20 heures », rompt la politique d'harmonisation entre les deux chaînes menée par l'équipe précédente.

Nagui, sur France 2, (« Que le meilleur gagne ») face à « Questions pour un champion », sur France 3, mais qui « démarre » avec cinq minutes d'avance ; Michel Drucker, transfuge de TF 1, qui, à 19 heures, tentera de servir de « locomotive » au journal télévisé de France 2, en lançant au milieu de son « Studio Gabriel » les titres du « 20 heures » destinés à concurrencer directement le journal des régions de France 3... En quelques coups de pions dans des cases stratégiques, Jean-Pierre Elkabbach, nommé en décembre 1993 à la tête de France-Télévision, donne le ton de sa première rentrée télévisée. Bâtir l'audience de France 2, demi-heure après demi-heure, empiler les publics comme les pierres d'un tunnel, et continuer de réduire les considérables écarts d'audience qui séparent France 2 de TF 1 (*le Monde* du 2 août) – quitte à sacrifier la fameuse « harmonisation » entre la programmation des deux chaînes invoquée par son prédécesseur, Hervé Bourges.

La grille de France 2 présente davantage de nouveautés que celle de sa « concurrente ». Une tranche de jeu, chaque matin, de 11 h 30 à 13 heures (« Motus », « Pyramide », « Combien tu paries ») ; de nouvelles émissions le samedi (« On nous cache tous, on vous dit tout », le magazine « Pour chasser l'arnaque », chaque semaine à midi ; « Les yeux dans les yeux », un 52 minutes hebdomadaire proposé par Florence Dauchez : interview-portrait d'hommes célèbres ou anonymes ; « le Nouveau Coffe est arrivé», à 12 h 30, et, enfin, le samedi soir, après Christine Bravo et son « Chérie j'ai un truc à te dire » à 19 heures, Arthur, à 22 h 30, qui parlera deux fois par mois aux « Enfants de la télé »).

Chaque semaine, Jean-Luc Delarue proposera, le lundi et le mardi, à 22 h 30, un débat en deux parties, « Tam-tam ». Le samedi, à la même heure, « le Doc » alias Christian Spitz, proposera, avec son compère de radio, Difool, quelques débats de trois heures, « Laissons-nous parler ».

Révolution douce

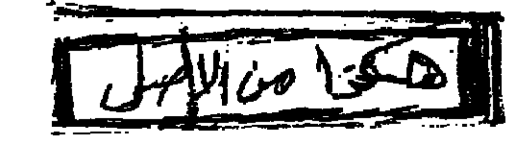
France 3, quant à elle, confirme sa vocation de chaîne culturelle, régionale et de la jeunesse. Elle propose notamment une tranche « jeunes » le samedi matin, des débuts d'après-midi avec Vincent Perrot « Vincent à l'heure », à 13 heures, des « Minikeums » quotidiens dès 16 h 40, ainsi que sept heures de documentaires hebdomadaires (« les Cinq continents », « les Dossiers de l'histoire ») et le nouveau magazine littéraire de Philippe Tesson, le samedi à 22 h 20.

Hormis l'expérience Drucker et la rénovation de la tranche dite *d'access prime time*, heure stratégique pour les annonceurs publicitaires et donc pour les recettes des chaînes, les changements demeurent assez limités. Les grandes révolutions souhaitées par Carlo Freccero – *« le prince de l'harmonisation »*, comme on le surnomme avenue d'Iéna, siège de France Télévision –, ex inspirateur de Canale Cinque, la chaîne berlusconienne, et de La Cinq première et dernière manière, semblent avoir tourné court. Jean-Pierre Elkabbach semble davantage poursuivre sa « révolution douce » entamée au printemps (*le Monde* du 23 mars).

Toutefois, la politique de transferts massifs des stars du privé menée cet été, (Michel Drucker, Jean-Luc Delarue, Dominique Cantien et son adjointe), ainsi que l'arrivée d'Arthur, le trublion d'Europe 1, risque de donner à France 2 un air de chaîne à paillettes. Le nouveau décor (dégradé de blancs, grandes tables rondes symbolisant la Terre) élaboré pour les journaux télévisés de France 2, ses nouveaux génériques, tentent d'ailleurs de rajeunir l'image de la chaîne.

En donnant l'impression de mener la politique de la plus forte audience pour la seule France 2, Jean-Pierre Elkabbach prend à l'évidence un risque, celui de donner du grain à moudre à tous ceux qui voient se dessiner un nouveau pôle public composé de la chaîne des régions, de la chaîne franco-allemande Arte, et de la « Cinquième », la future chaîne du savoir et de la connaissance, tandis que France 2 cèderait de plus en plus aux sirènes commerciales.

ARIANE CHEMIN



Le Monde

Paris libéré

Du 19 août au 25 août, l'épopée d'une semaine glorieuse



LEMAIRE/KEYSTONE

La bataille et le mythe

par André Kaspi

QUE n'a-t-on pas dit et écrit sur la libération de Paris...Combien d'entre nous sont restés insensibles à l'épopée que nous ont transmise les acteurs et les témoins, les écrivains et les journalistes, les cinéastes et les historiens ? La libération de la France, c'est avant tout la libération de Paris. Même si les deux débarquements ont eu lieu auparavant, même s'il faut attendre quelques mois encore pour que le territoire national soit complètement débarrassé de tout occupant.

Il est donc inutile d'égrener, une fois de plus, les grandes heures d'un Paris insurgé, combattant et libéré. En revanche, l'interprétation des faits suscite la controverse. Fallait-il, par exemple, déclencher l'insurrection le 19 août et accepter, dès le lendemain, la trêve des combats ? Pourquoi les Américains ont-ils tardé à dépêcher la 2e DB du général Leclerc au secours des Parisiens ? Que représente la libération de Paris dans l'ascension politique du général de Gaulle ? Autant de questions que les résistants ont débattues avec âpreté. Autant de chausse-trapes pour les historiens. La moindre affirmation peut rouvrir des blessures. La mémoire collective, les mémoires individuelles veillent. Les mythes ont la vie dure.

Tandis que les armées alliées progressent en Normandie et en Bretagne, les Parisiens vivent dans l'attente. Ils ne savent pas quand ni comment ils recouvreront leur liberté. Pour l'instant, ils souffrent. Paris est affamé. La nourriture ne parvient plus dans la capitale. Les liaisons avec les campagnes ont été rompues ; les voies ferrées, endommagées par les bombardements anglo-américains et les sabotages ; bien des ponts, détruits. La moitié seulement des besoins en farine et en lait sont couverts. Le 17 août, les stocks alimentaires s'épuisent : dans une semaine, il n'y aura plus de pain ; il reste pour chaque habitant 270 grammes de viande, 350 grammes de biscuits, des pâtes pour douze repas. Mais le marché noir bat son plein. Voulez-vous du beurre, du sucre, de la viande ? Il faut payer de trois à dix fois plus cher que les prix officiels.

Jean-Marie Musy, ancien président de la Confédération helvétique, visite Paris en juillet. « *Une tranche de viande*, observe-t-il, *se vend 100 francs. Pour les petites gens, c'est déjà la misère noire. On s'en rend compte quand on sait que les petits employés et les petits fonctionnaires touchent aux environs de 2 000 francs par mois.* (...) *Pour le pain, il est fréquent que les boulangeries soient vidées avant que chacun soit servi.* (...) *Pour le lait, dont l'apport quotidien avant guerre était d'environ 1 200 000 litres, il n'en arrive en moyenne, du 6 juin au 17 juillet, que 220 000 litres par jour. Paris compte actuellement 25 000 nourrissons insuffisamment alimentés.* » Un mois plus tard, la situation empire encore. La famine guette.

Et voilà que les grèves paralysent l'agglomération. Le 10 août, les cheminots arrêtent le travail « *pour faire reculer le Boche, pour faire aboutir les revendications, pour la libération totale de notre pays* ». Ils réclament l'élargissement de leurs camarades, jetés en prison à la suite de la manifestation du 14 juillet, l'augmentation de leurs salaires, des distributions de nourriture. Tous les réseaux sont touchés. Des rails sont déboulonnés ; des locomotives bloquées. A leur tour, les agents des transports parisiens manifestent sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Lire la suite page II

▶ André Kaspi est professeur à la Sorbonne.

SOMMAIRE

Les cartes illustrant ce supplément sont reproduites avec l'aimable autorisation du Mémorial du maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la libération de Paris et du Musée Jean-Moulin qui a aussi permis l'utilisation de son fonds photographique.

La bataille et le mythe

Suite de la page I

Des centaines de fonctionnaires, des postiers, des infirmières, des employés des pompes funèbres, des ouvriers du bâtiment, des métallos les rejoignent pour crier eux aussi leur colère. Contre quoi ? D'insupportables conditions de vie. Contre qui ? Les occupants, bien sûr, et les dévoués serviteurs qui transmettent leurs ordres. Tout comme le gaz, l'électricité manque. Le 12 août, le métro interrompt son service jusqu'au 16, mais le 16, il ne roulera pas davantage. C'est désormais le règne de la bicyclette. Et puis, le 15 août, la police parisienne décide de faire grève, deux jours après que les forces de gendarmerie ont rallié la Résistance. Plus personne dans les commissariats, une préfecture abandonnée aux gardes du corps du préfet, Paris sans ses gardiens de la paix... Le seul service public qui continue de fonctionner, c'est le téléphone.

Etrange atmosphère dans ce Paris de la mi-août. Les miliciens, qui occupaient les lycées Saint-Louis et Louis-le-Grand, déguerpissent. Les Allemands eux-mêmes s'en vont, « les souris grises » d'abord, l'état-major de la Wehrmacht ensuite. *« J'ai observé leur exode de la Sorbonne à la gare de l'Est, et à la gare du Nord,* note Jean Galtier-Boissière, *puis suis revenu à l'Opéra par le boulevard Magenta et la rue Lafayette. Sur toutes les voies, des dizaines, des centaines de camions, de cars bondés, de canons portés, d'ambulances chargées de blessés couchés, se suivent, se dépassent, se croisent. Au carrefour Strasbourg-Saint-Denis et devant les gares, des* Feldgendarmes *à chaînes d'huissier règlent la circulation avec leurs disques, la police parisienne étant en grève. Rue La Fayette, venant des somptueux hôtels du quartier de l'Etoile, passent d'étincelantes torpédos des généraux amarante, monoclés, accompagnés de femmes blondes, élégamment habillées, qui semblent partir pour quelque plage à la mode. »* Serait-ce le début de la grande débandade ?

Le pouvoir est vacant

Dans ce Paris désorganisé, fiévreux et impatient, tout est alors possible. Le 9 août, Pierre Laval s'est installé à l'hôtel Matignon. Il a tenté de mettre sur pied un gouvernement de transition, que présiderait Edouard Herriot, pour assurer la continuité de Vichy et rejeter dans les ténèbres extérieures le Gouvernement provisoire du général de Gaulle. La manœuvre échoue. Les Allemands emmènent vers Belfort les ministres de Pétain, y compris Laval. Le pouvoir est vacant. Les conditions d'un soulèvement sont réunies. Encore faut-il que l'insurrection soit préparée, encadrée et décidée.

Au sein de la Résistance, les compétences s'enchevêtrent. Le Gouvernement provisoire de la République française a succédé, le 2 juin, au Comité français de libération nationale. Il siège à Alger. Alexandre Parodi exerce en métropole les fonctions de délégué général. Un délégué militaire national, Jacques Delmas, dit Chaban, est assisté par des délégués militaires régionaux. Le Conseil national de la Résistance (CNR), présidé par Georges Bidault, réunit les résistants de l'intérieur. Sa commission militaire a pour sigle COMAC. Des comités départementaux de libération (CDL) et des comités locaux (CLL) ont pour mission de préparer l'après-Vichy, de faire entendre la voix de la Résistance, d'aider les futurs préfets. A Paris, le Comité parisien de libération (CPL) tient lieu de CDL et de CLL. Il réunit dix-huit organisations et *« les représentants des grands corps constitués »*.

Les forces militaires de la Résistance ont été regroupées, depuis février 1944, dans les Forces françaises de l'intérieur (FFI), mais les Francs-Tireurs et partisans (FTP) d'obédience communiste conservent leur autonomie. Les sigles, multiples, embrouillent les esprits d'aujourd'hui. Ils dissimulent pourtant bien des rivalités, voire des oppositions politiques. Car si tous les résistants partagent le même objectif – chasser les Allemands de France et abattre le régime de Vichy –, leurs opinions divergent sur la reconstruction idéologique, sociale et politique du pays.

Grosso modo, deux forces sont face à face : les communistes et les gaullistes, encore qu'à l'intérieur du camp gaulliste, l'homogénéité soit plus illusoire que réelle. Les communistes noyautent les organismes de la Résistance en plaçant aux postes stratégiques des militants ou des sous-marins. André Tollet préside le CPL et représente la CGT. Le colonel Rol-Tanguy commande les FFI de la région parisienne et milite depuis longtemps au Parti communiste. Les uns et les autres souhaitent que la Libération de Paris résulte d'une insurrection populaire, mais quand faudra-t-il déclencher l'insurrection ? A l'approche des armées alliées, estime Chaban-Delmas. *« L'appel à l'insurrection pour nous était une idée permanente »*, témoigne Rol-Tanguy. Il faut mobiliser les masses, *« miser avant tout sur l'effort de la classe ouvrière »*, précise Tollet, qui poursuit : *« L'objectif du CPL et de l'Union des syndicats était de développer la lutte de masse. »* Dans ces conditions, les grèves de la mi-août préparent l'insurrection, et l'insurrection ouvrira la route du pouvoir à des hommes nouveaux, entendez aux communistes et à leurs alliés. Si les forces que commande Rol-Tanguy ne suffisent pas, les Mil'Pat (ces Milices patriotiques qui, dans les usines, les banlieues et les quartiers populaires, recrutent des combattants) serviront d'appoint.

Le 18 août, le CPL annonce, par voie d'affiche, que *« l'heure de l'insurrection nationale a sonné. (...) Paris, libéré par les Parisiens eux-mêmes, (...) accueillera les Alliés. (...) Vivent les Alliés, Anglais, Américains et Russes ! Vive le Gouvernement provisoire de la République française et son président, le général de Gaulle. Vive la République ! Vive la France ! »* Parodi approuve parce qu'il ne peut pas faire autrement. D'ailleurs, il croit alors que les grèves sont spontanées, que Paris est sur le point de se soulever, que les troupes alliées vont arriver immédiatement, qu'il faut avant tout sauvegarder l'unité de la Résistance.

Le 19 août, le drapeau bleu-blanc-rouge est hissé sur la Préfecture de police et sur l'Hôtel-de-Ville, puis sur des mairies d'arrondissement et sur le Grand Palais. Des hommes, brassards FFI bien en vue, circulent dans les rues. Les Parisiens construisent des barricades par centaines ; ils apprennent aussi à fabriquer des cocktails Molotov. Mais l'allégresse et l'enthousiasme alternent avec l'angoisse. Sont-ils assez nombreux et expérimentés pour combattre les Allemands ? Leur armement est nettement insuffisant : trop peu d'armes, lourdes et légères, pas assez d'explosifs.

Le dimanche 20 août, au petit matin, Galtier-Boissière sort son chien. Parvenu place Saint-Michel, il observe : *« Une mitrailleuse est en position sur le trottoir, prenant d'affilade le pont Saint-Michel ; elle est servie par un grand jeune homme blond élégamment habillé. Sur les trottoirs de droite et de gauche du boulevard, une dizaine de jeunes hommes en bras de chemise ; brassard au biceps, le mousqueton à la main et brandissant de petits revolvers. Quelques-uns portent le casque du poilu. Ces combattants sont entourés d'une cinquantaine de badauds qui attendent les événements. »*

Les Allemands ne souhaitent pas transformer la ville en champ de bataille. Le général von Choltitz vient d'être nommé à la tête du *Gross Paris*. Il dispose de quatre régiments de soldats âgés, de dix-sept chars, d'un bataillon de choc et des batteries de la 1re brigade de DCA. Pas de quoi mener un combat d'envergure. Mais il peut tenir des places fortes, dans lesquelles siègent des services allemands.

Il peut aussi tuer des résistants, tenter de reprendre la Préfecture de police et l'Hôtel-de-Ville. Hitler lui a ordonné de préparer la destruction des ponts, car *« dans l'histoire, la perte de Paris a toujours signifié la perte de la France. (...) Paris ne doit pas tomber entre les mains de l'ennemi sauf sous l'aspect d'un champ de ruines »*. Soit, mais von Choltitz a compris que les armées allemandes qui battent en retraite ont besoin des ponts sur la Seine, que l'Allemagne a perdu la guerre et qu'il vaut mieux ne pas créer l'irréparable. Avec prudence et réalisme, il entend désobéir au Führer.

Dans la soirée, Raoul Nordling, consul général de Suède, négocie une trêve des combats. Les représentants du GPRF approuvent. La trêve démontre que les Allemands reconnaissent la légitimité de la Résistance et laisse aux résistants le temps de souffler. Les communistes, et l'on saura plus tard que de Gaulle partage sur ce point leur opinion, ne sont pas d'accord. Les Allemands, disent-ils, désertent la capitale ; la trêve les favorisera. C'est la confusion dans les rues. Le Val-de-Grâce, la station et la gare Saint-Michel tombent aux mains des résistants. Le CPL lance un appel à la poursuite des combats. Le CNR suit.

Parodi obtient que la trêve, si peu appliquée, soit maintenue jusqu'au mardi 22 à 16 heures, avec la conviction que les Alliés ne vont plus tarder. Car, en dépit des discours et des envolées lyriques, les Parisiens n'imaginent pas que leur ville se débarrasse des occupants sans le concours des Alliés, et les Alliés pour eux, ce sont les Américains. Ils sont à Vernon ou à Versailles. On les a vus à Rambouillet et à Chartres. A coup sûr, ils ne vont pas tarder à entrer dans Paris. Que font-ils donc ? Les heures passent. L'inquiétude grandit.

Pour le général Eisenhower, Paris n'est pas un objectif stratégique. Si les Alliés essaient de prendre d'assaut la capitale, les Allemands s'accrocheront. Ils livreront, quartier après quartier, une bataille acharnée qui fera d'innombrables victimes, qui endommagera le patrimoine culturel de la ville, donc du monde. En outre, une fois Paris libéré, il faudra nourrir les Parisiens. Une agglomération de quatre millions d'habitants réclame 4 000 tonnes de vivres par jour, soit l'approvisionnement de huit divisions.

Il faudra aussi se mêler de la vie politique des Français, fort complexe, et peut-être patauger dans un marigot d'intrigues qui affaiblira l'effort de guerre. Pour éviter les conséquences désastreuses d'une guerre des rues et d'une libération prématurée, il suffit de contourner Paris par le nord, en franchissant la Seine aux environs de Mantes, et par le sud, en traversant le fleuve aux environs de Melun. Encerclés, pris au piège, les Allemands fuiront. Paris tombera aux mains des Alliés comme un fruit mûr, trois mois, voire quatre mois après le débarquement en Normandie, c'est-à-dire dans le courant de septembre. Rien ne presse.

Le 22 août, Eisenhower change d'avis. Il donne l'ordre à ses commandants d'unités de marcher au secours des Parisiens et, suivant sa promesse de décembre 1943, confie à une division française, la 2e DB du général Leclerc, la mission de libérer Paris. Pourquoi ? Sans doute parce qu'il a appris, de diverses sources, que l'insurrection a obtenu des résultats éclatants et fragiles. Le 20 août, à Maupertuis près de Cherbourg, de Gaulle lui communique les dernières informations et insiste sur le désordre qui règne dans la ville. Sur la lettre que de Gaulle vient de lui adresser pour résumer ses arguments, Eisenhower griffonne qu'il sera sans doute *« obligé d'entrer dans Paris »*. Le lendemain, il écrit au général Marshall, son supérieur hiérarchique : *« Si l'ennemi essaie de conserver Paris avec une certaine puissance, cela constituera une menace perpétuelle sur notre flanc. S'il nous abandonne généreusement la place, elle tombe entre nos mains, que cela nous plaise ou non. »* Autrement dit, les Alliés n'ont plus le choix. Ils doivent marcher sur Paris.

« Nous pouvons et devons entrer »

Les rapports continuent de peindre une situation dans laquelle les résistants gagnent du terrain. Les responsables français jugent inévitable *« une bataille violente »* et réclament une attaque aérienne des Alliés, l'envoi de parachutistes et d'armements. Dans ces conditions, comme Parodi le fait savoir à de Gaulle, *« l'arrivée rapide des troupes alliées »* revêt un caractère indispensable. Si les Alliés tardent à faire mouvement, le désordre et la subversion l'emporteront.

Claude Mauriac se souvient d'une conversation qu'ont eue, après la libération de Paris, le général de Gaulle et le nouveau préfet de la Seine, Marcel Flouret. Les deux hommes parlent des communistes. *« Ils comptaient,* dit Flouret, *être seuls sur les barricades, mais tout Paris s'y trouva, ce qui ne fit pas leur affaire. N'empêche que le complot était près d'éclater et qu'il était temps, qu'il était grand temps, que vous arriviez, mon général. »* Réponse de de Gaulle : *« Je l'ai bien compris. C'est pourquoi je suis venu. »*

Cet argument-là, Eisenhower l'a compris lui aussi. Tout comme il a saisi qu'*« aucune grande bataille n'aurait lieu »*, que *« nous pouvons et devons entrer »*, qu'il suffira de laisser le général von Choltitz quitter Paris au terme de la trêve *« à condition qu'il ne soit pas trop impliqué dans une bataille contre le soulèvement français »*. Dans cette perspective, mieux vaut de Gaulle que les communistes. Une fois sa décision prise, Eisenhower la fait exécuter.

Le général Omar Bradley l'annonce à Leclerc le 22 août à 18 heures, à son retour du PC d'Eisenhower. Or ce calendrier nous éclaire sur un point important. La Résistance parisienne a envoyé aux Alliés de nombreuses missions pour les informer et les faire venir au plus vite. Les unes atteignent leur destination ; les autres n'y parviennent pas. La plus connue a été confiée au commandant Gallois, alias Cocteau, le chef d'état-major de Rol-Tanguy. Gallois quitte Paris dans l'automobile du docteur Robert Monod, traverse non sans peine les lignes allemandes, atteint le quartier général de Patton dans la nuit du 21 au 22. L'Américain lui fait la réponse officielle. Gallois repart, cette fois pour tâcher de rencontrer Leclerc. Mission accomplie le 22 à 11 heures, après qu'il a fait un nouvel exposé devant une quarantaine d'officiers supérieurs américains. Gallois et Leclerc attendent ensemble jusqu'à la fin de l'après-midi l'arrivée de Bradley. Somme toute, les informations de Gallois n'ont pas provoqué la décision d'Eisenhower. Elles ont confirmé des renseignements que détenait déjà l'état-major allié.

Du 22 août jusqu'au soir du 24, Paris livre bataille, une bataille sporadique et localisée. Pour le journal *Combat*, Jean-Paul Sartre raconte : *« Les journées du mardi et du mercredi ont offert des visages changeants, espoir, camaraderie, inquiétude. Aux environs du Théâtre français, où j'étais appelé assez souvent, s'étendaient de grands espaces de calme, le Palais-Royal, la partie Est de la rue de Rivoli, et de grands espaces mortels, le Carrousel, où un groupe franc de comédiens se battait aux côtés des FFI du Ier, abrités derrière des tas de sable, contre un ennemi invisible et lointain, dissimulé dans les buissons du jardin. Partout les Allemands étaient contenus, enfermés derrière leurs barbelés et leurs chicanes. Seuls, quelques-uns de leurs tanks circulaient à travers la ville, tirant au hasard, faisant le vide sur leur passage. »*

Pendant ce temps, Leclerc cède à son impatience. Sa division se battait dans les environs d'Argentan. Deux cents kilomètres la séparent de Paris. Elle fonce. Le groupement Langlade traverse le pont de Sèvres le 24 à 21 h 30 et s'arrête. Le groupement Billotte atteint la Croix-de-Berny à 19 heures. Leclerc ordonne de lancer une pointe vers Paris. A 21 h 22, les blindés du capitaine Dronne, trois chars et onze half-tracks, stationnent sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Les cloches sonnent, y compris le gros bourdon de Notre-Dame.

Par téléphone, Pierre Crénesse transmet son reportage à la Radiodiffusion nationale, qui a repris ses émissions deux jours auparavant. Le 25 août, les colonnes de la 2e DB entrent dans Paris, par les portes d'Orléans, de Gentilly, de Saint-Cloud. Le long des trottoirs, des milliers de Parisiens crient leur joie, embrassent les soldats, grimpent sur les chars. A 10 heures, le colonel Billotte adresse un ultimatum à von Choltitz. A 15 h 30, l'Allemand signe la reddition de ses troupes à la Préfecture de police, puis se rend à la gare Montparnasse au quartier général de Leclerc.

Peu après, de Gaulle retrouve Leclerc et file vers le ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique, pour y rétablir l'autorité de l'Etat. En cours de route, à la hauteur de l'église Saint-François-Xavier, le cortège essuie des tirs de provenance inconnue. A 19 heures, de Gaulle gagne l'Hôtel-de-Ville. Là l'attendent les membres du CNR, du CPL, des mouvements de résistance. Enthousiasme, émotion, applaudissements. Le Général prononce un discours magnifique qui exalte *« Paris ! Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! mais Paris libéré ! libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France. »*

« Ah ! c'est la mer »

Le lendemain, grand défilé sur les Champs-Elysées. Deux millions de spectateurs sans doute sont venus applaudir de Gaulle et ceux qui, plusieurs mètres derrière, le suivent. *« Ah ! c'est la mer »*, raconte le Général. Puis, il se rend à Notre-Dame pour y entonner le Magnificat. Une nouvelle fusillade éclate sous les nefs, sans que l'on puisse dire aujourd'hui qui sont les tireurs. La guerre, faut-il le rappeler n'est pas terminée. Loin de là. Dans la nuit suivante, les Allemands bombardent la capitale. On relève 189 morts et 890 blessés. La bataille du Bourget ne prend fin que le 30 août.

Le bilan des combats et des bombardements fait état de 1 500 morts du côté français, dont 900 FFI et 76 soldats de la 2e DB, de 3 200 morts parmi les Allemands, qui abandonnent plus de 13 000 prisonniers. Les Parisiens ont choisi de ne pas être les spectateurs passifs de leur libération. Leur courage, pourtant, n'aurait servi à rien si la 2e DB n'était venue à leur secours. Or la 2e DB dépend pour sa logistique du ravitaillement, de l'équipement, de l'approvisionnement que lui livrent les Américains. Le général Leclerc est sous les ordres du général Gerow, qui commande le 5e Corps d'armée américain et sera le premier gouverneur militaire de Paris libéré. De plus, tandis que la 2e DB investissait le centre et l'ouest de la capitale, la 4e division américaine du général Barton nettoyait l'est. Paris doit sa libération aux Américains autant qu'aux Français.

Alors, pourquoi l'a-t-on souvent dissimulé ? C'est que la libération de Paris, dont le retentissement a secoué le monde, consacre la victoire politique du général de Gaulle, fait de lui le porte-parole de la France nouvelle, redonne confiance aux Français que quatre années d'Occupation ont traumatisés et permet à la France de regagner un peu de son prestige international. *« Paris libéré par lui-même »*, c'est le mythe nécessaire et sacré.

ANDRÉ KASPI

▶ Adrien Dansette a écrit l'ouvrage de référence sous le titre : *Histoire de la libération de Paris*, Fayard, 1946. Il faut aussi lire, de Henri Michel, *Paris résistant*, Albin Michel, 1982.

Le massacre de la cascade du bois de Boulogne

AU soir du 16 août 1944, sur le bas-côté d'une route du bois de Boulogne longeant la cascade, trente-cinq jeunes résistant sont abattus à la mitraillette par une bande de tueurs allemands et d'auxiliaires français de la Gestapo. Les trente-cinq étaient arrivés le matin même à Paris, venant de Seine-et-Marne dans un camion bâché : membres des FFI, des FTP, de l'OCM et de la Jeunesse chrétienne combattante, ils avaient rendez-vous à la porte Maillot avec un agent anglais de l'*Intelligence Service*, le captain « Jack » qui devait les conduire jusqu'à un garage où étaient stockées des armes qui leur seraient remises, afin de poursuivre leur combat contre les Allemands.

A l'heure dite « l'officier anglais » réceptionne les résistant pour... les livrer à des soldats de la Wehrmacht et à des policiers en civil appartenant au groupe de Friedrich Berger, Saxon de trente-trois ans et l'un des plus répugnants tortionnaires de l'Occupation. Car derrière le pseudo-« captain Jack » se cache un indicateur français appointé par les Allemands, Guy Glèbe de Marcheret d'Eu, qui a réussi, parce qu'il parle parfaitement anglais *« avec un accent oxfordien »*, à faire tomber les résistants dans un piège presque parfait : en leur promettant des armes, il les a appâtés en un moment où la Résistance les cherche ou les attend désespérément.

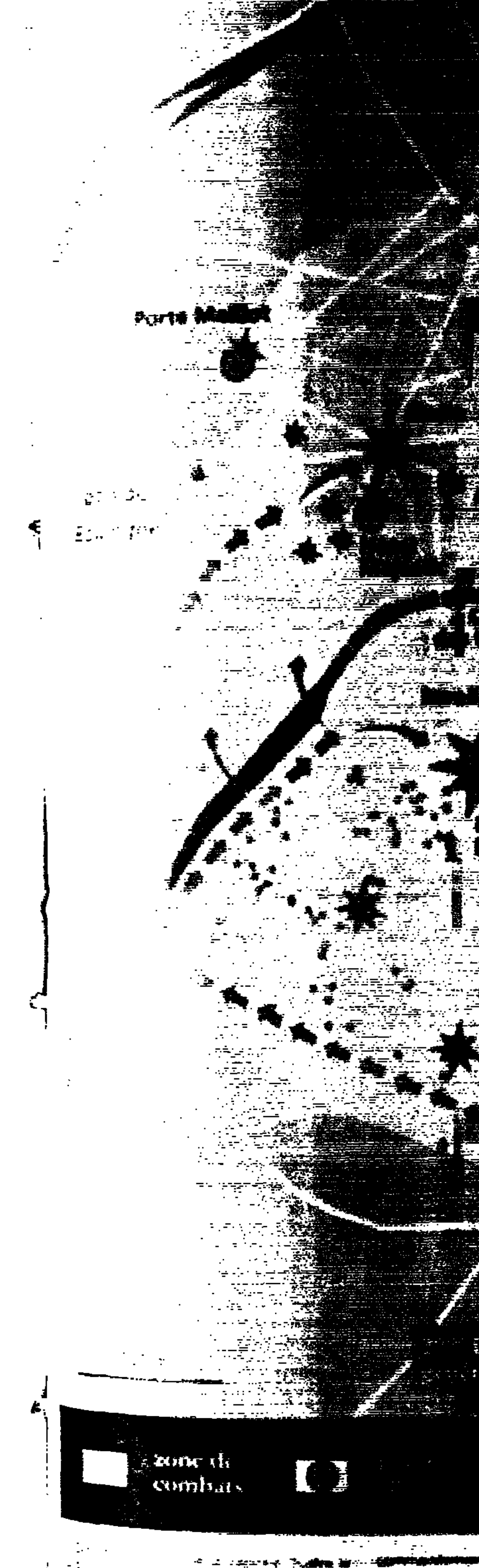
Les trente-cinq résistants sont conduits rue des Saussaies, siège du SD de Paris, où ils n'intéressent personne : les chefs de la police secrète allemande sont trop affairés à leur déménagement (ils quitteront la capitale le lendemain) pour s'occuper des résistants qu'ils abandonnent au bon vouloir de leur auxiliaire Friedrich Berger. A la nuit tombée, il les fait monter dans un camion précédé d'une voiture remplie d'hommes armés, lui-même suivant le lourd véhicule dans une seconde voiture. Halte près de la cascade du bois de Boulogne. Berger fait descendre les résistants un par un et, froidement, ses hommes et lui les assassinent à bout portant ! Quand leurs cadavres seront retrouvés, le 17 août au matin, le docteur Paul, médecin légiste, déclarera : *« De toute ma carrière, je n'ai jamais vu un pareil massacre... »*

Le 16 août, une autre équipe de Berger a exécuté, rue Leroux, sept résistants du même groupe, tombés dans un guet-apens semblable et Berger a abattu de sa main l'un de leurs chefs, le docteur Blanchet, dans son repaire parisien 180, rue de la Pompe. Bilan de l'opération : quarante-deux résistants massacrés.

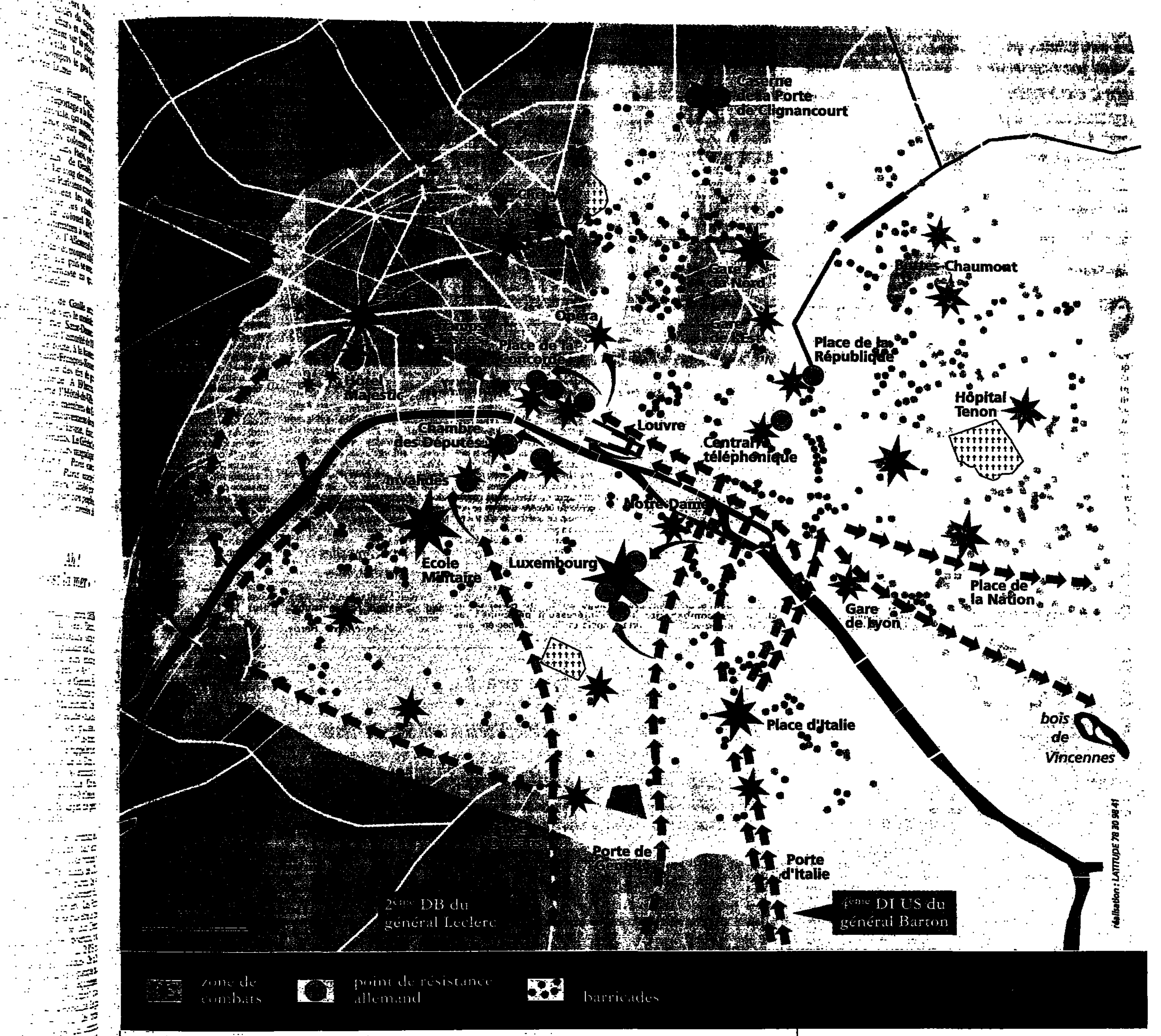
Criminel de guerre, Berger mourut de sa belle mort le 10 février 1960 à Munich, après s'être évadé d'une prison française en 1947. Huit de ses auxiliaires français furent condamnés à mort par le tribunal militaire de Paris en décembre 1952.

Quant au dénonciateur, Marcheret d'Eu, il fut fusillé le 20 décembre 1949 à 8 h 36 au fort de Montrouge. Son exemple montre que, dans bien des cas, des dénonciateurs français, occasionnels ou rétribués, firent plus de mal à la résistance que les policiers allemands du SD qu'ils renseignaient...

P. B.



La carte, le 25 août



Cette topographie de la capitale illustre le basculement des pouvoirs au cours de la journée du 25 août 1944. D'un côté, ce qui reste du Paris des Allemands. De l'autre, la floraison des barricades et les troupes alliées qui vont balayer l'occupant.

Depuis quatre ans, les Allemands avaient pris leurs aises. A l'exception notable de l'Elysée (qui n'avait pas l'importance politique d'aujourd'hui), ils avaient occupé les bâtiments symboles de la République : la Chambre des députés (services du contrôle économique et de la propagande) et le Sénat (quartier général de la Luftwaffe, luxueusement aménagé pour Goering). Puis ils avaient utilisé divers bâtiments publics pour y loger des administrations civiles ou militaires : le ministère de la marine (Kriegsmarine), celui des affaires étrangères, l'Ecole militaire, les Invalides, le Grand Palais (garage de camions), les casernes de la garde républicaine (caserne de la place de la République et caserne de la porte de Clignancourt notamment), l'Ecole polytechnique, l'Ecole normale, etc.

Ils avaient également réquisitionné tous les palaces et hôtels de moindre importance situés dans le centre et l'ouest de Paris. Avenue Kléber, le Majestic abritait le haut commandement militaire en France ; rue de Castiglione, le Meurice était le siège du commandement du Grand Paris ; boulevard Raspail, le Lutétia hébergeait des services de propagande ; place de la Concorde, le Crillon recevait les officiers de la Kriegsmarine... Enfin, les Allemands s'étaient appropriés certains immeubles et hôtels particuliers, comme le bâtiment, situé place de l'Opéra abritant la Kommandantur de la police de Paris, ainsi que ceux de l'avenue Foch et de la rue Lauriston où sévissait la Gestapo. Sans compter les restaurants réquisitionnés pour servir de foyers aux gradés et aux soldats, comme le fameux Cercle interallié, rue du Faubourg-Saint-Honoré, qui faisait office de « casino » pour les officiers allemands. Le Paris à croix gammée tenait dans un quadrilatère dont les extrémités étaient la porte Maillot, la place de la République, le Luxembourg, l'Ecole militaire et la porte de Saint-Cloud.

Cet espace avait été évacué à partir du début août par tous les services civils et nombre de bureaux militaires qui avaient été transférés en bon ordre à Metz. Les Parisiens, goguenards, avaient vu déménager ceux qu'ils appelaient les « Fridolins » et leurs auxiliaires féminines, les « souris grises ». N'étaient restées que des unités combattantes, d'ailleurs renforcées peu avant le 25 août, et fortement installées dans une série de points d'appui isolés les uns des autres : la caserne de la République, celle de Clignancourt, le Luxembourg, l'Ecole militaire, la Chambre des députés et le ministère des affaires étrangères, la place de la Concorde, l'Hôtel Majestic et l'énorme bunker bâti à proximité. En tout, 20 000 hommes, appuyés par une vingtaine de chars, mais coupés les uns des autres et rapidement livrés à eux-mêmes

Face à ce dispositif de retardement se sont levés quelques centaines de policiers retranchés dans la préfecture de police puis entre 7000 et 10 000 civils mal armés, les « Fifis » comme les ont immédiatement baptisés les Parisiens. Ils dressent des barricades un peu partout, sans doute plusieurs centaines, mais sans plan préétabli, dans les quartiers populaires où les Allemands ne résidaient pas, mais aussi dans le quadrilatère tenu par les forces d'occupation. Alors sont arrivées les unités de l'extérieur. Le gros de la 2e division blindée, commandée par le général Leclerc (environ 12 000 hommes et 250 chars), a éliminé rapidement les points d'appui allemands. La 4e division d'infanterie américaine (16 000 hommes escortés par quelques blindés) a poussé le 25 août des éléments jusqu'à Notre-Dame pour obliquer ensuite vers l'est et installer son QG au château de Vincennes. Au soir de cette journée historique, le pouvoir allemand avait été balayé de la capitale.

MARC AMBROISE-RENDU

Bibliographie

Parmi les récentes publications consacrées à la libération de Paris et de la région parisienne, quelques titres :

Paris libéré, Paris retrouvé, de Christine Levisse Touzé, Découvertes Gallimard-Paris Musées, 1994, 112 p. L'auteur, historienne, directrice du Mémorial du maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la libération de Paris et du Musée Jean-Moulin, donne dans ce petit ouvrage fort bien illustré une excellente description des événements, enrichie de témoignages et de documents.

Paris 1944. Les enjeux de la Libération, Albin Michel, 1994, 549 p. Il s'agit des actes d'un colloque qui avait rassemblé à Paris au début de 1994 acteurs et spécialistes français et étrangers de cette période pour une récapitulation et des mises au point historiques d'une ampleur inédite.

Libération de Paris. Les cent documents, du colonel Rol-Tanguy et de Roger Bourderon, Hachette, Coll. Pluriel, 1994, 332 p. Un résistant prestigieux qui joua un rôle décisif dans la préparation et la conduite de l'insurrection parisienne et un universitaire livrent au public et présentent des pièces extraites des archives de Rol-Tanguy.

Paris llbéré. Ils étaient là !, de Philippe Ragueneau et Eddy Florentin, France-Empire, 1994, 319 p. Quinze témoignages présentés et annotés qui ont été recueillis pour la Vidéothèque de Paris en 1988. Le général de Boissieu, Jacques Chaban-Delmas, Léo Hamon, Maurice Kriegel-Valrimont, Jacques Soustelle, entre autres, s'expriment ici.

La Libération dans les Hauts-de-Seine, de Jacques Perrier, Cyrnéa Editions, 1994, 177 p. Sous un titre plus commode qu'exact, puisque ce département n'existait pas en 1944, une description accompagnée de nombreux documents photographiques de la libération d'un certain nombre de communes situées à l'époque dans la Seine et la Seine-et-Oise.

De la Résistance à la révolution

Les communistes, qui avaient beaucoup œuvré dans la clandestinité, pouvaient espérer tirer profit de la situation insurrectionnelle. Comment le pouvoir leur échappa

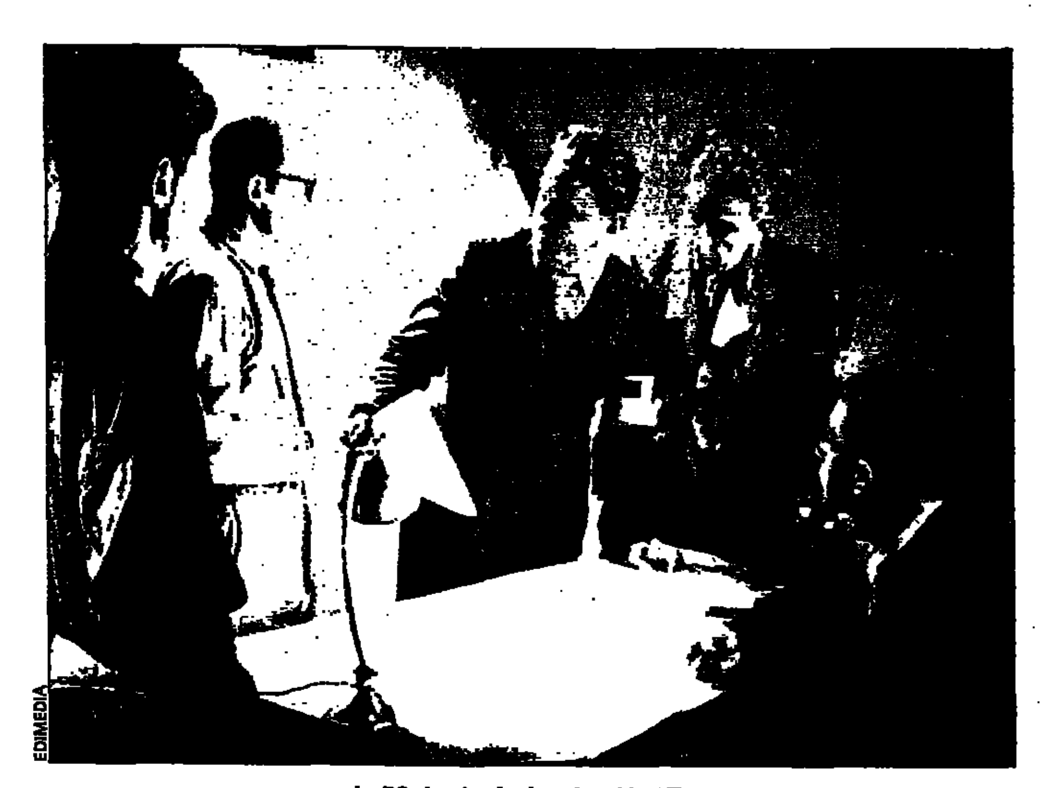
par François Bédarida

S'IL est un point qui fait l'unanimité entre les Français dans l'été 1944, c'est bien l'idée que la France ne doit pas assister en spectatrice à une Libération importée de l'étranger, mais au contraire prendre sa part du combat commun en y affirmant son indépendance et son rang. Que ce soit à Alger ou en métropole, la conviction est la même, la détermination identique. A Paris, alors que l'on commence à entrevoir le bout de la nuit, un seul mot d'ordre : la participation armée des Parisiens à la libération de la capitale. Sur ce point, l'alliance entre, d'un côté, le général de Gaulle et son gouvernement, de l'autre, la Résistance intérieure n'est pas seulement tactique. Elle correspond à une unité profonde dans les esprits et les cœurs en ces semaines d'attente fiévreuse. Dans les milieux de la Résistance parisienne, tout bouillonnants d'aspirations généreuses et confuses, on rêve de révolution, comme à Marseille, à Toulouse ou à Lyon – une révolution qui serait dans la logique de la lutte clandestine et comme son couronnement, une révolution *« pour la patrie de nos rêves »*, selon l'expression d'*Indomitus*, le chef de Défense de la France.

Mais, en même temps, chacun est conscient, à Paris autant qu'à Alger, des dimensions de l'enjeu. Qui, de la Résistance intérieure ou du gouvernement provisoire, gagnera la bataille de la légitimité ? Car la libération de la capitale a avant tout valeur symbolique. Qui tiendra Paris tiendra la France. C'est pourquoi le problème s'avère plus politique que militaire. Il ne s'agit pas seulement de chasser les Allemands et de libérer la ville ; ce qui compte surtout, c'est de mettre en place le nouveau pouvoir qui bénéficiera de la légitimité conférée par la capitale. Cependant, si Paris se soulève, quel sera le prix à payer ? Ne sera-t-il pas trop lourd ?

La réussite est-elle même assurée, puisque les plans alliés prévoient le contournement et non la prise de Paris – *« simple tache d'encre sur la carte, qu'il faut éviter »*, affirme le général Bradley ? D'autant qu'à l'est de l'Europe, la sombre lueur de Varsovie insurgée depuis le 1er août apporte l'exemple, ou plutôt le contre-exemple, d'une capitale où les résistants sont en train d'être écrasés, la population massacrée, la ville détruite.

On mesure donc combien, en août 1944, la libération de Paris porte en germe de conflits entre les divers acteurs, par-delà une commune rhétorique patriotique et une volonté effective d'union (l'ombre de la Commune n'est pas sans planer dans les mémoires). Certes, la compétition était déjà évidente depuis longtemps entre les chefs de la Résistance intérieure et le chef du gouvernement provisoire. Mais, maintenant, on a dépassé le stade des dissonances et des frictions. Le caractère décisif de la conjoncture fait que s'accélère le processus de dissociation entre la Résistance extérieure et la Résistance intérieure, chacune se réclamant d'un principe supérieur.



Le PC clandestin du colonel Rol-Tanguy dans les catacombes de la place Denfert-Rochereau.

EDIMEDIA

Le Comité parisien de la Libération (CPL), qui affirme être l'expression du peuple, se déclare le 6 août seul qualifié pour conduire l'insurrection nationale, recevoir les Alliés à Paris, installer les nouvelles municipalités et assurer la reprise de la vie publique. Le général de Gaulle, pour sa part, s'estimant le détenteur de la légitimité nationale et le représentant de l'Etat, refuse d'être intronisé par les institutions de la Résistance et n'a qu'un but : rétablir l'autorité en sa personne et mettre en état de marche les pouvoirs définis à Alger dans le cadre de la légalité républicaine. Divergence d'objectif qui explique la divergence de tactique. La Résistance, décidée à développer une situation de type insurrectionnel tout en contrecarrant les intrigues nouées dans l'ombre – autour de Pierre Laval par exemple –, doit s'affirmer comme la maîtresse du jeu avec pour principale méthode d'action le fait accompli.

De Gaulle, au contraire, parce qu'il redoute la mise en place d'un pouvoir insurrectionnel qui le contraindrait à négocier, à transiger et plus ou moins à partager, est bien décidé à imposer envers et contre tout l'autorité de l'Etat et, par là, à prévenir le désordre : *« Les formes et les actions multiples de notre admirable Résistance intérieure*, câble-t-il à son délégué en France, Alexandre Parodi, *sont des moyens par lesquels la nation lutte pour son salut. L'Etat est au-dessus de toutes ces formes et de toutes ces actions? »* Dans ces conditions, que la Résistance se soulève, soit, mais quand elle en recevra l'ordre et dans la discipline.

Trois épisodes symboliques

En pleine euphorie de la Libération, alors que la victoire est acquise, trois épisodes symboliques, quoique de portée inégale, illustrent cette discordance. Le premier, qui est le moins important, est aussi le moins connu : il s'agit de l'accueil, ou plutôt du double accueil, fait dans la nuit du 24 au 25 août au capitaine Dronne arrivé avec ses trois chars au cœur de la capitale. Une fois parvenu à l'Hôtel de Ville, quartier général de la Résistance et « maison commune » du peuple parisien, il y est reçu dans une atmosphère de liesse débridée par des insurgés en tenue de combat et encore tout à l'excitation de la bataille, cependant que le congratulent Georges Bidault et André Tollet, les présidents des deux organismes représentatifs de la Résistance, le CNR et le CPL.

Bien différente est la réception, quelques instants plus tard, à la préfecture de police, où se trouvent Charles Parodi, Jacques Chaban-Delmas, le préfet Luizet, et où Dronne, accueilli par la clique des gardiens de la paix, passe devant une haie d'honneur au garde-à-vous. Au lieu de l'ambiance semi-révolutionnaire et de la spontanéité populaire régnant de l'autre côté de la Seine, tout respire ici l'ordre retrouvé, l'Etat en cours de restauration.

Deuxième épisode : l'incident de la signature des conventions de la reddition de Paris, dans l'après-midi du 25 août. Après que le texte en a été mis au point et signé à la préfecture de police par le général Leclerc en tant que « commandant des forces françaises » de Paris et par le chef du Gross Paris, le général von Choltitz, tout le monde se transporte à la gare Montparnasse, QG de la 2e DB, et là Kriegel-Valrimont exige avec force que le texte de la capitulation porte aussi la signature du colonel Rol-Tanguy au nom des FFI vainqueurs, ce à quoi consent Leclerc. Mais lorsque de Gaulle arrive quelques minutes plus tard, il manifeste son mécontentement : pour lui, pareille revendication de la part

---

par Jean-Pierre Rioux

« Et hop, on s'en sortira ! »

Pratiquement un Parisien sur deux était sur les Champs-Elysées pour le défilé de la victoire. Scènes de liesse

LES lendemains, c'est vrai, vont déchanter. Mais le jour J de la Libération est bel et bien un cri de joie. Entre les promesses qui seront mal tenues et l'espoir qui a couvé dans l'ombre, surgit un de ces instants de commotion nationale qui comptent dans la vie d'un peuple, quand l'excitation vire à l'exaltation et que la bonne nouvelle porte à l'euphorie. Contre les vaincus toujours amers, contre les trouble-fête qui aujourd'hui encore veulent nous faire croire que la France libérée n'était que champs de ruines, étalages d'égoïsmes, chasses à l'homme et cortèges de femmes tondues, contre les petits cyniques qui pisseront toujours froid, il est bon de dire haut et clair, à cinquante ans de distance, que cette liberté reconquise eut un son insistant de flonflons. *« C'est une fleur de Paris, du vieux Paris qui sourit »* a été beaucoup chanté, en toute innocence, puisque *« pendant quatre ans dans nos cœurs elle a gardé ses couleurs, bleu-blanc-rouge avec l'espoir elle a fleuri, fleur de Paris ! »*. Les rengaines en disent souvent très long !

C'est des foules en liesse qu'il faut d'abord parler, des milliers d'images qui nous montrent ces types en bras de chemise, col grand ouvert et mégot tombant en style encore très « Front popu », de ces jeunes femmes en robe à fleurettes au rouge très baiser qui découvrent un coin de cuisse sur la tourelle du char, de ces vieilles gens endimanchés écrasant une larme, de ces titis hilares guettés par des Doisneau de fortune, de ces couples qui tournoient dans la moiteur du crépuscule.

A quand une vraie sémiologie historique de la photo de reportage, des vues dentelées sorties du Kodak familial, des films des correspondants de guerre et des amateurs, de ces millions de clins d'œil à l'instant qui a débridé les plaies, à l'événement qui a soulagé la poitrine ? Des millions d'acteurs et de témoins dans ce pays peuvent dire encore en 1994 comme *« ça sent si bon la France »* à l'été du premier beau jour. Mieux : leur photo jaunie atteste d'une émotion excitée par la poudre mais porteuse d'un vrai cri d'affection, qui domine pour un temps les rafales et les râles, qui balaie les peurs.

Voyez les Champs-Elysées et l'île de la Cité du samedi 26 août, dans ce grand soleil qui a rassemblé pratiquement une Parisienne et un Parisien sur deux le long de l'avenue et aux alentours depuis l'Arc de triomphe des *Marseillaise* à Notre-Dame du *Magnificat*. Cette « mer », dira de Gaulle, qu'elle est houleuse et nerveuse encore, mais qu'elle scintille ! Insurgés et libérateurs en armes font les farauds, noyés dans la foule qui a rompu toutes les digues. Les héros fugaces des barricades de la semaine précédente, ceux-là même qui avaient débarrassé leur cave du matelas crevé et de la cuisinière de grand-maman pour monter au créneau dans des impasses où nul blindé allemand n'aurait jamais eu l'idée de pointer son feu, ceux-là désignent, en fiers stratèges d'occasion, les embrasures des fenêtres d'où peuvent surgir les « tireurs des toits », racaille indéfinie dont la hargne pimente l'après-midi et dont les salves donneront un frisson de l'An II à la prière des nouveaux officiels dans la cathédrale. Les flics ne sont pas mécontents d'avoir su sauver leur honneur *in extremis* et rêvent de fourragère bien rouge en prenant l'air bonhomme. Les zincs des bougnats, partout, sont moites de satisfaction.

Ne pas manquer ça !

Surtout, venus d'immeubles vidés par l'enthousiasme et la curiosité, étage après étage – « ceux du second » juste un peu plus pomponnés parce qu'ils ont pas mal de choses à se faire pardonner –, voilà les Parigots de toujours qui ont déboulé, *« gais et contents »* comme leurs anciens qui r'venaient d'la revue, prêts à refaire du plat-ventre si ça pète encore, traînant des gosses à la raie bien droite ou au nœud bien repassé *« qui peuvent pas manquer ça »*. Les mêmes, parfois, sont allés acclamer Pétain il y a quelques semaines, pour faire la nique aux « Boches » et bien leur montrer que la France piétinée savait encore s'exhiber.



ARCHIVES PHOTOS FRANCE

Des Parigots « gais et contents ».

Les voici ce samedi-là saluant pêle-mêle les Américains et les gars de la 2e DB, les « Fifi » à brassards et les gens du quartier qui se sont montrés à proximité du feu libérateur. Rendant surtout à de Gaulle l'hommage populaire et tricolore qui légitime le 18 juin et dont l'onction fut et demeurera autrement plus forte que tous les « gaullismes ». Les « Ricains » ont enfin débarqué pour aider le « Grand Charles » à nous débarrasser des vert-de-gris et nous sortir du temps des rutabagas : ce raisonnement moyen est sommaire, très faux, mais son aveuglement lui-même est si intense !

Il justifie à tout le moins un gros soupir de contentement et un cri de joie assez loustic. Radios et caricaturistes brodent aussitôt avec persévérance sur ce *« On les a eus »* qui promet un nouvel *« Allons au devant de la vie »* ; sur ce mélange, joliment exploité par Ray Ventura et ses Collégiens, de *« Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? »*, refrain de 1937 qui enchaîne sur *« Et hop ! on s'en sortira, on s'en tirera, comme toujours en France ! »* La liesse renoue avec un faux âge d'or de l'avant-guerre, mais elle scelle aussi la promesse de bien vite se retrousser les manches pour reconstruire le pays et conquérir à marche forcée le mieux-être et le bonheur, après tant de privations et d'épreuves.

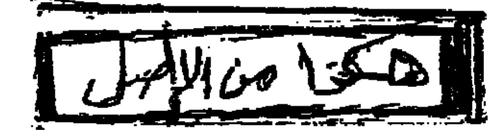
Retours de bâton

Cet espoir simple n'est certes pas partagé par tous. Celle qui attend le retour de « son » prisonnier ou qui reste sans nouvelle du gamin en vadrouille quelque part au maquis ou à l'armée ne s'est sans doute pas dérangée et elle rumine son angoisse en solitaire. Des épiciers du trop bon beurre au marché noir comptent leurs sous, volets tirés, à l'écoute de la descente inopinée des justiciers de la Résistance qui ne dédaigneront pas eux aussi la matière grasse. Les petits chefs attendris jusqu'au bout par le Maréchal craignent quelques retours de bâton dès lundi au bureau ou dans « la boîte ». Quelques « horizontales » qui ont montré des appétits ouvertement européens savent déjà quelle vindicte expiatoire et symbolique les attend.

Les francs salauds de la collaboration active et de la Milice assassine tremblent, quand ils ne sont pas déjà en fuite ou raflés à la hâte. Certains retrouvent sous les verrous le pauvre type dénoncé par son copain de palier, le petit trafiquant ou le J3 dévoyé. Tous sont tristes, quand ils ne font pas dans leur froc. Mais ils ne peuvent plus rien faire contre cette joie éphémère qui éclate sur Paris, pour le plus beau des feux d'artifice.

Au théâtre des Mathurins, on retire précipitamment de l'affiche une pièce d'Albert Camus qui a pourtant un titre prémonitoire, mais que nul ne veut entendre en ce jour où l'on fait provision de souvenirs heureux : *le Malentendu*.

▶ Jean-Pierre Rioux est historien.



ésistance à la révolution

des chefs de l'insurrection est inacceptable, car c'est une intrusion dans la sphère du commandement. Or l'autorité ne se divise pas.

Le troisième épisode, le plus sérieux, mais aussi le plus significatif du heurt entre la Résistance extérieure et la Résistance intérieure, a pour théâtre l'Hôtel de Ville, un peu plus tard, toujours dans l'après-midi du 25 août. Ce n'est que de mauvaise grâce que le général de Gaulle a accepté de s'y rendre, en cédant aux objurgations de Parodi, puis de Luizet, car dans ce lieu symbolique des révolutions – espace sacré de la mémoire historique de Paris – l'attend toute l'élite de la Résistance, Georges Bidault et Georges Marrane (remplaçant Tollet) en tête. Comment accepterait-il en effet d'être reçu par le CNR et le CPL et de recevoir de leurs mains la charte de la Résistance, lui qui est le chef du gouvernement ? Et pourquoi proclamer la République, qui n'a jamais cessé d'être, puisque ce serait reconnaître une légitimité à Vichy à la place de la sienne propre, qui incarne la nation française depuis 1940 ?

Certes, au milieu de cette atmosphère survoltée, de Gaulle rend bien hommage à Paris *« debout pour se libérer et qui a su le faire de ses mains »*, dans un discours que tous écoutent la gorge nouée, mais c'est pour rappeler aussitôt, dans une phrase rarement citée *« les deux conditions sans lesquelles on ne fait rien de grand et qui sont l'ordre et l'ardeur : l'ordre républicain, sous la seule autorité valable, celle de l'Etat ; l'ardeur concentrée, qui permet de bâtir légalement et fraternellement l'édifice du renouveau »*.

L'enchevêtrement des institutions

En fait, dans cette bataille pour le pouvoir, c'est le chef du GPRF qui a gagné, tandis que la Résistance, embarquée *volens nolens* sur la nef pilotée par le Parti communiste, a perdu : *fluctuat et mergitur.* Mais pour comprendre l'étonnante issue de ce bras de fer, il faut revenir en arrière, c'est-à-dire aux semaines qui ont précédé la Libération, époque à laquelle, compte tenu du rapport des forces, tout semblait devoir tourner au profit des ambitions communistes. Si l'on examine en effet l'état de la Résistance parisienne au cours de l'été 1944, on constate comme partout en France sa division en deux grands secteurs. D'une part, la Résistance non communiste, à l'assise étoffée, mais fragmentée et dépourvue d'expérience politique : elle englobe le MLN (Mouvement de libération nationale, en particulier Défense de la France et Combat), CDLR (Ceux de la Résistance), CDLL (Ceux de la Libération), l'OCM (Organisation civile et militaire), Libération-Nord.

D'autre part, la Résistance communiste, la mieux organisée, la plus dynamique, la plus fournie en troupes, servie de surcroît par un remarquable sens manœuvrier et par l'aptitude à saisir l'initiative et à la garder : elle s'appuie, outre le PCF (dont Raymond Bossus est le responsable politique pour la région parisienne, en liaison avec Jacques Duclos), sur le Front national, les FTP (bien qu'en principe ils aient fusionné avec les FFI), les organisations « populaires » comme l'UFF (Union des Femmes françaises) ou les FUJP (Forces Unies de la jeunesse patriotique), sans parler des milices patriotiques, sorte de police supplétive que le parti s'efforce de mettre sur pied.

Surtout, les communistes se sont assurés une position dominante dans la direction de la Résistance, grâce aux leviers de commande qu'ils détiennent dans trois organismes clefs. D'abord, le Comité parisien de la libération, pièce maîtresse du dispositif insurrectionnel et dont le bureau comprend trois communistes : le président André Tollet, un ouvrier tapissier combatif et tenace, au titre de l'Union des syndicats de la Seine ; le représentant du PCF (qui au moment de la libération sera Georges Marrane) ; pour le Front national, André Carrel, un dur en charge des affaires militaires. En face, trois non communistes : pour CDLR, Léo Hamon (qui fait brillamment là ses premières armes en politique), Marie-Hélène Lefaucheux pour l'OCM (elle est aussi l'une des responsables du COSOR, Comité des œuvres sociales de la Résistance) et un représentant de Libé-Nord.

Deuxième levier de commande : la COMAC ou Commission d'action militaire, c'est-à-dire le bras exécutif armé du CNR. Alors qu'au bureau du CNR le poids des communistes est déjà grand, ici il est carrément dominant. Tout est décidé par les « trois V » placés à la tête : Pierre Villon pour le Front national, Maurice (Kriegel) Valrimont représentant les MUR et le comte Jean de Voguë qui, la plupart du temps, s'aligne sur les position du PC malgré qu'en aient les mouvements qu'il représente, en particulier CDLR. Enfin, à la tête de la troisième institution majeure de la résistance parisienne, l'état-major régional FFI, c'est un militant communiste éprouvé qui a été nommé en juin à la suite de l'arrestation de Pierre Lefaucheux : le colonel Henri Rol-Tanguy, un ancien des Brigades internationales au tempérament chaleureux et à l'autorité innée.

Face à cet enchevêtrement complexe des institutions de la Résistance, la délégation générale, représentante du pouvoir d'Alger et sommet de la pyramide administrative, a à sa tête un haut fonctionnaire, Alexandre Parodi *(Quartus)*, nommé par le général de Gaulle et chargé d'appliquer sa politique. Naviguant non sans mal entre les obstacles, il est assisté du délégué militaire national, l'inspecteur des finances Jacques Delmas, dit Chaban, qui l'épaule de son mieux dans ses relations avec le CNR et la COMAC.

En dépit de la pression communiste, relayée par nombre de résistants gagnés eux-mêmes par la phraséologie révolutionnaire – à laquelle en vérité il est difficile d'échapper dans le contexte parisien –, la délégation a marqué deux points essentiels. D'abord la nomination des deux préfets, le préfet de police, Charles Luizet, qui a dirigé la Corse libérée, et le préfet de la Seine, Marcel Flouret, malgré une virulente opposition communiste dans ce dernier cas. En second lieu, il a été prévu qu'en attendant l'arrivée à Paris des ministres du GPRF les fonctions gouvernementales seraient assurées à titre provisoire dans chaque ministère par des secrétaires généraux. Or sur la vingtaine de postes, les communistes n'en obtiennent que deux (Marcel Willard à la justice, Henri Wallon à l'éducation nationale), tandis qu'ailleurs le pluralisme est la règle (Emile Laffon à l'intérieur, Paul Bastid aux affaires étrangères, Emmanuel Monick aux finances, Robert Lacoste à la production industrielle, Jean Guignebert à l'information, François Mitterrand aux prisonniers, Louis Vallery-Radot à la santé...).

S'il est vrai qu'à la veille et au cours des premiers jours de l'insurrection la dynamique a paru l'emporter, en réalité il ne s'est agi que de victoires à la Pyrrhus. D'ailleurs, même à ce stade, il est arrivé que l'initiative passe entre les mains des rivaux, comme lorsque Léo Hamon, assisté de représentants de la délégation et du CNR, a occupé l'Hôtel de Ville le 20 août au matin, au grand dam du CPL, qui s'est trouvé court-circuité. Surtout, à partir de l'arrivée de la 2e DB, le rapport des forces a basculé complètement.

Au total, la stratégie communiste, axée autour de trois impératifs – conquérir la direction de la Résistance, assurer le succès de l'insurrection nationale, instaurer un second pouvoir – a fait long feu. En même temps, elle a dû reconnaître, comme le fait d'Alger André Marty dans ses rapports à Dimitrov à Moscou, que de Gaulle est incontournable et que, pour l'instant, il n'est pas possible d'éviter sa présidence. Le résultat, c'est qu'au lieu que soit enclenché le scénario léniniste sur l'Etat et la révolution, c'est de Gaulle qui remporte à l'arraché la victoire de l'Etat sur la révolution. Au soir du 26 août, après la grandiose consécration populaire, le fait est là : contrairement à ce qu'on pouvait escompter une semaine plus tôt, il n'existe qu'un pouvoir et un seul dans Paris libéré.

▶ François Bédarida est directeur de recherche au CNRS.

La course à la souveraineté

Tandis que les troupes de libération approchent de la capitale, le général de Gaulle livre une autre bataille pour imposer aux alliés la légitimité de son gouvernement

par Jean Planchais

DES premiers jours de juin 1944 à la Libération de Paris, la lutte engagée par Charles de Gaulle pour faire reconnaître pleinement par les Alliés la souveraineté française et le droit pour le gouvernement d'Alger d'assumer le pouvoir sur le territoire français au fur et à mesure de l'avance des forces d'Eisenhower s'est accélérée. Sans attendre le débarquement de Normandie, le Comité français de libération nationale s'est, le 3 juin, transformé en gouvernement provisoire. Lorsque le général, quelques heures plus tard, quitte Alger pour Londres où Churchill l'a mandé sans lui dévoiler la date exacte du jour J, il sait que le combat sera rude. Sur ordre de Roosevelt, il est privé de toute communication avec Alger. Il est accusé avec violence par Churchill de « trahir » la cause alliée parce qu'il refuse de prendre la parole à la radio aussitôt après la proclamation d'Eisenhower. Le commandant suprême, sur l'ordre de Washington, s'est présenté comme l'unique responsable de leur sort.

Le premier ministre britannique, dans une colère noire qui consterne son ministre des affaires étrangères, Anthony Eden, excite contre de Gaulle un Roosevelt dont il avait tenté jusqu'alors d'atténuer la virulente hostilité à l'égard de la France libre et de son chef.

La majorité de la presse britannique et une grande partie de la presse américaine comprennent mal qu'au moment où la France va devenir le plus grand champ de bataille à l'Ouest, le chef reconnu de la Résistance française et des forces rassemblées en Afrique du Nord et en Italie soit tenu à l'écart par les Alliés. De Gaulle a obtenu pour le GPRF la reconnaissance de tous les gouvernements européens réfugiés en Grande-Bretagne, à l'exception de celui des Pays-Bas.

Deux questions provoquent l'irritation du général : les Etats-Unis entendent imposer à la France une administration militaire, l'*Allied Military Government for Occupied Territories (AMGOT)*, comme ils l'ont fait en Italie. Et, pour régler leurs dépenses, les forces alliées disposent d'une monnaie spéciale : des billets verts, de même type que le dollar. *« De la fausse monnaie »*, proteste de Gaulle, symbole de la mise sous tutelle de l'économie française. Les Anglais, heureusement, sont demeurés réticents, ainsi qu'Eisenhower, qui sait quel est en France le prestige de de Gaulle et l'importance militaire de la Résistance.

Un curé et deux gendarmes

On n'en a pas moins formé, en deux mois tout juste, à Charlottesville (Virginie) les *« sixty days marvels »*, les futurs tuteurs de l'administration française recrutés de bric et de broc : un cuisinier de Chicago doit devenir maire de Cherbourg... Un certain général Holmes est impatient, d'appliquer en France les recettes qu'il a mises au point en Italie. Il faut convaincre Roosevelt que de Gaulle n'est pas, comme il le dit, un simple égoïste ni, comme il le prétend depuis la conférence d'Anfa, un illuminé qui se prend pour Jeanne d'Arc. Mais il n'est pas question de se laisser convoquer par le président, ni d'avoir l'air de solliciter une audience. Tractations subtiles entre des intermédiaires officiellement sans mandat pour trouver une formule. Et il faut accumuler les munitions en vue de la rencontre...

Point essentiel : se faire reconnaître en France par les Français. Le 13 juin, le général et sa suite, bourrés de Nautamine à cause du mauvais temps, traversent la Manche à bord du contre-torpilleur la Combattante. Débarquement près de Courseulles. En route vers le QG de Montgomery, la voiture croise le curé de la paroisse voisine monté sur un gros cheval, puis deux gendarmes à bicyclette. De Gaulle embrasse le curé éberlué et écrasé de respect. Les gendarmes, raidis dans le garde-à-vous de leur vie, sont expédiés à Bayeux : comme le prêtre, ils savent qui est de Gaulle et le disent. La partie est gagnée. A Bayeux épargnée, à Isigny et Grandcamp en ruine, les foules acclament l'homme du 18 juin 1940.

Le général avait chargé, le 30 août 1943, Claude Hettier de Boislambert de créer et de commander un détachement de liaison administrative auprès des armées alliées pour faire pièce à l'AMGOT. Ce gentilhomme normand, féru de grandes chasses, qui, capturé par les vichystes à Dakar, vient de passer trente mois en prison en Afrique et en France, est un fidèle de la première heure. Des hommes comme Pierre Laroque, futur « père » de la Sécurité sociale, préparent des officiers à faciliter la remise en route de



COLLECTION VIOLLET

Henri Giraud, Franklin D. Roosevelt, Charles de Gaulle et Winston Churchill en 1943, à Anfa, près de Casablanca.

l'administration. Boislambert, dont les ressources en hommes, à Londres, sont limitées, demande à Alger, où Giraud est encore commandant en chef, de lui envoyer des cadres. Le général Leyer, chef d'état-major général (guerre), lui adresse deux cents officiers : tous sont juifs. la propagande de Vichy, qui conserve des fidèles à Alger, n'affirme-t-elle pas que la France libre est un mouvement « judéomaçonnique» ?

Quoi qu'il en soit, les uns considèrent les hommes de Boislambert comme des officiers de liaison classiques, aux ordres du commandement suprême allié, les autres comme des envoyés du gouvernement français. Furieux de la première interprétation, de Gaulle interdit leur départ avec les troupes alliées le jour J, puis autorise l'envoi de vingt d'entre eux seulement.

En France occupée, des représentants du nouveau pouvoir ont été désignés, qui remplaceront les préfets. Le futur commissaire de la République en Normandie, Bourdeau de Fontenay, n'a pu gagner son poste à Rouen, au demeurant toujours aux mains de l'ennemi. A Bayeux, le général désigne comme représentant du gouvernement François Coulet qui, écrit-il à son ministre de l'intérieur, Emmanuel d'Astier, *« se débrouillera »*, ainsi que le colonel de Chevigné nommé commandant d'un *« groupe de subdivisions »* assez mythique. Le général Legentilhomme, *« prévu pour le commandement de la région intéressée »*, n'est, toujours selon de Gaulle, *« décidément pas utilisable »*. Il le deviendra apparemment peu après et justifiera le premier mouvement gaullien en voulant interner dans des camps les FFI normands... Boislambert, Coulet et Chevigné *« se débrouilleront »* : ils n'auront guère de peine à envoyer l'AMGOT aux oubliettes ; les timides tentatives des fort incompétents *« sixty days marvels »* pour contrôler les préfectures et les mairies resteront sans suite. Quant à la *« fausse monnaie »*, elle sera certes utilisée par les forces américaines, mais elle sera assez vite échangée et épongée : prudents, les habitants de Bayeux l'utiliseront, dit-on, pour payer leurs impôts.

Eden, au retour, annonce au général qu'une visite à Washington sera bienvenue. De Gaulle y ajoute New-York : *« Il serait ridicule que j'aille aux Etats-Unis sans me rendre à New-York*, câble-t-il à son ambassadeur, Henri Hoppenot. *Il serait inconvenant que j'aille à New-York en me cachant. Veuillez le comprendre et le faire comprendre (...) Il s'agit pour le chef du gouvernement français de témoigner à la plus grande villle des Etats-Unis l'amitié de la France en guerre pour l'Amérique en guerre. »* Charles de Gaulle a et aura toujours le sens du geste, comme on dit à l'époque, des relations publiques, comme on dit aujourd'hui.

Tout est bon pour accroître le prestige international du gouvernement provisoire. Son président va rendre visite, en Italie, à Alphonse Juin, vainqueur du Garigliano et colibérateur de Rome le 5 mai. Surtout, il est reçu par Pie XII. Le pape, toujours hiératique, reste encore surpris des *« Hello, pope ! »* des soldats américains et s'efforce de faire oublier ses ménagements à l'égard de l'Allemagne nazie. On se congratule gravement. Le 3 juillet, de Gaulle, qui n'a voulu être accompagné d'aucun ministre – il n'est pas venu négocier la souveraineté nationale – s'embarque pour les trente heures de la traversée transatlantique depuis Alger.

A Washington, pas de représentant de l'administration pour l'accueillir : seulement des généraux, mais Roosevelt l'accueille pour trois longs entretiens en tête à tête. Le climat se déroule, dit de Gaulle, *« dans une ambiance que, de part et d'autre, on veut rendre cordiale »*. L'homme qui a un temps voulu créer avec la Belgique, le Luxembourg et une partie de la France une nouvelle Lotharingie, qui garde à Philippe Pétain une amitié soigneusement entretenue par l'amiral Leahy, ancien ambassadeur à Vichy, qui écoute les conseils violemment antigaullistes d'Alexis Leger, ancien secrétaire général du Quai d'Orsay, grand poète sous le nom de Saint-John Perse, mais déplorable politique, fait montre d'une chaleur amicale. Il dédicace une de ses photographies « au général de Gaulle qui est mon ami »

Surprenant, mais la politique étant ce qu'elle est, tout le monde est content. Le très vieux général Pershing, qui commandait le corps expéditionnaire américain en France en 1917 demande à de Gaulle des nouvelles de son vieil ami Pétain. Réponse aimable : *« Il y a longtemps que je ne l'ai vu. Il va bien, je pense... »*

Le général, au terme de ses rencontres de la Maison Blanche, n'a en tout cas guère d'illusions. Il n'a rien demandé, mais il se confirme une leçon éternelle : *« Les propos du président*, écrit-il dans ses Mémoires, *achèvent de me prouver que, dans les affaires entre Etats, la logique et le sentiment ne pèsent pas lourds en comparaison des réalités de la puissance ; que ce qui importe, c'est ce que l'on prend et ce que l'on sait retenir ; que la France, pour retrouver sa place, ne doit compter que sur elle-même... »* Du moins Roosevelt sait-il désormais que le président du gouvernement provisoire n'est ni un exalté, ni un aspirant dictateur. Et qu'il ne peut plus être question de régler les grands problèmes mondiaux sans tenir compte de la France.



« Marseillaise » au Madison Square Garden

Il reste à de Gaulle à capitaliser l'immense sympathie que, grâce à la presse et à la radio, lui vouent les Américains de la côte Est. New-York l'accueille avec délire. Le maire Fiorello La Guardia, épais et court de taille, accueille son hôte immense et longiligne avec une joie exubérante à l'Hôtel de Ville au milieu d'une foule énorme. Marianne Anderson chante pour lui la Marseillaise au Madison Square Garden.

Le 11 juillet, le général est à Québec, puis à Ottawa, où il s'adresse au Parlement fédéral. Bertrand Goldschmidt et ses camarades français du groupe atomique anglo-canadien de Chalk River lui indiquent le grand secret : la face du monde va changer ; la paix et la guerre vont bientôt dépendre de la bombe atomique. Le 12, les Etats-Unis *« reconnaissent que le GRPF est qualifié pour exercer l'administration des territoires libérés de la France »*. L'AMGOT est morte dans les textes comme elle l'est déjà sur le terrain. Roosevelt a abandonné l'idée de faire contrôler par les forces alliées – en pleine confusion et à grand risque de guerre civile – des élections destinées à donner un gouvernement à la France.

Reste à ne pas apparaître comme un « petit roi de Bourges ». Il a été question d'établir un territoire libéré dans le Massif central, mais il y eût fallu des moyens aériens que les Alliés ne pouvaient ou ne voulaient pas fournir. La « République du Vercors », chimérique et glorieuse, est morte dans le sang. Le symbole de la souveraineté française et son siège, c'est Paris.

Dans le Cotentin, le 25 juillet, les forces du général Bradley entament la percée des lignes allemandes. Les blindés de Patton, à partir du 1er août, vont pouvoir déferler vers le Sud et vers la Bretagne. Le 1er août, la 2e DB de Leclerc débarque sur la plage d'Utah-Beach, première grande unité française – sous commandement gaulliste – à prendre part à la bataille de la Libération. Grossie de volontaires, équipée, outre sa dotation officielle, de matériel et de carburant « empruntés » aux unités américaines voisines, elle descend vers Le Mans avec le XVe corps d'armée américain, remonte par Alençon vers Argentan. Elle fait partie de la branche sud de la tenaille dont les Anglais, les Canadiens, descendant de Falaise, forment la branche nord qui encercle la VIIe armée allemande dans la poche de Trun-Chambois.

La capitale est désormais à portée. Paul Delouvrier, dont l'un des adjoints est Albin Chalandon, se prépare dans la banlieue à accueillir éventuellement, sans attendre la fin des combats, le président du gouvernement provisoire sur un terrain d'aviation de fortune.

Le 9 août, le GPRF a promulgué à Alger une ordonnance rétablissant la légalité républicaine sur le sol métropolitain. Le 14, la BBC diffuse un communiqué du gouvernement provisoire : *« Français, l'heure de la libération sonne, rejoignez les FFI, suivez les consignes de leurs chefs. Le soulèvement national sera le prélude de la Libération. »*

Le 15 août, les forces américaines et des commandos français débarquent en Provence, suivis, le 16, des premiers éléments de l'armée B, commandée par Jean de Lattre de Tassigny. De Gaulle arrive en France sur l'aérodrome cherbourgeois de Maupertus le 20 août. A l'aube de ce même jour, à Vichy, les Allemands ont forcé les grilles de l'hôtel du Parc et emmené Philippe Pétain.

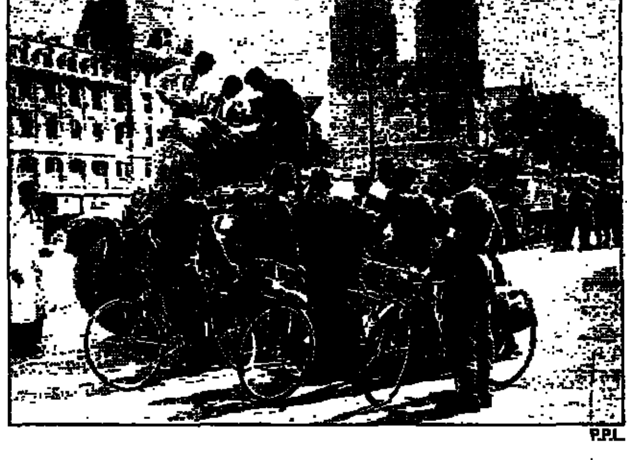
▶ Jean Planchais est ancien journaliste du « Monde ».

La chronologie


LAPI


LAPI


P.P.L.


P.P.L.


DOISNEAU/RAPHO


ARCHIVE PHOTOS

1940

10 mai : Début de l'offensive allemande contre la France.

10 juin : Le gouvernement de Paul Raynaud quitte Paris pour Bordeaux.

14 juin : Les troupes allemandes entrent dans Paris, déclarée ville ouverte.

18 juin : De Londres, le général de Gaulle lance son appel à la continuation de la lutte.

22 juin : Signature de l'armistice franco-allemand à Rethondes.

23 juin : Adolf Hitler effectue, en trois heures, son unique visite à Paris.

1er juillet : Le maréchal Pétain s'installe à Vichy.

1944

JUIN

Mardi 6 : Débarquement des troupes alliées en Normandie, deux jours après la prise de Rome.

Jeudi 8 : Bayeux est la première ville française libérée. Le général de Gaulle y prononce, le 14, son premier discours en terre française.

Lundi 26 : La libération de Cherbourg donne aux Alliés leur premier port en eau profonde.

JUILLET

Dimanche 9 : Libération de Caen par les forces britanniques.

Vendredi 14 : A l'appel du CNR, manifestations patriotiques à Paris et en banlieue.

Jeudi 20 : Attentat contre Hitler.

Mercredi 26 : Percée du front allemand en Normandie. Les Américains sont à Avranches le 31.

AOUT

Mardi 1er : Débarquement en Normandie de la 2e DB du général Leclerc. Début de l'insurrection de Varsovie : pendant soixante-trois jours, les insurgés attendront vainement l'intervention de l'armée soviétique. 200 000 Polonais y trouveront la mort et la ville sera détruite.

Lundi 7 : Reçu par Hitler deux jours avant de prendre le commandement du Gross Paris (son prédécesseur est compromis dans l'attentat du 20 juillet), le général Dietrich von Choltitz reçoit l'ordre oral de détruire Paris en cas de retrait de la Wehrmacht.

Mercredi 9 : Tandis que les services allemands commencent à quitter Paris, Pierre Laval y arrive pour tenter de convoquer l'Assemblée nationale. Les Américains libèrent Le Mans.

Jeudi 10 : Les cheminots parisiens se mettent en grève.

Mardi 15 :

- Débarquement des forces alliées en Provence, auquel participe la 1re armée française du général de Lattre de Tassigny.
- A Paris, la police se met en grève, suivie, le lendemain, par poste – sauf le téléphone – et les services publics. Pour masquer ces grèves, le gouvernement décrète un pont de six jours.

Jeudi 17 :

- Le dernier convoi de déportés quitte Drancy pour l'Allemagne.
- Aggravation de la répression : 42 jeunes résistants ont été exécutés dans la nuit, dont 35 au bois de Boulogne. 26 patriotes sont fusillés à Vincennes.
- La station de propagande pro-allemande Radio-Paris cesse ses émissions, et les journaux collaborationnistes livrent leurs dernières éditions.
- Avant de quitter Paris pour Belfort, Pierre Laval préside à l'hôtel Matignon le dernier conseil des ministres.
- Le consul de Suède Raoul Nordling obtient la libération de plus de 4 000 prisonniers politiques détenus en région parisienne.
- Libération de Dreux, Chartres et Orléans.

Vendredi 18 :

- Par voie d'affiche, le colonel Rol-Tanguy, commandant les FFI, appelle à la mobilisation générale, le PCF à l'insurrection, et la CGT et la CFTC à la grève générale.
- Plusieurs mairies de banlieue (Montreuil, Les Lilas) sont occupées par les FTP.
- Télégramme de Jacques Chaban-Delmas au général Koenig demandant « l'occupation rapide de Paris » par les Alliés.

Samedi 19 : Début de l'insurrection de Paris.

- 8 h : Occupation de la préfecture de police par 2 000 agents. Le préfet Bussière est arrêté. Charles Luizet, désigné par de Gaulle, le remplace.
- 9 h : Le CNR et le CPL appellent à l'insurrection.
- 13 h : Rol-Tanguy centralise toutes les forces de la Résistance.
- Après-midi : Premiers combats dans le quartier Latin. Raoul Nordling négocie avec von Choltitz la sauvegarde de la ville et de ses habitants.
- Soir : Cessez-le-feu, puis trêve négociée par Raoul Nordling. La garnison allemande peut évacuer Paris sans dommage, en s'abstenant elle-même d'attaquer les insurgés.

Dimanche 20 : Les Américains, qui sont sur la Seine à Fontainebleau et à Mantes, appliquent leur plan de contournement de Paris.

- 5 h : Léo Hamon dirige l'occupation de l'Hôtel de Ville. Pierre Taittinger, président du conseil municipal, est arrêté, ainsi que René Bouffet, préfet de la Seine, remplacé par Marcel Flouret.
- Les tendances gaullistes et communistes de la Résistance s'opposent au sujet de la trêve, qui n'est d'ailleurs pas respectée : de violens combats ont lieu dans les 13e et 5e arrondissements.

Lundi 21 : Au terme d'une manœuvre alliée d'encerclement, l'armée allemande perd, à Falaise, la bataille de Normandie.

- Arrivé la veille en Normandie, le général de Gaulle adresse une lettre au général Eisenhower pour lui demander de délivrer immédiatement Paris.
- A Paris, les combats de rue continuent, malgré la trêve.
- Soir : Le CNR décide de rompre la trêve. Ordre est donné d'édifier des barricades.

Mardi 22 :

- Mission du commandant Cocteau-Gallois, adjoint de Rol-Tanguy, auprès du haut-commandement allié pour le convaincre de venir rapidement en aide à l'insurrection parisienne qui manque d'armes. Dans la soirée, le général Bradley autorise le général Leclerc à marcher sur Paris.
- A Paris : plusieurs centaines de barricades sont édifiées. Les combats atteignent leur maximum. Apparition des premiers journaux issus de la presse clandestine, et première émission de la « Radiodiffusion de la Nation Française ».

Mercredi 23 : Dans un télégramme à von Choltitz, Adolf Hitler donne des ordres pour que Paris ne tombe pas « aux mains de l'ennemi », ou qu'il n'en trouve « qu'un champ de ruines ».

- A Londres, la radio française annonce prématurément la libération de la capitale.
- A Paris, les combats diminuent d'intensité, mais le Grand-Palais est en feu.
- Soir : A Rambouillet, Leclerc et de Gaulle mettent au point le plan d'attaque de Paris. Trois colonnes se dirigeront vers la capitale par Versailles, Longjumeau et la vallée de Chevreuse.

Jeudi 24 :

- Matin : Les premiers éléments de la 2e DB partent de Rambouillet et d'Arpajon vers Paris. Ils avancent toute la journée en combattant à travers la Seine-et-Oise (71 tués, 225 blessés) et sont aux portes de Paris dans la soirée.
- Après-midi : Un avion lâche un message sur l'île de la Cité : « Tenez bon ! Nous arrivons. »
- Soir : Par la Croix-de-Berny, trois premiers chars et 150 hommes de la 2e DB parviennent à l'Hôtel de Ville à 21 h 22. Les cloches des églises se mettent à sonner, et l'électricité est rétablie.

Vendredi 25 :

- Matin : Le général Leclerc arrive à Paris par la porte d'Orléans, et établit son PC gare Montparnasse. Assaut des derniers points tenus par les Allemands (hôtel Meurice, Kommandatur à l'Opéra, Luxembourg, caserne de la République). La 2e DB perd 76 hommes, 200 autres sont blessés. Les Allemands se rendent massivement.
- Après-midi : La 4e division américaine est porte d'Italie. Reddition du général von Choltitz, qui ordonne le cessez-le-feu. Le général de Gaulle entre dans Paris libéré, et s'installe au ministère de la guerre, où il établit le siège de la présidence du gouvernement. Après une visite à la préfecture de police, il se rend à l'Hôtel de Ville, où l'accueille Georges Bidault, et où il prononce un discours.

Samedi 26 :

- 15 h : Défilé triomphal du général de Gaulle sur les Champs-Elysées. Après une fusillade place de la Concorde, il se rend à Notre-Dame où le Te Deum est perturbé par des coups de feu.
- Dans la nuit du 26 au 27 : Bombardement allemand sur Paris.

Dimanche 27 : La 2e DB et la 4e division américaine contrôlent la banlieue nord-ouest de Paris. Libération de Toulon, suivie, le 28, de celle de Marseille.

Mercredi 30 : Libération de Rouen et de Reims.

Jeudi 31 : Transfert du siège du gouvernement provisoire d'Alger à Paris, où il tient sa première réunion le 2 septembre.

SEPTEMBRE

Dimanche 3 : Libération de Lille, Lyon et Bruxelles.

Mardi 12 : Jonction, à Montbard (Côte-d'Or) des troupes alliées débarquées en Normandie et en Provence.

1945

24 mars : Paris est fait Compagnon de la Libération.

DIDIER RIOUX

Le discours du général de Gaulle à l'Hôtel de Ville

« POURQUOI voulez-vous que nous dissimulions l'émotion qui nous étreint tous, hommes et femmes, qui sommes ici, chez nous, dans Paris debout pour se libérer et qui a su le faire de ses mains.

Non ! Nous ne dissimulerons pas cette émotion profonde et sacrée. Il y a là des minutes qui dépassent chacune de nos pauvres vies.

Paris ! Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! mais Paris libéré ! libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France, avec l'appui et le concours de la France tout entière, de la France qui se bat, de la seule France, de la vraie France, de la France éternelle.

Eh bien ! puisque l'ennemi qui tenait Paris a capitulé dans nos mains, la France rentre à Paris, chez elle. Elle y rentre sanglante, mais bien résolue. Elle y rentre, éclairée par l'immense leçon, mais plus certaine que jamais de ses devoirs et de ses droits.

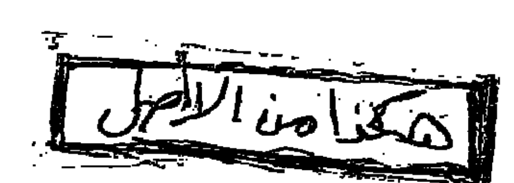
Je dis d'abord de ses devoirs, et je les résumerai tous en disant que, pour le moment, il s'agit de devoirs de guerre. L'ennemi chancelle mais il n'est pas encore battu. Il reste sur notre sol. Il ne suffira même pas que nous l'avons, avec le concours de nos chers et admirables alliés, chassé de chez nous pour que nous nous tenions pour satisfaits après ce qui s'est passé. Nous voulons entrer sur son territoire comme il se doit, en vainqueurs. C'est pour cela que l'avant-garde française est entrée à Paris à coups de canon. C'est pour cela que la grande armée française d'Italie a débarqué dans le Midi (1) et remonte rapidement la vallée du Rhône. C'est pour cela que nos braves et chères forces de l'intérieur vont s'armer d'armes modernes. C'est pour cette revanche, cette vengeance et cette justice que nous continuerons de nous battre jusqu'au dernier jour, jusqu'au jour de la victoire totale et complète. Ce devoir de guerre, tous les hommes qui sont ici et tous ceux qui nous entendent en France savent qu'il exige l'unité nationale. Nous autres, qui aurons vécu les plus grandes heures de notre Histoire, nous n'avons pas à vouloir autre chose que de nous montrer, jusqu'à la fin, dignes de la France.

Vive la France ! »


DOCUMENTATION FRANÇAISE

Le général de Gaulle et le général Leclerc, le 25 août.

(1) N. D. L. R. : le 15 août 1944.



Ombres et légendes d'une semaine

Cinquante ans après, bien des questions demeurent sur certains événements d'août 1944 : quels sont les vrais bilans ? les ponts minés ? les tireurs des toits ? l'énigme von Choltitz ?...

par Pierre Bourget


SERVICES AMÉRICAINS D'INFORMATIONS

Place de la Concorde : les tireurs des toits font feu sur la foule parisienne.

CINQUANTE ans après la libération de Paris, force nous est de constater que l'impression dominante de quelques-uns des protagonistes de la semaine (19-25 août) de l'été 1944 est... l'étonnement. Rétrospectivement, ils parlent de « *miracle* » à propos de cet événement de la guerre, qu'il s'agisse de Jacques Chaban-Delmas, délégué militaire national du Gouvernement provisoire de la République française (1) ou d'Edgard Pisani, qui participa à la prise de la préfecture de police le samedi 19 août, et avoue, en toute sincérité, qu'« *il est incapable, aujourd'hui encore, de comprendre par quel miracle, au cours de cette semaine historique, les choses ont été si peu dramatiques* (2) ».

Rappelons que le mot « *miracle* » vient du verbe latin *mirari*, qui signifie... s'étonner. C'est un synonyme qu'emploie un autre chef de la Résistance, le général Revers, patron de l'ORA : « *Au fond*, écrit-il, *la grande surprise de la libération de Paris, c'est la mollesse des réactions allemandes* (3). »

A l'inverse de ces prudentes gloses se trouvent les certitudes tranquilles affichées par des chefs FFI, dont l'un, le colonel Lizé, leur commandant dans le département de la Seine, résumait, le 25 août 1944 à 17 h 25, l'action de ses hommes au brassard tricolore : « *En six jours de durs combats, où votre audace et votre courage ont victorieusement suppléé à l'infériorité de l'armement, vous avez libéré à vous seuls presque totalement la capitale et cerné dans quelques îlots de résistance l'ennemi désemparé, dont les tanks flambaient ou rebroussaient chemin sans avoir pu s'ouvrir un passage à travers nos barricades* (4). »

Il faut, certes, distinguer entre les réactions « à chaud » et les réflexions *a posteriori*, d'autant plus que les unes et les autres émanent de personnages ayant des responsabilités et menant des actions « différentes », au gré de situations elles-mêmes changeantes. Mais si quelques-uns des faits qui ont constitué la trame de la libération de la capitale sont relativement bien connus, d'autres demeurent encore entourés d'un halo d'incertitudes, voire d'opaques obscurités. Afin de simplifier, disons qu'il y a des faits incomplètement établis, des légendes ressassées et des mystères non résolus.

Pour les premiers, rappelons quelques exemples pris dans l'évocation des escarmouches dans la capitale qui mirent aux prises Français et Allemands pendant les sept jours d'août, le 25 culminant sur la reddition de von Choltitz à Leclerc après que l'action en force des chars du général français eut convaincu l'Allemand de l'inutilité d'un combat prolongé.

Quelles furent exactement les forces en présence ? Du côté des FFI, la multiplicité des sources et l'appartenance spécifique des combattants à telle ou telle organisation de la Résistance rendent le calcul de leurs effectifs illusoire, sinon impossible. Ainsi, dans son évaluation du nombre des combattants au début de l'insurrection, Raymond Massiet fait une distinction entre les « *actifs* » du « *premier choc* » et la réserve ; pour le secteur nord de Paris (1er, 2e, 9e, 18e, 3e, 4e, 10e, 19e arrondissement), il compte 180 hommes du « *premier choc* » et 885 « *réserve* » – soit 1 065 combattants (5). Mais on ignore complètement le nombre exact de combattants FFI dans ce secteur jusqu'au 25 août – et cela est valable pour les trois autres secteurs de la capitale. Massiet assure cependant que « *sur les 70 000 hommes et femmes enrôlés dans les FFI, y compris les* « tard venus » *et les Milices* [patriotiques], *seuls 1 500 volontaires ont pu porter les armes et assener* [les premiers coups] *à l'ennemi* ». Une question s'impose alors : dans l'ensemble de Paris intra-muros – c'est-à-dire limité par les boulevards « extérieurs », qu'on appelle maintenant « périphériques » – combien de combattants ont effectivement participé aux sept jours de lutte contre les Allemands ? A notre connaissance, aucune réponse n'a été faite à cette question.

« Quatre mitrailleuses dont une sans trépied »

Du côté des Allemands, on observe de semblables approximations. Relevons au passage dans les Mémoires du général de Gaulle que « *la garnison allemande de Paris était constituée de 20 000 hommes, 80 chars, 60 canons et 60 avions* ». Evaluation assez inexacte au demeurant. En fait, il ne semble pas que les Allemands aient disposé de plus de 16 000 hommes, dont un bon nombre se composait d'administratifs et de gratte-papier qui n'avaient pas pu quitter la capitale avec les hautes autorités occupantes entre le 12 et le 17 août. Et encore, selon certains, ce nombre serait au-dessous de la réalité. Ce qui paraît établi, c'est que le général von Choltitz, arrivé dans la capitale le 9 août, dispose de 17 blindés, d'un bataillon mobile avec 17 automitrailleuses, de deux compagnies bicyclistes armées de mitrailleuses légères, d'un canon (68 obus) et d'un *Sicherungsregiment* (régiment de protection). Il assurera, certes, ultérieurement, qu'il ne disposait que de 4 chars, mais cette affirmation est controversée.

Face aux forces allemandes, de quel armement disposent les FFI ? Initialement, « *l'insurrection a été déclenchée avec 4 mitrailleuses, dont une sans trépied, 20 fusils-mitrailleurs, 83 mitraillettes, 562 fusils et 825 revolvers* », assure Raymond Massiet. Mais il semblerait que ce total couvre la région parisienne dans son ensemble et non pas la seule capitale – les FFI ne disposant, dans la ville, le 19 août, que de 600 armes légères, selon le témoignage de Léo Hamon. Là encore, l'imprécision des chiffres ne permet pas de conclure ; un seul fait est établi : au cours des combats, les FFI prendront, de vive force, des armes aux Allemands.

Ces combats, comment se déroulèrent-ils ? Initialement, les escarmouches débutèrent autour de la préfecture de police, premier monument public occupé par des policiers résistants, au matin du 19 août. Du côté français, Pisani a noté un intéressant détail : ceux qui, des fenêtres, tirent sur les allemands qui passent, sont remplacés, à un moment donné, par des camarades qui prennent leur place...

« *J'ai compris plus tard* – écrit Pisani. *Le quart était fini et la garde montante prenait la place de la garde descendante... Ils faisaient la guerre à tour de rôle, comme demain ils feraient leur service en ville* (6). »

Gallois-Cocteau, de l'état-major du colonel Rol-Tanguy, observe de son côté : « *En général, la réaction allemande était molle : le camion qui recevait une rafale en rendait une, mais on ne sentait nulle part un essai d'organisation d'ensemble pour maîtriser nos attaques* (7). »

A partir du 22 août, l'ordre d'édifier des barricades fut donné par Rol. Leur rôle essentiel était de gêner les mouvements allemands, en particulier entre les points d'appui fortifiés, les *Stützpunkte*, qu'ils avaient gardés dans la capitale. La carte de ces barricades a été soigneusement dressée par Adrien Dansette dans son *Histoire de la libération de Paris*. Mais si quelques-unes jouèrent un rôle non négligeable d'intimidation de l'ennemi dont certains déplacements étaient ainsi retardés, à part une ou deux exceptions (quatre, assurent certains auteurs), aucune d'entre elles ne fut prise d'assaut par les Allemands. Pourquoi ?

Une remarque préalable s'impose : quel que soit leur nombre, les chars de von Choltitz, dans leurs tirs, ont toujours utilisé des obus perforants et non des obus explosifs, seuls capables de provoquer des dégâts importants – sauf dans le 17e arrondissement, où l'immeuble à l'angle de la rue Boursault et du boulevard des Batignolles fut touché par des obus explosifs.

En outre, les ordres de von Choltitz ou, plus exactement, les « projets » sont, parfois, discordants. Il y a les ordres « durs » – tel le numéro 2 en date du 19 août : « *La sécurité de la troupe et de ses points d'appui doit être assurée et toute résistance armée sera combattue sans pitié. (...) Les maisons d'où partiront des coups de feu seront détruites. (...) En face de tout réveil d'action de guerre, les commandants des secteurs exécuteront des actions concentrées, toutes leurs forces réunies.* »

En contrepoint, l'ordre no 3 du 22 août est plus lénifiant : « *En ce qui concerne les groupements de combat allemands dans la ville de Paris, ils auront un comportement intelligent et raisonnable vis-à-vis d'une jeunesse sur le bord de l'insurrection ou en état d'insurrection active et déchirée en de nombreuses orientations intellectuelles et politiques. Ainsi paralyseront-ils l'adversaire et mettront-ils tout en œuvre pour rétablir une vie normale dans Paris, ce qui nous donne l'unique possibilité de préserver la route d'accès et de traversée des troupes combattantes.* »

Voilà des discordances incomplètement éclaircies. Dans cette optique, nous citerons deux derniers exemples – celui du bilan des pertes en hommes, celui de la capture du matériel allemand par les FFI.

Pour le premier, les chiffres sont différents selon les auteurs (Massiet, 1945 ; Dansette citant les statistiques des hôpitaux de Paris, 1958 ; l'ouvrage collectif *La Résistance par ceux qui l'ont faite*, 1964 ; Charles Tillon, 1967 ; le général de Boissieu, 1981), dont l'analyse serait fastidieuse : disons nettement qu'aucun bilan exact, sérieux et fiable n'a pu être dressé. A titre indicatif, la 2e DB « aurait » perdu, entre le 24 (marche sur Paris) et le 27 (combats au nord de la ville) août, 71 tués, compté 225 blessés et 21 disparus, fait 12 800 prisonniers allemands et estimé les pertes de l'ennemi à 3 200 hommes (*Journal officiel*, Assemblée nationale, réponse à la question 1449, en date du 7 mai 1947).

Pour le second, les chiffres « bruts » sont les suivants, selon Massiet : 57 chars détruits dont 7 Tigre, 35 chars capturés dont 14 Tigre, 7 automitrailleuses, 9 canons antichars, 13 canons de 75 et 90, 32 mitrailleuses capturées. Mais on ne sait pas où (Paris ou banlieue ?), quand (le mardi ? le jeudi ?), ni par qui (FFI ou 2e DB ?). Dans son ordre du jour du 7 septembre 1944, Rol a présenté un bilan plus modeste : les FFI ont pris ou détruit 35 chars allemands, 7 automitrailleuses, 19 canons. Dans la première version de ses souvenirs (*Brennt Paris, Adolf Hitler*, Mannheim, 1950), von Choltitz se demande comment ses adversaires parisiens « *avaient pu capturer à Paris 35 chars, à l'exception, peut-être, de ceux que l'on trouva dans les ateliers de réparations, dont* [il] *ignorait l'existence et qu'*[il] *ne pouvait pas mettre en ligne* ».

Ce qu'il y a de certain, c'est que le 25 août, deux Panther furent détruits place de la Concorde par des chars de la 2e DB (un éperonnage, un tir au but), que 6 chars furent découverts aux Tuileries et 12 au Luxembourg (9) – ce dernier chiffre paraissant grossi, en regard des photographies prises à cet endroit les 25 et 26 août.

Quant à la destruction des chars allemands par des « bouteilles incendiaires » lancées par des FFI, aucune précision n'a pu être apportée à ce sujet ni sur le lieu, ni le temps. Il est néanmoins exact qu'un certain nombre de ces « bouteilles », non déterminé, ont été utilisées – des documents photographiques le prouvent – contre des véhicules légèrement blindés, des voitures et des camions de la Wehrmacht.

Gallois-Cocteau donne sa version des bouteilles incendiaires :

« *Voguë* [un des chefs des FFI parisiens] *décide de constituer un corps de grenadiers-voltigeurs armés de « bouteilles Molotov », qui, en s'embusquant dans des immeubles situés sur le parcours des patrouilles ennemies attaqueraient les chars... Les événements qui se précipitèrent les jours suivants empêchèrent les grenadiers-voltigeurs d'être longtemps utilisés* (10). »

Autre imprécision – et de taille – à propos de l'un des épisodes les plus curieux de cette semaine, celui de la trêve négociée par le consul de Suède Nordling avec von Choltitz, le 19 août : qui donc a sollicité Nordling ? Le colonel Rol est formel : « *Ce qui est sûr, c'est que ce sont bel et bien des Français qui ont demandé la trêve et pas des FFI... Sont-ce ceux de la préfecture de police ? De la délégation du GPRF ? On ne sait pas qui a téléphoné à Nordling : j'ai bien un nom sur le bout de la langue... mais je ne le dirai pas* (11) ! »

Psychose collective et réalités objectives

Et quand il lui fut demandé par un communicant, lors du colloque international sur la libération de Paris (février 1994 au Sénat), de dévoiler enfin ce nom, le colonel Rol demeura taisant...

Venons-en aux légendes. Nous en avons retenu deux.

La première concerne les ponts de la capitale que les Allemands auraient minés, faisant peser sur la ville une terrible menace. Certes, Hitler en avait donné l'ordre le 15 août et des pionniers furent acheminés vers Paris pour en assurer l'exécution. Mais von Choltitz différa constamment cette action, confiée à un bataillon de pionniers de la 91e division aéroportée, experts dans la pose des bombes d'avions et des *Torpedoköpfe* (torpilles de marine). En fait, si, pour le général de Boissieu (2e DB), les ponts étaient « *tous minés* » et pour Pisani « *déminés* », après la trêve, rien n'est moins sûr. A cet égard, les variations observées dans les déclarations de Rol-Tanguy sont significatives : « *Le placement des charges explosives sous les ponts de Paris, la tour Eiffel, le tombeau de Napoléon, tout ça, c'est une pure fiction, c'est du cinéma* » (télévision, 2e chaîne, 21 août 1979)... « *Le Luxembourg était miné, avec des centaines de tonnes d'explosifs : il risquait de sauter* » (Antenne 2, 20 août 1984)... « *Seuls le pont Alexandre-III et le Sénat étaient minés* » (colloque du Sénat, 2 février 1994).

En 1974, le commandant Pollingue, du régiment des sapeurs-pompiers de Paris, devait démentir, par avance, ces affirmations : les ponts de Paris, n'ont pas été minés, il n'y avait dans les souterrains du Sénat que de petites charges, non reliées entre elles et pas amorcées. En août 1944, le lieutenant Pollingue, membre du groupe de Résistance « Sécurité parisienne », surveillait les ponts et les sous-sols...

Si bien que la question se pose de savoir si on peut tenir pour véridique le témoignage « à chaud » de von Choltitz, tel que le rapporte Gallois-Cocteau : « *L'après-midi du 25 août, je fus témoin de l'interrogatoire qu'un officier de l'état-major de Leclerc fit subir à von Choltitz et à son chef d'état-major (von Unger). Von Choltitz jura qu'il n'y avait dans Paris ni mines ni bombes à retardement et son chef d'état-major nous donna la liste complète des dépôts de vivres et de munitions accumulés par les Allemands* (12). »

« Revenir comme touriste après guerre... »

Seconde légende, celle des « tireurs des toits », dont le nombre a été considérablement augmenté les 25 et 26 août. En réalité, il s'agit davantage de la manifestation d'une psychose collective que d'une réalité objective.

Et là, entendons-nous bien : les 25 et 26 août, des « tiraillades » incontrôlées provoquèrent localement des débuts de panique parmi les foules rassemblées aux Champs-Elysées, rue de Rivoli, place de l'Hôtel-de-Ville et à l'intérieur de Notre-Dame, où de Gaulle était présent – et il y eut des blessés. Qui avait tiré ? Des miliciens ? Peu probable et en tout cas, aucun ne fut arrêté en tant que « tireur » des toits. Des Allemands ? Dans certains cas, oui. Etudié par un jeune chercheur, M. Ranvoisy, le *Journal de marche du régiment des sapeurs-pompiers de Paris* (13) précise effectivement que lors du « *nettoyage des toits* » (et des caves) par des patrouilles à l'Etoile et aux Champs-Elysées, plusieurs Allemands furent capturés dont l'un, rue Balzac, tirait sur la foule. Au cours de ce nettoyage un sapeur fut tué, 116, Champs-Elysées. C'est le seul document digne de foi que nous possédions sur l'épisode des « tireurs des toits ».

Les appréciations sévères du général de Gaulle sur la « *tartarinade* » au cours de laquelle « *beaucoup de gens armés, échauffés par les combats précédents, tirent vers les toits à tous propos* » (14) paraissent plus exactes que son sentiment ultérieur selon lequel « *il s'est agi d'une affaire montée par une politique qui voudrait, grâce à l'émoi des foules, justifier le maintien d'un pouvoir révolutionnaire et d'une force d'exception* » (15).

A ce sujet, glanons, parmi les témoignages de l'époque, celui du jeune étudiant en médecine Bernard Pierquin, FFI médical, que son concierge expédie sur le toit de l'immeuble qu'il habite où sont installés des « *tireurs nazis* » : « *Avec mon brassard tricolore je monte sur le toit l'arme en main. J'ai beau chercher entre les cheminées, pas de salopards. Par contre, j'entends des balles siffler et je considère avec inquiétude les FFI qui me regardent avec méfiance sur les trottoirs, la tête et le fusil dressés. J'agite mon bra porteur du brassard et, prudem*

ides d'une semain



glorieuse

ment, je réintègre la chambre du septième (16). »

Reste enfin à élucider ce qui demeure l'un des mystères de la libération de la capitale : l'attitude et les motivations profondes de Dietrich von Choltitz. La lecture de ses Mémoires nous laisse une impression ambiguë et ses confidences d'août 1944 à des acteurs de premier rang doivent être retenues avec prudence, si intéressantes soient-elles. A René Naville, consul de Suisse à Paris, qui lui a fait visite avec Nordling, il dira le 19 août : *« Messieurs, j'ai reçu l'ordre de me maintenir ici et d'attendre l'ennemi, mais je suis un général qui n'a, croyez-le, qu'un désir, celui de revenir dans Paris intact, comme touriste, après guerre... (17) »*

Six jours après, le soir de sa reddition, il confiera à Raymond Massiet : *« Je ne pouvais pas détruire Paris bien qu'il y eut les ordres de Hitler... Non, je ne le pouvais pas. »* Sa voix se brisa : *« Les représailles, vos représailles, cela aurait été trop horrible...* (18) »

A son propos, il ne faut pas oublier que von Choltitz, qui a cinquante ans en 1944, a été relevé de son commandement le 1er août 1944 : le Führer lui a reproché d'avoir donné, le 7 juillet, un ordre de repli malencontreux au 84e corps d'armée de la Wehrmacht qu'il commande en Normandie. Von Choltitz en conçoit quelque amertume : *« C'est une période pénible et sans espoir »*, note-t-il dans ses souvenirs (19).

Et pourtant, c'est lui que Hitler nommera, le 5 août, *Kommandierende General und Wehrmachtsbefehlshaber von Gross Paris*, c'est-à-dire général commandant et général commandant en chef du Grand Paris. Douze jours après, le 17, von Choltitz prend connaissance de l'ordre de Hitler ordonnant le repli général des armées allemandes en France. Seuls quelques ports ne seront pas abandonnés et seront constitués en môles de résistance. Cette décision fait de von Choltitz un soldat d'une armée en retraite, lui qui était déjà un soldat désavoué par sa hiérarchie : psychologiquement, cette situation nous paraît avoir plus d'importance que toutes les explications qu'il pourra donner de son comportement parisien.

Passons sur les péripéties de son commandement dans la capitale – tractations avec Nordling sur la libération des prisonniers politiques, sa discussion avec Parodi, délégué général du GPRF, ses négociations avec Nordling pour la trêve des combats du 19 août : les premières sont relativement claires, la seconde et les troisièmes embuées d'obscurités, de sous-entendus et de non-dits... De tout cela, sourd une impression générale... d'imprécision, que, peut-être un jour, les papiers de Nordling permettront de dissiper. Quant à Parodi, il est resté quasiment muet.

Mais au-delà de ces tractations particulières, il est un détail passé inaperçu dans les souvenirs du général allemand, évoquant les soupçons qu'il a éveillés chez certains de ses compagnons d'armes pendant son bref commandement à Paris : *« Le commandant en chef de la 1re armée* [le général Kurt von der Chevallerie] *lors de son passage près de Paris*, écrit-il, *m'avait déjà prévenu par téléphone que des rumeurs circulaient selon lesquelles j'aurais entamé des pourparlers. Est-ce que j'y étais autorisé ? Peu de temps après, il vint me voir en personne pour me mettre en garde de ne pas outrepasser mes pouvoirs.* (20). »

Ces *« rumeurs »* de pourparlers visent-elles les contacts Nordling-von Choltitz ? Il est impossible de le préciser, le général allemand n'indiquant pas la date de l'entrevue avec von der Chevallerie. Mais, à partir de ce détail, on peut poser une question : von Choltitz avait-il entamé des pourparlers avec des personnages autres que Nordling, avec des représentants des forces alliées, par exemple ? Le lièvre a été soulevé il y a quarante-cinq ans par Charles Alexandre : *« Le bruit a couru qu'aux environs du 15 août von Choltitz avait négocié avec des émissaires d'Eisenhower les modalités de son décrochage et fixé le synchronisme entre la sortie de Paris des troupes allemandes et l'entrée des troupes américaines, afin d'éviter le danger d'un putsch communiste, si la capitale restait sans occupants étrangers. Les premiers journaux de la Libération firent de claires allusions à ces tractations qui n'ont été ni confirmées ni démenties.* (21). »

Cette hypothèse a paru suffisamment intéressante à Charles de Gaulle pour qu'il la reprenne en ces termes : *« Le général allemand* [von Choltitz], *tout en faisant tenir solidement ses points d'appui, ne s'engageait nullement dans la répression. Les ménagements lui étaient-ils inspirés par la crainte du lendemain, le souci d'épargner Paris ou bien par un accord qu'il avait fait avec les Alliés, dont les agents apparaissaient jusque dans son état-major, depuis qu'Oberg et la Gestapo avaient quitté la capitale. Je ne pouvais le démêler...* (22) »

Les limites de nos certitudes

Pour le moment, les archives américaines n'ont pas livré d'éléments éclaircissant ce problème : et, d'ailleurs, y en a-t-il ? Ou est-ce une fausse piste – semblable, par exemple, à celle que lança en 1949 l'amiral américain Ellis M. Zacharias, selon laquelle les Allemands avaient projeté de déclencher une guerre « bactérienne » à Paris ! (23)

Quoi qu'il en soit, l'énigme von Choltitz participe de quelques-unes des questions non résolues de la libération de Paris...

Bien des incertitudes demeurent encore, et ce n'est pas attenter à la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie en août 1944, ni minimiser l'héroïsme de ceux qui ont combattu cet été-là, que de rappeler les limites de nos certitudes approximatives et les contours de nos ignorances.

La libération de Paris appartient à l'Histoire et, comme la plupart des faits historiques, elle mérite un examen critique, participant à la recherche de la vérité.

(1) Jacques Chaban-Delmas. Préface à *Vivre ses choix* par Léo Hamon. Robert Laffont, 1991, p. 8.
(2) Edgar Pisani, *Persiste et signe*, Paris 1990, p. 51.
(3) In *la Libération de la France*. Colloque de Paris, 1974, Ed. du CNRS, 1976, p. 479.
(4) Colonel Rol-Tanguy et Roger Bourgeron, *la Libération de Paris. Les cent documents*, Hachette 1994, p. 292.
(5) Raymond Massiet, *la Préparation de l'insurrection et la bataille de Paris*, Payot, 1945, p. 73 et ss.
(6) Pisani, *op. cit.* p. 59.
(7) *In* Marie Granet, *Ceux de la Résistance 1940-1944*, Ed. de Minuit, 1964, p. 356.
(8) Documents extraits de la voiture en flamme du chef des transmissions de Choltitz par le futur général Malraison, FFI du 2e arrondissement, qu'il a partiellement publiés dans *le Dauphiné libéré*, du 21 au 25 octobre 1949.
(9) Communication du colonel Courdesse lors du colloque international sur la Libération de Paris organisé par la Mairie de Paris au Sénat (2-4 février 1994).
(10) Marie Granet, *op. cit.* p. 241.
(11) Interview du colonel Rol, 1989. Centre audiovisuel vidéothèque de Paris.
(12) *In* Marie Granet, *op. cit.* p. 358.
(13) Obligeamment communiqué par M. Ranvoisy.
(14) Charles de Gaulle, *Lettre, notes et carnets, juin 1943-mai 1945*. Plon, 1983, p. 297
(15) Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*, tome II. Plon, p. 315.
(16) Bernard Pierquin. *Journal d'un étudiant parisien sous l'Occupation*. Chez l'auteur, Paris, 1983, p. 134.
(17) René Naville. La Libération de Paris *in le Journal de Genève*, 24 août 1950.
(18) Raymond Massiet, *le Carnaval des libérés ou le drame de ceux qui se disaient Français*. Jacques Vautrain, 1952, p. 105.
(19) Général von Choltitz. *Un soldat parmi les soldats*. Aubanel, 1964, p. 230.
(20) Choltitz, *op. cit.*
(21) Charles Alexandre et Jean Galtier-Boissière. *Histoire de la guerre 1939-1945*. Le Crapouillot, tome V. Février 1949, p. 368.
(22) Charles de Gaulle, *op. cit.* p. 301-302.
(23) *In Stars and Strips* du 22 mars 1949. *Cf.* de François Bayle. *Croix gammée contre caducée*, Neustadt, 1951, p. 941 et 975 et ss.

▶ Pierre Bourget a consacré la plupart de ses ouvrages à l'histoire de l'occupation et de la libération de la capitale. Quelques titres : « Histoire secrètes de l'occupation de Paris » (Hachette, 1970), « Paris 1940-1944 » (Plon, 1979), « Sur les murs de Paris et de France, 1940-1945 », en collaboration avec Charles Lacretelle (Plon, 1980), « Paris année 1944, occupation, libération, épuration » (Plon, 1984).

« Général, un coup d'Etat a eu lieu à Berlin »

Paris, 20 juillet 1944 : les SS et les agents du SD sont emprisonnés par la Wehrmacht après l'attentat contre Hitler. Pendant quelques heures, la conjuration antinazie a failli réussir

LE 20 juillet 1944 à 10 h 30, le colonel Finckh, officier du haut commandement allemand à l'Ouest, reçoit à son bureau de la rue de Surène à Paris un appel téléphonique de Berlin, un seul mot étant prononcé par son interlocuteur :

« Ubung » (exercice).

14 heures Finckh reçoit un second appel aussi bref que le premier :

« Abgelaufen » (terminé).

C'est un code convenu dès longtemps par les conjurés de Berlin et leur chef, le colonel von Stauffenberg : *übung* signifie que l'attentat projeté le jour même contre Hitler va avoir lieu, *abgelaufen* qu'il a réussi. A ce signal, dans toute l'Allemagne et dans les pays occupés par l'armée allemande, le plan « Walkyrie » doit être appliqué, qui débouche sur la prise du pouvoir par les insurgés, prise du pouvoir impliquant la mise hors d'état de nuire de l'appareil policier nazi, essentiellement le SD.

A la tête de la ramification parisienne de la conjuration de Berlin, quatre hommes : le général Carl-Heinrich von Stülpnagel, qui a remplacé son cousin Otto von Stülpnagel en janvier 1942 comme commandant militaire en France, *Militärbefehlshaber in Frankreich* ; le lieutenant-colonel César von Hofacker, membre de son état-major et cousin de Stauffenberg ; le colonel Finckh, déjà nommé ; et le colonel von Linstow, également attaché à l'état-major de Stülpnagel. Ils constituent le noyau dur de la conspiration en France occupée, animé par le général disposant quasiment des pleins pouvoirs en France. Depuis longtemps, Stülpnagel, officier de cinquante-huit ans, qui a précédé le général Paulus à la tête de la VIe armée allemande en Russie – celle qui capitulera à Stalingrad – pense que *« la guerre est définitivement perdue pour l'Allemagne »* : aussi faut-il tenter de l'arrêter, s'il en est temps encore. Stülpnagel a noué des fils avec les hommes qui, en Allemagne, fomentent la conspiration contre Hitler. Et, le 20 juillet 1944, il répond « présent » à l'appel de Stauffenberg, persuadé, comme tant d'autres, que l'attentat a réussi.

Première mission : neutraliser le SD à Paris, puis exécuter ses chefs – par fusillade, dans une cour de l'Ecole militaire. Seconde mission pour Stülpnagel : tenter de faire basculer le maréchal von Kluge, commandant en chef sur le front de Normandie, dans la conspiration et le convaincre de signer un cessez-le-feu avec les Alliés. Si la seconde partie de ce plan paraît irréaliste... et ne sera pas réalisée, la première sera partiellement exécutée, Paris étant la seule ville d'Europe où les soldats de la Wehrmacht neutraliseront pendant quelques heures les policiers nazis. Comment ?

A 16 heures, Stülpnagel convoque le général-baron Hans von Boineburg-Lengsfeld au Majestic, siège du commandement militaire en France : en tant que Kommandant von Gross Paris, poste qu'il occupe depuis avril 1943, Boineburg dispose, en effet, pour assurer la protection des Allemands à Paris, d'un « régiment de sécurité » *(Sicherungsregiment)* de la Wehrmacht comptant 2 500 hommes, soit deux bataillons motorisés et un bataillon avec des bicyclettes.

Verbalement, Stülpnagel ordonne à Boineburg : *« Général, un coup d'Etat a eu lieu à Berlin. Vous devez arrêter immédiatement les SS et les SD de Paris et leurs chefs. S'ils résistent, ayez recours aux armes. »*

Ce disant, Stülpnagel ne fait que répéter à Boineburg la formule définitivement adoptée par les conjurés de Berlin, un « coup d'Etat des SS » qui, selon la formule employée un peu plus tard par le maréchal von Witzleben dans son « Message aux Allemands », ont *« essayé de profiter de la situation pour poignarder dans le dos les troupes du front engagées dans de durs combats, afin de s'emparer du pouvoir à des fins égoïstes »*.

Boineburg, en tant qu'exécutant, doit quant à lui rédiger un ordre d'exécution destiné à ses subordonnés, au lieutenant-colonel Kurt von Kraewel, au premier chef, en tant que commandant du régiment de sécurité numéro un, établi à la caserne Clignancourt : l'ordre écrit (1) de Boineburg est simple : arrestation des policiers nazis, incarcération à Fresnes et au fort de l'Est à Saint-Denis, en cas de résistance il sera fait usage des armes !

Les arrêteurs et les arrêtés

Kraewel se rend à la caserne : les soldats feldgrau du régiment de sécurité ignorent tout de la mission qu'ils doivent remplir. Mais un ordre est un ordre – *Befehl ist Befehl !* – et ils embarquent à bord de camions bâchés qui se dirigent vers l'avenue Foch, où siègent les hommes du SD ! A 20 heures, leur arrestation commence, contrôlée par Boineburg en personne, qui se tient à l'angle de l'avenue Foch et du boulevard Lannes. En un peu plus de deux heures, les quarante camions du *Sicherungsregiment* ont emmené leurs prisonniers – environ 1 500 hommes, dont certains ont été arrêtés au siège parisien du SD, rue des Saussaies – vers Fresnes et le fort de l'Est. Les chefs suprêmes de la police allemande, le SS Brigadeführer Oberg et le colonel Knochen, individuellement arrêtés par des officiers de l'état-major de Boineburg, sont gardés à l'hôtel Continental. Ainsi, au soir du 20 juillet, le putsch antinazi de Paris a réussi, la Wehrmacht est maîtresse de la situation. Pas pour longtemps...

Car, aux mêmes instants – de 20 heures à 22 heures environ – une scène dramatique s'est déroulée à La Roche-Guyon, quartier général de Kluge : le commandant en chef à l'Ouest a reçu, sur leur demande, Stülpnagel et Hofacker – il les a retenus à dîner – et apprend de leur bouche ce qui se passe à Paris. Kluge éclate : n'a-t-il pas appris, quelques minutes avant leur arrivée, *que l'attentat contre Hitler a* échoué, que le Führer est toujours vivant ? Il n'est pas question pour Kluge de se « mouiller » dans cette aventure...

« Donnez l'ordre de libérer les SS et les SD !...

– Trop tard, monsieur le Maréchal, répond Stülpnagel.

– Dans ce cas, je vous relève de vos fonctions. Regagnez Paris, immédiatement ! »

Et, en aparté, Kluge a, au moment de le quitter, un mot de camaraderie :

« Mettez-vous en civil et cachez-vous ! »

La question se pose encore actuellement de savoir si Kluge était, au fond de lui-même, acquis à la conspiration : n'avait-il pas fait quelques promesses à certains conjurés ? Mais, devant les faits – l'échec de Stauffenberg –, Kluge joue le rôle d'un soldat fidèle au Führer, d'autant plus fidèle qu'il a été fortement tenté par l'infidélité.

Stülpnagel et Hofacker reviennent à Paris en automobile. Que faire ?

La décision est d'autant plus difficile à prendre qu'ils y apprendront que le commandant de la marine allemande à l'Ouest, l'amiral Krancke, et le général SS Kurt Meyer, ont téléphoné à Kraewel, le menaçant de l'arrêter à son tour et de désarmer son régiment. Le lieutenant-colonel confie à un de ses subordonnés :

« Il n'est quand même pas possible qu'il y ait à Paris un combat entre soldats allemands. »

Dès lors, les événements vont aller très vite : Stülpnagel donne à Boineburg l'ordre de libérer les SS et les SD – les quarante camions qui les ont amenés à Fresnes et au fort de l'Est les ramènent avenue Foch. *Befehl ist Befehl !* Oberg et Knochen sont libérés à leur tour et, à l'hôtel Raphaël, proche du Majestic, un étrange conciliabule se tiendra entre les arrêteurs et les arrêtés, en présence de l'ambassadeur du Reich à Paris, Otto Abetz. Là, une « formule diplomatique » provisoire est trouvée : on convient que l'opération de la nuit fut un « exercice » militaire destiné à prouver la parfaite discipline de la troupe, l'exercice ayant été monté en totale collaboration entre les chefs SS et la Wehrmacht dans le plus grand secret. La ficelle est certes un peu grosse – elle permet de gagner du temps en attendant la réaction de Hitler. Au petit matin, la butte de sable élevée dans une cour de l'Ecole militaire, où Oberg, Knochen et les chefs du SD auraient été exécutés si le putsch berlinois avait été réussi, disparut en toute hâte !

Après une tentative de suicide, Carl Heinrich von Stülpnagel, après avoir comparu devant le tribunal du peuple, présidé par Freisler que Hitler appelait *« notre Vichinsky »* (en souvenir des procès de Moscou), fut pendu le 30 août avec Linstow et Finckh. Von Hofacker subit le même sort quatre mois après : les « trois mousquetaires » de la conjuration parisienne avaient connu une réussite totale dans la capitale – brève comme l'éclair et, finalement, inutile.

Le commandement militaire décapité

Mais cette péripétie de l'Occupation eut des conséquences importantes pour la suite : le commandement militaire en France et à Paris fut décapité : après Stülpnagel, Boineburg fut rappelé en Allemagne, pour y occuper un poste sans importance.

Le nouveau *Militärbefehlshaber in Frankreich*, le général d'aviation Kitzinger, ne resta que trois courtes semaines dans la capitale, prescrivant des mesures en cas de soulèvement... qui ne furent jamais appliquées, par manque de moyens ; un nouveau commandant en chef de la Wehrmacht à Paris, Dietrich von Choltitz, arriva dans la capitale le 9 août, remplaçant Boineburg qui partit pour l'Allemagne le 14. Cet homme nouveau à propos duquel on se pose encore de nombreuses questions – il a publié de contestables Mémoires – ne sait pas encore qu'il signera la reddition de la garnison allemande de Paris le 25 août.

Ainsi, de la folle nuit du 20 juillet à la libération de la capitale, trente-six jours vont s'écouler, trente-six jours riches d'événements étranges ou glorieux.

P. B.

(1) Tous les papiers parisiens ayant trait à la conspiration seront détruits au cours de la matinée du 21 juillet.

Von Choltitz perd la bataille... et sa cantine



ARCHIVE PHOTOS

Une invention qui a la vie dure : cinquante ans après la Libération, la légende de cette photo assure qu'il s'agit de von Choltitz *« signant à Montparnasse la reddition des troupes allemandes occupant Paris »*. C'est bien von Choltitz et le bureau 32 de ladite gare, mais ce n'est pas l'acte de reddition, que le général allemand a signé à la préfecture de police ! En fait, von Choltitz rédige une lettre au général Leclerc, dans laquelle il proteste contre la disparition de sa cantine contenant ses affaires et objets personnels, surveillé par deux officiers de Leclerc, le capitaine Betz (à gauche) et le lieutenant Braun (à droite) – la photo ayant été prise à l'improviste par un photographe américain.

Les combats de la banlieue

Dès le 18 août, les FFI avaient libéré certaines communes de la ceinture. Le 30 août, après d'ultimes escarmouches, la 2e DB chassait définitivement l'arrière-garde allemande

par Jean-Paul Brunet

Trappes 24 août

Toussus-le-Noble

Chevreuse

2ème DB du général Leclerc

25 août

Limours

4ème DI US du général Barton

PARIS 25 août

St-Germain-en-Laye

ligne de défense allemande — point de résistance allemand — zone de combats

Dans la libération de la capitale, la banlieue a joué un rôle déterminant dont on sous-estime généralement le poids. D'abord du point de vue strictement militaire. Hitler avait donné et plusieurs fois réitéré son ordre : Paris devait être le verrou de la défense allemande qui devait s'établir en avant de la ville. Les forces allemandes s'étageaient donc à l'ouest et au sud de celle-ci en un grand arc d'ellipse qui, partant de Poissy sur la Seine, passait à l'ouest de Versailles, au sud-ouest de Palaiseau et au sud-est de Villeneuve-Saint-Georges, avant de rejoindre la boucle de la Marne à Saint-Maur.

La consigne que le général Leclerc avait reçue du chef du 5e corps américain, le général Gerow, dont dépendait la 2e DB, était de foncer sur Paris par le chemin le plus court, c'est-à-dire par Rambouillet et Versailles. Or les renseignements qui parvinrent à son PC de Rambouillet indiquaient que les Allemands avaient massé d'importantes forces sur cet itinéraire, qui se trouvait en outre miné en plusieurs endroits. Avec la seule approbation du général de Gaulle et sans en avoir référé à Gerow, Leclerc décida donc de déporter son axe de marche de 25 kilomètres vers l'est : il en allait du succès de sa mission qui était de rejoindre Paris le plus rapidement possible et d'empêcher l'ennemi d'écraser l'insurrection.

Leclerc fractionna ses forces en trois groupements, sur un front large de quelque 30 kilomètres. La première colonne, sous les ordres du commandant Morel-Deville, devait suivre la route initialement prévue, par Trappes et Versailles, et rejoindre Paris au pont de Sèvres ; vu les difficultés attendues, elle devait surtout fixer l'attention et les forces des Allemands.

Quelque 8 kilomètres à l'est, le deuxième groupement, confié au lieutenant-colonel de Langlade et au commandant Massu, se dirigerait par la vallée de Chevreuse en direction de Villacoublay, de Clamart et de la porte de Vanves. L'effort principal serait fourni par la troisième colonne, commandée par le colonel Billotte, qui remonterait la nationale 20 par Arpajon, Longjumeau, Palaiseau et Antony, avec, pour objectif, d'entrer dans Paris par la porte d'Orléans.

Au cours de la journée du 20 août, ce fut la deuxième colonne qui progressa le plus rapidement, faisant sauter le verrou de Toussus-le-Noble et parvenant à proximité de Clamart. La résistance rencontrée après Trappes par Morel-Deville avait stoppé net son avancée. Vers l'est surtout, les Allemands opposaient une résistance acharnée aux forces de Billotte qui perdirent deux chars et dix hommes à Morangis, plusieurs véhicules et eurent de nombreux blessés à Massy, se retrouvant bientôt sous le feu d'un canon de 88 à la Croix-de-Berny, sur la nationale 20 au nord d'Antony.

A quelques centaines de mètres plus à l'est, les Allemands avaient fortifié la prison de Fresnes devant laquelle ils avaient disposé un autre canon de 88 et plusieurs canons antichars. Leur résistance fut meurtrière, et plusieurs chars français furent mis hors de combat, jusqu'à ce que l'explosion d'un camion de munitions juste derrière le « 88 » le fît taire définitivement.

Mais le verrou de la Croix-de-Berny semblait infranchissable, barré par des rails, protégé par des pièces antichars dont un autre redoutable « 88 » à la puissance de feu dépassant 1 kilomètre. C'est là que l'aide des banlieusards fut déterminante. Un habitant d'Antony, combattant de la première guerre mondiale, vint indiquer au capitaine de Witasse, cloué sur place, les moyens de tourner l'ennemi. Grimpant dans la Jeep du capitaine et précédant le char Friedland et la section Moreno, il le conduisit vers l'ouest, le long du mur du parc de Sceaux. Le char, aux commandes duquel se trouvait le lieutenant Lacoste, progressait par à-coups chaque fois que le « 88 » tirait un obus, afin que les Allemands ne perçoivent pas le bruit de ses chenilles. Parvenu à proximité du canon sans avoir été repéré, le Friedland le canonna pratiquement à bout portant. Mais, un peu plus au nord, à Bourg-la-Reine, le char de tête de colonne, l'Elchingen II, fut atteint de plein fouet par un obus antichar.

Il était 19 h 30, en ce 24 août, et il ne restait plus que deux heures de jour. Aussi Billotte, qui ne pouvait savoir qu'il n'y avait plus de pôle de résistance ennemie jusqu'à Paris, prit la décision de bivouaquer à la Croix-de-Berny. Survient Leclerc qui rencontre le capitaine Dronne : *« Dronne, qu'est-ce que vous f... là ?*

– Mon général, je me rabats sur l'axe... j'en ai reçu l'ordre, réitéré et formel.

– Il ne faut jamais exécuter les ordres idiots ! » Et Leclerc de prescrire à Dronne de prendre les hommes qu'il pourra trouver et de foncer sur Paris en contournant les points d'appui allemands. A la tête de cent cinquante hommes, de trois chars et de quelques half-tracks, Dronne s'élança donc vers Paris.

Il parvint, en ce soir du 24 août, sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Paris ; il était 21 h 22.

Les banlieusards, on l'imagine, accueillaient dans la liesse leurs libérateurs, d'autant plus qu'ils étaient français, et que leurs chars portaient des noms qui fleuraient bon la patrie : Montmirail, Champaubert, Romilly (les trois chars de Dronne), Austerlitz, Verdun, Saint-Cyr... Mais les groupes qui s'agglutinaient autour d'eux étaient une gêne pour le combat : ils s'égaillaient au bruit des armes, puis revenaient quelques instants plus tard : foule *« parfois paralysante »*, selon Raymond Dronne.

Recouverts de fleurs

Le 25 août, sur la nationale 20 totalement libre, les véhicules de la 2e DB furent recouverts de fleurs ; leurs occupants, couverts de baisers de jeunes filles et d'enfants, amoncelaient les bouteilles de vin et les cadeaux les plus divers. Lorsqu'ils repartaient, les gens couraient derrière ou à leurs côtés. La difficulté désormais était de n'écraser personne...

Le 24 août, les forces allemandes avaient commencé un mouvement de repli et évacué plusieurs points de la capitale. Le 2e bureau de l'état-major des FFI note ce jour-là deux courants secondaires d'évacuation, selon les axes ouest-est et sud-nord, et un courant principal, au nord-ouest de Paris, par le pont de Bezons en direction d'Argenteuil. Là, les forces allemandes firent preuve d'une grande nervosité, tirant sans discontinuer sur les fenêtres des immeubles riverains et blessant grièvement de nombreuses personnes.

La reddition du général von Choltitz, le lendemain 25 août, ne valait que pour les troupes placées sous sa direction, c'est-à-dire dans la capitale elle-même ; plusieurs délégations mixtes envoyées à la 47e division allemande se virent répondre que, n'étant pas sous les ordres de von Choltitz, elle n'avait pas à lui obéir. C'est ainsi qu'au soir même du défilé triomphal de de Gaulle, de l'Arc de triomphe à l'Hôtel de Ville, des chars ennemis pénétrèrent momentanément dans la capitale. Et, vers 23 h 30, un bombardement, essentiellement par bombes incendiaires, frappa aveuglément certains quartiers de Paris (l'incendie de la Halle aux vins fut spectaculaire) et de banlieue (comme à Saint-Denis).

Du 27 au 29 août, la 2e DB dut livrer en banlieue nord des combats aussi durs que ceux qu'elle avait connus en banlieue sud. Installés dans la forêt de Montmorency et au Bourget, disposant de troupes fraîches venant du Pas-de-Calais, les Allemands de la 47e division devaient protéger le flanc des unités qui battaient en retraite dans la boucle de Conflans. Ils reconquérirent quelques communes qui s'étaient libérées elles-mêmes, procédèrent à des exécutions, utilisèrent des otages comme boucliers humains placés sur leurs chars pour avancer. Mais le 30 août, l'ensemble de la banlieue était libéré et la 2e DB put revenir à Paris pour prendre quelque repos.

Au cours de toutes ces journées, les FFI avaient donné le meilleur d'eux-mêmes, attaquant sans relâche les forces ennemies avec un armement rudimentaire, ce qui explique que leurs pertes aient été élevées. Un des engagements les plus meurtriers fut celui du groupe Hildevert, fort de quatre cents hommes, qui fut anéanti lors d'une opération militaire effectuée à 13 kilomètres au nord de Meaux, dans la région de Saint-Pathus-Oissery.

Mais dès le 18 août, les FFI s'étaient installés dans les positions laissées sans protection par l'armée allemande, quitte à devoir affronter des retours en force parfois coûteux en hommes. Ils avaient, de concert avec l'ensemble des mouvements de résistance, multiplié les sabotages : en banlieue nord-est, les panneaux de signalisation avaient été déplacés et barbouillés, des clous lancés sur les axes de communication. Les FFI avaient pris pied dans les mairies, hissé partout le drapeau tricolore. Sur le territoire de l'actuelle Seine-Saint-Denis, la première commune libérée fut sans doute celle des Lilas, le 17 août, suivie le lendemain par Montreuil.

La prise en main des mairies était un des objectifs vitaux du Parti communiste, qui entendait bien ressaisir le pouvoir municipal dont il avait été dépossédé après l'annonce du pacte germano-soviétique. Son action dans la clandestinité après juin 1941 lui avait redonné une forte légitimité, au point que la plupart des mouvements de résistance ne voulaient pas se couper de lui. Finalement, la composition des délégations municipales provisoires et des comités locaux de libération devait être calquée sur celle du Conseil national de la résistance, avec des nuances tenant à l'influence locale de tel ou tel mouvement.

En proche banlieue nord, le Parti entendait régner en maître. C'est qu'il la contrôlait largement avant la guerre ; c'est aussi qu'il tenait lui-même à mettre un terme à l'épisode doriotiste. *« Doriot le traître »*, ainsi avait-il dès l'avant-guerre surnommé l'ancien maire de Saint-Denis (révoqué en mai 1937, Doriot avait continué à diriger la ville par personne interposée, en l'occurrence Marcel Marschall). Mais désormais s'ajoutait à ce contentieux l'attitude collaborationniste exacerbée du chef du Parti populaire français, qui avait fui vers l'est avec ses amis allemands et les cadres de son parti (il trouverait la mort près du lac de Constance, le 22 février 1945).

La mairie de la « ville rouge » avait été occupée par les FFI le 21 août, mais les Allemands ne devaient quitter la commune que le 26, et en effectuant encore dans la nuit du 26 au 27 des bombardements qui firent de nombreuses victimes. C'est dans ces circonstances que, le 28 août, un grand rassemblement populaire fut convoqué devant la mairie par le comité local de libération. Auguste Gillot, l'ancien adversaire de Doriot, membre du comité central du Parti communiste et du Conseil national de la résistance, prit la parole et fit acclamer le nom des membres de la délégation municipale provisoire dont il devait prendre la présidence.

Il est étonnant que nous ne soyons pas mieux renseignés sur les épisodes les plus marquants de la Libération en banlieue parisienne. Sans doute la plupart de ces communes avaient-elles leurs groupements de résistance dont la vocation était notamment d'assumer le pouvoir local à la Libération. Car la banlieue présentait de sérieux avantages pour la clandestinité : d'abord de l'espace, avec les greniers, les caves, les petits jardins ou les courettes des pavillons ; ensuite une plus grande sécurité que dans la capitale, avec des contrôles de papiers et des rafles moins fréquents. Mais entre groupements de résistance, il ne semble pas que se soient produites des tensions significatives dans la lutte pour le pouvoir municipal. La prédominance du Parti communiste et l'atmosphère de ferveur patriotique interdisaient les entorses à l'unanimisme politique.

Quant à la chasse aux « collabos », aux représailles, voire aux exécutions sommaires qui forment l'envers du décor, elles semblent être passées à la trappe de l'Histoire. Une étude en cours dénombre pourtant plusieurs cas de femmes tondues dans les communes de la proche banlieue. Bref, cinquante ans après la Libération, l'histoire de ce grand moment de notre vie nationale souffre encore de zones d'ombre qu'il incomberait aux historiens de dissiper rapidement.

▶ **Jean-Paul Brunet est professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris-VIII.**

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction

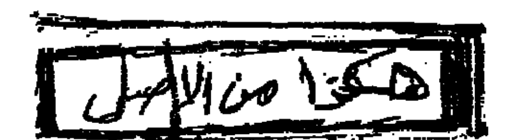
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre,
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

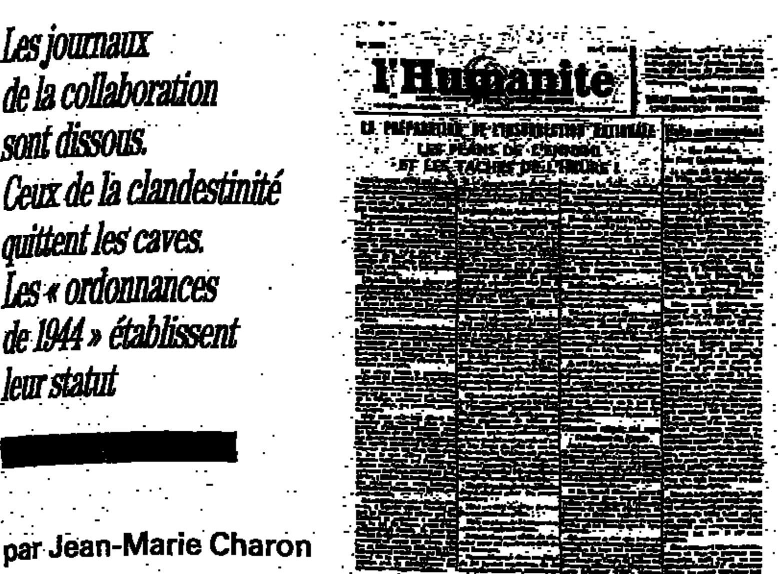
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10



L'éclosion d'une presse nouvelle

Les journaux de la collaboration sont dissous. Ceux de la clandestinité quittent les caves. Les « ordonnances de 1944 » établissent leur statut

par Jean-Marie Charon


l'Humanité


Franc-Tireur


Le Parisien Libéré

PARIS EST VENGÉ !

« L'Humanité » de mai 1944, « Franc-Tireur » du jeudi 24 août, « le Parisien libéré » du samedi 26 août.

EN ce matin du 22 août 1944, la ville présente des aspects bien insolites, chacun retenant son souffle : Paris se libère. Pour la première fois depuis bien longtemps, ses habitants en armes se passent de main en main des journaux qu'ils lisent avec passion. La plupart des titres paraissent pour la première fois au grand jour : *Combat*, *Libération*, *Défense de la France*, *Franc-Tireur*, *Front national*, etc. Quelques-uns reparaissent après des années d'absence, comme *l'Humanité* ou *le Populaire*. Au même moment, l'ensemble des publications qui ont sinistrement fait le quotidien des jours noirs, *le Matin*, *Paris Soir*, *le Petit Parisien*, disparaissent à jamais.

La veille, des groupes de partisans ont investi les locaux de cette presse déchue. Une dernière réunion du bureau permanent de la Fédération nationale de la presse clandestine (FNPC) a distribué locaux et matériels nécessaires à cette parution enfin officielle.

Ceux qui se sont enfuis étaient repérés à Paris, seulement quelques jours après l'entrée des troupes allemandes dans la capitale, dans le cas du *Matin*. Il sera suivi peu après de *Paris Soir*, du *Petit Parisien*. Des titres avaient même fait leur apparition, comme *la France socialiste*, *Aujourd'hui*, *l'Œuvre*, *les Temps nouveaux*, *Je suis partout*, etc.

L'occupant n'avait rien fait pour empêcher ces parutions, dès lors que les propriétaires pouvaient prouver leur « aryanité ». Au contraire, il entendait voir ses conceptions, ses consignes, reprises par des titres connus et appréciés par le public. Une ordonnance de la Kommandantur avait défini les règles : rien contre l'Allemagne et son régime politique. Rien qui puisse gêner Vichy et le commandement allemand. Rien sur l'armée allemande... Un organisme spécialisé, la Propaganda-Abteilung, avait veillé, opérant une censure rigide, alors même qu'il imposait la publication des textes des autorités d'occupation.

Mille titres clandestins

L'occupant avait tout fait pour empêcher la publication de journaux et livres clandestins : le papier, l'encre, les moyens de reproduction (stencils, etc.), n'étaient plus en vente libre, les imprimeries étaient surveillées. C'est donc au prix d'une incroyable ingéniosité et de risques considérables que des groupes, d'abord fort modestes, d'hommes et de femmes qui n'entendent pas accepter la défaite vont s'employer à diffuser des journaux aux tirages limités à quelques centaines d'exemplaires.

Parmi les grands titres qui éclaireront cette période si sombre, plusieurs avaient pris leur essor en « zone libre », s'inscrivant dans une opposition radicale au régime de Vichy, dans un contexte légèrement plus favorable qu'au Nord, jusqu'à l'occupation généralisée par l'armée allemande. Emmanuel d'Astier de La Vigerie avait créé *Libération* (du mouvement Libération-Sud), Philippe Viannay, Marcel Lebon, Robert Salmon,... fondent *Défense de la France*. *Franc-Tireur*, dès son premier numéro en décembre 1941, tire à 6 000 exemplaires.

Ce n'est qu'à partir de 1943 que la plupart de ces titres remontent à Paris. *Défense de la France* ou *Franc-Tireur*, comme d'autres, créent plusieurs éditions locales et diversifient leurs publications. Farouchement gaullistes, s'épaulant mutuellement, *Combat*, *Libération* et *Franc-Tireur* se regroupent au sein des « Mouvements unis de la Résistance ».

Au fil des mois, les équipes se sont organisées, les tirages se sont accrus, les réseaux de diffusion se sont élargis malgré les incessantes arrestations. *Combat* est né en décembre 1941, de la fusion des *Petites ailes* et de *Vérité*. Georges Bidault en a pris la tête, aux côtés de Pierre Henri Teitgen, Claude Bourdet, Rémy Roure. Jean-Paul Sartre collaborera à quelques-uns de ses 58 numéros jusqu'à la Libération. Son dernier rédacteur en chef sera Albert Camus.

Les historiens de la période recensent plus de mille titres clandestins en France. Certains s'adressent à des catégories professionnelles (médecins, avocats, bibliothécaires). Il y a des publications littéraires (*les Lettres françaises*) et d'autres satiriques (*Blag out couve le feu*). Des revues de réflexion, d'analyse, se multiplient. Jean Moulin, qui a mis en place le Comité général d'études, a été à l'origine des *Cahiers politiques*, dès 1942. La presse clandestine a informé, introduit des questions de fond et s'est insurgée contre les massacres et la déportation des juifs. *Franc-Tireur* a stigmatisé *« la France déshonorée »* par *« l'immonde persécution raciste »*.

Progressivement la résistance avait mis en place sa propre formule d'« agence » en coopération avec les autorités de la France Libre de Londres, puis d'Alger. En 1942, Georges Bidault fut chargé de créer un bulletin d'information générale qui, au travers de la mutation de plusieurs organismes d'information (BIP, BIMUR, AIFL), donnera naissance à l'Agence d'information de presse, le 25 avril 1944.

« Patriote honnête et libre... »

Des structures de soutien ont vu le jour : le Centre Championnet installé dans les locaux du patronage de la rue Georgette-Agutte (18e arrondissement) et le « groupe de la rue de Lille » dirigé par Emilien Amaury, au sein des locaux de l'Office de publicité générale. Ils accueillent des réunions, font se rencontrer les responsables de journaux, structurent des réseaux de diffusion, trouvent des imprimeries lorsque celles des journaux « tombent ».

Les responsables des journaux clandestins ne limitèrent pas leur action à la période de l'opposition à l'occupant et au régime de Vichy. Face à ce qu'ils qualifiaient de *« déchéance de la presse »*, ils entendaient penser les bases d'une nouvelle presse, réaliser ce que certains qualifieront de *« révolution de la presse »*.

Le principe d'une césure radicale impliquant l'arrêt de tous les titres de la collaboration sera énoncé, l'ensemble des dispositions étant regroupé dans un document appelé le « cahier bleu » dans le fil duquel s'inscriront les ordonnances prises par le gouvernement provisoire. La FNPC, dans un tract diffusé à 60 000 exemplaires, fin juin 1944, annonce clairement ses intentions, titrant : « Pour une presse patriote, honnête et libre... gare aux gangsters ! »

L'ensemble de la démarche de la FNPC et du gouvernement provisoire se situe dans la perspective d'un nouveau statut des entreprises de presse et des entreprises constituant leur environnement (les entreprises connexes). La loi que chacun appelait de ses vœux dans ces jours d'août 1944 ne sera jamais votée. La presse française vivra donc quarante ans sous le règne des « ordonnances de 1944 ».

Celles-ci peuvent être regroupées en trois ensembles : les principes généraux, l'entreprise de presse, les entreprises connexes. Pour ce qui est des principes généraux, ils seront définis par les ordonnances des 6 mai et 9 août 1944. Ces dernières rétablissent le principe de liberté, annulant les dispositions prises durant l'état de guerre puis par le régime de Vichy. Elles maintiennent pourtant, jusqu'aux ordonnances des 15 juin 1945 et 28 février 1947, l'autorisation préalable et l'interdiction préalable (censure).

Pour ce qui est du régime de l'entreprise de presse, le « cahier bleu », repris dans l'ordonnance du 22 juin 1944, stipule l'éviction de tous les journaux compromis, ceux qui ont continué de paraître sous l'occupation allemande. Il annonce aussi l'engagement ultérieur d'un processus d'épuration. Il autorise enfin la parution des anciens titres sabordés par leurs propriétaires, des journaux clandestins publiés avant janvier 1944, de journaux créés par les mouvements de la Résistance.

L'ordonnance du 16 août 1944 dessine les règles qui vont permettre de mettre en œuvre deux principes fondamentaux : la transparence et le refus de la concentration au nom du pluralisme. Outre des dispositions telles que l'obligation d'avoir des actions nominatives, de publier les comptes et la diffusion du journal, etc., elle se concentre sur la question du directeur de la publication qui remplace l'ancien gérant de la loi de 1881. Le prête-nom est illégal. Le directeur de la publication doit être le propriétaire, le principal actionnaire ou le président du conseil d'administration. Le journal doit fournir des informations sur celui-ci. Il ne peut exercer une activité principale dans l'industrie ou le commerce. Il ne peut diriger plus d'un titre périodique tirant à plus de 50 000 exemplaires ou plus d'un quotidien tirant à plus de 100 000 exemplaires.

Ces dispositions appelaient un organisme de contrôle et un mode de sanction. Deux articles de l'ordonnance y font référence, les reportant à une ordonnance ultérieure. Rien ne viendra, d'où l'ambiguïté de ces dispositions, très contraignantes, mais dont l'application reste indéfinie.

Les ordonnances des 22 juin, 27 juillet et 30 septembre 1944 conduisent à la transformation de l'Agence française d'information en AFP, dotée d'un statut d'établissement public administratif, jusqu'à la loi de 1957. En matière de distribution, les ordonnances du 30 septembre 1944 et 1er septembre 1945 conduisent à la création des Messageries de la presse française, à statut coopératif. Pour ce qui est de l'approvisionnement en papier, les structures mises en place par le régime de Vichy sont réquisitionnées et transformées en Société professionnelle des papiers de presse (SPPP), le 1er juillet 1947.

Les ordonnances des 26 juin, 14 septembre et 14 novembre 1944 fixent les conditions de l'épuration. Celle-ci est confiée à la Commission de la carte d'identité des journalistes, qui doit réattribuer les nouvelles cartes et instruire les dossiers des journalistes soupçonnés de collaboration. Sur la base de ceux-ci, les tribunaux peuvent prononcer des condamnations à l'indignité nationale qui interdisent de publier ou collaborer à un média. Des sanctions beaucoup plus lourdes seront prononcées, y compris des condamnations à mort. Une amnistie pour les condamnations à l'indignité nationale sera instituée par la loi du 6 avril 1952. Commençait le temps du pardon et pour certains... de l'oubli.

▶ Jean-Marie Charon est ingénieur de recherche au CNRS.

De Radio-Paris à la Radiodiffusion française

Le 18 août, un speaker allemand lit un dernier bulletin en français. Le 22 août, un émetteur bricolé diffuse l'appel aux armes de l'état-major parisien des FFI

par Bernard Lauzanne

ALORS que se joue le sort de Paris, *« les voix de l'Occupation »* se taisent l'une après l'autre.

Le réseau radiophonique est l'un des enjeux de la bataille engagée en Normandie puis en Provence ; mais, si les bombardements alliés épargnent les émetteurs, ils frappent les câbles de liaison tandis que, dans leur retraite, les unités de la Wehrmacht s'efforcent de mettre hors d'usage stations et studios. Aux rares heures où le courant électrique est distribué, les auditeurs peuvent suivre la marche des libérateurs à l'écoute de la BBC de Londres et de Radio-France d'Alger qui multiplient les bulletins d'information (*le Monde* du 4 juin). Pourtant, comme le note Charles Rist dans son journal, *« la radio de Londres paraît très mal informée sur ce qui se passe à Paris »*.

Le 16 août, à Radio-Paris – la station francophone sous contrôle allemand qui rediffuse chaque soir les éditoriaux du secrétaire d'Etat-milicien Philippe Henriot exécuté le 28 juin –, Jean Hérold-Paquis lit sa dernière chronique puis s'enfuit vers l'Allemagne ; le 18 à 20 heures, après un dernier bulletin en français lu par un speaker allemand, l'émetteur de Villebon est détruit. Quant à la Radiodiffusion nationale, que contrôle Vichy, elle ne dispose déjà plus d'émetteurs dans la région parisienne, ceux de Limours et de Romainville ayant été dynamités.

Le réseau Duvernois peut alors entrer en action. Dirigé depuis 1942, en liaison avec la France libre, par *« Marc »* – Jean Guignebert, rédacteur en chef de Radio-Cité avant-guerre – il rassemble avec de jeunes résistants des techniciens et des journalistes dont certains mourront en déportation ou seront fusillés comme Maurice Bourdet, François Devèze, Alfred Lelluch.

C'est 37, rue de l'Université, dans le discret hôtel particulier où Pierre Schaeffer a fondé le « studio d'essai » de la Radiodiffusion nationale de Vichy, que les membres du réseau entreposent leur matériel et rodent leurs futures émissions.

Le 18 août, l'équipe Guignebert-Schaeffer prend possession de l'immeuble, monte un petit émetteur « bricolé » et stocke une centaine de disques enlevés dans la discothèque de feu Radio-Paris qu'occupe, avenue des Champs-Élysées, le groupe Dauvergne de Jacques Magne.

Tout est prêt pour avoir l'antenne ; mais faut-il déjà participer à l'insurrection au risque d'une action prématurée qui alertera l'occupant encore très présent ?

Après quarante-huit heures d'attente, Jean Guignebert donne le feu vert, en l'occurrence la lampe rouge du studio, et choisit pour cette première émission libre la voix de Pierre Crénesse, que la législation antijuive avait contraint à quatre ans de clandestinité.

Dimanche 20 août, 22 h 30 : *la Marseillaise* et cette simple annonce : *« Ici Radiodiffusion de la nation française »*. Jusqu'au lendemain soir, elle est répétée avec l'indication des longueurs d'ondes (206 m, 224 m, 41,61 m ondes courtes) et cette précision : *« Dès que les circonstances le permettront nous diffuserons des informations. »*

Entre ces annonces, quelques communiqués sur le ravitaillement et un programme de disques sous la direction de Jean Thévenot, secrétaire général : musique française (*Suite algérienne*, de Saint-Saens, *Invitation au voyage*, de Duparc, aux titres évocateurs...), œuvres de compositeurs et des enregistrements d'interprètes interdits (Darius Milhaud, Jacques Offenbach, George Gerschwin, Yasha Heifetz, Alexandre Brailowsky), parfois avec cette mention pour les speakers : *« Ne pas annoncer, SVP »*, quand il s'agit d'*Un Américain à Paris*, trop prémonitoire...

Le 22 août, à 22 h 30, c'est, sous la direction d'Yves Grosrichard, le premier bulletin d'informations qui débute par l'appel aux armes de l'état-major parisien des FFI. Le même soir, trois correspondants français de la BBC (Pierre Gosset, Fernand Moulier, André Rabache) réussissent à franchir la ligne de front et rejoignent, dans l'enthousiasme, le studio de la rue de l'Université.

Premier reportage

Le lendemain, premier reportage de Pierre Crénesse et Michel Droit qui, à bord d'une voiture d'enregistrement prise à Radio-Vichy, se rendent place de la République pour interviewer, dans un petit café, le président du Conseil national de la Résistance, Georges Bidault. Le programme change de ton : marches militaires françaises et alliées, chœurs de l'armée rouge.

Le 24, à midi, la BBC précède l'événement tant attendu et annonce prématurément, sur la foi d'un communiqué imprécis de l'état-major général des FFI à Londres, la libération de Paris. Quelques heures plus tard, lorsque les premiers blindés de Leclerc parviennent place de l'Hôtel-de-Ville, dans la soirée, la radio libérée lance cet appel : *« Que Messieurs les curés fassent sonner les cloches de leur église !... »*

Toute l'équipe des reportages est mobilisée, sous l'autorité de Pierre Schaeffer qui remplace Jean Guignebert, devenu provisoirement secrétaire général de l'information. Elle suit le général de Gaulle, le 25, à son arrivée dans la capitale, de la gare Montparnasse à l'Hôtel de Ville, le 26 durant la triomphale traversée de Paris.

Plusieurs des grands reporters de la radio d'après-guerre font alors leurs débuts au micro, dans une atmosphère faite de fièvre, de ferveur et de tension.

Pierre Crénesse est à l'arc de Triomphe, Loys van Lee au rond-point des Champs-Elysées, Michel Droit à l'Hôtel de Ville, Raymond Marcillac à Notre-Dame.

Au moment où pénètre dans la cathédrale le président du gouvernement provisoire, des coups de feu éclatent et le jeune reporter, allongé derrière un pilier, décrit la scène d'une voix haletante, entrecoupée par les détonations qui résonnent dans la nef, sans savoir que la transmission n'est pas enregistrée mais a lieu en direct.

La glorieuse semaine s'achève et la nouvelle radio s'étoffe : de nouveaux émetteurs de fortune travaillent sur six longueurs d'ondres de 7 heures à 9 heures, de 12 heures à 14 heures, de 20 heures à 1 heure ; deux autres studios sont en service. Le jazz américain fait sa réapparition le 27 août, suivi par de courtes émissions de variétés ou de théâtre conçues par le bureau de coordination de la programmation qu'anime Agathe Mella.

Le 31, la station de Villebon peut de nouveau fonctionner à puissance réduite et le réseau de province se reconstitue à grand-peine. Bientôt la Radiodiffusion de la nation française prendra, sous la tutelle du ministre de l'information, une nouvelle dénomination officielle : Radiodiffusion française, dont Jean Guignebert sera le premier directeur.

▶ Bernard Lauzanne est ancien directeur de la rédaction du « Monde ».

▶ Les *« Cahiers trimestriels du Comité d'histoire de la Radiodiffusion »* publieront en septembre un numéro spécial consacré à l'année 1944 avec de nombreux témoignages (15, rue Hamelin, 75016 Paris).

Deux témoignages

Le messager de Rambouillet

Alain Bussard était un agent de liaison de base. Jusqu'à ce que la vie le propulse dans les coulisses de l'histoire. C'était le 23 août 1944

QUELQUES gamins révoltés. Le 11 novembre 1940, ils n'étaient guère nombreux, ces étudiants venus fleurir les morts de la Grande Guerre. Alain Bussard était l'un d'eux. Agé d'à peine vingt ans lors du pronunciamiento de Franco, l'ancien élève de « taupe » du lycée Henri-IV met en sourdine ses visées sur l'Ecole normale supérieure, pour mieux se consacrer à l'agit-prop en faveur de l'Espagne.

Embauché après la débâcle au laboratoire d'encrinologie du Collège de France, couverture idéale, Alain Bussard décide en octobre 1941 d'adhérer au Parti communiste, *« le mouvement de résistance le plus sérieux »* à ses yeux. Il rendra définitivement sa carte en 1946, mais pour l'heure, avec Frédéric Joliot-Curie et Jacques Nicolle, Alain Bussard alias Sorel forme une cellule de lutte.

A l'abri des regards indiscrets, dans leur laboratoire, ils fabriquent des faux papiers et des gaz fumigènes défensifs pour la protection des émetteurs radio, collectent auprès du laboratoire central de la capitale des armes de récupération saisies sur les « terroristes » et des informations sur les systèmes allemands.

Comme tous les FTP, le biologiste et ses plus chers amis, Guy Saunier et Jacques Bon, reçoivent un ordre de mobilisation à partir du 6 juin 1944. Le hasard des rendez-vous manqués les coupe de leur commandement. Le trio intègre alors Panta, réseau plus amical que politique fondé par Georges Tournon, un ancien de Jade-Fitzroy, le groupe de renseignement de l'Intelligence Service dirigé par l'ancien cagoulard Claude Lamirault et démantelé en janvier 1944. Rattaché au célèbre réseau Alliance, Panta informe le Bureau central de renseignement et d'action de Londres (BCRA) sur les positions allemandes, les pistes de lancement de V1 et l'état des ponts de la Seine.

Ses recrues appartiennent en majorité à l'élite – les professeurs René Rémond et Jean Bernard en sont. Chars Tigre, Panzer, les jeunes intellectuels apprennent à reconnaître l'armement ennemi, à lire une carte. *« Nous apportions les pièces d'un puzzle que seul l'état-major était à même de reconstituer. »*

Le 21 août, le BCRA exige de tout savoir sur ce qui se passe à Paris. Le 23, Alain Bussard est désigné pour porter à bicyclette des informations tactiques qui lui sont confiées par l'état-major FFI. Une femme l'accompagnera, afin de simuler une promenade sentimentale. Le garçon camoufle les documents dans le tube de sa bicyclette et dans sa lampe de poche. A mi-parcours, il troque son vélo contre une moto, pour rallier plus vite l'armée de Leclerc à Rambouillet. *« Le lieutenant-colonel Repiton-Preneuf, chef du 2e bureau de la 2e DB, m'a pressé comme un citron, pour vérifier qui j'étais. Puis il m'a annoncé que je rejoindrais Paris le lendemain avec le commandant Massu et le mouvement tactique de Langlade. »*

Le lendemain, la Jeep de tête de Massu, avec à son bord le jeune résistant et des cerbères chargés de l'abattre s'il est convaincu de trahison, s'ébranle vers Paris. A sa suite, des fantassins portés et des blindés. *« A Jouy-en-Josas, j'ai assisté à des scènes terribles. La population voulait jeter des femmes tondues sous nos tanks. Dans les bois, des corps francs de la 2e DB exécutaient sommairement de jeunes Allemands. »*

La division Langlade parvient au pont de Sèvres à la nuit tombée. Les tanks sont presque à la limite de leur réserve d'essence. Impossible d'avancer. On installe donc le bivouac. Alain Bussard téléphone au groupe de liaison, place Dauphine, pour y glaner du nouveau sur les positions ennemies. *« Nos amis et moi en avons besoin demain à six heures du matin. »*

La nuit est courte au QG de Panta. Au mépris des règles de sécurité les plus élémentaires, on y recueille, en clair et par téléphone, des informations des quatre coins de la capitale.

A l'aube du 25, surgit au pont de Sèvres une étrange ambassade. Deux cyclistes suivis d'un faux blessé déposé par une ambulance. Ce sont les émissaires de Panta.

Repiton-Preneuf et l'officier de liaison du troisième corps d'armée américain chargé du soutien logistique aérien viennent aux nouvelles : la 2e DB empruntera effectivement les deux itinéraires conseillés. Le premier par l'ouest, de l'avenue Mozart à l'Arc de triomphe, le second par la porte d'Orléans, Denfert-Rochereau et le boulevard Saint-Michel. *« Je suis arrivé par les beaux quartiers, avec le sous-groupement Langlade. Les gens nous ont abreuvés de champagne. J'ai aussitôt pensé :* « Qui sait si ce ne sont pas les mêmes qui ont applaudi Pétain ? » *L'hôtel Majestic, QG des Allemands, n'était pas loin, et cela canardait dur à l'Etoile. J'étais saoul, j'avais la trouille. Mais je ne voulais pas le montrer à Repiton. Alors, nous avons tous deux traversé la place à pied. Hasard incroyable, un troisième piéton nous a rejoints : c'était le frère du militaire. Ils ne s'étaient pas vus depuis quatre ans. Une chose m'a frappé : la flamme du soldat inconnu brûlait toujours. »*

FLORENCE DUTHEIL

▶ Bibliographie : *Mémoires résistantes. Histoire du réseau Jade-Fitzroy 1940-1944*, d'Alya Aglan, éd. du Cerf, coll. « L'Histoire à vif », 343 p., 149 F.

Un pur et dur

Enrôlé à l'âge tendre par les FTP, c'est l'arme au poing que Tommy Cartier a contribué à la libération de Paris.

« J'*AVAIS quinze ans. J'en paraissais nettement plus. Question de gabarit.* » Un vrai de vrai, Tommy Cartier. Le regard impavide d'un jeune loup assoiffé d'aventures, la carrure adéquate... Cinquante ans plus tard, le cliché dégrafé d'un jeu de faux papiers l'atteste : libérateur de Paris, d'abord dans la Main-d'Œuvre immigrée (MOI) puis dans les Francs-Tireurs et partisans français, libérateur de l'Alsace et premier à traverser le Rhin avec la brigade Fabien, le lieutenant Tommy Cartier n'avait rien d'un résistant d'opérette. Quinze ans, et la volonté de *« faire quelque chose »*. Dès les premiers bombardements de Paris, l'apprenti-imprimeur s'engage dans la « défense passive ». Son brassard jaune ne le quittera plus. Plus d'une fois, il le sauvera d'un mauvais pas, quand, par exemple, contrôlé en plein transport d'armes, il put filer parce que la sentinelle pensait avoir affaire à un policier.

Quand la zone nord est occupée, le garçon décide de son propre chef de coller dans le métro des tracts anti-allemands qu'il imprime lui-même. *« C'était dans mon caractère,* commente sobrement le président des résistants de Scaër (Finistère). *Je n'admettais pas que ces gens-là soient chez moi. »*

La débâcle l'a mis hors de lui. *« J'ai vu un régiment entier se rendre à deux malheureux soldats allemands. On leur a dit :* « Allez par là ! », *et ils y sont allés. Ils se sont faits prisonniers tout seuls ! »*

De retour à Paris, son choix est fait. Tommy ralliera ceux qui refusent le fait accompli. Il lui faut patienter – « On ne s'engageait pas dans la Résistance par petites annonces. » – jusqu'à ce qu'un copain le mette en contact avec la MOI. Nous sommes en 1943. Ca n'est pas encore ça : le petit nouveau est affecté à la distribution de tracts et de journaux. Il vit entre ses trois planques, dans le troisième arrondissement, à Aubervilliers et à Courbevoie, qu'il rejoint au gré des missions. C'est là qu'il cache l'attirail – trois mitraillettes, des grenades et cinq pistolets – destiné à ces groupes de combats qu'il rêve plus que tout d'intégrer.

« Forces françaises de septembre »

« A chacun son boche ! », décrétera Rol au plus fort de l'insurrection de Paris. Tommy n'attend pas la consigne pour l'appliquer. Son désir d'en découdre est trop fort, il saute le pas, enfreint les ordres en préparant *« un coup »*. Avenue de Madrid, à l'entrée de Neuilly, Tommy *« abat et désarme un officier allemand »* qui vient de lui demander le chemin de la cascade du bois de Boulogne. Son commandant n'apprécie guère, mais le jeune boutefeu a gagné ses galons. *« De fournisseur d'armes, je suis devenu utilisateur. »*

Le « tableau de chasse » de Tommy Cartier est impressionnant. Il dynamite des pylônes dans la vallée de Chevreuse et autour de Versailles et des écluses du canal Saint-Martin pour couper l'approvisionnement de l'ennemi. En combat singulier, sa mitraillette – qu'il appelle sa « Catherine » – et ses grenades quadrillées bien camouflées dans son imperméable, il tue une bonne quinzaine d'occupants. *« Une fois, j'ai abattu un général et son chauffeur à Cernay-la-Ville, près de Rambouillet. Mon commandant avait donné l'ordre de repli sans que j'en sois prévenu. Je n'avais plus de balles. Je me suis retrouvé seul face à une bagnole avec quatre Allemands. Au culot, j'ai braqué ma mitraillette sur leur voiture, qui a accéléré en trombe pour ficher le camp. »* Il frappe à la première maison. *« J'ai prévenu la fermière que j'étais recherché par la police, et que si elle me dénonçait elle recevrait une grosse récompense. Elle m'a répondu :* « Restez là, je vais chercher quelqu'un. » *C'était un résistant, comme moi, qui a fini par me conduire à travers bois jusqu'aux limites de Paris. Les heures que j'ai passées à l'attendre ont été les plus longues de ma vie ! »*.

Fin juillet 44, le lieutenant Cartier perd temporairement le contact avec son détachement. C'est au sein de la compagnie Saint-Just des Francs-Tireurs et partisans français qu'il participe à la libération de la caserne de la place de la République et de la mairie du dix-neuvième arrondissement. *« On nous faisait chaque jour des piqûres pour nous empêcher de dormir. On arrêtait les chars grâce à des rangées de bouteilles d'eau que les Allemands prenaient pour des cocktails Molotov. Nous avons réussi à bloquer la porte de La Villette, faisant une centaine de prisonniers. Certains policiers, résistants de la dernière heure qui avaient refusé de nous aider, se sont fait applaudir en mettant le feu à un drapeau. Cela nous a fait bien rire. Nous les appelions « FFS », « Forces françaises de septembre... »*

F. D.

Escampette et escopette dans les Belles Lettres

Exit Céline, Rebatet, Brasillach ou Drieu la Rochelle. Les autres écrivains, résistants de plus ou moins fraîche date, préparent l'épuration

« De toutes les passions, la peur est celle qui affaiblit le plus le jugement »,
Cardinal de Retz.

par Bertrand Poirot-Delpech

LA masse des Parisiens, fin août 44, pensez s'ils s'en moquent, des arts et des lettres ! Ils n'ont plus d'yeux que pour leurs cartes murales où les drapeaux alliés partis de Normandie forment autour de la capitale la corolle tant espérée. Ils n'ont d'oreilles que pour les tirs qui s'espacent et s'éloignent, les coups de téléphone d'amis banlieusards annonçant les premiers blindés libérateurs. La voilà, la vraie culture, celle qui aide à revivre !

Bronzés et penauds, les boches de la DCA descendent des toits où ils s'étaient ménagé des cabanes de vacances en Forêt-Noire. De vieux réservistes sortent de leurs planques, mains sur la tête, veste ouverte, toute morgue bue. Des attelages flapis ont remplacé les fringantes machines de juin 40. La défaite, de quelque camp qu'elle soit, sent toujours la pisse et le chou tiède. La Libération est une question d'heures, de minutes. A condition d'éviter les balles perdues (ce serait trop bête si près du but), la joie de la délivrance et des retrouvailles va carillonner dans les clochers, dans les cœurs. Alors, la culture : cadet des soucis ! Pourtant, ils ont rendu bien des services, ces arts et lettres, depuis quatre ans : pour tromper la faim et l'attente, pour choisir son camp, s'y maintenir, en changer, accompagner des amours, soulager des deuils, le tout-venant de l'existence. La gêne matérielle est propice à la consommation de symbolique. Alertes et couvre-feux favorisent la lecture. Le nombre des Français lisant plus d'un livre par mois a triplé entre 1938 et 1944. Les prêts des bibliothèques municipales ont doublé. Les librairies prospèrent. Les bouquinistes des quais vident leurs boîtes.

Plus qu'on ne découvre, on relit : les classiques, les best-sellers d'avant-guerre, la tuberculose selon Van der Meersch *(Corps et âmes)*, l'eugénisme selon Carrel *(l'Homme, cet inconnu)*, la déchristianisation des ouvriers selon l'abbé Godin *(France, pays de mission)*. Les nouveautés se font rares. Non que les écrivains patriotes choisissent le silence : ils seront une poignée à le faire ou à le suggérer, Chamson, Guéhenno, Prévost, Vercors (avec le fameux *Silence de la mer)*. Tous plutôt de gauche, autant le noter. Une liste dite « Otto », établie par l'occupant avec l'aide empressée de certains éditeurs, a interdit de publication, en vue d'*« assainir les relations franco-allemandes »*, les auteurs gaullistes, communistes, juifs et francs-maçons. Cela fait du monde. Aléas de la purification : des écrivains proches de la collaboration subissent la même quarantaine que Kessel ou Maurois. On retiendra qu'aucun des futurs dénonciateurs de l'épuration de 1945 n'a protesté contre cette censure de la liste « Otto ».

Le refuge du théâtre

Les « bons de papier » qui réduisent des deux tiers la consommation des éditeurs sont répartis de manière à favoriser les titres qui pensent « bien ». Le succès des *Décombres* de Rebatet – 100 000 exemplaires, un record –, et celui des pamphlets de Céline s'expliquent par ce coup de pouce, même s'il est vrai que la classe lisante se délecte à l'évocation de la décadence des démocraties « judéo-maçonnes », entre deux bols d'air frais : *le Petit Prince*, de Saint-Exupéry, ou *Premier de cordée*, de Frison-Roche.

Des auteurs qui s'engageront peu ou prou contre le nazisme passent entre les gouttes. Desnos vient de publier *Etat de veille ;* Bataille : *le Coupable ;* Sartre : *l'Etre et le Néant ;* Simone de Beauvoir : *l'Invitée ;* Char : *Seuls demeurent*. Aragon sort *Aurélien*, Triolet : *le Premier Accroc*. On n'a pas oublié qu'avant de diriger le *Combat* clandestin, Camus a fait paraître *l'Etranger, le Mythe de Sisyphe*, et qu'il a fait jouer *le Malentendu*.

Historiens et polémistes ont plus souvent évoqué les paradoxes de la vie théâtrale que ceux de la librairie. C'est que la scène représente alors l'occasion unique de se retrouver à plusieurs, en l'absence de droit de réunion, et de communier par allusions dans des opinions qu'on aimerait subversives. Le film de François Truffaut, *le Dernier Métro*, a immortalisé ce moment rare dans l'histoire théâtrale. L'*Antigone* d'Anouilh semble passer en fraude un message de rébellion contre l'ordre. La presse du mois d'août montre que la pièce reste à l'affiche tout l'été, au cœur des combats, ainsi que *le Voyageur sans bagages*, du même Anouilh. A 19 heures, à cause des restrictions d'électricité, les rideaux parisiens se lèvent, à la lueur des verrières de coulisses et de quinquets, sur *la Danse de mort*, de Strindberg, tandis que les duos Sourza-Souplex et Charpini-Brancato tentent d'arracher aux publics du Casino de Paris et du Moulin-Rouge des rires dont on regrette qu'ils n'aient pas été enregistrés, tant on les imagine jaunes... ou vert-de-gris.

J'oubliais, ou plutôt je gardais pour la bonne bouche, le *Huis clos* que Sartre vient de donner au Vieux-Colombier, après *les Mouches*, jouées en 1943 au Sarah-Bernhardt, débaptisé pour cause de lois raciales. Pour ce faire, il a fallu que l'auteur sollicite l'autorisation de l'occupant, ni plus ni moins qu'Anouilh, Montherlant ou Claudel. Seulement voilà : c'était Sartre, c'est-à-dire celui qui allait siéger au comité d'épuration des écrivains et prôner la lutte, notamment antifasciste ; d'où les sarcasmes de ses détracteurs, encore aujourd'hui.

En plein mois d'août 44, dans la clarté d'une fin de jour, il faut imaginer Michel Vitold, feutre mou sur l'arrière de la tête, expliquant à Gaby Sylvia, de sa voix métallique comme celle de l'auteur, que les bonnes intentions n'excusent rien, que la mort fige nos actes, que le jugement posthume ne retiendra qu'eux, que *« les conséquences de nos actions nous saisissent aux cheveux, indifférentes à ce que, dans l'intervalle, nous soyons devenus meilleurs »* (le mot est de Nietzsche) ; on imagine ce texte fondateur de l'engagement, proféré à la veille des combats décisifs, alors même que Sartre, après des velléités de résistance en 1941, et avant son reportage de choses vues, dans *Combat*, sur le Quartier latin insurgé, s'est surtout soucié d'écrire, quand il n'animait pas des fiestas chez Picasso ou autres, faisant dire à Simone de Beauvoir que l'Occupation n'allait pas, ma foi, sans une certaine sensation de liberté...

La guerre au téléphone

La chronique des littérateurs en ces heures où tout bascule ne sera connue qu'après coup. Sur le moment, ce petit monde se téléphone les nouvelles du front et s'interroge sur les conduites à tenir selon les risques pris la veille dans un camp ou dans l'autre.

Côté collabos, c'est la solution escampette qui prévaut. Peu de jours avant l'insurrection de Paris, Céline, Rebatet, Paquis et quelques autres grimpent dans les camions ou les wagons de la Wehrmacht en partance pour Baden et Sigmaringen. Les sanctions à venir vérifieront que les absents, quand vient le temps des comptes, ont toujours raison. Il suffisait d'attendre un peu. En bravant le peloton, Brasillach deviendra le symbole d'une épuration réputée sans merci. C'est oublier quelques autres pro-nazis moins affichés, comme le capitaine de vaisseau et romancier maritime Paul Chack, égaré par une anglophobie en vogue dans la Royale. Drieu la Rochelle ne laissera à personne le lugubre honneur de le punir d'un choix plus névrotique que délibéré. Le 11 août, ayant refusé de filer en Espagne ou en Suisse, il tente ce qu'il s'est *« toujours dit »* qu'il ferait. Suicide manqué. La seconde fois, début 1945, sera la bonne. Prévost est mort dans le Vercors, Saint Ex' en plein ciel, Max Jacob en déportation. Quelques vies s'achèvent dans la cohérence admirable ou vont se poursuivre dans des gloires discutées. Le gros de la troupe (au sens de cirque) bricole dans ce qui est justifiable et ce qui ne l'est pas. Les anciens admirateurs de l'Allemagne aryenne aux torses bombés s'esbignent vers des couvents toscans ou des haciendas sud-américaines. Les pèlerins de Weimar et les commensaux des kommandanturs se procurent en vitesse des certificats de double jeu et d'aide à un « bon » juif.

Dès le 15 août, le gouvernement provisoire établit des listes de journalistes, éditeurs et écrivains à appréhender. Des résistants de plus ou moins fraîche date sortent l'escopette anti-collabo et suggèrent des ajouts aux listes de traîtres. D'autres rebelles plus chevronnés interviennent en faveur d'auteurs maison, de voisins de palier. La France pensante pousse à l'extrême le don connu de tout le pays pour la délation, la vengeance envieuse, la protection bien placée, la justice à la tête du client, et le passe-droit. Les naïfs seront les grands perdants ; à eux les lourdes peines sans remise. Les rusés, eux, se retrouveront du côté qui leur a toujours convenu, celui du manche. Vite taxés de jalousie pour le talent des proscrits, les écrivains résistants ne tarderont pas à lever des sanctions mal réparties.

Tandis que les occupants de marque comme Jünger et le lieutenant Heller retrouveront la vie civile avec des souvenirs de roseraies à Bagatelle et de causeurs giralduciens, la guéguerre franco-française sur le thème « Que faisait-il dans les années 40 ? » va durer un demi-siècle, avec un regain d'âpreté en fin de période, comme si le temps rebroussait chemin. La querelle pourrait bien ne jamais s'éteindre, tels les souvenirs de malentendus. C'est une aubaine pour un milieu qui ne dispose plus de grandes causes idéologiques ou esthétiques pour pratiquer son sport favori, l'entre-déchirement.

Deux images

Nous sommes le 25 août au soir. L'histoire chavire à la vitesse du jour chassant la nuit. Les chars de Leclerc ont fait trembler les bitumes et les cœurs de la capitale. On remet à demain le bilan des têtes à couper, des honneurs resplendissants ou salis, des talents fourvoyés, des combines piètres, des œuvres que la défaite et ses suites auront produites. Le temps est aux soulagements vécus, plus forts que toutes les émotions de l'art. On ne sait pas encore, mais on sent que, dans quelques mois, on se jettera sur les rééditions, sur les livres et les films américains, le jazz, avec la même voracité que sur la bouffe revenue. Déjà, Saint-Germain-des-Prés danse dans les anciens abris et théorise l'éternelle révolte du jeune âge.

De ce magma de douleurs et d'exaltations, de ces vies privées bousculées entre l'attente des disparus, les quais de gare sans espoir et les petits bonheurs aux airs de larcins, retenons deux nouvelles connues le même jour, et bien à l'image de l'heure.

Arrêté le 23 août, Sacha Guitry, qui avait un peu trop dîné avec l'élite occupante, pour le plaisir de la conversation, restera à Drancy jusqu'en octobre, date à laquelle la France le rendra à son activité toute nationale : le charme.

Sur une barricade parisienne, s'est fait flinguer cet escogriffe d'Aimos, comédien de la débrouillardise populaire, avec casquette et bretelles, le clochard de *Quai des brumes* qui rêvait de coucher, enfin, dans des draps blancs.

